This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

2184
.S13
D22

B 1,006,517

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

# BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

# DE SAINT-OMER

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE LA MORINIE

# BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE

# SAINT-OMER

SAINT-OMER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE H. D'HOMONT
RUE DES CLOUTERIES, 14

1887

2184
.S13
D22

6364F3-12F

# PRÉFACE

En publiant une bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer, je sais combien ce travail est modeste et secondaire. Les écrivains qui s'occupent de travaux historiques considèrent à bon droit les archives comme devant leur procurer les documents les plus certains et les plus importants et c'est surtout dans ces dépôts qu'ils font leurs recherches. Mais, si un recueil bibliographique n'est qu'un instrument secondaire d'étude, il n'en a pas moins une réelle utilité : Les documents qu'il indique, discutent ou complètent les titres déposés dans les archives.

Cette utilité est particulièrement reconnue pour l'histoire de la Province d'Artois. L'organisation des villes et communautés, les interminables querelles de leurs autorités locales ne peuvent être exactement comprises qu'en consultant les livres et mémoires divers qui ont été publiés à

leur occasion. Je me suis efforcé d'en rechercher et d'en classer le plus grand nombre.

Cette bibliographie peut donc faciliter les études et, en outre, elle constate par son étendue et sa diversité l'intérêt que présentent dans leur ensemble les pièces imprimées relatives à notre histoire locale.

L'indifférence du plus grand nombre laisse perdre tous les jours les quelques exemplaires qui existent encore des documents que nous indiquons ; et cependant ces mémoires, ces lettres, ces pamphlets, tantôt savants, tantôt naïfs, empreints, selon les époques, de modération ou de colère, donnent, non seulement sur les événements dont ils s'occupent, mais aussi sur les opinions du temps où ils se sont produits, d'intéressantes révélations. Il serait donc désirable que leur valeur historique fut mieux appréciée et qu'ils fussent recueillis avec soin par les bibliothèques publiques et privées de la province d'Artois. Nous avons cru rendre service en les signalant à leur attention.

Ces documents se recommandent, en outre, dans leur ensemble par une autre considération. Ils sont, pour la plupart, la preuve des efforts incessants faits dans notre province par les générations qui nous ont précédé, pour réprimer les abus et améliorer le sort du peuple ; et notre époque, si hardie dans ses conceptions, pourrait trouver d'utiles renseignements dans cet héritage que nos pères nous ont laissé.

Je me suis arrêté au classement qui m'a paru le plus simple et le plus commode pour les recherches. Outre la table qui suit cette préface et qui

présente dans leur ensemble l'ordre et la division de notre recueil, le lecteur trouvera à la fin du volume, deux autres tables. Dans la première sont classés, par ordre alphabétique, les localités, institutions, événements et personnages divers dont il est fait mention dans la *Bibliographie historique de l'arrondissement de Saint-Omer*, et dans la seconde, les noms des auteurs cités.

Bon DARD.

# TABLE DES CHAPITRES

## CHAPITRE Ier

VILLE DE SAINT-OMER. — HISTOIRE CIVILE

§ 1. — Histoire générale de Saint-Omer. Nos 1 à 23.
§ 2. — Histoire particulière (1071-1789). Nos 24 à 155.
§ 3. — Révolution (1789-1800). Nos 156 à 257.
§ 4. — Instruction publique. Ecoles. Collège des Jésuites Anglais. Collège des Jésuites Wallons. Nos 258 à 328.
§ 5. — Hôpitaux. Hospices. Nos 329 à 338.
§ 6. — Archives. Bibliothèque. Imprimerie. Premiers livres imprimés à Saint-Omer. Nos 339 à 351.
§ 7. — Monnaies. Médailles. Jetons, concernant Saint-Omer. Nos 352 à 366.
§ 8. — Monuments civils. Nos 367 à 374.
§ 9. — Banlieue de Saint-Omer. Nos 375 à 385.

## CHAPITRE II

VILLE DE SAINT-OMER. — HISTOIRE RELIGIEUSE

§ 1. — Histoire de l'Evêché de Saint-Omer jusqu'à Mgr de Valbelle (Louis-Alphonse). Nos 386 à 407.
§ 2. — Episcopats des trois évêques de Valbelle. Nos 408 à 484.
§ 3. — Suite des Evêques jusqu'à la révolution. Nos 485 à 560.
§ 4. — Evêques constitutionnels. Nos 561 à 623.

## CHAPITRE III

VILLE DE SAINT-OMER. — HISTOIRE RELIGIEUSE

§ 1. — Paroisse Notre-Dame. Notre-Dame des Miracles. Nos 624 à 639.

§ 2. — Paroisse Sainte-Marguerite. N^os^ 640 à 644.
§ 3. — Paroisse Sainte-Aldegonde. N^os^ 645 à 646.
§ 4. — Paroisse du Saint-Sépulcre. N^os^ 647 à 650.
§ 5. — Paroisse Saint-Denis. N^os^ 651 à 654.

## CHAPITRE IV

### VILLE DE SAINT-OMER. — HISTOIRE RELIGIEUSE

§ 1. — Abbaye de Saint-Bertin. N^os^ 655 à 716.
§ 2. — Couvents divers. N^os^ 717 à 723.

## CHAPITRE V

### VILLE DE SAINT-OMER

Mélanges historiques. N^os^ 724 à 747.

## CHAPITRE VI

### LES DEUX CANTONS DE SAINT-OMER

§ 1. — Canton nord. — Clairmarais. Abbaye de Clairmarais. Rihoult. Moulle. Saint-Martin-au-Laërt. Salperwick. Serques. N^os^ 748 à 764.
§ 2. — Canton sud. — Arques. Le Neufossé. Blendecques. Abbaye de Sainte-Colombe de Blendecques. Helfaut. Longuenesse. Couvent des Chartreux de Longuenesse. Wizernes. N^os^ 765 à 791.

## CHAPITRE VII

### VILLE D'AIRE. — HISTOIRE CIVILE

§ 1. — Histoire générale. N^os^ 792 à 800.
§ 2. — Histoire particulière (641-1789). N^os^ 801 à 918.
§ 3. — Révolution (1789-1800). N^os^ 919 à 941.
§ 4. — Instruction publique. Collège. Ecoles. N^os^ 942 à 951.
§ 5. — Hôpitaux. Bourse des pauvres. Dévotaires. N^os^ 952 à 968.
§ 6. — Archives. Imprimerie. Premiers livres imprimés à Aire. N^os^ 969 à 971.

## CHAPITRE VIII

### VILLE D'AIRE. — HISTOIRE RELIGIEUSE

§ 1. — Histoire de la Collégiale de Saint-Pierre. N^os^ 972 à 989.
§ 2. — Confréries diverses. N^os^ 990 à 1000.

§ 3. — Paroisse Notre-Dame. Chapelle échevinale. Nos 1001 à 1007.
§ 4. — Couvents divers. Nos 1008 à 1009.

## CHAPITRE IX

### VILLE D'AIRE

Mélanges historiques. Nos 1010 à 1019.

## CHAPITRE X

### ANCIENNE VILLE DE THÉROUANNE

§ 1. — Histoire civile. Nos 1020 à 1051.
§ 2. — Histoire religieuse. Evêché. Nos 1052 à 1086.
§ 3. — Abbaye de Saint-Augustin. Nos 1087 à 1092.
§ 4. — Abbaye de Saint-Jean-au-Mont. Nos 1093 à 1106.

## CHAPITRE XI

### CANTON D'AIRE

Ecques. Inghem. Mametz. Racquinghem. Roquetoire. Wardrecques. Wittes et prieuré de Cohem. Nos 1107 à 1118.

## CHAPITRE XII

### CANTON D'ARDRES

Ardres. Audrehem. Brêmes. Eperlecques. Journy. Recques. Tournehem. Nos 1119 à 1161.

## CHAPITRE XIII

### CANTON D'AUDRUICK

Audruick. Bouret-sur-Canche. Vieille-Eglise. Neuve-Eglise. Mont Hulin. Oye. Nos 1162 à 1173.

## CHAPITRE XIV

### CANTON DE FAUQUEMBERGUES

Fauquembergues. Avroult. Bomy. Forest. Merck-Saint-Liévin. Renty. Thiembronne. Nos 1174 à 1202.

## CHAPITRE XV

### CANTON DE LUMBRES

Esquerdes. Leulinghem. Pihem. Seninghem. Surques. Vaudringhem. Wismes. Zudausques. Cormettes. N^os^ 1203 à 1213.

CHAPITRE Ier

# VILLE DE SAINT-OMER. — HISTOIRE CIVILE

## § 1. — Histoire générale.

1. COURTOIS (A.). Dictionnaire géographique de l'arrondissement de Saint-Omer avant 1789. Vol. in-8°. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1869.

2. NEUFVILLE (L.-F. de). Annales de la ville de Saint-Omer. Ms. du 18e siècle n° 809. Biblioth. de Saint-Omer. La bibliothèque de Saint-Omer ne possède que le 1er vol. de ces annales. L'ouvrage complet forme trois volumes, et il se trouvait dans la bibliothèque de M Taffin de Givenchy. Il a été acheté 2505 fr. à l'époque où cette bibliothèque a été dispersée (1860) n° 913 du catalogue.

3. BALIN (D. Jean). Promptuaire de tout ce qui est advenu plus digne de mémoire depuis l'an 1500. Ms. n° 799. Bibliothèque de Saint-Omer. Ce promptuaire s'arrête à l'an 1584. D. Balin était religieux de l'abbaye de Clairmarais.

4. HENDRICQ (Jean). Recueil historique de 1594 à 1623. Ms. n° 808. Biblioth. de Saint-Omer. Hendricq est mort en 1638.

5. VALLONGUE (général). Notice historique et statistique sur la ville de Saint-Omer (1804). Ms. n° 834 Biblioth. de Saint-Omer. Cette notice a été composée pendant la

durée du camp de Boulogne ; elle a été imprimée dans le *Puits Artesien*. Année 1842.

6. COLLET (P.). Notice historique de Saint-Omer suivie de celles de Thérouane et de Tournehem. Vol. in-12 de 239 p. Saint-Omer. Lemaire. 1830. Cet ouvrage a été aussi imprimé dans le format in-8°.

7. DERHEIMS (Jean). Histoire civile, politique, militaire, religieuse, morale et physique de la ville de Saint-Omer, chef-lieu judiciaire du département du Pas-de-Calais ou Annales historiques, statistiques et biographiques de cette ville depuis son origine jusqu'à nos jours. Vol. in-8°. Saint-Omer. Lemaire. 1843.

8. GIRY (A.). Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle. Vol. in-8 de 606 p. Paris. Wicwig. 1877.

9. DESCHAMPS DE PAS (L.). Histoire de la ville de Saint-Omer depuis son origine jusqu'en 1870. Vol. in-8° de 493 p. Arras. Sueur. 1880. Ouvrage tiré à 50 exemplaires. L'histoire de Saint-Omer a été écrite pour le Dictionnaire historique du Pas-de-Calais et elle fait partie de cette publication. L'auteur a publié en outre l'édition que nous indiquons en l'augmentant de plusieurs appendices.

10. PIERS (H.). Calais et Saint-Omer. Pièce in-8° de 16 p. Aire. Poulain. Notice sur les rapports de ces deux villes.

11. LENORT (G.). Poligraphie Audomaroise ou génie Zétésien. Discours de l'origine de la ville de S. Aumer et du Port. Iccius. Pièce in-4° de 17 p. S. Aumer. G. Scutin. 1633. Cette poligraphie comprend 112 strophes numérotées, de six vers Alexandrins chaque, de la plus détestable exécution. Ce livre, curieux par sa rareté, a été réimprimé par les soins de la Société des Antiquaires de la Morinie et enrichi de notes par M. Courtois.

12. ALLENT. Lettre, article et fragment de carte sur la topographie appliquée à l'agriculture, insérés dans les

numéros de décembre 1808 et janvier 1809 de la bibliothèque des propriétaires ruraux. Cet opuscule qui est resté inachevé propose la division naturelle des bassins, comme base des observations agricoles, et l'applique au bassin de l'Aa.

13. Coutumes locales tant anciennes que nouvelles des bailliages, ville et échevinage de Saint-Omer, d'Audruic et pays de Brédenarde, de la châtellenie de Tournehem et des bailliage, ville et échevinage d'Aire, ensemble les procès-verbaux de vérification et rédaction de ces mêmes coutumes et les lettres patentes portant décret d'icelles. On y a joint la déclaration du Roi du 14 mars 1722 pour l'exécution des articles 74-76 de la coutume générale d'Artois. Vol. in-4° de 460-31 p. Paris. Simon. 1744. Ces coutumes ont aussi été imprimées dans le format in-12.

14. Courtois. Usages locaux de l'arrondissement de Saint-Omer que le Code Napoléon et les lois spéciales ont laissés en vigueur suivis d'une introduction. Pièce in-12 de 50 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1861.

15. Bled (l'abbé). Le Zoene ou la composition pour homicide à Saint-Omer jusqu'au XVII^e siècle. Mémoires de la Morinie, t. 19. Travail important qui a été tiré à part.

16. Eudes. Revue de diverses coutumes et anciens usages de l'arrondissement de Saint-Omer. Recherches sur leur origine. Vol. in-8°. (Extrait des Mém. des Ant. de la Morinie, p. 299, t. V).

17. Recueil des ordonnances royaux, sentences, arrêts, règlements, commissions et provisions touchant l'administration de la justice au bailliage royal de Saint-Omer. Vol. in-8° de 236 p. Saint-Omer. Au nom de Jesus. 1739.

18. Recueil de Chartres qui se trouvent dans les Archives des Mayeur et Echevins de la ville de S. Omer, en la province d'Artois. Vol. in-4° de 120 p. Saint-Omer. Fertel. 1739.

19. Gaillon. Table alphabétique et chronologique des

ordonnances et règlements politiques de la ville et cité de S. Omer. Ms. 2 v. in-folio (1757). Ce recueil, dédié au magistrat de S. Omer, repose aux archives de cette ville. Il est inutile de signaler son importance pour l'histoire locale. Gaillon a réuni dans un autre recueil les *délibérations* du Magistrat de Saint-Omer et dressé un *inventaire* des Archives municipales.

20. LAUWEREYNS (Louis de). Les baillis et les échevins à Saint-Omer. (1193-1500). Pièce in-8° de 20 p. Saint-Omer. Guermonprez. 1868.

21. DE LAPLANE. Les mayeurs de S[t] Omer d'après les archives et divers manuscrits inédits (1144-1860). Pièce in-8° de 33 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1860. On a ajouté, à ce document : les Baillis ou capitaines de Saint-Omer, tableau supplémentaire complété à l'aide de manuscrits récemment découverts (1193-1702). Pièce in-8° de 8 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1860.

22. DESCHAMPS DE PAS. Recueil des principales pièces des Procès entre les officiers du Bailliage et le Mayeur et Echevins de Saint-Omer sur leurs prétentions à la haute, moyenne et basse justice. Ms. n° 873 de la bibliothèque de Saint-Omer. 18e siècle.

23. GIRY (A.). Les châtelains de Saint-Omer. (1042-1326). Biblioth. de l'Ecole des Chartes. T. 35 et 36.

## § 2. — Histoire particulière (1071-1789).

24. DESCHAMPS DE PAS. Sac de Saint-Omer en 1071. Episode de l'histoire de cette ville. Pièce in-8°. (Extraits des mémoires des antiquaires de la Morinie, t. II, p. 333).

25. GIVENCHY (L. de). Essai sur les chartes confirmatives des institutions communales de la ville de Saint-Omer, accordées à cette cité par les comtes de Flandre, successeurs de l'Usurpateur Robert le Frison (1127-1198).

Vol. in-8°, de 50 p. et CXII p. de pièces justificatives. Ce travail est aussi inséré dans les Mémoires des Antiquaires de la Morinie. T. IV.

26. GIVENCHY (L. de). Notice historique sur Guillaume de Normandie, surnommé Cliton, 14e comte de Flandre. Pièce in-8° de 33 p. Saint-Omer. Chanvin (s. d.). Charte de Guillaume Cliton, donnée aux habitants de la ville de Saint-Omer en 1127. Pièce in-8° de 8 p. Saint-Omer. Lemaire (s. d.). Ce document a été publié et traduit par M. Legrand.

27. PIERS (H.). Guillaume Cliton à Saint-Omer. Pièce in-8° de 8 p., s. l. n. d.

28. MOLAND (Louis). Saint-Omer dans la Morée. Esquisse de la domination française dans la Grèce au moyen-âge. Vol. in-18 de 216 p. Paris. Dentu. 1852.

29. Charte de Robert II, comte d'Artois, de l'an 1259, portant permission aux bourgeois de la ville de Saint-Omer d'établir deux franches foires, tous les ans, dans la dite ville, suivant les ordonnances et statuts qui seront faits par les officiers du bailliage et échevins du dit Saint-Omer. Placard in-folio, s. l. n. d.

30. WARNKŒNIG (L.-A.). Documents inédits relatifs à l'Histoire des Trente-Neuf de Gand, suivis d'éclaircissements historiques, sur l'origine et le caractère politique des communes flamandes. Pièce in-8° de 57 p. Gand. Vander Haeghem. 1832. Il s'agit dans ce travail d'une sentence rendue par les Echevins de Saint-Omer comme arbitres entre le comte Guy de Flandre et les trente-neuf de Gand (1290).

31. PAGART D'HERMANSART. Convocation du Tiers-Etat de Saint-Omer aux Etats généraux de France et des Pays-Bas en 1308, 1346, 1420, 1427, 1555 et 1789. Pièce in-8° de 60 p. Saint-Omer. D'Homont. 1883.

32. Deux lettres du Roy Louis le Hutin, plus un procès-verbal touchant quelques violences faites à ceux de Saint Omer par le sr de Fiantes, dont iceux de Saint

Omer demandoient raison au Roy, et est l'assignation audit sieur de Fiantes de comparoir devant le Roy pour ce fait (1315). Ms. Trésor des Chartes. I. 521.

33. Deux lettres de Jean de Beaumont, marechal de France et gouverneur d'Artois, déclarant que ceux de Saint Omer lui avoient fourny un nombre de gens de guerre pour le service du Roy, sauf leurs privilèges (1316). Ms. Trésor des Chartes. I. 521.

34. Deschamps de Pas (L.). L'enceinte fortifiée de Saint-Omer d'après un document de 1341. Pièce in-8° de 11 p. (114e livraison du bulletin des Ant. de la Morinie).

35. Charte contenant les privilèges accordés aux Bourgeois de la ville de Saint-Omer par Philippe comte de Flandre en l'an 1164, confirmée par Louis, fils aîné de France en l'an 1211 et par les Rois de France saint Louis en 1229, Philippe IV en 1302, Philippe V en 1318, Charles VI en 1323 et Philippe VI en 1328. Pièce in-4° de 7 p. s. l. n. d.

36. Lauwereyns de Roosendaele (de). Episode de la paix de Bretigny. Les ôtages de Saint Omer (1360-1371). Vol. in-12 de 110 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1879.

37. Lettres patentes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, comte d'Artois, etc., portant règlement pour la création et renouvellement des mayeur et échevins de la ville de Saint-Omer (9 décembre 1447). Pièce in-4° de 32 p., s. l. n. d. Ces lettres ont été imprimées vers 1730, par les soins du comte de Croix, Grand bailli de la ville de Saint-Omer : elles contiennent 37 articles.

38. Diégérick (Jean). Saint-Omer après le traité de paix de 1482. Pièce in-8° de 11 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire (S. d.).

39. Engagement des trois Etats de la ville de Saint-Omer, d'observer les stipulations du traité de paix d'Arras, en 1482. Pièce in-8° de 13 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1865. Ce document a été publié par M. Deschamps de Pas.

40. Lauwereyns de Roosendaele (de). Histoire d'une Guerre Echevinale de 177 ans, ou les Baillis et les échevins à Saint-Omer de 1500 à 1677, d'après les documents tirés des archives du bailliage. Vol. in-12 de 129 p. Saint-Omer. Ch. Guermonprez. 1867.

41. Lauwereyns de Roosendaele (de). Note explicative sur la lettre de Louis XII au Maire et Echevins de Saint-Omer, après les Etats généraux tenus à Tours, en 1506. Pièce in-8° de 3 p. Saint-Omer. D'Homont. 1882.

42. Courtois. Lecture et publication d'un Placard de Charles-Quint, à la bretecque de la maison royale de Saint-Omer, en l'an de grâce 1531. Pièce in-8 de 36 p. Saint-Omer.

43. Arrest du grand Conseil de Malines qui a jugé contradictoirement que le conseiller pensionnaire de la ville de Saint-Omer était destituable et amovible *ad nutum* par les Mayeurs et Echevins, ainsi que dans les villes d'Arras, Béthune et autres lieux des Pays-Bas (2 décembre 1542). Pièce in-4° s. l. n. d.

44. Hermand (Alex.). Joheuse entrée de Philippe d'Espagne dans la ville de Saint-Omer (1549). Puits Artésien. Année 1839, p. 565.

45. Correspondance des Généraux de Charles-Quint avec les Mayeur et Echevins de Saint-Omer. 1553 (V. Therouanne. Bibliographie).

46. Deschamps de Pas (L.). Troubles excités à Saint-Omer par les *patriots* en 1578. Pièce in-8° de 11 p. Saint-Omer. D'Homont. 1885.

47. Deschamps de Pas (L.). Attaque de la ville de S. Omer par la porte Sainte-Croix en 1594. Pièce in-8° de 17 p. Chanvin. 1854. L'auteur a complété cette notice en publiant un extrait du *Diarium* des Jésuites Wallons de Saint-Omer, relatif au siège de 1594. Simon Ogier a aussi célébré cet événement en vers latins : ils sont compris dans le recueil que ce poète a publié sous le titre de *Charistera*.

48. Lettres Patentes du 4 oct. 1608, pour le droict de Guet, à Saint-Omer. Pièce in-4° de 3 p., s. l. n. d.

49. Advis salutaire pour ces temps d'affliction, etc., par le P. Martin Couvreur. — Régime de santé, Préservatif contre les Maladies contagieuses. — Singulier remède contre la maladie contagieuse, c'est d'invoquer le B. saint Ignace. — Ces trois opuscules qui ont été imprimés et distribués, ne nous sont connus que par les mémoires du temps.

50. Bolard. Une Election du Magistrat à Saint-Omer en 1638. Vol. in-8°. (Extr. des Mémoires des Antiquaires de la Morinie, t. V, p. 45).

51. Chiffletius (Julius). Avdomarvm obsessvm et liberatvm. Anno mdcxxxviii, vol. in-12 de 181 p. Antuerpiœ. Officinâ Plantinianâ. 1640. Cette édition comprend, en outre, un plan du siège et plusieurs index. — Ce livre, important pour l'histoire locale, a été traduit par M. Louis Moland, sous le titre suivant : J. Chifflet. Saint-Omer, assiégé et délivré en 1638. Vol. in-8°. Saint-Omer. F. Lemaire. 1875. A cette traduction, on a joint le Registre du Siège de 1638, document inédit qui repose aux archives de la ville et comprend les délibérations et résolutions prises, en vue de la défense, par le Magistrat.

52. Narré du Siège de la ville de Saint-Omer, mis le 25 may par Gaspard de Colligny, sieur de Chastillon, mareschal de France et levé par deux marechaux de France, le 16 juillet 1638. Pièce in-4° de 8 p. St-Omer. C. Boscart. 1638.

53. Sant-Omero assodiato Da Francesi et liberato dal principe Francisco Tomaso di Savoia, Nell'anno 1638. Volumen quarto de Campeggiamenti di Fiandra. D. D. Emmanuele Tesanro, Conte di Salmor. Vol. in-folio de 103 p. Torino. Cavalleris, 1640. L'ouvrage est enrichi d'une grande carte : *Pianta di Sant-Omero assidiato da Francesi l'anno* 1638, *difeso dal senerissimo principe Francisco Tomaso di Savoia.* dessinée par de Van Werden.

54. Relatione del sociorso dato alla villa di Saint-Omer, nell'anno 1638. Pièce in-4° (indication du P. Lelong, n° 21,934).

55. Relation des Avantages emportez par l'armée Espagnole sur la Françoise près de Saint-Omer, le 7 et 8 juin 1638, sous la conduite du Prince Thomas de Savoie. Pièce in-4° de 15 p. Bruxelles. Vilpius. 1638.

56. La Prise du Fort de Nivelet, appelé du Nouveau Moulin, et, à présent, de Saint-Jean près de Saint-Omer, avec la déffaite d'une partie de l'armée du Mareschal de la Force, par S. A. le Prince Thomas de Savoie, le 24 et 25 juin MDCXXXVIII. Pièce in-4° de 8 p. Bruxelles. Vilpius. 1638.

57. L'Etat des Affaires présentes, ou les Artifices des Français descouverts, avec le récit véritable de ce qui s'est passé au fort de Calo, au siège de Saint-Omer. Pièce in-4°, 1638. (Catal. Lammens : 2e partie n° 5216).

58. DESCHAMPS DE PAS (L.). Siège de Saint-Omer, en 1638. Pièce in-8° de 71 p. et un plan. Saint-Omer. Chanvin. 1858.

59. CAMP (Ambroise). Expeditio Gallorum in Artesiam, Audomarum obsessuri (23 mai 1638). Poëme latin, Ms. de la Bibliothèque de Lille.

60. MONTMORENCIUS (Franciscus). Prata de Batavis ad Antuerpiam et corum fœderatis ad Audomarifanum Duplici Victoria epinicium. Pièce in-4° de 11 p. Antverpiœ, off. Plantiniana. 1638. La même pièce a été imprimée, à Douai, chez la veuve M. Wyon.

61. Les derniers discours des Marechaux de France Chastillon et Laforce sur les terres flottantes de Saint-Omer. Pièce in-4° de 4 p. Paris. Simon Le Francq. 1638. Pamphlet curieux. Voir aussi sur le siège de 1638, le journal de Renaudot.

62. La Prise du Fort d'If, près Saint-Omer, par le comte de Charost, gouverneur de Calais et le sieur de Lermont, lequel fort a été ruiné et brûlé (16 septembre). Pièce in-8°. Paris. 1640.

63. Raggnaglio della liberazione di S. Omer. (Biblioth. nationale, n° 3155 L. b 36).

64. La Prise du Gouverneur de Sainct-Omer et autres de remarque, avec la défaite de plusieurs des ennemis morts et prisonniers par le sieur de Lermont, gouverneur d'Ardres. Pièce in-8° de 4 p. Paris. Bureau d'adresse. 1640, 5 octobre.

65. Pagart d'Hermansart L'Artois réservé, son Conseil, ses Etats, son Election à Saint Omer (1641-1677). Pièce in-8° de 50 p. Saint-Omer. D Homont. 1883.

66. Reglement et ordonnance pour la garde. Pièce in-4° de 7 p. S. Omer. Ioachim Carlier. 1646 Ce reglement daté du 2 février 1646 comprend 31 articles : il reproduit les ordonnances des 14 janvier 1641, 4 janvier 1642 et 14 juillet 1643. Document rare reposant aux archives de S Omer.

67. Piers. Trahison de Martin Calmon (1647). (Extrait des Archives du Nord de la France. T. 3. 2° série, p. 542).

68. Lettres patentes ou d'octroi portant permission aux Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Omer, d'aliéner cinq cents arpens de pature communs pour l'acquit des dettes de la ville, sous l'avis, consentement et autorité du Bailli et officiers du Bailliage de la dite ville (9 août 1661). Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d.

69. Arret du Conseil d'Artois prescrivant que les habitans de Saint-Omer ne pourront sortir de cette ville qui est attaquée de maladie contagieuse, sans avoir fait une quarantaine (28 juillet 1667). Placard in-4°. s. l. n. d.

70. Arrêt du Conseil d'Etat du Roy (23 avril 1680). Pièce in-folio de 2 p. s. l. n. d. La ville de Saint-Omer venant de rentrer sous la domination Française, les Etats d'Artois se décident à y construire les casernes nécessaires aux troupes et obtiennent l'autorisation de lever dans toute l'étendue du bailliage un impôt extraordinaire de 10 sous par tonneau de bière, pour couvrir la dépense.

71. Cinq lettres tirées de la correspondance du Magistrat de Saint-Omer et relatives aux funérailles de la Reine Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. D'Homont. 1882.

72. Sentences rendues au Conseil Provincial d'Artois le 31 juillet 1691 et 21 mai 1692 entre les Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Omer, les officiers du bailliage de la même ville deffendeurs, d'autre part qui ordonnent aux demandeurs de se pourvoir en cour du Parlement ; cependant, par provision, ordonnent que les officiers du bailliage continueront d'exercer jurisdiction dans la ville et banlieue de Saint-Omer, ainsi qu'ils ont fait par le passé, avant la sentence du 10 septembre 1680. Pièce in-4°. s. l. n. d. (1692).

73. Plan de la ville de Saint-Omer présenté à Messieurs du Magistrat par J. Belin, en 1695, publié pour la première fois d'après le document original, conservé aux Archives municipales et accompagné d'une notice par F. Le Sergeant de Monnecove. Pièce in-4° de 7 p. et une carte. Saint-Omer. Tumerel. 1868.

74. Sentence rendue au Conseil Provincial d'Artois le 19 juillet 1700 entre les Mayeur et Echevins de Saint-Omer, demandeurs d'une part ; les officiers du bailliage de la même ville deffendeurs d'autre part qui ordonne, par provision, que les officiers dudit bailliage exerceront jurisdiction sur les héritages et immeubles situés en la ville et banlieue de Saint-Omer, en fief ou autrement, et notamment sur la maison du sieur comte de Rœux. Pièce in-4°. s. l. n. d. (1700).

75. Lauwereyns de Roosendaele (de). Une année terrible. Jacqueline Robins (1710). Vol. in 12 de 82 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1881.

76. Le ravitaillement de Saint-Omer en 1710, d'après les documents officiels. Pièce in-8° de 43 p. Saint-Omer. D'Homont. 1885. Dans ce mémoire, la Société des Antiquaires de la Morinie réfute la légende de Jacqueline Robins et les assertions de M. de Lauwereyns de Roosendaele.

77. LAUWEREYNS DE ROOSENDAELE (de). La gazette d'un Echevin de Saint-Omer, deputé des Etats d'Artois à la Haye, pendant les conférences de Gertruydenberg en 1710. Pièce in-8° de 20 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1882.

78. Extrait des régistres du Conseil d'Etat. Pièce in-4° de 8 p. s. l. n d. (1712). Document intéressant et qui repose aux Archives de S Omer. Cette ville avait avancé au Roi pendant les années 1708-1709 38.737 livres pour subvenir aux frais de la guerre. S. M. ne pouvant rendre cette somme, il est décidé qu'elle s'acquittera par le paiement d'une rente.

79. Statuts et Règlements de Messieurs du magistrat de la ville et cité de Saint-Omer pour la décharge des marchandises, pour les messieurs, les brouteurs, les chartiers, les porteurs au sac, les avaleurs et clobers, avec les droits de courtier, nouvellement établis dans la dite ville. Pièce in-12 de 59 p. Saint-Omer. Fertel. 1719.

80. Mayeur et Echevins de la ville et cité de Saint-Omer, ont par l'avis de ceux de l'an passé et dix jurés pour la communauté, statué et décrété les points et articles suivants. (2 août 1722). Pièce in-4° de 14 p. Saint-Omer. F.-L. Carlier (1722). — Ordonnance de police pour prévenir le feu de Meschef et organiser les secours. Une nouvelle édition de cet arrêté parut en 1726 sous ce titre : Règlement de Messieurs du Magistrat de la ville et cité de Saint-Omer pour remédier au feu de malheur. Vol. in-16 de 40 p. Saint-Omer. F.-L. Carlier. 1726. — En 1754 parut chez Boubers, une troisième édition qui est du format in-12 et de 43 p.

81. LACHEVRE-CHANVIN. Histoire de Saint-Omer. Anciennes coutumes. Le feu de malheur. Pièce in-8° de 15 p. Saint-Omer. Chanvin. 1854. (Extrait de l'*Indépendant*, journal de Saint-Omer).

82. Mémoire signifié pour Messire Dominique-Joseph Liot d'Eglegatte, chanoine noble de l'église cathédrale de Saint-Omer, intimé : contre M. Joseph Enlart, syndic de la ville de Saint-Omer, appelant. Pièce in-folio

de 12 p. s. l. n. d. Réclamation contre une ordonnance du Magistrat, du 23 mars 1734, relative aux granges existant dans la ville de Saint-Omer.

83. Ordonnance de Messieurs du Magistrat de la ville et cité de Saint-Omer, portant règlement pour la composition, vente et distribution des bières. Pièce in-12 de 24 p. Saint-Omer. F.-L. Carlier. (24 janvier 1736).

84. Ordonnance de Messieurs du Magistrat de la ville et cité de Saint-Omer, concernant le règlement des boulangers au sujet du pain (24 janvier 1736). Pièce in-12 de 15 p. Saint-Omer. Carlier. 1736.

85. Arrêt rendu au Parlement au profit de François Anchin, portant confirmation du jugement rendu au bailliage de Saint-Omer, contre le greffier de Tournehem. Pièce in-4° de 7 p. s. l. n. d. (25 avril 1738).

86. Mémoire pour les Mayeur et Echevins de la ville et banlieue de Saint-Omer. Contre le Substitut du Procureur général au bailliage de la même ville. Pièce infolio. Paris. Thiboust. 1738. Question de juridiction.

87. A Nosseigneurs de Parlement en la Grand'Chambre supplique d'Antoine Crespin, procureur, syndic de la ville de Saint-Omer. Pièce in-4° de 11 p. Paris. Ch. Osmont (1739). Question de compétence : Les officiers de l'Election doivent-ils connaître des causes concernant la perception de tous impôts, ou seulement de la *composition* de 14.000 livres payée par la Province ? En jugeant une contravention commise à Saint-Omer sur les droits payés par l'eau-de-vie, n'ont-ils pas empiété sur les attributions des Echevins de la ville ?

88. Requête au Roy des Mayeur et Echevins de Saint-Omer. Pièce in-folio de 21 p., s. l. n. d. (1739). Contestation entre les Mayeur et échevins en exercice au sujet d'un établissement, dit la *Maison Forte,* destiné à punir et à réprimer la débauche.

89. Arrets des 25 avril 1738 et 21 janvier 1739 qui déclarent nuls et incompétents des saisies et exécutions de

meubles et effets faites, ensuite des commissions non libellées de la chancellerie d'Artois, à la faveur des clauses apposées aux contrats passés devant notaires d'Artois, à Saint-Omer, conçus en ces termes : « Domi- « cile élu à la maison du roi à Saint-Omer (c'est l'audi- « toire du bailliage), acceptant à juges Messieurs du « Conseil d'Artois et subalternes, sans les pouvoir dé- « cliner, » il faut se pourvoir devant les juges subalternes dudit Conseil d'Artois, conformément à l'article XVI des lettres patentes du 13 décembre 1728, registrées au Parlement avec des modifications, le 5 septembre 1730, s. l. n. d.

90. Jugement du Siège général de la connétablie et maréchaussée de France, à la table de marbre de Paris, qui interdit de leurs fonctions des cavaliers de la maréchaussée, pour être contrevenus aux édits, déclarations, ordonnances du Roi et autres règlements, concernant le port d'armes et le désarmement des gens de la campagne et qui, en outre, ordonne l'exécution des dits règlements (21 juillet 1740). Pièce in-4° de 7 p., s. l. n. d. Punit des exactions, exercées par deux cavaliers de la maréchaussée de Saint-Omer, contre un habitant de la campagne.

91. Arrest du Conseil d'Estat du Roy qui confirme le magistrat de la ville de Saint-Omer dans ses droits et priviléges de faire des statuts et règlements de police pour la direction des corps et métiers de la dite ville. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Fertel. 1746.

92. Arrest du Parlement des 21 mars et 16 juin 1747 qui accordent, par provision, l'exercice de la justice royale au Bailliage dans l'enclos du chapitre de Saint-Omer et le droit d'apposer le scellé dans les maisons mortuaires des chanoines et de faire procéder à la vente des meubles et effets du défunt. Pièce in-4° de 8 p. s. l. n. d.

93. Arrêt du Parlement, rendu entre Jacques Briche, laboureur, demeurant au village de Tatinghem, appelant comme de deny de renvoi et de juge incompétent,

d'une sentence rendue au bailliage de Saint-Omer le 8 août 1747 d'une part ; Jean-Joseph Bosquet et consors, demeurans audit Tatinghem intimés ; les Mayeur et Echevins de Saint-Omer, intervenans de troisième part et le substitut du Procureur audit bailliage, aussi intervenant. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d.

94. Mémoire signifié pour les Mayeur et Echevins de la ville de Saint-Omer intimés. Contre les lieutenant général et conseillers-hommes de fiefs du bailliage de Saint-Omer appellans et contre le s^r J.-J. Petit substitut de M. le Procureur général au même Bailliage aussi appellant et intervenant. Pièce in-folio de 56 p. Saint-Omer. Fertel. 1748.

95. Observations des Mayeur et Echevins de Saint-Omer sur un écrit intitulé : *Mémoire pour M. J.-J. Petit, Procureur au Bailliage de Saint-Omer au sujet des démarches et mouvements que les Mayeur et Echevins de la même ville se donnent pour faire autoriser leur prétendue coutume locale et municipale.* Piece in-folio de 5 p. s. l. n. d.

96. Mémoire pour M^e Jean-Baptiste de Laulne d'Acre, du diocèse de Coutances, bénéficier semy-prébendé en l'Eglise cathédrale de Saint-Omer, intimé, plaignant et demandeur ; joint le substitut de M. le procureur général au Bailliage de S. Omer intervenant et demandeur. — En présence du s^r Levasseur de la Thieuloy, Lieutenant général audit bailliage, aussi intervenant et demandeur ; — Contre les Mayeur et echevins de la même ville, appellant comme de juge incompétent, de la permission d'informer accordé sur la plainte du sieur de Laulne et de l'information faite, en conséquence, deffendeurs et demandeurs — à eux joints les sieurs Sens et Becquet accusés. Pièce in-folio de 18 p. s. l. 1750. Ce mémoire qui repose aux archives de S. Omer fut imprimé à l'occasion d'une rixe survenue entre deux echevins et l'abbé de Laulne. Outre les détails de fait qu'il contient il discute plusieurs propositions importantes : La qualité d'echevins des sieurs Sens et Becquet ne leur donnait pas qualité pour faire

des visites de police et dresser des procès-verbaux dans l'hotellerie ou demeurait l'abbé de Laulne. La plainte du sieur de Laulne ne pouvait être portée qu'au bailliage de S. Omer, seul compétent pour en connaître.

97. Arrest de la Cour du Parlement (26 avril 1752) rendu en faveur de J.-B. de Laulne, Diacre, semy-Prébendé de l'Eglise cathedrale de Saint-Omer contre les sieurs Sens et Becquet, echevins de Saint-Omer accusés, joints à eux les Mayeur et Echevins. Placard in-folio. Paris. C. Simon. 1752.

98. Reglement de Messieurs du Magistrat de la ville et cité de S. Omer. pour remédier au feu de malheur. Pièce in-8° de 43 p. Saint-Omer. Boubers. 1754.

99. Statuts du corps de métier des Poissonniers de la ville et cité de Saint-Omer et reglement de police pour la marée (18 mars 1754). Pièce in-12 de 15 p Saint-Omer. Fertel. 1754.

100. Arrêt de la Cour de Parlement, en forme de règlement, du 3 avril 1756, qui ordonne que les appels qui seront interjettés des ordonnances et sentences du bailliage de St-Omer et des autres bailliages et jurisdictions de la province d'Artois, en matière civile, continueront d'être portés au Conseil provincial d'Artois, sauf l'appel dudit Conseil en la Cour : fait défenses aux parties de les porter ailleurs... Pièce in-4° de 4 p. Paris. Gissey (1756).

101. Gaillon. Vers sur la naissance du comte d'Artois. Paroles du concert exécuté à Saint-Omer à l'occasion de cette naissance. Pièce in-4°. Saint-Omer. 1757. Ces poésies nous sont indiquées par l'almanach d'Artois de 1763.

102. Premières observations sur le projet de faire une chaussée de Béthune à Saint-Venant. Pièce in-folio de 4 p. s. l. n. d. (1761).

103. Secondes observations des villes de Saint-Omer, Aire et Lillers sur le projet d'établissement d'une chaussée

de Béthune à Saint-Venant, demandée par les gens de loi du dit Saint-Venant. Pièce in-folio de 8 p. St-Omer. Fertel. 1761.

104. Précis pour les villes de Saint-Omer, Béthune, Aire et Lillers contre la demande des gens de loi de Saint-Venant, tendante à obtenir l'établissement d'une chaussée de Béthune au dit Saint-Venant. Pièce in-folio de 5 p Saint-Omer. Fertel. 1762.

105. Troisièmes observations des villes de Saint-Omer, Béthune, Aire et Lillers sur la réponse des gens de loi de Saint-Venant. Pièce in-folio de 8 p. Saint-Omer. Fertel. 1762.

106. Précis pour les Bailli, Echevins, habitans et canton de la ville de Saint-Venant contre les villes de Saint-Omer, Aire et Lillers. Pièce in-4° de 9 p. Arras. Nicolas. s. d.

107. A Nosseigneurs de l'assemblée générale des Etats d'Artois. Pièce in-folio de 15 p. St-Omer. Boubers. 1766.

108. A Nosseigneurs de l'assemblée générale des Etats d'Artois. Pièce in-4° de 12 p. Saint-Omer. Fertel. 1776. La construction de cette chaussée de Béthune à Saint-Venant était considérée comme contraire aux intérêts des villes au nom desquelles cette série de mémoires a été publiée.

109. Observations sur la commission aux pâtures de cette ville de Saint-Omer. Pièce in-8° de 24 p. Saint-Omer. H. F. Boubers. 1763.

110. Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 12 décembre 1765 (sur l'impôt du guet à St-Omer). Pièce in-folio. s. l. n. d.

111. Mémoire et consultation pour les sieurs Henri-François Boubers de Corbeville, bourgeois, imprimeur libraire notable de la ville de Saint-Omer et Charles Boubers son fils, majeur, bourgeois de la dite ville. Pièce in-4° de 32 p. Paris. Ch. Est. Chenault. 1767. Boubers de Corbeville, issu d'une famille honorable (son père était capitaine de cavalerie et son grand-père

avocat au Conseil d'Artois), s'adonna à l'art de l'imprimerie : il exerçait sa profession à Arras lorsque l'arrêt du Conseil d'Etat du 31 mars 1739 qui fixait le nombre des imprimeurs dans chaque ville du royaume, l'obligea à se retirer à Saint-Omer où bientôt il fut élu notable. Mais des différends ayant éclaté dans la ville au sujet des élections des officiers municipaux, Boubers paraît avoir pris une part active à ces démêlés et s'être ainsi créé de nombreux ennemis. A quelque temps de là, l'occasion de se venger de Boubers se présenta : une femme ayant pris un sac de blé sur une bélandre, une espèce d'émeute éclata dans Saint-Omer et on prit le parti de faire envisager les Boubers comme les promoteurs de cette révolte, en les accusant d'avoir tenu des propos et distribué des écrits séditieux dans la ville. Les Boubers furent arrêtés. Me Muschembled est l'auteur de ce mémoire et, réuni à six avocats de Paris, il conclut dans sa consultation à la mise en liberté, ce qui fut effectivement accordé.

112. Second mémoire pour les sieurs Henri-François Boubers de Corbeville, imprimeur libraire notable de la ville de Saint-Omer et Charles-Louis Boubers son fils majeur, bourgeois de la dite ville. Pièce in-4° de 32 p. Paris. Chenault. 1768. Ce second mémoire fut rédigé par Muschembled.

113. Bled (l'abbé). Un épisode des élections échevinales à Saint-Omer (1764-1767). Mémoires de la Morinie, t. 18. p. 119 et suiv.

114. Règlement de Messieurs du magistrat de la ville et cité de Saint-Omer pour la police du corps des portefaix de cette dite ville (28 nov. 1767). Pièce in-12 de 15 p. Saint-Omer. Fertel. 1768.

115. Strophes au Roi de Danemarck, à son passage à St-Omer, le 15 octobre 1768. Pièce in-4° de 2 p. St-Omer. Boubers. 1768.

116. Règlement de Messieurs du magistrat de la ville et cité de Saint-Omer pour la vente du pain à la livre

(18 mai 1770). Pièce in-8° de 12 p. Saint-Omer. Fertel. 1770. A été réimprimé en 1773.

117. Mémoire présenté à Messieurs les Mayeur, Echevins et notables de la ville de Saint-Omer par F. P. Lejosne, greffier tabellion de l'issue et du siège des Vierskaires de la dite ville. Pièce in-folio de 63 p. St-Omer. H. Boubers. 1770. Renseignements curieux sur la juridiction des Vierskaires et leurs contestations avec les notaires de la ville.

118. Relation véritable et extraordinaire du nommé François Monbailly, marchand de tabac, à Saint-Omer, en Artois et sa femme ; tous les deux accusés d'avoir assassiné sa propre mère, à coups de couteau dans son lit, la nuit du 16 au 17 juillet dernier : pour réparation de quoi le grand Conseil, provincial et supérieur d'Artois, l'a condamné à faire amende honorable devant l'église cathédrale de Saint-Omer, ensuite le poing droit coupé, être rompu vif et expirer deux heures sur la roue ; puis son corps jeté dans un feu ardent et réduit en cendres et ses cendres jetées au vent. La femme avoir le poing droit coupé, être pendue et étranglée, tant que la mort s'en suive, son corps jeté au feu et réduit en cendres et ses cendres jetées au vent. Cette justice a été exécutée dans la dite ville de Saint-Omer, le 19 novembre 1770. Pièce in-4° de 4 pages à deux colonnes. Complainte d'une extrême rareté.

119. Mémoire et consultation tendant à faire ordonner la révision d'un procès jugé au Conseil provincial d'Artois, qui, le 9 novembre 1770, a condamné à mort un homme et sa femme, quoique innocents tous deux, l'un comme assassin de sa mère, l'autre comme complice du même parricide. Pièce in-4° de 77 p. Paris. Bouclet. 1771. C'est le 1^er^ mémoire judiciaire publié sur cette affaire.

120. Mémoire sur révision pour J. Baptiste Danel, bourgeois de Saint-Omer et Marie Aldegonde sa femme, agissant pour Anne Therese Danel, leur fille, prisonnière ès prisons d'Arras et poursuivant la rehabilita-

tion de la mémoire de Francois Joseph Monbailly leur gendre. Pièce in-4 de 52 p. Saint-Omer. Boubers. 1772. Me Muchembled a composé ce curieux document. Il a été réimprimé, après l'arrêt de réhabilitation, avec le texte de cette sentence. Vol. in-12 de 91 p. Saint Omer. Boubers. 1772.

121. Arrêt de la Cour du conseil supérieur d'Arras qui décharge Anne, Therese, Josephe Danel et la mémoire de Francois, Joseph Monbailly, son mari, de l'accusation de parricide intentée à leur charge. (8 avril 1772). Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Boubers. (1772).

122. Dialogue entre Calas de Toulouse et Monbailly de Saint-Omer, dans les Champs-Elysées. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Boubers. 1772.

123. Voltaire (de). La méprise d'Arras. Pièce in-8 de 22 p. Lausanne. Grasset. 1772.

124. Desnoyer (Charles). Monbailly ou la calomnie, drame en cinq actes, tiré des causes célèbres, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 8 juillet 1840. Pièce in-8° de 32 p. à deux colonnes. Paris. de Lacombe. 1840. Le procès de Monbailly fait partie de tous les recueils des causes célèbres.

125. Lettres patentes du Roi, portant attribution des cas royaux à la Gouvernance d'Arras et au Bailliage de Saint-Omer (22 février 1771). Pièce in-4° de 4 p. Paris. Simon. 1776.

126. Observations sur la commission aux pâtures de cette ville de Saint-Omer. Pièce in-12 de 23 p. Saint-Omer. Boubers. 1773

127. Exposition des faits et réflexions de MM. les mayeur et échevins de la ville et cité de Saint-Omer, sortis d'exercice l'année dernière, formant le conseil de la dite ville, suivant l'édit de municipalité de la province du mois de novembre 1773, pour servir d'ampliation à la résolution prise le 17 du mois de novembre 1774 sur le registre aux délibérations des assemblées de conseil de la dite ville touchant le projet de la formation d'un

chemin royal de Saint Omer à Boulogne. Pièce in-4° de 20 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1774.

128. Motifs de la délibération prise dans l'assemblée du conseil de la ville et cité de Saint-Omer le 16 novembre 1775. Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1775.

129. A Nosseigneurs des Etats de la province d'Artois assemblés en 1775. Pièce in-4 de 4 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1775. L'établissement d'un chemin royal de Saint-Omer à Boulogne était du plus haut intérêt pour la ville de Saint-Omer et les communes qui devaient être traversées par cette nouvelle voie ; les trois pièces indiquées ici contiennent les raisons qui justifieraient le prompt achèvement de ce grand chemin.

130. Règlement de Messieurs du Magistrat de la ville et cité de Saint-Omer concernant la police des sergens. Pièce in-8° de 21 p. Saint-Omer. Boubers. 1774.

131. Mémoire pour le grand-bailli des bailliage royal, ville et cité de Saint-Omer. Pièce in-4°. Saint-Omer. Boubers. 1776.

132. Arrest du Conseil d'Etat du Roi du 3 septembre 1776. Pièce in-4° de 22 p. Paris. Simon. 1776. Sur les droits d'ensaisinement et de franc fief prétendus sur les maisons de Saint-Omer.

133. Mémoire pour les Maire et échevins de la ville de Saint-Omer contre les conétable et dixainiers des trois confréries des arquebusiers, archers et arbalêtriers de la dite ville. Pièce in-4° de 13 p. Paris. Demonville. 1777.

134. Mémoire pour les conétable, syndics et dixainiers des grands archers et arbalêtriers de Saint-Omer, défendeurs contre les Maire et échevins de la même ville, demandeurs en enregistrement des lettres patentes du mois de juin 1769. Pièce in-4 de 23 p. Paris. Morin (1777). Ces deux pièces sont importantes pour l'histoire des confréries de Saint-Omer.

135. Avis patriotiques concernant les personnes noyées

qui paraissent mortes et qui, ne l'étant pas, peuvent recevoir des secours pour être rappelées à la vie. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Boubers. 1778.

136. Ordonnance de police concernant les précautions contre la petite vérole (21 janvier 1778). Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Boubers. 1778. Une épidémie violente faisait des ravages dans la ville. Curieux moyens conseillés pour préserver la population.

137. A Messieurs, Messieurs les mayeur, lieutenant mayeur et échevins des ville et cité de Saint-Omer administrateurs des bourses fondées par feu M. Vanost, vivant prêtre chanoine de l'église cathédrale de Saint-Omer, en leur assemblée du 3 mai 1779, supplique d'André-Liévin Delrue, bourgeois de Saint-Omer. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1779. En 1614, le chanoine Vanost avait fondé sept bourses de 50 florins de rente pour sept pauvres vieillards ; il avait ordonné, en outre, que ses parents fussent préférés à tous étrangers. Delrue prouve sa parenté avec le donateur et invoque son grand âge et sa misère comme titres à la faveur qu'il réclame.

138. Ordonnance de l'intendant de Flandre et d'Artois du 17 janvier 1780 qui condamne le nommé Latour, aubergiste à Saint-Omer, pour contravention par lui commise aux règlements concernant la police des rues et pour coups... Pièce in-4°. Lille. 1780.

139. Mémoire présenté à l'assemblée générale des Etats d'Artois, par les mayeur et échevins de la ville et cité de Saint-Omer. Pièce in-4° de 2 p. Arras. G. Delasablonnière. 1780. Sur la construction projetée du pont de Saint-Momelin.

140. Recueil des ordonnances, statuts et règlements des différentes corporations de la ville de Saint-Omer. Vol. in-4. Saint-Omer. Boubers. 1780-82. Ce curieux recueil ne nous est connu qu'imparfaitement et par les cinq pièces suivantes dont la pagination indique qu'elles appartiennent au même livre.

a. Ordonnance de police concernant les sergents jurés,

vendeurs de meubles, faite en halle échevinale par les Mayeur et Echevins de la ville et cité de Saint-Omer, le 26 juin 1780. Pièce in-4° de 7 p. Saint-Omer. Boubers. 1780.

*b.* Statuts et règlements des maîtres barbiers, perruquiers, baigneurs et etuvistes de la ville de Saint-Omer (du 14 août 1780). Pièce in-4° de 9 p. Saint-Omer. Boubers. 1780.

*c.* Statuts et règlements de la communauté des maîtres cordonniers des ville et cité de Saint-Omer (du 8 novembre 1780 et homologués le 15 février 1781). Pièce in-4° de 10 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1781.

*d.* Statuts et règlements de la communauté des maîtres savetiers des ville et banlieue de Saint-Omer (du 9 mai 1781 et homologués le 17 août de la même année). Pièce in-4 de 9 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1781.

*e.* Statuts et règlements pour la communauté des maîtres tourneurs des ville et cité de Saint-Omer (du 11 janvier 1782 et homologués le 22 mars de la même année). Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1782.

141. Consultation de Me François-Antoine Boubert, avocat en Parlement, conseiller du Roy, lieutenant particulier de la maîtrise royale des Eaux et forêts de Saint-Omer, et échevin en exercice. Pièce in-4° de 15 p. Saint-Omer. Boubers. 1781. Curieuse discussion sur la préséance des Echevins entr'eux.

142. Procès du paratonnerre de Saint-Omer (1780-1783) notice. Pièce in-8° de 15 p. Paris, Cosson. s. d. (1860 environ).

143. Mémoire signifié par Me Charles-Dominique de Vissery de Bois-Valé, avocat en parlement, demeurant en la ville de Saint-Omer, défendeur et appellant, contre le petit Bailly de la même ville, partie publique, demandeur et intimé. Pièce in-8° de 96 p. Arras. M. Nicolas. 1782.

144. Robespierre (Me de). Plaidoyers pour le sieur de Vissery de Bois-Valé, appelant d'un jugement des Echevins de Saint-Omer qui avoit ordonné la destruction

d'un par-a-tonnerre élevé sur sa maison. Vol. in-8° de 100 p. Arras. G. Delasablonnière. 1783. Le 31 mai 1783, le Conseil d'Artois réforma la sentence rendue à Saint-Omer. Ce fut un vrai triomphe pour le jeune avocat d'Arras ; l'affaire intéressait le monde savant par son côté sérieux et piquait vivement la curiosité publique.

145. PAGART D'HERMANSART. Les montgolfières à Saint-Omer en 1784. Pièce in-8° de 3 p. Saint-Omer. D'homont. 1883.

146. Mémoire pour le sieur Marin Goude, marchand en gros, demeurant à Cambray, contre la confrairie des marchands détaillans de Saint-Omer. Pièce in-4° de 40 p. Paris. Simon. 1786.

147. Prospectus d'une souscription pour un emprunt d'une somme de cent trente mille livres pour la construction d'une nouvelle salle de spectacle, en la ville de Saint-Omer. Pièce in-4° de 8 p. St-Omer. Boubers (1787).

148. Protestation faite par d'anciens mayeurs et échevins et par des habitants notables de la ville de Saint-Omer contre tout ce qui peut être contraire au rétablissement des droits du Tiers-Etat d'Artois. Pièce in-4° de 4 p., s. l. n. d. (Saint-Omer, 1788). Muschembled, ancien échevin et quelques-uns de ses collègues n'ayant pas cru devoir exposer leurs principes devant une assemblée incomplète de la commune, demandent qu'un notaire rédige leur opinion ; elle se formule ainsi : 1° Rétablir les communes d'Artois dans leurs anciens privilèges ; 2° Ordonner que, dans l'assemblée des Etats généraux, les députés du Tiers-Etat soient aussi nombreux que les députés du clergé et de la noblesse réunis et que les voix se comptent par tête.

149. Mémoire pour M. Masse de Bouretz, procureur du Roi des bailliage et ville de Saint-Omer. Pièce in-4° de 26 p., plus 46 p. de pièces justificatives. s. l. n. d.

150. Supplément au mémoire pour M° Masse de Bouretz. Pièce in-4° de 4 p. et 8 p. de pièces justificatives.

151. Réponse des Mayeur et Echevins de la ville de Saint-

Omer au mémoire imprimé de M. Masse de Bouretz, procureur du Roi au bailliage de Saint-Omer. Pièce in-4° de 41 p. Saint Omer. Boubers. 1789.

152. Réplique pour M. Masse de Bouretz, procureur du Roi des ville et bailliage de Saint-Omer, demandeur contre MM. les Mayeur et Echevins de la même ville défendeurs. Pièce in-4°. Arras. G. Delasablonnière. 1789. Ces quatre mémoires discutent sur l'étendue de la juridiction échevinale et contiennent copie de chartes et autres documents peu connus.

153. Mémoire justificatif pour Marie-Joseph Bauminil, actrice associée de l'Opéra, jouant présentement en cette ville de Saint-Omer. Pièce in-4° de 4 p. 23 décembre 1789.

154. Réponse au mémoire non-justificatif de Marie-Joseph Bauminil, mais bien au tissu de mensonges qu'elle a employés contre le sieur Dupré et son épouse. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d. Discussion entre artistes, exploitant alors le théâtre de Saint-Omer.

155. Mémoire sur l'utilité de la réunion des villes de St-Omer et de Gravelines sous une seule administration, relativement à la manœuvre des écluses et à l'écoulement des eaux. Pièce in-4° de 3 p. s. l. n. d. Ce mémoire est signé Desvaux, colonel du génie à Saint-Omer, le 17 décembre 1789.

## § 3. — Révolution (1789-1800).

156. La révolution à Saint-Omer. Souvenirs de mon grand-père par le bibliophile Artésien (Louis Deschamps de Pas). Vol. in 8° de 180 p. Saint-Omer. Lance. 1873.

157. Règlement concernant la milice nationale des citoyens des ville et fauxbourgs de Saint-Omer. Pièce

in-8° de 7 p. Saint-Omer. Boubers. 1789. Ce règlement qui porte la date du 28 août 1789 est suivi d'un extrait de l'ordonnance relative au service des places. Pièce in-8° de 12 p.

158. Règlement à l'usage du régiment national de Saint-Omer. Pièce in-8° de 38 p. Saint-Omer. Boubers. 3 sept. 1789.

159. PAGART D'HERMANSART. Un magistrat municipal à Saint-Omer en 1790. Pièce in-8° de 26 p. Paris. Sauton. 1886. Documents curieux sur M. de Lauretan, maire de Saint-Omer et les émeutes qui signalèrent dans cette ville l'année 1790. Ce travail a été imprimé dans *la Revue de la révolution* et tiré à part au nombre de 40 exemplaires.

160. Extrait du régistre aux délibérations du Conseil général de la commune de Saint-Omer (23 avril 1790). Pièce in-4° de 4 p. Paris. Imprimerie nationale (1790). Acte d'adhésion aux lois et décrets relatifs aux biens du clergé : demande de lever un impôt de 12,000 livres pour créer du travail et soulager les pauvres.

161. Discours de Monsieur de Chatenay, colonel commandant de la garde nationale de Saint-Omer, à la fédération faite en la dite ville, le 11 juin 1790. Pièce in-8° de 2 p. Saint-Omer. Fertel. 1790.

162. Discours prononcé par M. le Maire de Saint-Omer, après le serment fédératif de la garde nationale et du régiment de Provence, en présence des détachements des gardes nationales des villes voisines, le 11 juin 1790. Pièce in-8° de 2 p. Saint-Omer. Boubers. 1790.

163. Extrait du Procès-verbal de l'assemblée électorale du district de Saint-Omer. 21 juillet 1790. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Fertel. 1790. L'assemblée demande que le chef-lieu du département soit placé à Aire.

164. Liste par ordre alphabétique de MM. les administrateurs du district de Saint-Omer, nommés dans l'assemblée électorale, tenue à Saint-Omer les 19 juillet 1790 et

jours suivants. Placard in-4°. Saint-Omer. Veuve Fertel. 1790.

165. Discours de remerciement adressé à MM. les électeurs du district de Saint-Omer, par M. Claude-Marie Carnot de Feulinet, lors de son élection, comme président de l'assemblée électorale de ce district, le 19 juillet 1790. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. V° Fertel (1790).

166. Discours prononcé par M. Claude-Marie Carnot de Feulinet, membre de l'administration du département du Pas-de-Calais et président de l'assemblée électorale du district de Saint-Omer, lors de la clôture de cette assemblée, le 22 juillet 1790. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Veuve Fertel (1790).

167. Sentimens de M. Duval, l'aîné, avocat à Aire, exprimés lors de sa nomination à l'un des offices de juge du district de Saint-Omer. Pièce in-8° de 2 p. Saint-Omer. Fertel (1790).

168. Adresse du Procureur de la commune de Saint-Omer à ses concitoyens (6 septembre 1790). Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1790. Le Procureur Personne fait appel au patriotisme des Audomarois qui ne paraissent pas fort empressés à se faire inscrire sur les registres de la municipalité comme *citoyens actifs*.

169. Extrait du registre aux délibérations du Conseil général de la commune de Saint-Omer (8 octobre 1790). Pièce in-4° de 12 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1790. Organisation nouvelle de l'administration charitable de la ville.

170. Liste des cantons et quartiers des ville et faubourgs de Saint-Omer, concernant la subsistance des pauvres, conformément au règlement du Conseil général de la commune, du 8 de ce mois, approuvé par le Directoire du département. Pièce in-4° de 12 p. Saint-Omer. Fertel. 1790.

171. Maire et officiers municipaux de la ville de Saint-Omer à tous ceux qui ces présentes lettres verront salut : Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Boubers. 1790.

Règlement de la garde nationale de Saint-Omer : Elle doit comprendre dans ses rangs toutes les anciennes confréries qui seront à l'avenir confondues sous le même uniforme. Ce règlement s'adresse spécialement aux confréries de Saint-Georges, Saint-Sébastien et Sainte-Barbe qui sont dissoutes.

172. Société des amis de la constitution, établie à la conciergerie de la ville de Saint-Omer. — Considérations sur le décret qui permet la circulation des grains dans tout le royaume (26 novembre 1790). Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. H. Fertel. 1790. La société prend des conclusions dans le sens de la circulation restreinte : cette erreur économique a donné lieu au mémoire suivant.

173. V... à Messieurs de la société des amis de la constitution établie en la conciergerie de la ville de Saint-Omer (1er décembre 1790). Pièce in-4° de 11 p. Saint-Omer. Boubers. 1790. L'auteur anonyme établit que la société ne peut qu'obéir à la loi et s'en rapporter à la sagesse de l'assemblée nationale : Elle a prescrit la libre circulation des grains ; personne ne peut restreindre la liberté qu'elle a donnée.

174. Mémoire sur l'utilité de la réunion des villes de Saint-Omer et de Gravelines, sous une seule administration, relativement à la manœuvre des écluses et à l'écoulement des eaux. Pièce in-4° de 8 p. Paris. Prault. 1790.

175. Adresse de la société des amis de la constitution au peuple (de Saint-Omer). Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Boubers. 25 juin 1790. Deux magistrats municipaux, MM. de Lauretan et Lefrancois étaient arrêtés : Le peuple avait manifesté contre eux une violente colère. Les amis de la constitution, présidés par Daunou, rappellent à la multitude qu'elle doit obéissance aux lois et respect aux accusés.

176. Réclamations adressées à l'assemblée nationale par la commune de S. Omer, relativement au projet de deux départements convenu entre les députés de la

Flandre maritime, de la Flandre Wallonne, du Cambrésis, de l'Artois, du Boulonnais, du Calaisis, de l'Ardrésis et de la prévôté de Montreuil. Pièce in-4° de 17 p. Paris. Prault. 1790.

177. Mémoire d'un habitant de Saint-Folquin — Contre un habitant de Bapaume, au sujet des arrondissemens ou départemens, ordonnés par l'assemblée nationale. Pièce in-4° de 7 p. s. l. n. d. L'auteur du mémoire prend un moyen terme : il demande que l'Artois forme deux départemens et il désigne Arras et S. Omer pour chefs-lieux.

178. Adresse de Ferdinand Dubois, Président du département du Pas-de-Calais à tous les citoyens de ce département. Pièce in-4° de 4 p. Arras. V. M. Nicolas. 1790. Se justifie des accusations qui se sont produites contre lui d'avoir trompé l'assemblée électorale d'Aire sur le lieu le plus convenable à l'établissement du chef-lieu du département.

179. Extrait d'une lettre écrite de Saint-Omer. Pièce in-8° de 7 p. s. l. n. d. (Lettre de Sanlecq sur les troubles des 16 et 17 mai 1791).

180. Adresse de la société des amis de la Constitution de Saint-Omer à leurs concitoyens (25 mai 1791). Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Boubers. 1791.

181. Adresse de la société des amis de la Constitution de S. Omer à l'assemblée nationale sur le décret du 15 juillet 1791. Pièce in-8° de 4 p. S. Omer. Boubers (1791).

182. Adresse des amis de la Constitution de S. Omer aux habitans de la campagne. Pièce in-8° de 10 p. S. Omer. Boubers. 1791. Cette adresse est signée par Porion, Evêque du département et vice-Président de la société (15 juillet 1791).

183. Adresse de la majorité des citoyens actifs de Saint-Omer à l'assemblée nationale. Pièce in-8° de 4 p. Paris. Dupont. 1792.

184. Règlement de la société populaire, dite *des sans culottes hollandais,* établie à S. Omer, le 1er juillet 1792, affiliée à la société des amis de la liberté et de l'égalité, séante aux ci-devant Jacobins à Paris. Pièce in-8° de 4 p. s. l. n. d.

185. La société populaire de Saint-Omer à ses concitoyens. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Goujeon. 1792. La société par l'organe de P.-F. Crachet constate la création de la société rivale, expose ses propres principes et les confirme.

186. Citoyens de Saint-Omer, occupez-vous des moyens de saisir ces prétendus convertis du 31. Faisons guerre éternelle et sans relâche à ces amphibies de la révolution. Pièce in-8° de 10 p. Boulogne. Dolet. Cette pièce, signée des commissaires de la société Batave, disculpe cette société de trahir les principes du Jacobinisme.

187. Decque (Louis). Deux mots à la municipalité de Saint-Omer. Pièce in-8° de 3 p. s. l. n. d. (octobre 1792). Sur la vente des cloches des églises.

188. Pétition à la Convention nationale par la citoyenne Marie-Thérèse Bertin Cuvelier, demeurant à Saint-Omer, sur la fausse application à son égard, de la loi du 8 avril 1792, concernant les émigrés. Pièce in-8° de 4 p. Paris. Imp. nationale. 1792.

189. Discours prononcé par le citoyen Delattre, Maire de la ville de Saint-Omer, le 17 février 1793, après la publication du décret de la Convention qui déclare la guerre au Roi d'Angleterre et au Stadhouder de Hollande. Pièce in-8° de 3 p. Saint Omer. Goujeon 1793.

190. Adresse des sections réunies de la ville de Saint-Omer à la Convention nationale (19 juin 1793). Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Goujeon (s. d.) Déclaration en faveur des députés Payne, Varlet, Daunou, Maniez et Personne.

191. Adresse de la société des amis de la liberté et de l'égalité, établie à S. Omer, sous le nom de société des

sans culottes Hollandais, à la Convention nationale (24 juin 1793). Pièce in-8° de 2 p. S. Omer. Fertel. 1793.

192. Proclamation des Hollandais réfugiés aux citoyens de Saint-Omer. Pièce in-8° de 10 p. Boulogne. Dolet (an II). Ce manifeste signé par Van Altena et de Haas, commissaires de la société, commence ainsi : « On vous « a dit dans une séance de la société montagnarde « qu'il y a des partis entre les Hollandais réfugiés qui « ont des opinions différentes... »

193. Jean-Baptiste Personne, député à la Convention nationale, à ses concitoyens de la ville de Saint-Omer. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d.

194. La société des amis de la Convention, séante à Saint-Omer, à Duhem, représentant du peuple. Pièce in-8° de 2 p. Saint-Omer. Goujeon. An II.

195. Adresse de la société populaire montagnarde de Saint-Omer, à la Convention nationale. Placard in-4°. Saint-Omer. Goujeon. 1793. La société décide qu'elle ne recevra aucun prêtre parmi ses membres et qu'elle ne conservera pas ceux qu'elle avait précédemment admis.

196. Extrait du registre aux délibérations du Conseil général de la commune de Saint-Omer. Séance permanente du 27 juillet 1793. Pièce in-4° de 6 p. Saint-Omer. Goujeon. 1793. Réponse aux imputations d'Asselin, membre du Conseil du département qui avait accusé de froideur le patriotisme des citoyens de Saint-Omer.

197. Extrait du procès-verbal de la séance publique de la société populaire dite Montagnarde, du 29 août 1793. Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Goujeon. 1793.

198. Discours prononcé par le Maire de Saint-Omer à la suite de la proclamation des commissaires nationaux et du décret qui déclare Dumouriez, traître à la patrie. Pièce in-4° de 2 p. Saint-Omer. Goujeon. 1793.

199. J.-M. Lefebvre à ses concitoyens. Pièce in-4° de 4 p Saint-Omer. J.-B. Goujeon. 1793. Justification de

Lefebvre à l'occasion de sa suspension prononcée par les représentants du peuple.

200. Extrait du registre aux arrêtés du département du Pas-de-Calais. Séance du 1er septembre 1793. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Goujeon. 1793. Document relatif aux discussions qui s'étaient produites entre les administrateurs de la ville.

201. Extrait du procès-verbal de la séance publique de la commune de Saint-Omer du 2 septembre 1793. Pièce in-4° de 6 p. Saint-Omer. Goujeon. 1793. Ordre de brûler tous les emblèmes et souvenirs du despotisme. Curieux détails.

202. Le Conseil général de la commune de Saint-Omer à ses concitoyens. Pièce in-8° de 3 p. Saint-Omer. Goujeon 1793. Annonce les fêtes préparées en l'honneur de l'Etre suprême et la prochaine promulgation de la constitution.

202 *bis*. Projet de fête pour la dédicace d'un temple à la Raison. (Brumaire an II). Pièce in-8 de 8 p. St-Omer. J.-B. Goujeon (an II). Pièce rare.

203. Le conseil général de la commune de Saint-Omer à ses concitoyen. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Gougeon. 1793. Programme de la fête du 10 août.

204. Fête patriotique pour le premier jour de repos du deuxième mois de l'an second de la République une et indivisible. Pièce in 4° de 4 p. Scithieu-la-Montagne. Goujeon. an II. Copie de la fête célébrée à la même époque à Arras, en l'honneur du nouveau calendrier. Le soir, dit le programme, des amateurs patriotes joueront, pour le peuple, dans l'église du ci-devant collège français : *Brutus,* suivi du *Départ des Volontaires villageois.*

205. La société populaire des Montagnards de St-Omer à celle de Montreuil-sur-Mer. Pièce in-4° s. l. n. d. (22 septembre 1793). Contre le modérantisme et l'aristocratie.

206. La société populaire des Montagnards de St-Omer à celle des Républicains anti-politiques de la ville d'Aix (27 septembre 1793). Pièce in-4° de 2 p. (s. l.) Même thême qu'au numéro précédent.

207. Adresse à la Convention nationale, présentée par Turlure à la société populaire des Montagnards de St-Omer et adoptée par elle (7 octobre 1793). Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Goujeon, an II.

208. Adresse à la Convention nationale, présentée par Turlure à la société des Montagnards de Saint-Omer et adoptée par elle (22 octobre 1793). Pièce in-4° de 4 p. St-Omer. Goujeon. an II. Sur la mort du citoyen Beauvais.

209. La citoyenne Grandjant, épouse du citoyen Lepaige, administrateur du directoire du district de Saint-Omer, provisoirement suspendu de ses fonctions, à ses conci-toyens. Pièce in-8° de 12 p. Douai. Associés. (l'an II). Ce mémoire justificatif est daté d'Arras, 20 brumaire, an II ; il contient des renseignements précieux sur les premières années de la révolution à Aire.

210. La société des Amis de la Convention, séante à St-Omer, réunie au peuple, à la Convention nationale. Pièce in-8 de 2 p. Saint-Omer. Goujeon. an II.

211. Adresse des cinq sections réunies de la commune de Saint-Omer à la Convention nationale (7 nov. 1793). Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Goujeon. an II. Contre le fédéralisme. L'adresse annonce que la ville s'appellera dorénavant Morin-la-Montagne et qu'elle répudie le nom de Saint-Omer « qui lui retracerait encore le « souvenir d'un de ces despotes subalternes, tyrans du « peuple et premiers esclaves des Rois. »

212. Séance convoquée par différens commissaires des sociétés de Saint-Omer, de Merville, de Saint-Venant, d'Hazebrouck, de Dunkerque, de Bergues, à l'effet de décider si l'ancienne ou la nouvelle Société mérite leur estime et leur affiliation. Pièce in-4 de 3 p. Saint-Omer. Goujeon, an II.

213. Circulaire de l'agent national du district de Saint-

Ômer (11 pluviôse an II). Placard in-4°. Saint-Omer. an II. L'agent du district, conformément à un arrêté de J. Lebon, en date du 28 brumaire, ordonne à tous les ci-devant ecclésiastiques, âgés de moins de 25 ans, de se rendre à Saint-Omer pour être incorporés dans les bataillons de la nouvelle réquisition.

214. Arrêté du représentant du peuple, Joseph Lebon, et délibération du district de Saint-Omer pour en assurer l'exécution. (22 pluviôse an II). Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Goujeon. an II. Le 17 pluviôse an II, Lebon avait pris un arrêté pour exécuter la loi relative aux ci-devant nobles, aux parents d'émigrés et s'assurer de leur civisme; le 22 suivant, le district ordonne les mesures les plus rigoureuses pour la constatation des opinions politiques des personnes suspectes.

215. Procès-verbal de la séance du 26 pluviôse, des citoyens de Saint-Omer, réunis en société populaire. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Goujeon. an II.

216. L'adresse de la Société Montagnarde de Saint-Omer, en date du 9 ventôse dernier, réfutée par la Société des Sans-Culottes Hollandais ou Bataves. Pièce in-8° de 12 p. Boulogne. Dolet. an II. Discussion entre les deux sociétés devenues ennemies par suite de ces jalousies locales qui se produisent dans tous les mouvements révolutionnaires.

217. Discours prononcé dans le Temple de la Raison, par Toulotte, organe de la Société Montagnarde de Saint-Omer. 12 ventôse an II. Pièce in-4°. s. l. n. d.

218. Opinion de J.-B. Deschamps, citoyen français, membre de la Société Montagnarde de Saint-Omer, sur l'adresse de cette Société à la Convention nationale, votée à l'unanimité dans sa séance du 29 floréal et livrée de nouveau à la discussion par un arrêté du 16 prairial. Pièce in-8° de 8 p. s. l. n. d. (Saint-Omer. J.-B. Goujeon).

219. La Société Populaire et Montagnarde de St-Omer à la Convention nationale. Pièce in-8° de 3 p. St-Omer. Goujeon. an II.

220. Circulaire des administrateurs du district de Saint-Omer (9 prairial an II). Placard in-4°. Rappelle l'arrêté du représentant J. Lebon qui défend aux cultivateurs de chômer le dimanche et se plaint de l'opposition que cette mesure toute républicaine rencontre dans les campagnes.

221. Plan de fête à l'Être-Suprême, adopté par la commune de Saint-Omer pour être exécuté le 20 prairial prochain. Pièce in-8° de 8 p. St-Omer. Goujeon (1794).

222. Les administrateurs du district de Saint-Omer à tous les habitans des campagnes de ce district (21 prairial an II). Placard in-4°. Saint-Omer an II. Invitent les communes rurales à imiter Saint-Omer et à célébrer les fêtes décadaires, décrétées par la Convention en l'honneur de l'Être-Suprême.

223. Discours prononcé par le citoyen Dubleumortier, écolier du Saint-Sépulcre, à la Société Montagnarde de Saint-Omer. Pièce in-4° de 2 p. Saint-Omer. Goujeon. an II. « L'école du Sépulcre doit s'appeler, dit le jeune citoyen, Ecole des Sans-Culottes Montagnards et il n'y a d'autres saints que les martyrs de la liberté, Marat, Lepelletier, Beauvais, etc. ! »

224. Les administrateurs du district de Saint-Omer à leurs concitoyens (janvier 1794). Pièce in-4° de 3 p. St-Omer. Goujeon. an III. Les administrateurs invitent les riches à échanger leur vaisselle d'argent contre des assignats.

225. Deux mots à Toulotte en attendant les productions de ses amis. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Goujeon. an II.

226. Toulotte à ses concitoyens. Pièce in-8° de 12 p. St-Omer. Fertel. an II.

227. Situation politique de Saint-Omer calomniée par Duhem, aux Jacobins, le 23 fructidor, an II. Pièce in-8° de 7 p. Paris. Guffroy. an II.

228. Extrait de la séance de la Société populaire de Saint-

Omer, tenue devant le représentant du peuple Berlier, le 3 vendémiaire, troisième année républicaine. Pièce in-8° de 8 p. Saint-Omer. J.-B. Goujeon (an III). Cet extrait comprend les discours modérés des citoyens Liborel, président du Tribunal et Bachelet, juge suppléant. Il fut imprimé à six mille exemplaires.

229. Les Maire et Officiers municipaux de la commune de Saint-Omer à leurs concitoyens. Pièce in-4° de 2 p. Saint-Omer. an III. Les marchés étaient désertés par les habitants des campagnes et la ville souffrait une sorte de disette. La municipalité signale les causes de ce malaise et l'attribue aux alarmistes et aux désordres commis par de prétendus patriotes : elle édicte, en même temps, des mesures de police très sévères.

230. Réflexions de quelques citoyens de Saint-Omer sur la proposition faite de confisquer les biens des pères et mères qui ont des enfants émigrés. Pièce in-4° de 3. p. s. l. n. d. (Saint-Omer. an III).

231. JADOT, membre de la Société populaire des Amis de la Convention et commissaire de la commune de Saint-Omer au président de la Convention nationale. Pièce in-8° de 4 p. Paris. Guffroy. (an III.) Quelques détails sur Saint-Omer au milieu de réclamations personnelles et sans intérêt.

232. Pétition des habitans de la ville de Saint-Omer, département du Pas-de-Calais, signée des citoyens Valle, Senlec, Baudri, commissaires envoyés à Paris. Pièce in-8° de 3 p. Paris. Gorsas. Demande de secours pour les parens pauvres des militaires qui sont en campagne.

233. VOGUÉ, administrateur du district de Saint-Omer, à ses frères qui composent la Société Montagnarde de la même commune. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. J.-B. Goujeon. Ce discours définit ce qu'il faut entendre par *patriote enragé* et *patriote surveillant*. C'est déjà un symptôme de retour au modérantisme.

234. La vertu, l'humanité, la justice sont à l'ordre du jour. Adresse votée à la Convention nationale, le 6 bru-

maire an III par les citoyens composant la Société populaire de Saint-Omer et signée par ses membres individuellement. Pièce in-8° de 3 p. Saint-Omer. an III.

235. Manifeste de la Société populaire de Saint-Omer sur la mort de Robespierre. Pièce in-8° de 9 p. St-Omer. 18 brumaire. an III.

236. Dernier coup porté aux hommes de sang. Lebon assis sur des cercueils portant un crâne pour couronne et pour sceptre un ossement tendant la main a son ami Carrier. Manifeste de la commune de Saint-Omer. Pièce in-8° de 16 p. Paris. Guffroy. Cette pièce a été rédigée par la Société populaire de Saint Omer dans la séance du 18 brumaire an III. Elle demande qu'on poursuive la *queue* de Lebon qui s'agite encore dans le pays.

237. La très grande colère d'un très petit homme ou crispations d'un club infernal. (Séance du 6 frimaire, an III). Pièce in-8° de 24 p. Paris. Guffroy. (an III). Pièce satyrique contre les principaux partisans que Lebon avait à Saint-Omer. On lit en note : « Cet écrit aurait paru plus vite si la terreur ne comprimait pas encore les presses de Saint-Omer. »

238. Extrait du registre de la Société populaire de Saint-Omer. (2 pluviôse, an III). Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Goujeon. (an III). Discours prononcé par un membre pour célébrer l'anniversaire de l'exécution de *Capet*.

239. Guerre aux factieux. Vive le peuple. Respect à la Convention. Procès-verbal du 26 pluviôse des citoyens de Saint-Omer réunis en société populaire. Pièce in-8°. Saint-Omer. J.-B. Goujeon. s. d. (an III).

240. COFFIN, ci-devant agent national près le district de Saint-Omer à ses concitoyens. Placard in-4°. (1er floréal, an III). Coffin, révoqué de ses fonctions, proteste de son patriotisme.

241. La haine et la vengeance, ou moyens qu'emploient les ennemis de la République pour perdre les amis de

la révolution. Pièce in-8° de 45 p. Saint-Omer. Fertel. Ventôse, an III.

242. PARENT-RÉAL. Le commissaire exécutif près l'administration municipale de la commune de Saint-Omer aux habitans du canton. Pièce in-8° de 16 p. St-Omer. V° Goujeon. an III. Exécution de la loi du 25 fructidor, an III, relative aux élections.

243. Observations de la commune de Saint-Omer sur la démarcation des départements du Nord et du Pas-de-Calais et des changements à y faire pour l'avantage respectif des administrés. Pièce in-4° de 4 p. St-Omer. V° Goujeon. 26 fructidor, an III.

244. Le commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale de Saint-Omer, aux habitans de la même commune. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. V° Goujeon. (1er messidor, an IV).

245. Le commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale de la commune de Saint-Omer aux habitans de la même commune. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. V° Goujeon. Messidor, an IV. La ville de Saint-Omer était travaillée par des dissensions intestines qui menaçaient de devenir sanglantes. Le commissaire rappelle les habitans à la concorde et à l'observation des lois.

246. Discours prononcé par Parent-Réal, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale de Saint-Omer, aux fêtes de la liberté. (10 thermidor, an IV). Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. V° Goujeon. an IV.

247. Le commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale de la commune de Saint-Omer, aux habitans du canton. (Exécution de la loi du 25 fructidor, an III, relative aux élections). Pièce in-8° de 15 p. Saint-Omer. V° Goujeon. (an V, 2 nivôse).

248. Le commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale de la commune de Saint-Omer

aux habitans du canton. Pièce in-8° de 15 p. St-Omer. V° Goujeon. (25 nivôse, an V.)

249. Discours prononcé le 10 floréal (an V) par le président de la commune de Saint-Omer à l'occasion de la fête des Epoux. Pièce in-8° de 8 p. Saint-Omer. Fertel. Le citoyen Blanchard, administrateur de Saint-Omer, est l'auteur de ce discours dans lequel, au milieu des banalités de circonstance, on trouve le renseignement suivant : « Cette fête ne fut jamais plus nécessaire » qu'aujourd'hui à la suite de ce débordement de cri- » mes dont nous sommes encore effrayés. Vous savez » avec quelle facilité on a tranché des nœuds dont la » durée devait égaler celle de la vie... Plus d'une fois » aussi vous avez été les témoins de la fougue désor- » donnée de celle dont la modestie et la pudeur devaient » être le plus bel ornement ; vous avez vu par quel » étrange abus de l'esprit, elle a essayé de trouver des » crimes à l'objet de son premier attachement et, com- » ment, étouffant le cri de la nature, elle ne s'est plus » enfin rappelée qu'elle était mère » Les régénérateurs du temps avaient établi le divorce facile ; M. Blanchard en constate les heureux résultats. Ce discours a été imprimé à 400 exemplaires.

250. Extrait des registres aux délibérations de l'administration municipale du canton de Saint-Omer (12 ventôse an VI). Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. V° Goujeon. an VI. Programme de la fête de la souveraineté du peuple.

251. Extrait des registres aux délibérations du Directoire exécutif. (23 floréal an VI). Pièce in-8° de 3 p. Fermeture du cercle de Saint-Omer.

252. Recueil de pièces sur la vente des boucheries de la ville de Saint-Omer.

1° Réflexions des Maire et adjoints de Saint-Omer relatives aux boucheries de la même ville. Pièce in-4° de 9 p.

2° Observations des Maire et adjoints de la ville de Saint-Omer sur la vente illégale des boucheries de cette ville

faite aux citoyens Vanvincq, notaire et Marin, marchand, le 25 germinal, an VII. Pièce in-folio de 4 p.

3° Réponse à un écrit intitulé : Observations des Maire et adjoints de la ville de Saint-Omer sur la vente illégale des boucheries de cette ville, faite aux citoyens Vanvincq, notaire et Marin, marchand, le 25 germinal, an VII. Pièce in-4° de 4 p.

253. Extrait des registres aux délibérations de l'administration municipale du canton de Saint-Omer. (27 germinal an VII). Pièce in-4° de 7 p. Saint-Omer. Ve Goujeon. Programme de la fête de l'agriculture.

254. Herbet. Discours sur la liberté et la répression des abus de la presse. Pièce in-8° de 22 p. Saint-Omer. Ve Goujeon. Fructidor an VII.

255. Pétition de trois mille citoyens de Saint-Omer au Directoire exécutif pour lui dénoncer les actes d'oppression et les mesures liberticides dirigés contre leur commune par R. Crachet et les membres de l'administration centrale du Pas-de-Calais. (27 thermidor, an VII). Pièce in-8° de 12 p. s. l. n. d.

256. Rapport présenté par l'administrateur L. Decque, au nom du bureau des finances, tendant à mettre la recette de la commune au niveau de ses dépenses et à procurer aux hospices civils et maisons de charité tous les secours qui leur manquent pour continuer leur service. Pièce in-8° de 14 p. Saint-Omer. Ve Goujeon. an VIII.

257. Observations sur la démarcation actuelle du département du Pas-de-Calais. (9 pluviôse, an VIII). Pièce in-8° de 8 p. Paris. Cercle social. an VIII. Ce mémoire signé par Delattre et Caron-Senlecq, commissaires de Saint-Omer, tend à faire incorporer les districts de Bergues et d'Hazebrouck dans le *Pas-de-Calais* et d'en distraire ceux d'Arras et de Bapaume pour les comprendre dans le *Nord*. Saint-Omer serait de la sorte le chef-lieu du département dont il occuperait assez exactement le centre. Arras est trop éloigné des villes du littoral Cette demande est signée par les membres du

tribunat et de l'assemblée législative appartenant au Pas-de-Calais.

## § 4. — Instruction publique. Ecoles. A. Collège des Jésuites Anglais. B. Collège des Jésuites Wallons.

258. LAUWEREYNS DE ROOSENDAELE (de). Le prévôt de N.-D. et le magistrat dans le gouvernement des écoles publiques à Saint-Omer en 1366. Pièce in-8° de 8 p. Saint-Omer. D'Homont. 1882.

### A. — Collège des Jésuites Anglais.

259. PIERS. Notice sur le Collège anglais de Saint-Omer (Archives du Nord. 2e série. T. II, p. 5).

260. CAVROIS (Louis). O'Connel et le Collège anglais à Saint-Omer. Vol. in-8° de 112 p. 2e édition. Arras. R. Leroy. 1867.

261. Catalogus librorum qui spectant ad bibliothecam majorem Collegii. S. I. PP. Anglorum Audomari. Vol. in-4°. S. Omer. 1752. Vol. inscrit au catalogue de M. Vande Velde sous le n° 12.973.

262. LAUWEREYNS DE ROOSENDAELE (de). Le procès des Jésuites au 18e siècle à Saint-Omer (1761-1773). Vol. in-12 de 125 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1880.

263. Extrait des registres du Parlement du 5 oct. 1762. Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Boubers. 1762. Le sr Talbot, prêtre du collège anglais de Douai est chargé de nommer les nouveaux professeurs qui doivent occuper le collège anglais de Saint-Omer.

264. Extrait des registres du Parlement du 24 nov. 1762. Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Boubers. 1762. La cour ordonne au Bailliage de rechercher et inventorier les biens appartenant aux Jésuites anglais.

265. Extrait des registres du Parlement du 24 nov. 1762. Pièce in-4° de 3 p. s. l. n. d. La cour accorde 6000 livres aux nouveaux professeurs du collège anglais pour indemnité et frais d'installation.

266. Lettres accordées par l'Impératrice Reine aux Jésuites anglois qui ont passé de Saint-Omer à Bruges, le 1er décembre 1762. Pièce in-12 s. l. n. d.

267. Roussel de la Tour. Compte-rendu aux chambres assemblées concernant le collège que les ci-devant soi-disant Jésuites anglois occupoient à Saint-Omer (23 août 1763). Pièce in-4° à deux colonnes, de 6 p. s. l. n. d.

268. Lettres patentes du Roi, portant confirmation et règlement pour le collège anglois de Saint-Omer (14 mars 1764). Pièce in-4° de 8 p. Paris. Simon. 1764.

269. Arrest de la cour du Parlement, portant envoi en possession du collège anglois de Saint-Omer, des biens qui lui appartiennent, en exécution des lettres patentes des 14 juin, 21 nov. 1763 et 30 mars 1764 (19 juillet 1765). Pièce in-4° de 4 p. Paris. Simon. 1765.

270. Lettres patentes du Roi qui permettent au collège anglois de la ville de Saint-Omer d'acquérir l'hôtel de Lens d'emprunter une somme de vingt mille livres et lui donnent le titre de *collège royal* (avril 1769). Pièce in-4° de 3 p. Paris. Imp. royale 1769.

271. Précis pour les Président et administrateurs du Collège Royal anglois de Saint-Omer contre M. l'Evêque de Saint-Omer. Pièce in-4° de 23 p. s. l. n. d.

272. Mémoire pour les Président et administrateurs du Collège anglois de Saint-Omer, intimés et défendeurs — Contre Messire François de Conzié, évêque de Saint-Omer, appellant comme d'abus et demandeur et contre les prétendus administrateurs du Collège de Watten, demandeurs et défendeurs. Pièce in-4° de 83 p. s. l. (1773).

273 Observations pour M. l'Evesque de Saint-Omer

contre les administrateurs du Collège anglois de la même ville. Pièce in-4° de 14 p. Paris. V° Hérissant. 1774.

274. Résumé pour les Président et administrateurs du Collège royal anglais de Saint-Omer — Contre M. l'Evêque de Saint-Omer. Pièce in-4° de 42 p. s. l. n. d.

275. Consultation pour M. l'Evêque de Saint-Omer — Contre les Président et administrateurs du Collège anglois. Pièce in-4° de 67 p. s. l. 1774.

276. Réplique pour M. l'Evêque de Saint-Omer contre les administrateurs du Collège anglois de la même ville. Pièce in-4° de 16 p. Paris. Hérissant. 1775.

277. Loi relative au Collège de Saint-Omer (19 novembre 1790). Pièce in-4° de 3 p. Paris. Nyon. 1791.

278. Loi relative aux arrérages demandés par le Collège anglois de S. Omer, d'un secours à lui accordé sur le trésor public (8 mai 1791). Pièce in-4° de 3 p. Arras Delasablonnière. 1791.

*Le Collège anglais possédait, dès son origine, une imprimerie particulière qui éditait les ouvrages des professeurs de cet établissement. Nous indiquons ici les plus anciennes et les plus curieuses de ces publications : il est intéressant pour l'histoire littéraire des Jésuites anglais de connaître les livres sortis de leurs presses ou qui leur sont attribués.*

279. Pearson (Robert). The Christian Directory. (Le Guide du Chrétien). Vol. in-8°. Saint-Omer, 1583, 1584, 1585, 1591, 1592, 1598.

280. Southwell (Robert). Rules of a good life with a leter to his father. (Règles d'une bonne vie avec une lettre à son père). Saint-Omer (s. d.).

281. Southwell (Robert). A consolation for Catholics imprison'd on account of religion. (Une consolation pour les Catholiques emprisonnés à cause de la religion). Saint-Omer (s. d.).

282. SOUTHWELL (Robert). S[t] Peter's complaint in English verse. (La complainte de S[t] Pierre en vers Anglais). Saint-Omer et Londres. 1597.

283. PEARSONS (Robert). A brief apology, or defence of the catholic ecclesiastical hierarchy and subordination in England, created these latter years by Pape Clement VIII. And impugned by certain libels printed and published of late. (Brève apologie ou défense de la hiérarchie ecclésiastique catholique et de la subordination, établies dans ces dernières années par le Pape Clément VIII, etc.). Saint-Omer. in-8° 1601.

284. FITZHERBERT (Thomas). A defense of the Catholic cause. (Une défense de la cause Catholique). Saint-Omer, in-4°, 1602.

285. PEARSONS (R.). A treatise of the three conversions of England, to whieh were added : the Examination of Fox's calendar. A relation of the triel made Beforc the king of France in the year 1600 Between the Bishop of Evreux and Plessy Mornay. (Un traité des trois conversions d'Angleterre). Saint-Omer, in-8°, 1603. Auquel furent ajoutés : 1° L'examen du calendrier de Fox. 1[re] partie. Saint-Omer, in-8°, 1604. 2[e] partie. id. in-8°, 1604. 2° Un récit du débat soutenu devant le Roi de France, en l'année 1600, entre l'évêque d'Evreux et Plessy Mornay. Saint-Omer, in-8°. 1604.

286. PEARSONS (Robert). A Rewiew of ten public disputations or conferences held with in the compass of four years ander Edward IV, queen Mary etc. (Critique des dix Controverses ou Conférences publiques qui ont eu lieu, en l'espace de 4 ans, sous Edouard IV, la Reine Marie, etc.). Vol. in-8°. Saint-Omer. 1604.

287. PEARSONS (Robert). De sacris alienis non adeundis Questiones duæ, ad usum, Praximq. Angliæ, breviter explicatæ. Vol. in-8°. Audomari 1607.

288. WALPOLE (Michael). A treatise of the subjection of Princes to God and the Church. (Traité de la sujétion des Princes envers Dieu et l'Eglise). Saint-Omer. in-4. 1608.

289. GERARD (John). An exhortation of J. C. to the soul. a translation from Lanspergius. (Une exhortation de Jesus Christ à l'âme, traduite de Lanspergius). Londres. 1593. Saint-Omer. 1610.

290. PEARSONS (Robert). A discussion of Mr Barlomé's Ansurer to the book entitled the jugement of a Catholic man concerning the Oath of Allegiance. Vol. in-4°. Saint-Omer. 1612.

291. FLOYD (John). Answer to William Crashaw, minister. (Réponse à William Crashaw, ministre). St-Omer. in-4°. 1612.

292. FLOYD (John). A treatise of purgatory in answer to sir Edouard Hobby. (Traité du purgatoire, en réponse à sir Edward Hobby). Saint-Omer. in-4°. 1613

293. FLOYD (John). Of the sacrifice of the mass, a translation from the latin of Ant. Molina. (Du sacrifice de la messe, traduction du latin d Ant. Molina). Saint-Omer. 1613.

294. The Life and Death of M. Edmund Geninges, Priest crowned with martyrdom at London the 10 th day of november in the year 1591. Vol. in-4° de 110 p. grav. Saint-Omer. Boscard. 1614. Livre très rare qui a été vendu 310 francs à la vente de la bibliothèque de M. Arth. Dinaux.

295. FAULKMER (John). A refutation of the errors of John Trusk. Saint-Omer. 1618.

296. FLOYD (John). Contra novatores. Deus et rex. Saint-Omer. 1620.

297. PILKINGTON'S. Parrallel in defence of the manual of contraversies by Antony Champeney. St-Omer. 1620.

298. FLOYD (John). St Augustine's meditations, a translation from the latin. (Les méditations de S' Augustin, traduites du latin). Saint-Omer. 1621.

299. Luther's Life collectad from the writinges of himsell and Other learned protestants, together with a further

## B. — Collège Wallon.

312. Sainct Bertin, parfaict religieux, grand apostre, très sainct abbé, hault contemplatif, bien-heureux. Dédié a Mgr Guillaume de Loemele, très digne prélat et a Messieurs les grand Prieur et religieux du très célèbre monastère du mesme Sainct Bertin. Représenté en la grande court du susdict monastère par la ieunesse du collége de la Compagnie de Jesus, le 13 septembre 1621. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Charles Boscard (1621).

313. Règles de la sodalité de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu, érigée au collège de la Compagnie de Jesus à S^t^ Omer, confirmée par le Saint Siége Apostolique et favorisée de plusieurs grâces et indulgences. Vol. in-18 de 175 p. Saint-Omer. G. Seutin. 1635.

314. Procès d'amovr intenté à la plvs grande dv ciel et de la terre la Vierge-Mère dv tovt-pvissant, la Reine des Anges et de tovt le monde, la tovte incomparable Marie, presenté povr estrennes à Messieurs de sa principale congrégation, chez les Pères de la Compagnie de Jesvs, à S^t^ Omer. 1651. Pièce in-4° de 16 p. Saint-Omer. V^e^ Ch. Boscart. 1651.

315. Serenissimo Principi, Leopoldo Guillielmo, archiduci Austriæ, Belgii et Burgundiæ Gubernatori, post receptam Gravelingam, Audomaropolim Primùm ineunti, gratularium hoc drama, gratias tanto amori impares, impar tantæ victoriæ epinicion. D. C. Q. Audomarense societatis Jesu collegium. Pièce in-4° de 12 p. Audomari. V^e^ Boscard. 1652.

316. Association des amans de Jesus pour l'assurance du salut par la pratique de l'amour de Dieu sur le modèle et sous la protection de S^t^ Francois Xavier, concertée le jour de sa feste entre Mgr Alex. Duc et Prince de Bournonville et autres personnes de piété au collége de la Compagnie de Jesus à S^t^ Omer, 3 décembre 1669. Vol. in-12 de 48 p. Saint-Omer. J. Carlier. 1670.

317. Reverendissimo D. D. Francisco Bovcavlt celeberrimi divi Bertini monasterii sedi apostolicæ immediatè

subjecti, abbati meritissimo etc., etc., applausus offerebat collegium societatis Jesu. Pièce in-4° de 10 ff. Audomari. J. Carlier. 1677.

318. Adonis, tragédie dédiée à Mgr L'illust. et Reverendis. Benoit de Béthune, abbé du très illustre et très ancien monastère de S^t^ Bertin, comte d'Arcques, seigneur de Poperingue, etc., par la libéralité duquel les prix seront distribués, représentée par les écoliers de la Compagnie de Jesus, à S^t^ Omer, le 1^er^ sept. 1694. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. J. Carlier. 1694.

319. A Mgr L'illustris. et Reverend. Benoit de Béthune, abbé du très illustre et très ancien monastère de S^t^ Bertin... etc., le collège de la Compagnie de Jesus de S^t^ Omer applaudit, en la réjouissance commune de son heureuse bénédiction. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Ber. Carlier. 1694.

320. Procès entre l'abbaye de Molesme et le collège des Jésuites au sujet du prieuré de Cohem. (V. Wittes).

321. Brutus. Tragédie dédiée à Messieurs les mayeur et echevins de la ville de S^t^ Omer, représentée par les ecoliers de la Compagnie de Jesus à S^t^ Omer le 2 et 3 sept. (1734). Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. F. L. Carlier. 1734.

322. Gédéon. Tragédie dédiée à Messieurs les mayeur et echevins de la ville de S^t^ Omer, les 30 et 31 août (1736). Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. F.-L. Carlier. 1736.

323. Roussel de la Tour Compte rendu aux chambres assemblées du Parlement de Paris, concernant le collège Wallon que les soi disant Jésuites occupaient à S^t^ Omer (21 août 1764) Pièce in-4° de 9 p. à 2 colonnes). Fait partie de la procédure instruite contre les Jésuites. On y remarque plusieurs tableaux indiquant les ressources et les charges de la maison. Le rapporteur y a ajouté le plan du théâtre et de la chapelle de sodalité du collège.

324. Edit du Roi portant confirmation du collège Wallon

de Saint-Omer et suppression de ceux d'Aire et d'Hesdin (sept. 1768). Pièce in-4° de 18 p. Paris. L. Simon. 1769.

325. Arrêt de la cour du Parlement portant envoi en possession du collège Wallon de Saint-Omer des biens qui lui appartiennent en exécution de l'édit du mois de septembre 1768 (18 mars 1769). Pièce in-4° de 7 p. Paris. Simon. 1769. Ce document a été également imprimé à Saint-Omer par Boubers, 1769.

326. Reglement de Messieurs du Magistrat de la ville et cité de Saint-Omer, concernant les heures et durée des classes, les vacances et jours de congé. Placard in-folio. Saint-Omer. Boubers. 1779.

327. Illustrissimo Audomorensium senatui in recentem ortum serenissimi Delphini. (Offerebant alumni collegii sacerdotum doctrinæ christianæ). Pièce in-4° de 4 p. Audomari. Boubers. 1781.

328. Discours qui a précédé le serment civique, prêté, en présence du conseil général de la commune de la ville de Saint-Omer, le 16 janvier 1791, par Messieurs les recteurs, préfets et professeurs du collége français de cette ville, prononcé en leur église par M. Detorcy, recteur dudit collége. Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Fertel. 1791.

## § 5. — Hôpitaux. Hospices.

329. Deschamps de Pas. Recherches historiques sur les établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer depuis leur origine jusqu'à leur réunion en une seule et même administration en l'an V (1798). Vol. in-8°. St-Omer. Tumerel. 1877.

330. Règlement du 13e siècle sur la Madeleine de Saint-Omer. Pièce in-8° de 7 p. Saint-Omer. D'homont. 1884. On trouve aussi de nombreux documents sur la mala-

drerie de Saint-Omer aux Archives nationales, G. 4862.

331. Etablissement d'un hôpital général en la ville de Saint-Omer (février 1702). Pièce in-4° de 28 p. s. l. n. d. Outre l'ordonnance royale, cette brochure comprend son enregistrement au parlement de Paris et des annexes. L'ordonnance disposait que toutes les aumônes de fondation dont les chapitres et abbayes étaient chargés envers les pauvres, appartiendraient à l'hôpital. Cette décision fut difficile à exécuter : en 1704, l'abbaye de Saint-Bertin affirmait devant le conseil d'Artois qu'elle ne possédait aucune aumône de fondation ; mais l'évêque de Saint-Omer, patron de l'hôpital, ne se tint pas pour satisfait et il en appela de concert avec les administrateurs. Ce procès donna lieu aux mémoires suivants :

332. Factum pour les abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Bertin, intimez, Contre les sieurs administrateurs de l'hôpital de Saint-Omer appelans. (M^e^ le Barbier avocat). Pièce in-folio de 30 p. s. l. n. d.

332 *bis*. Sommaire pour les abbé et religieux de Saint-Bertin intimez, Contre les sieurs administrateurs de l'hôpital de Saint-Omer appelans. Pièce in-folio de 6 p. s. l. n. d.

333. Arrest du Parlement du 9 may 1708 entre M. de Valbelle, évêque de Saint-Omer et les autres administrateurs de l'hopital de ladite ville appelans d'une sentence du conseil d'Artois et les sieurs abbé, grand prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Bertin intimez et deffendeurs, par lequel la sentence du conseil d'Artoy a été confirmée et les administrateurs déboutés de leur demande qui tendait à ce que l'abbaye fut condamnée à payer une somme de 4000 livres par an au dit hôpital. Pièce in 4° de 4 p. s. l. n. d.

334. Les grâces et guérisons admirables, à l'invocation de Notre-Dame, en l'hôpital de Saint-Jean, à St-Omer, 2^e^ édition. Vol. in-12. Saint-Omer. V. Boscart. 1629. Ce livret qui est très rare, a été réimprimé en 1863 dans le format in-18 par Fleury-Lemaire, imprimeur.

335. Allocution prononcée à la bénédiction de la chapelle de l'hospice de Saint-Jean, le 26 mars 1866, par M. l'abbé Fasquel, aumônier de l'hôpital général et ancien aumônier de l'hospice Saint-Jean. Pièce in-8° de 22 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1866.

336. Deschamps de Pas (L.). Fondation de l'hôpital des Apôtres à St-Omer. Pièce in-8° de 17 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1864. (Tiré à part du Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie). On trouve dans cette notice le titre de fondation de l'hôpital par messire Antoine de Grenet et l'accord passé avec les Dominicains pour l'entretien de la maison.

337. Rapport présenté par l'administrateur Louis Decque, au nom du bureau des finances, tendant à mettre les recettes de la commune au niveau de ses dépenses et à procurer aux hospices civils et maisons de charité tous les secours qui leur manquent pour continuer leur service. Pièce in-8° de 14 p. Saint-Omer. Goujeon. an 3.

338. Rapport fait par Parent-Réal sur le projet de loi relatif à un échange entre le domaine national et les hospices civils de Saint-Omer. Tribunat, séance du 24 pluviôse an 9. Pièce in-8° de 5 p. Paris. imp. nationale (1801).

## § 6. — Archives. Bibliothèque. Imprimerie. Premiers livres imprimés à Saint-Omer.

339. Giry (A.) Notice sur les archives communales de la ville de Saint-Omer. (Biblioth. de l'Ecole des Chartes, t. 19, p. 169.

340. Dard (le B$^{on}$). Bibliographie historique de la ville de Saint-Omer. Vol. in-8° de 84 p. Arras. Sueur-Charruey. 1880. Ouvrage tiré à cinquante exemplaires.

341. Manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer. Vol.

in-4°. s. l. n. d. Ce volume est composé de deux parties. La première comprend la publication faite pour le gouvernement par M. Michelant des manuscrits de Saint-Omer. La seconde est un supplément publié par la Société des Antiquaires de la Morinie : ce supplément contient des additions et corrections intéressantes.

342. Aubin (abbé). Catalogue raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer. Ms reposant à la bibliothèque de la ville.

343. Piers (H.) Notice historique sur la bibliothèque publique de la ville de Saint-Omer. Vol. in-8 de 66 p. Lille. V° Libert. 1840.

344. Piers (H.) Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer concernant l'histoire de France, Vol. in-8 de 88 p. Lille. V° Liber. 1840. Cet ouvrage est une seconde édition améliorée du livre suivant : *Catalogue sommaire des manuscrits de la biblicthèque de la ville de Saint-Omer.* Pièce in-8 de 32 p. Saint-Omer. Lemaire. 1827.

345. Opinions des journaux du Nord et du Pas-de-Calais sur la Notice historique sur la bibliothèque de Saint-Omer et le Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer concernant l'histoire de France avec des notes de l'auteur. Vol. in-8 de 35 p. Aire. Poulain. 1841.

346. Hermand (A.) Genealogia nobilissimorum Francorum, Ymperatorum et regum dictata à Karolo rege et sancta Prosapia, domini Arnulphi comitis gloriosissimi, filiique ejus Balduini. Manuscrit sur parchemin de la bibliothèque de Saint-Omer (n° 776) précédé de quelques observations et suivi d'un fac-simile. Pièce in-8° de 12 p. s. l. n. d. (Saint-Omer). Cette notice fait aussi partie des Mémoires de la Société de la Morinie. t. 2. p. 349.

347. De Linas (Ch.) Notice sur une vie manuscrite de saint Omer, précédée d'un essai sur l'orfèvrerie appli-

quée à la reliure des livres. Pièce in-8° de 20 p. Amiens. Caron et Lambert.

348. PIERS (H.) Origine de l'imprimerie à Saint-Omer. (*Archives du Nord de la France,* 2e série, t. 3, p. 542. *Messager des sciences de la Belgique,* 1842. p. 381). Voir aussi sur les origines de l'imprimerie à Saint-Omer une note de M. de Lauwereyns, insérée dans les Bulletins de la Société des Ant. de la Morinie, juin 1883.

349. Epistres dorées de St Hiérome traduites du latin en francois, avec une table très ample. Vol. in-18 de 299 p. Saint-Omer. François Bellet. 1602. Cet ouvrage peut être considéré comme le premier livre imprimé à Saint-Omer par F. Bellet qui s'était établi dans cette ville l'année précédente (1601). On lit en effet dans une lettre placée en tête de ce volume et adressée aux échevins de la ville : qu'honoré de leur protection *et attiré par leur munificence libérale*[1] *pour exercer en cette ville l'art de l'imprimerie,* il a jugé convenable de leur dédier ce livre pour s'acquitter en partie *de son devoir et obligation envers leurs seigneuries.* Dans la même préface F. Bellet rappelle cependant que l'année précédente, il avait déjà imprimé un petit livret à l'usage de la jeunesse : *les fleurs de la doctrine chrétienne.*

350. Collation fvnèbre aux obsèques de Messire Francois de Pollinchove, chevalier, seigneur de Westoutre, de Caneghem, seneschal de Loo, capitaine d'vne bande d'ordonnance soubs le conte et prince de Ligne. Vol. in-12 de 16 p. Saint-Omer. F. Bellet. 1605. Francois de Pollinchove décédé le 2 novembre 1602.

351. Bienséance de la conversation entre les hommes. — Communis vitæ inter homines scitæ urbanitas. Vol. in-18 de 137 p. Saint-Omer. P. Geubels. 1625.

[1] On lit au registre de l'argentier de Saint-Omer, 1601 : « A Franchois » Bellet, imprimeur juré a esté furny la somme de cent livres d'Arthois que » Messieurs du Magistrat luy ont accordée en don gratuit pour l'attirer en » ceste ville et exercer l'art d'imprimerie et subvenir aux fraiz de son voyage » et d'avoir ammené en ceste ville ses meubles et ustensils. »

## § 7. — Monnaies. Médailles. Jetons concernant Saint-Omer.

352. Hermamd (Alex.). Recherches sur les monnaies, médailles et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet, suivies de quelques observations sur l'origine des mereaux, particulièrement dans les chapitres ou collégiales. Vol. in-8° de 132 p. et 9 planches. Saint-Omer. Chanvin (1834). Cet ouvrage a été traduit en allemand. Pièce in-4° de 64 p. à deux colonnes. Leipzig. 1837.

353. Hermand (A.). Quelques réflexions sur l'origine et l'usage des mereaux, extrait des recherches sur les monnaies, médailles, et jetons dont la ville de Saint-Omer a été l'objet. Discours prononcé au congrès de Douai, le 14 septembre 1835. Archives du nord de la France. T. 4 p. 385.

354. Hermand (A.). Notice sur les monnaies trouvées à Saint-Omer en 1838. Pièce in-8°. Saint-Omer. 1838.

355. Hermand (Alex.). Premières monnaies de nécessité. Pièce in-8° de 6 p. s. l. n. d. (1844). Il s'agit surtout des monnaies obsidionales de Saint-Omer.

356. Hermand (Alex.). Quelques monnaies frappées à Saint-Omer. Pièce in-8° de 35 p. et une planche s. l. n. d. (1850) se trouve aussi dans les mémoires des antiquaires de la Morinie. T. 8. Cette notice est une annexe de l'*histoire monétaire d'Artois* publiée par le même auteur et qui comprend des indications nombreuses sur les monnaies Audomaroises.

357. Hermand (Alex.). Notice sur un grand denier de la ville de Saint-Omer du dixième siècle. Pièce in-8° de 9 p. Saint-Omer. Chanvin (1853). Se trouve aussi dans le bulletin historique de la société des Antiquaires de la Morinie. 1re livraison de 1853.

358. A. Hermand et L. Deschamps de Pas. Histoire sigillaire de la ville de Saint-Omer. Vol. in-4° avec planches. Paris. Didron. 1861.

359. Deschamps de Pas. Quelques méreaux et plombs de marque, relatifs à l'Artois. (Extrait de la revue de la numismatique Belge. (T. V. 4e série). Pièce in-8° de 18 p. et 2 planches. Bruxelles. Golbaert. s. d. La plus grande partie de ces plombs appartient à Saint-Omer.

360. Dewismes (Ad.). Première monnaie obsidionale de Saint-Omer, 1477. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Lemaire. 1851.

361. Dewismes (Ad.). Quelques observations sur les méreaux d'Arras et de Saint-Omer. (Extrait de la Numismatique Belge. T. VI. 3e série). Pièce in-8° de 15 p. et 2 planches. Bruxelles. Devroye. 1862.

362. Laplane (H. de). Un cabinet d'amateur à Saint-Omer. Pièce in-8° de 23 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1864. Il s'agit ici du cabinet de M. Dewismes, dont M. de Laplane indique la richesse et l'importance, au point de vue de l'histoire du pays.

363. Catalogue descriptif et raisonné des émaux, ivoires, monnaies, médailles, curiosités diverses et livres composant la collection de feu M. Ad. Dewismes. Vol. in-4° avec planches. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1875. Ce catalogue rédigé par M. Deschamps de Pas avec une exactitude et une érudition qui ont été remarquées, conserve pour les érudits le souvenir d'une collection considérable dont on doit regretter la dispersion.

364. Dufaitelle. Billets de confiance de la caisse patriotique de Saint-Omer (Puits Artésien, revue du Pas-de-Calais. Année 1840).

365. Rouyer (Jules). Dissertation sur la monnaie communale de Saint-Omer (1127-1128). Pièce in-8° de 15 p. Blois. Dezaire. 1844. Cette dissertation est aussi insérée dans la revue numismatique. Année 1844.

366. Serrure (C.-A.). Observations archéologiques à

propos de quelques monnaies inédites de Saint-Omer Pièce in-8° de 32 p. et 1 pl. Gand. Hebbelynck. 1856. Cet article a été imprimé dans le *Messager des sciences historiques de la Belgique*. Année 1856.

## § 8. — Monuments civils.

367. Deschamps de Pas (L.). Essai sur l'art des constructions à Saint-Omer, à la fin du XV^e^ et au commencement du XVI^e^ siècle. Vol. in-8° de 91 p. Saint-Omer. Chanvin. 1853. Concerne particulièrement l'église Notre-Dame.

368. Deschamps de Pas. L'ancien Hôtel de Ville de Saint-Omer. Pièce in-4° de 7 p. et 1 pl. Arras. Tierny. 1859. (Tiré à part du 1^er^ vol. de la statistique monumentale du Pas-de-Calais).

369. Deschamps de Pas. Essai historique sur l'Hôtel de Ville de Saint-Omer. Vol. in-8°. (Extrait des M. de la soc. des ant. de la Morinie. T. 4 p. 281).

370. Hermand (Alex ). Dissertation sur les armoiries de la ville de Saint-Omer, les armoiries de l'abbaye de Saint-Bertin et celles du chapitre. Pièce in-8° de 72 p. s. l. n. d. (Saint-Omer). Extrait des mémoires des antiquaires de la Morinie. T. 3 p. 343.

371. Dessaux-Lebrethon. A M. le Maire de Saint-Omer sur la réintégration des armoiries de cette ville. Pièce in-8° de 13 p. Saint-Omer. Chanvin. 1815.

372. Rapport présenté au Conseil municipal de la ville de Saint-Omer (session de mai 1821). Pièce in-8° de 7 p. Saint-Omer. Lemaire. 1821. Sur des modifications à apporter aux armes de la ville auxquelles on demandait d'ajouter deux fleurs de lys.

373. Deschamps de Pas. La porte Sainte-Croix à Saint-

Omer. Pièce in-8° de 7 p. Saint-Omer. D'Homont. 1882. (Tiré à part de la 121e livraison du bulletin des Antiquaires de la Morinie).

374. Extrait du *journal des artistes et des amateurs.* Saint-Omer, ses monuments publics et son musée. Pièce in-8° de 6 p. Saint-Omer. Chanvin. Extrait du 2e vol. de l'année 1833. Cet article est attribué à M. de Saint-Amour.

## § 9. — Banlieue de Saint-Omer.

375. Deschamps de Pas (L.). Notice descriptive des limites de la banlieue de Saint-Omer. Pièce in-8° de 47 p. Saint-Omer. Fleury. 1873.

376. Deschamps de Pas (L.). Rapport sur une découverte d'objets Gaulois et Gallo-Romains trouvés dans les jardins du faubourg de Lysel. Pièce in-8° de 17 p. s. l. n. d.

377. Consultation pour les habitans de la ci-devant banlieue de Saint-Omer sur la question de savoir si ces habitans ont des droits de propriété dans les biens communaux situés dans cette ci-devant banlieue. Pièce in-4° de 65 p. s. l. n. d. (An 13). Cette consultation, délibérée par L. Cayet, Dauchez et Corne, renferme de curieux documents historiques. C'est le dernier factum concernant cette interminable discussion sur la propriété et le régime des marais d'Artois.

378. Claudi Dausquii Sanctomarl can. Torn. terra et aqua seu terræ fluctantes. Vol. in-4° de 290 p. Torn. Nerviorum. ad Quinque. 1633 et Paris. J. Leonard. 1677. in-8°. Cet ouvrage est dédié à Christ. Morlet, évêque de Saint-Omer ; il explique longuement les merveilleuses îles flottantes qu'on allait visiter dans les canaux de Clairmarais. L'édition de Tournay est préférable ;

elle contient l'épître dédicatoire qui est supprimée dans celle de Paris.

379. Piers (H.) Histoire des Flamands du Haut-Pont et de Lyzel. Iles flottantes. Portus Itius. Histoire des abbayes de Watten et de Clairmarais. Vol. in-8° de 200 p. Saint-Omer. Lemaire. 1836.

380. Siméon (Bon). Notice sur les usages et le langage des habitans du Haut-Pont, faubourg de St-Omer.communiquée par M. le baron Siméon, préfet du Pas-de-Calais. Chanson flamande qui contient la description des occupations des jardiniers des faubourgs du Haut-Pont et de Lyzel, dépendant de la ville de St-Omer. Mém. des Antiquaires de France, t. III. p. 357.

381. Précis pour le sr Jacques, Adrien Levesque entrepreneur de la manufacture de fayances, établie au Hautpont, fauxbourgs de St Omer, y demeurant demandeur en complainte. Contre MM. les abbé, grand prieur et religieux de l'abbaye de S. Bertin, en cette ville, défendeurs. Pièce in-4° de 11 p.

382. Mémoire pour le sr Jacques, Adrien Levesque entrepreneur de la manufacture de fayances, établie au faubourg du Hautpont.... contre MM. les abbé, grand prieur et religieux de l'abbaye de St-Bertin, intimés. Pièce in-4° de 44 p. Saint-Omer. Boubers. 1776.

383. A nosseigneurs, nosseigneurs des Etats de la province d'Artois, assemblés en 1777, supplique de Jacques Adrien Levesque entrepreneur d'une manufacture de fayance, établie au fau bourg du Haut pont de la ville de S. Omer. Pièce in-4° de 15 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1777. Levesque demande que les Etats viennent au secours de sa manufacture soit par une gratification soit par un prêt d'argent. Ce mémoire est curieux par les détails qu'il donne sur l'industrie qu'exerçait Levesque et on y remarque *in fine* les certificats très circonstanciés des échevins de Saint-Omer.

384. A Monseigneur, Monseigneur le Prince de Montbarey, ministre et secretaire d'état au département de la

guerre. Pièce in-4° de 8 p. et plan. Saint-Omer. H.-F. Roubers. 1778. Levesque invoque, dans ce mémoire, la bienveillance du ministre de la guerre et demande qu'en raison de l'importance de sa manufacture et des travaux auxquels se livre son fils, ils soient exemptés l'un et l'autre des frais de milice.

385. Mémoire signifié pour la majeure partie des habitants des faubourgs du Haut-Pont et de Lizel, et le village de Tilques, demandeurs et défendeurs, contre les mayeur et échevins de la ville de Saint-Omer, en présence des abbé et religieux de Saint-Bertin, et le curé de la paroisse de Ste Marguerite, codécimateurs. Pièce in-4° de 18 p. Arras. Guy Delasablonnière, 1782.

CHAPITRE II

# VILLE DE SAINT-OMER. — HISTOIRE RELIGIEUSE

## § 1. — Evêché de Saint-Omer jusqu'à Monseigneur Louis-Alphonse de Valbelle.

386. Wallet de Viriville. Essai sur les archives historiques du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame à Saint-Omer (Pas-de-Calais), suivi du rapport au Ministre de l'Instruction publique sur ces archives. Vol. in-8° de 87 p. Saint-Omer. Chanvin. 1845. Cet inventaire des archives du chapitre donne l'indication exacte de tous les documents qui concernent l'Evêché de Saint-Omer et qui ont été conservés.

387. Deschamps de Pas (L.). Les cérémonies religieuses dans la Collégiale de Saint-Omer, au XIII[e] siècle. Vol. in-8° de 125 p. Saint-Omer. D'Homont 1886. Ce curieux travail est aussi inséré dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie T. XX.

388. Deschamps de Pas (L.). Le missel d'Odoard de Bersacques. Pièce in-8° de 14 p. Saint-Omer. D'Homont. 1883. (Tiré à part du bulletin des Ant. de la Morinie). Cette étude donne quelques renseignements curieux sur O. de Bersacques, dernier prévôt de la collégiale de Saint-Omer. (1539-1557).

389. Deschamps de Pas (L.). Inventaire des ornements,

[illegible] de l'église collégiale de Saint-Omer [illegible] Paris. Imp. nationale. 1886. [illegible] des travaux [illegible] Année 1886.

[illegible] Oraison funèbre de Gérard d'Ha[illegible] de Saint-Omer. Ms. de la [illegible] Le 1er évêque de Saint-Omer [illegible]

[illegible] Erectio collegii seu seminarii clericorum sancti Audomari et ordo fundationum factarum in eodem. Ms. in-folio [illegible] du catalogue des mss. de la bibliothèque de Saint-Omer. Recueil de documents divers depuis [illegible]

[illegible] Statvta synodi diocesanæ Audomarensis, anno CIƆIƆLXXXIII. Audomaropoli celebratæ. præsidente Reverendissimo in Christo patre ac Domino. D. Ioanne Six. Episcopo Avdomarensi. Vol. in-folio de 6-142 p. plus la table. Duaci. Ioannes Bogardus. 1583. Dans ce volume se trouve la profession de foi, conforme aux prescriptions du Concile de Trente, écrite en latin, en français et en flamand. Selon le Pere Lelong, un 2e synode ayant été tenu en 1585, l'evêque Six aurait fait imprimer l'année suivante : *Statvta synodi anno* 1585 *celebratæ, præside Joanne Six etc. Duaci. J. Bogard.* 1585. *Vol. in-4°.*

393. Lucas Fran.). In obitvm D. Joannis Six, Episcopi Avdomaropolitanæ, oratio fvnebris. Pièce in-4° de 44 p. Antuerpiæ. Christ. Plantin. 1587.

394. Gratulationes et mox tumuli D. Jacob Pamelio ab, And. Hoio, Brug. et Fred. Iamotio, medico. Pièce in-4°. Duaci. J. Bogardus. 1587.

395. In obitvm Pamelii theologici D. Salvatoris vltraiectensis præpositi, Ecclesiæ Audomaropolitanæ Archidiaconi et Episcopi designati oratio fvnebris G. Taelbomii s. t. l. Canonici et in illius Archidiaconatu successoris. Pièce in-4° de 10 ff. Antverpiæ. P. Bellerius. 1589..

396. Faber (Adr.). Oratio funebris habita in laudem memoriæ vener. Episcopi Audomarensis Jos. de Vernois. Pièce in-4°. Douai. 16[illegible]0. Lefèvre (Adrien) était chanoine de l'Eglise de Saint-Omer, il mourut en 1610.

397. Pastorale Ecclesiæ Avdomarensis desumptum ex sacerdotali Romano, adiectis variis instructionibus et exhortationibus, aliisq curam animarum concernentibus ut sequens præfatio et tabula indicant. Editum à R^mo in christo patre ac Domino, D. Iacobo Blascœo, Episcopo Audomarensi, in synodo Diœcesanâ, an° 1606. Vol. in-4°, proleg 10 p. 1re partie 128 p. 2e partie 88 p. 3e partie 77 p. Avdomaropoli. F. Bellet. 1606.

398. Ordinarium Sanctorum cathedralis Audomarensis ad formam Romani breviarii. Vol. in-8°. Audomari. F. Bellet. 1610 — n° 1541, catal. V. Velde. — Il semble résulter du même catalogue que ce livre fut réimprimé en 1633, sous l'épiscopat de Mgr de Morlet.

399. Statuta synodi diocesanæ Audomarensis R° in Christo patri ac D. D. Jacobi Blascœo Episc. Audomarens, habitæ in palatio suo episcopali, Die 9 mai, anno 1613. Ms. (catalogue Vande Velde n° 2885).

400. Manvel d'oraisons en ce temps de guerre contre les ennemis de l'Eglise... avec le grand pouvoir qu'a l'oraison contre les susdicts ennemis. Vol. in-12 de 287 p. Saint-Omer. P. Geubels. 1622. Est dédié par l'imprimeur aux échevins de la ville. — Ce livre qui est anonyme, paraît avoir été composé par un prêtre de Saint-Omer et il donne la mesure des préoccupations que causait la propagande des protestants.

401. P. Paunetius, Dei et Apostolicæ sedis gratiâ Episcopus Audomarensis dilectis nobis in christo pastoribus hujus civitatis et diocesis nostræ Audomarensis salutem in domino (20 août 1629). Placard in-folio s. l. n. d — L'évêque engage son clergé à participer aux frais de la guerre.

402. Statuta Synodi diocesanœ Avdomarensis, anno 1588,

Audomarapoli celebratœ, renovata, avcta et publicata die decimâ nonâ mensis Aprîlis, anni Dni 1640, presidente reverendissimo in Christo patre ac domino, D. Christhophoro de France, Episcopo Audomarensi. Vol. in-folio de 153 p. Avdomari. V.-Ch. Boscard. 1640.

403. Ordinarium Sanctorvm cathedralis Ecclesiæ S. Audomari, redactum ad formam breviarii Romani, Clementis 8 et Urbani 8 auctoritate recogniti. Pièce in 4° de 85 p. Audomari. J. Carlier. 1668. Ce vol. a été réimprimé en 1708.

404. Les Eveschés de Saint-Omer, Ypres et Tournay par M. Sanson d'Abbeville, géographe du Roy. Carte in-folio. Paris. l'Auteur. 1657.

405. Directorium ad legendas, decantandasve horas canonicas ac missam pro anno 1673. Vol. in-4° de 38 p. Audomari. P. Geubels. 1673.

406. Ordinatio generalis ab Illus. ac Reverend. Domino D Anna Tristan de la Baume de Suze, Episcopo Tarbiensi et Audomari assignato, cœterisque vicariis generalibus sedis episcopalis Audomarensis vacantis, ad bonum hujus diocesis regimen promulgata. 20 novembris 1681. Pièce in-4° de 10 p. Audomari. J. Carlier. 1681.

407. Règlement du Conseil d'Artois concernant les maisons presbytérales. Pièce in 4° de 4 p. Arras. Duchamp. (s. d.).

## § 2. — Episcopats des trois de Valbelle.

408. Laplane (H. de). Messieurs de Valbelle, évêques de St-Omer (1684-1754). Pièce in-8° de 43 p. Saint-Omer. F. Lemaire. 1872.

409. Illustrissimo ac Reverendissimo Ecclesie Principi,

Ludovico Alphonso de Valbelle. e vicecomitibus Massiliæ, Episcopo Audomaropolitano, Regii Oratoris Praefecto et etiam nunc à comitiis generalibus Artesiæ ad Regem christianum delegato. 1685. Pièce in-4° de 7 p. s. l. n. d. Pièce de vers latins signee : *Toussart*.

410. Indults en forme de brefs, accordés au Roi par Notre Saint-Père le Pape Innocent XI, pour la nomination aux évêchés d'Ypres et St-Omer, abbayes et autres bénéfices, situés au comté de Bourgogne et dans les villes cédées par le traité de Nimègue (30 mai 1686). Pièce in-4°. Paris. Leonard. 1686.

411. Conférences ecclésiastiques du diocèse de St-Omer. Pièce in-4° s. l. n. d. (Saint-Omer. 1689.)

412. Arrest du Parlement de Paris faisant deffences au conseil provincial d'Artois de prendre connoissance et d'evoquer, sous prétexte d'incompétence, les causes pendantes en l'officialité de St-Omer ni de connoitre des promesses de mariage et de la célébration d'iceux (4 mars 1689). Pièce in-4° de 3 p. s. l. n. d.

413. Mandement de Mgr l'évêque de Saint-Omer. Pièce in-4° de 14 p. Saint-Omer. B. Combe. 1694. Règles données au clergé de son diocèse.

414. Arrest du Parlement de Paris qui ordonne que les ordonnances rendues par le seigneur évêque de St-Omer dans le cours de sa visite pour ornements et réparations des églises paroissiales de son diocèse, seront exécutées ; ce faisant, que les officiers du conseil d'Artois et tous autres juges royaux seront tenus d'impartir à cet effet l'ayde du bras séculier pour les saisies des dixmes et autres revenus pour l'exécution des dites ordonnances (21 août 1694). Pièce in 4° de 3 p. s. l. n. d.

415. Ordonnances synodales de Mgr l'évêque de St-Omer (14 may 1698). Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Carlier. 1698. Sur le baptême et la confirmation.

416. Mandement de Mgr l'évesque de St-Omer pour la

publication de la constitution de N. S. P. le Pape Innocent XII contre le livre intitulé : *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure* (5 avril 1700). Pièce in-4° de 12 p. Saint-Omer. B. Combe. 1700.

417. Ordonnances synodales de Mgr l'évesque de St-Omer (26 mai 1700.) Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Combe. 1700. Sur le sacrement de l'Eucharistie.

418. Remontrances faites à Sa Majesté par ses sujets du pays conquis sur l'Edit de 1695, concernant la jurisdiction ecclésiastique. Pièce in-folio de 30 p. Paris. veuve Chardon. 1700. Les provinces conquises réclamèrent contre l'exécution de l'édit de 1695, comme inutile et contraire aux droits du Roi et aux intérêts du pays. Quoique ce mémoire fut l'expression de l'opinion la plus générale et qu'un certain nombre de maisons religieuses y eussent adhéré, l'opinion contraire était soutenue par les évêques de Saint-Omer, d'Ypres et de Tournay.

419. Requeste au Roy des Evesques de Saint-Omer, de Tournay, d'Ypres pour servir de réponse à l'écrit intitulé : Remontrances faites à S. M. par ses sujets des pays conquis sur l'édit de 1695, concernant la jurisdiction ecclésiastique, imprimée à Paris, chez la veuve Chardon, 1700. Pièce in-folio de 98 p. Paris. Ballard. 1701. Les mêmes évêques publièrent une seconde requête sur l'édit de 1695. Pièce in-f° de 60 p. Paris. 1701.

420. Arrêt du Conseil d'Etat du 5 septembre 1701 qui ordonne que l'exécution de l'Edit du mois d'avril 1695 demeurera sursise à l'égard de la province d'Artois, en la même forme et manière portée par l'arrêt du Conseil du 23 août 1698. Pièce in-4°. Paris. 1706.

421. Mémoire pour les notables habitants et paroissiens de la ville de Bourbourg, province de Flandre, deffendeurs ; contre M. Guillaume Van Kempen, prêtre, curé du dit lieu, demandeur en requête du 13 août 1701. Pièce in-folio de 27 p. s. l. n. d.

422. Sommaire pour les notables habitans et paroissiens

de la ville de Bourbourg contre M. Guillaume Van Kempen, etc. Pièce in-folio de 5 p. s. l. n. d. Discussion sur les droits des curés dans le diocèse de Saint-Omer en ce qui regarde le logement. L'évêque de Saint-Omer s'était adressé au Conseil du Roi pour faire vider la question de savoir à qui incombait, dans les Flandres, la charge des maisons presbytérales.

423. Ordonnances synodales de Mgr l'Evesque de St-Omer touchant les festes et la sanctification des dimanches et des festes (31 mai 1702). Pièce in-4° de 11 p. Saint-Omer. Combe. 1702.

424. Ordonnances synodales de Mgr l'Evêque de St-Omer sur les confrairies (23 may 1703) Pièce in-4° de 8 p. St-Omer. B. Combe. 1708.

425. Lettres patentes sur la constitution du Pape en forme de bulle qui confirme les constitutions des Papes Innocent V et Alexandre VII sur le jansénisme (à la suite : Mandement de l'évêque de Saint-Omer du 16 novembre 1705 qui accepte ladite constitution). Pièce in-4° de 11 p. s. l. n. d. (Saint-Omer. 1705).

426. Réplique pour M. Antoine Bastide, chanoine du chapitre de Saint-Omer et précepteur des pages de la petite écurie, défendeur contre le sieur Panissod, chanoine de la même église, opposant à l'arrêt contradictoire du Conseil du 4 avril 1698, qui maintient le défendeur dans son privilège contre le chapitre de Saint-Omer qui le lui contestait. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d. 1708.

427. Mémoire pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise cathédrale de Saint-Omer, demandeurs en cassation d'arrêt du grand Conseil, contre M. Jean-Baptiste Panissod, chanoine de ladite église et aumônier de Madame, défendeur. Pièce in-folio de 4 p. s. l. n. d. (1708).

428. Arrêt du Conseil d'Etat privé du Roy du 30 avril 1708 qui ordonne que l'Eglise et le chapitre de Saint-Omer ne seront tenus de recevoir, à l'avenir, plus de deux privilégiéz des officiers de la Chapelle et Oratoire du

Roy et de tous les autres employez dans les Etats. Pièce in-4° de 26 p. s. l. n. d.

429. Arrest de la Cour du Parlement en faveur des graduez qui juge, entr'autres questions, que l'église de Saint-Omer n'est point exempte de l'expectative des Graduez (3 février 1717). Pièce in-4° de 8 p. Paris. Cochart. 1717.

430. Recueil des Mandements et de toutes les Ordonnances de feu M. Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer contenant aussi plusieurs mandements de Messieurs les Vicaires généraux et de Monseigneur François de Valbelle, à présent évêque de Saint-Omer. Vol. in-12 de 187 p. Luxembourg. A. Chevalier. 1718. Le même ouvrage, considérablement augmenté, a été imprimé à Saint-Omer chez Fertel, en 1780.

431. Mémoire pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise cathédrale de Saint-Omer et les abbé et religieux de Saint-Bertin, appellans d'une sentence rendue au Conseil provincial d'Artois le 18 octobre 1717. — Contre les habitants de la paroisse de Zudausque et Cormette, intimez. Pièce in-folio de 7 p. Paris. Vincent. 1718. — Sur l'obligation de loger le curé de la paroisse.

432. Illustrissimo Ecclesiœ Principi ac R° Domino D. Francisc de Valbelle de Tourves, ex vice-comitibus Massiliensibus Audomarensi Episcopo dignissimo ac Illus. Domino Joseph de Valbelle, coadjutori nominato per Abbatiam S. Augustini, transeuntibus. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d. (1722).

433. Lettres patentes sur arrest qui renvoyent au grand Conseil tous les procez et contestations, nés et à naître au sujet de l'exécution des brevets de joyeux avénement, accordés par le feu Roy ou par Sa Majesté dans les Pays-Bas (27 janvier 1724). Pièce in-4° de 4 p. Paris. Delatour. 1724. — Ces lettres concernent les Evêchés d'Arras et de Saint-Omer.

434. Dénonciation des erreurs, excès scandaleux, etc., de

quelques ecclésiastiques du diocèse de Saint-Omer à Monseigneur François de Valbelle. Pièce in-4° de 10 p. s. l. (1724.) François Flaman, prêtre, signale les opinions jansénistes de quelques membres du clergé.

435. Lettre à Monseigneur François de Valbelle de Tourves, évêque de Saint-Omer (par Joseph Sola, prêtre), (7 septembre 1725). Pièce in 4° de 16 p. s. l. n. d.

436. Dénonciation à Monseigneur François de Valbelle de Tourves, évêque de Saint-Omer, de plusieurs erreurs dictées et enseignées par les professeurs de son séminaire. Pièce in-4° de 26 p. s. l. n. d signée N. G.

437. Deuxième Dénonciation Pièce in-4° de 24 p. s. l. 1725, signée Joseph Sola.

438. Troisième Dénonciation (signée 3XXX). Pièce in-4° de 81 p. Bruges. J. Beersmaers. 1726. Les deux premières doivent sortir de la même imprimerie.

439. Justification de la doctrine enseignée au séminaire de Saint-Omer contre un libelle intitulé : Dénonciation. Pièce in-4° de 94 p. Saint-Omer. Fertel. 1725.

440. Extrait du registre aux dictums et ordonnances du Conseil Provincial d'Artois (21 juin 1725.) Pièce in-4° de 4 p. Assiettes à établir pour la construction et réparation des maisons presbytérales.

441. Déclaration du Roy qui oblige les bénéficiers à la nomination du Roy dans le ressort du Conseil Provincial d'Artois, d'obtenir des bulles dans neuf mois. 14 octobre 1726. Pièce in-4° de 3 p. Arras. Ducamp. 1727.

442. Lettre d'un Ecclésiastique de Saint-Omer à M. XXX, chanoine de Boulogne, sur l'état présent du diocèse. 22 mai 1727. Pièce in-4° de 16 p. s. l. n. d.

443. Deuxième lettre de M. le Chanoine de XXX à M. l'abbé XXX. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d.

444. Rituale Ecclesiœ Audomarensis cùm necessariis instructionibus III. ab rever. Francisci de Valbelle de

Tourves, Episcopi Audomarensis, auctoritate editum. Vol. in-4°. Audomari. Fertel. 1727.

445. Ordo Pompæ Funebris Illus. ac Reverend. D. Domini, Fr. de Valbelle de Tourves, è Vicom. Massil, Audomarensium Episcopi, anno MDCCXXVIII. Pièce in-4° de 16 p. s. l. n. d.

446. Oraison funèbre de Monseigneur l'Illustrissime et révérendissime François de Valbelle, docteur de Sorbonne, abbé de Notre-Dame de Pontron, évêque de Saint-Omer, ci devant maître de l'Oratoire du Roy et l'un de ses aumôniers ordinaires, prononcée dans l'Eglise de Saint-Omer le lundi 16 février 1728. On trouve à la suite : Epitaphes 4 p. Ordo Pompœ funebris 16 p. Pièce in-4°. Saint-Omer. Fertel. 1728.

447. Oraison funèbre de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime François Salles de Valbelle, évêque de Saint-Omer, prononcée dans l'Eglise paroissiale de Tourves, le 17 novembre 1729, à l'ouverture d'un service solennel que ce prélat y a fondé à perpétuité, par Messire Jean-Baptiste Roux, prêtre de la ville de Saint-Maximin et desservant de la paroisse de ce lieu de Tourves. 2e édition. Pièce in-4° de 28 p. Avignon. Chassel. 1730.

**Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque. 1727-1754.**

448. Mandement de Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Evêque de Saint Omer à tous les pasteurs et ecclésiastiques de son diocèse pour adopter les ordonnances de ses prédécesseurs (15 juillet 1728). Pièce in-4° de 24 p. Saint-Omer. Fertel. 1728.

449. Ode présentée à Monseigneur Joseph, Alphonse de Valbelle, Evesque de Saint-Omer, le 15 janvier 1728, jour auquel il prit possession de son évêché. Pièce in-4° de 3 p. s. l. n. d.

450. Maurice, Empereur d'Orient, tragédie dédiée à Monseigneur l'Illus. et reverend. Joseph, Alphonse de Valbelle. . par la libéralité duquel, les prix seront distribués, sera représentée par les Ecoliers du Collège de

Mervil'e, le 27 du mois d'août 1732. Pièce in 4°. Saint-Omer. Fertel. 1732.

451. Règlement de Messieurs du chapitre de Saint-Omer pour la cave de leur enclos. Placard in-folio. s. l. 1732 Curieux détails sur la police que le chapitre voulait établir dans le cabaret dépendant de son enclos.

452. Signification de l'Evêque de Saint-Omer aux abbesses de Blandecques et de Ravensbergues, ordonnées par l'abbé de Clairvaux (29 mai 1732). Pièce in-4o de 6 p. s. l. n. d. - Suspension des abbesses de Blandecques et de Ravensbergues que l'Evêque de Saint-Omer croit illégalement nommées.

453. Censure Joseph-Alphonse de Valbelle de Tourves, Evêque de Saint-Omer, au révérend Gervin Reckervaërt abbé de l'Abbaye de Saint-Winnocq à Bergues, diocèse d'Ypres soy disant curé primitif de la par isse de Spyckre de notre diocèse (28 juillet 1732) Pièce in-4° s. l. 1732.

454. Mémoire pour Monsieur l'Evêque de Saint-Omer intimé — Contre les dames abbesses de Blandecques et de Ravensbergues, appelantes comme d'abus et le sieur abbé de Clairvaux de l'ordre de Citeaux, intervenant (M. de Laverdy, avocat). Pièce in-folio de 20 p. Paris. P. Dumesnil. 1733. L'Evêque de Saint-Omer réclame le droit d'examiner les novices qui entrent en profession. — Il avait suspendu les abbesses de Blandecques et de Ravensbergues qui invoquaient de leur côté une exemption de la juridiction épiscopale, accordée à l'ordre de Citeaux. Le Parlement avait adopté une jurisprudence très favorable à l'autorité épiscopale et, malgré Me Cochin, avocat des deux abbesses, un arrêt de Grand' Chambre du 3 février 1733, donna gain de cause à l'Evêque. Me Cochin a fait imprimer un mémoire à l'appui de l'appel.

455. Mémoire de ce qui regarde la réparation et l'entretien des Eglises et des autels pour la célébration de l'office divin (en Artois) Pièce in-folio de 51 p. s. l. n. d. — L'avis de l'imprimeur est ainsi conçu : ce mémoire

étant tombé en mes mains par hasard, j'ai trouvé intéressant de le donner au public dans une matière où on considère plus particulièrement l'usage d'un pays pour motif des jugemens à rendre sur la nature des réparations à faire aux chœurs des églises paroissiales, sur le nombre, la quantité et la qualité des ornemens à fournir, parce qu'il n'y a ni loi, ni ordonnance qui entre dans le détail, et on en saurait mieux constater l'usage de la province d'Artois que par une suite de jugemens de cinquante ans et plus. Les décimateurs du ressort du Conseil établi en cette province trouveront à quoi s'en tenir et les paroissiens ou fabriciens ce qu'ils peuvent légitimement leur demander pour leurs paroisses. Les arrêts cités dans ce mémoire sont tous de la 2e moitié du 17e siècle et des premières années du 18e. (1567-1730). Cet opuscule a eu une deuxième édition, sous le titre suivant :

456. L. T. Mémoire sur ce qui regarde la réparation et l'entretien des églises et des autels pour la célébration de l'office divin, qui constate, suivant la jurisprudence du Conseil d'Artois, les obligations des décimateurs du ressort vers les églises paroissiales dans l'étendue desquelles ils cueillent la dime, par M. L. T., ancien avocat audit Conseil. Pièce in-folio de 51 p. Arras. Barbier. 1735.

457. Lettre de Monseigneur l'Evêque de Saint-Omer à Messieurs les Curés de son diocèse (10 décembre 1731). Pièce in-4° de 8 p. s. l. n. d. contre les prétentions de certains abbés de se dire curés primitifs et d'empiéter ainsi sur les droits honorifiques de l'Evêque.

458. Mémoire pour M. l'Evêque de Saint Omer contre Dom Benoît Petitpas, abbé de l'Abbaye de Saint-Bertin et les prieur et religieux de cette Abbaye, appellans comme d'abus. Pièce in-folio de 10 p. Paris. Knapen. 1734. — On trouve dans les œuvres de Cochin, t. VI, p. 359, un mémoire en réponse très intéressant. L'Evêque prétendait qu'aucun religieux ne pouvait soutenir une thèse de théologie qui n'eut pas été préalablement approuvée par l'Ordinaire. Le défenseur de Saint-

Bertin exposa savamment les droits et usages des Eglises des Provinces du Nord et un arrêt du 24 décembre 1734, repoussa les prétentions de l'Evêque de Saint-Omer.

459. Déclaration du Roy servant de règlement entre les curés primitifs et les curés-vicaires perpétuels.... registrée au Conseil provincial d'Artois le 10 janvier 1736. Pièce in-4o de 7 p. Arras. C. Ducamp. 1738.

460. Déclaration du Roy concernant la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, vêtures, noviciats et professions, etc., donnée à Versailles le 9 avril 1736 et enregistrée au Conseil provincial d'Artois. Pièce in-4° de 9 p. Saint-Omer, 9 avril 1736.

461. Pièces relatives au procès intenté par l'Evêque de Saint-Omer à l'abbé de Saint Bertin au sujet du droit prétendu par celui-ci d'assister aux processions en crosse et en mitre — ce procès, puéril peut-être en la forme, fut l'occasion de nombreuses dissertations historiques sur l'origine de la cathédrale de Saint-Omer et de l'abbaye de Saint-Bertin. — Pour discuter les droits de l'abbé il fallut remonter aux temps les plus reculés et étudier les événements les plus importants de l'histoire des deux églises. Les questions agitées étaient : 1° L'Eglise de la Vierge, aujourd'hui cathédrale de Saint-Omer, a-t-elle été bâtie par l'Evêque Omer avant que Saint Bertin et ses compagnons aient quitté l'abbaye de Luxeuil pour venir s'établir dans le pays ; 2° Saint-Omer a-t-il donné cette église de la Vierge à Saint-Bertin et à ses compagnons pour leur servir de sépulture ; 3° L'Eglise fut-elle sécularisée vers 820 ? Les Bollandistes (vies de Saint Omer et de Saint Bertin, 2 et 8 septembre) écrivirent dans le sens de l'abbaye de Saint-Bertin : Le journal de Trévoux (oct. 1754) professa une opinion semblable ; enfin, les commissaires du Conseil, par arrêt du 8 mai 1742, adjugèrent à l'abbé de Saint Bertin plusieurs droits honorifiques faisant l'objet du démêlé. Ce recueil est très curieux à consulter pour l'histoire des origines de Saint Omer ; il se compose des documents suivants :

a Mémoire pour Messire Joseph Alphonse de Valbelle, Evêque de St-Omer — Contre Dom. Benoît Petitpas révérend abbé de S. Bertin. Vol. in-4° de 46 — 84 — 48 p. Paris. Claude Simon. 1735. Ce mémoire divisé en trois parties, est terminé par de nombreuses pièces justificatives, 135 p.

*b.* Mémoire sommaire pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise cathédrale de St Omer, parties intervenantes dans l'instance pendante au Conseil. — Entre Messire Joseph Alphonse de Valbelle, évêque de St-Omer — et les abbé, Prieur et religieux de l'abbaye de Saint Bertin. Pièce in-4° de 28 p. Paris. Lottin. 1735. Me Bouchaud plaidait pour l'Evêque et Me Poitevin pour le chapitre.

*c.* Mémoire pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise cathédrale de S. Omer, parties intervenantes dans l'instance pendante au Conseil. — Entre Messire Joseph Alphonse de Valbelle, évêque de St-Omer et les abbé, Prieur et religieux de l'abbaye de S-Bertin. Vol. in-4° de 146 — 106 p. Paris. Lottin. 1735.

*d.* Mémoire pour les abbé, Prieur et religieux de Saint-Bertin, appelans comme d'abus. – Contre M. L'évêque de S. Omer. Pièce in-folio de 11 p. Paris. Knapen. 1734.

*e.* Réponse pour M. L'abbé de St-Bertin contre l'Evêque de St-Omer à son écrit intitulé : Mémoire fourni au procès-verbal, le 14 septembre 1734. Pièce in-folio de 26 p. s. l. n. d. (Knapen. 1734.)

*f.* Mémoire pour les abbé et religieux de St-Bertin contre M. l'Evêque de St Omer et le chapitre de l'Eglise cathédrale de la même ville. Pièce in-folio de 28 p. Paris. Knapen. 1735. Ce mémoire est suivi de pièces justificatives, notamment de la sentence rendue par le nonce en 1585, sentence appelée communément concordat.

*g.* Dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de S. Bertin et sur la supériorité qu'elle avait autrefois sur l'Eglise de St Omer : où l'on répond à la critique, publiée depuis quelque temps, contre les titres de cette abbaye. Par un religieux de l'abbaye de S. Bertin. Vol. in-12 de 400 p. Paris. Guérin. 1737. Barbier (n° 4236) attribue ce livre à Dom. Léméraud et Dom. Cléty. L'année suivante, Dom. Cléty

fit paraître un nouveau factum de 55 p. in-12 intitulé : Réponse aux observations générales publiées contre le livre intitulé : Dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de S. Bertin, etc. (1738.)

*h.* Bonnaire (de). La vérité de l'histoire de l'Eglise de S Omer et son antériorité sur l'abbaye de St-Bertin ou réfutation de la dissertation historique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de S. Bertin, imprimée par ordre de Monseigneur l'Evêque et du chapitre de l'Eglise de St Omer. Vol. in-4° de 20-446 p. Paris. Lebreton. 1754. On réunit à ce volume une brochure de 37 p. in-4° intitulée : Addition à la vérité de l'histoire de l'Eglise de St Omer dans laquelle on examine la légende de St Erkembode. (Paris. Lebreton. 1758.)

*i.* Réflexions sur un écrit intitulé : Mémoire pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise cathédrale de St Omer, parties intervenantes dans l'instance pendante au Conseil entre Messire J. Alphonse de Valbelle, évêque de St Omer et les abbé, Prieur et religieux de l'abbaye de St Bertin Pièce in-folio de 8 p. s. l. n d.

*j.* Jugement des Commissaires du Conseil, nommés par le Roi, qui jugent, définitivement et en dernier ressort, les demandes et contestations formées par M. l'Evêque, le chapitre de St Omer et les sieurs abbé, Prieur et religieux de l'abbaye de St Bertin au sujet des droits honorifiques prétendus par le dit sieur abbé de St Bertin dans les processions générales qui se font dans la ville de St Omer (8 mars 1742). Pièce in-folio de 28 p. Paris. Guérin. 1742.

*k.* Première lettre d'un gradué de l'université de Douay, écrite à un de ses amis habitant la ville de St Omer qui lui avait demandé son sentiment sur la vérité de l'histoire de l'Eglise de St Omer, etc , imprimée à Paris avec approbation et privilège du Roi. 1754. Pièce in-4° de 8 p. s. l. n. d. Curieux détails sur le procès et l impression qu'il fit sur le monde savant. La lettre du gradué se termine ainsi : « Recevez mon compliment sur le per-« sonnage que votre ville de St Omer fait aujourd'hui « dans la république des lettres : la voilà présentement « devenue le théâtre des anecdotes les plus intéres-

« santes du pays ; elle donne un exemple et une mer-
« veilleuse leçon à toutes nos villes circonvoisines,
« pour fouiller également dans leurs archives et mettre
« au jour les trésors antiques qui y sont ensevelis. »

*l.* Deuxième lettre d'un gradué de l'université de Douay, écrite à un de ses amis, habitant de la ville de St Omer dont l'objet tend à faire voir l'invalidité radicale du fameux concordat de 1585 passé entre l'abbaye de St Bertin et quatre prétendus députés du chapitre de l'Eglise cathédrale de St Omer ; M. Six, alors évêque de St Omer, présent seulement et sans aucune qualité de partie compromettante. Pièce in-4° de 14 p., s. l. n. d. — Discussion intéressante sur le concordat de 1585 que l'abbaye de St Bertin avait eu l'habileté d'obtenir du nonce du Pape et que le gradué de l'université de Douay n'hésite pas à considérer comme nul pour nombreux vices de forme et de fond. L'auteur termine, en promettant une ou deux nouvelles lettres sur le même sujet : si elles existent, elles ont, jusqu'à ce jour, échappé à nos recherches.

*m.* Lettre d'un confrère de Notre-Dame-des-Miracles à St Omer, écrite à un religieux de l'abbaye de St Bertin au sujet d'un livre intitulé : La vérité de l'histoire de l'Eglise de St Omer etc., imprimé à Paris, 1754, avec approbation et privilège du Roi et affiché dans la ville de St Omer le 13 juin 1754. Pièce in-8° de 16 p. s. l. n. d. — L'auteur anonyme de cette brochure prend parti pour l'Eglise cathédrale et s'appuie de l'opinion admise sur le point litigieux, cent ans auparavant, par le R. P. Martin Couvreur dans son histoire de Notre-Dame des Miracles, imprimée en 1647.

462. Réponse aux observations du duc de Croix pour le Chapitre de Saint-Omer. Pièce in-folio de 8 p. Paris. Ve Knapen. 1740. Question de fief au sujet des terres de Varnèque et de Piquendal — Renseignements historiques intéressants.

463. Arrest du Parlement de Paris qui règle le droit et la qualité des curés dans l'administration des revenus des biens des Eglises paroissiales d'Artois (30 août 1740). Pièce in-4° de 8 p. Arras. C. Duchamp. 1741.

464. L'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement de l'autel, établie dans tout le diocèse de Saint-Omer, en 1680. Vol. in-12 de 230 p. Saint-Omer. Fertel. 1741.

465. Deschamps de Pas. Le bréviaire de Saint-Omer. Adoption en 1747 du bréviaire parisien. Pièce in-8° de 7 p. Saint-Omer. 1886.

466. Lettres de garde gardienne pour les Evêque et Chapitre de Notre-Dame de Saint-Omer, registrées au Parlement, le 29 mai 1748 et au Conseil provincial d'Artois, le 25 juin suivant. (Avril 1748). Pièce in-4° de 4 p. Paris. Desprez et Cavelier. 1748.

467. Mémoire instructif pour le Collège de Merville-sur-la-Lys, sous la protection de Monseigneur l'Illustrissime et reverendissime Evêque de Saint-Omer. Pièce in-4°. Saint-Omer (s. d.).

468. Absalon, tragédie dédiée à Mgr Joseph-Alphonse de Valbelle .... protecteur du Collège de Merville par la libéralité duquel les prix seront distribués. Sera représentée par les écoliers et pensionnaires du dit collège, le 28 août pour les Dames et le 29 pour les Messieurs seulement, à une heure après midi. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Fertel. (1748).

469. Mémoire signifié pour Messire P.-Fr. Fouard, prêtre, chanoine de l'Eglise cathédrale de Saint-Omer, pourvu de la prébende, dite de l'évêque de Térouanne, appellant comme d'abus — contre les sieurs Doyen, Chanoines et Chapitre de la même église intimés. Pièce in-folio de 44 p. Paris. Mesnier. 1748.

470. Mémoire signifié pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise cathédrale de Saint-Omer intimés. — Contre M. Pierre-François Fouard de Grandcourt, Chanoine de la même église appellant comme d'abus. Pièce in-folio de 26 p. Paris. Brunet. 1748.

471. A Nosseigneurs du Parlement en la Grand'Chambre. Vol. in-4° de 79 p. Paris. Lebreton. 1756. (Second mémoire du chanoine Fouard).

472. Mémoire important pour les Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise collégiale de Saint-Omer intimés — contre le sieur Fouard de Grandcourt, appelant comme d'abus. — Et pour les Doyen, Chanoines et Chapitre incidemment et subsidiairement appelans comme d'abus — contre Messire Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer, intimé. Vol. in-4° de 180 p. Paris. Lebreton (s. d.)

473. A Nosseigneurs du Parlement en la Grand'Chambre. Pièce in 4° de 6 p. Paris. Lebreton. 1758.

474. Précis pour le Chapitre de l'Eglise de Saint-Omer — contre les héritiers du sieur de Grandcourt, chanoine mineur de la dite église — et le sieur de Bertrandy, successeur médiat du sieur de Grandcourt dans son canonicat. Pièce in-4° de 24 p. Paris. Lebreton. 1759.

475. Sommaire pour les héritiers du sieur Fouard de Grandcourt, chanoine de l'église de Saint-Omer — contre le chapitre de la dite église. Pièce in-folio de 14 p. Paris. Gissey. 1759.

476. Arrest de la Cour de Parlement, rendu en faveur des doyen, chanoines et chapitre de Saint-Omer contre les héritiers et représentants du sieur Fouard de Grandcourt, chanoine, prébendé mineur de la dite église (19 mai 1759). Pièce in-4° de 30 p. Paris. Lebreton. 1759. Ce procès était par lui-même peu important : il s'agissait d'une prébende mineure que M. Fouard voulait faire considérer comme un canonicat majeur, quant aux prérogatives et aux revenus. Mais la discussion s'engagea à ce sujet sur une question importante de l'histoire du Chapitre et M. Fouard, pour appuyer ses prétentions soutint, entr'autres faits, que le chapitre de Saint-Omer avait été sécularisé par Frédegise. Discussion intéressante sur l'origine et les développements de cette institution.

477. Lettre à Monsieur l'abbé de XXX sur un écrit intitulé : Dissertation sur la prétendue sécularisation de l'Eglise de Saint-Omer et la prétendue fixation du nombre des chanoines à trente, imprimée à la suite du

Mémoire du chapitre de Saint-Omer contre M. Fouard de Grandcourt, chanoine de la même Eglise. Pièce in-8° de 63 p. s. l. n. d. Le titre de cet opuscule en fait connaître l'esprit : il est attribué à un moine de Saint-Bertin — du reste ce plaidoyer ne resta pas sans réponse et parut bientôt après le mémoire suivant :

478. Lettre de Monsieur XXX, amateur de la Société littéraire de la ville d'Arras, à Monsieur XXX, membre de l'Assemblée littéraire de la ville de Saint-Omer (1er avril 1750). Pièce in-8° de 16 p. s. l. n. d. L'auteur conclut en faveur de l'église de Saint-Omer. Cet opuscule est curieux et il nous apprend qu'il existait en ce temps-là une Société littéraire à Saint-Omer.

479. Réflexions sur le troisième mémoire publié par le sieur de Grandcourt le 4 mars 1755. Pièce in-4° de 12 p. s. l. n. d. Suite des réflexions faites au sujet du troisième mémoire que le sieur Grandcourt avait distribué dans la ville de Saint Omer contre Messieurs du chapitre de la cathédrale. Amicus Plato, Amicus Aristoteles, sed majis amica veritas. Pièce in-4° de 16 p. s. l. n. d L'auteur annonce en finissant, qu'il publiera peut-être un nouveau factum sur la même question : mais nous ayons lieu de supposer qu'il n'a pas donné suite à ce projet.

480. Précis pour MM. les Doyen et Chanoines de l'Eglise cathédrale de Saint-Omer défendeurs et intimés. — Contre M. P. Michiels, curé de la paroisse de Brouckerque, demandeur et appelant de la sentence rendue au Présidial de Bailleul le 24 du mois de mars 1751, pardevant nos seigneurs de la Cour du Parlement. Pièce in-folio de 13 p. s. l. n. d. (Sur la dîme de la paroisse de Brouckerque.)

481. La pureté de la Foi de Me J.-F. Fenez, prêtre, cidevant vicaire au mont Bernanchon, diocèse de Saint-Omer. Pièce in-4° de 8 p. s. l. 1753.

482. Lettre sur la mort de Mgr Joseph-Alphonse de Valbelle, décédé le 12 juin 1754. Pièce in-4° de 12 p. s. l. n. d. (15 juin 1754.)

483. Lettre. « L'avertissement est adressé à l'auteur de la « réponse à la lettre du 15 juin 1754 qui lui avait été « écrite par un citoyen de Saint-Omer pour lui annoncer « la mort de Mgr Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque « de Saint-Omer. Cette personne ayant été heureusement « découverte et ayant obtenu son consentement pour la « faire imprimer à condition, néanmoins, qu'elle ne pa- « raîtrait pas sous son nom, l'on profite de cette permis- « sion pour la présenter au public de Saint-Omer, tou- « jours reconnaissant et plein de respect et de vénéra- « tion pour la mémoire de son illustre évêque défunt. » Pièce in-4° de 8 p. (27 juin 1754). s. l. n. d.

484. Lettre adressée par un citoyen de la ville de Saint-Omer aux auteurs des deux lettres en date des 15 et 27 juin 1754 au sujet de la mort de Mgr Joseph-Alphonse de Valbelle, décédé le 12 juin 1754... Saint-Omer. 1er août 1754. Pièce in-4° de 8 p. s. l. n. d.

## § 3. — Evêques de Saint-Omer jusqu'à la Révolution.

485. Vers sur l'avénement de Monseigneur de Montlouet, évêque de Saint-Omer, par un éclésiastique de Saint-Omer, et R. F. D. P. Pièce in-4° de 8 p. (s. l. n. d.).

486 Catéchisme du diocèse de Saint-Omer, imprimé par ordre de Monseigneur Joseph Alphonse de Valbelle de Tourves et réimprimé par celui de Monseigneur François Joseph de Brunes de Montlouet, Evêque de Saint-Omer, pour être le dit catéchisme seul enseigné dans son diocèse. Vol. in-24. Saint-Omer. Fertel. 1764. Ce catéchisme a été traduit et imprimé en langue flamande, la même année, chez Fertel. Vol. in-24 de 177 p.

487. Règlement du Conseil Provincial d'Artois concernant les assietes pour constructions ou réparations des

maisons presbitérales et des écoles (13 juillet 1757). Pièce in-4° de 4 p. Arras. M. Nicolas. 1757.

488. Bulles du Jubilé universel et mandement de Mgr l'évêque de Saint-Omer. 25 mars 1759. Pièce in-4° de 14 p. Saint Omer. Fertel. 1759.

489. A Nosseigneurs de Parlement en la Grand'Chambre supplient humblement les doyen, chanoines et chapitre de l'Eglise cathédrale de S. Omer — Contre les sieurs François-Sébastien Larcenez, Martin Wanweskuisen, J.-Joseph Cochet et François Lourdault, vicaires et bénéficiers de la dite Eglise. Pièce in-4° de 27 p. Paris. Lebreton. 1760. Discussion intéressante sur les droits respectifs des vicaires et du chapitre.

490. Requête au Roi pour les Evêques d'Arras et de Saint-Omer contre les officiers municipaux des villes d'Artois, au sujet de l'administration des Collèges. Pièce in-4° de 28 p. Paris. Lambert. 1764.

491. Requête au Roi pour les officiers des Bailliages de la province d'Artois contre les officiers municipaux des villes d'Artois au sujet de l'administration des Collèges. Pièce in-4° de 69 p. Paris. Lambert. 1764.

492. Requête au Roi pour les Etats d'Artois au sujet de l'administration des Collèges de cette province. Pièce in-4° de 15 et 15 p. Paris. Lambert. 1764.

493. Requête au Roi pour les Etats, les Evêques et les bailliages de l'Artois contre les officiers municipaux des villes de la même province au sujet de l'administration des collèges. Pièce in-4° de 39 et 30 p. Paris. Lambert. 1764.

494. Mémoire pour le tiers Etat de la Province d'Artois et pour les officiers municipaux des villes de la même province. — Contre les Evesques d'Arras et de Saint-Omer et les bailliages de la Province et contre les deux ordres de la noblesse et du clergé. Pièce in-4° de 111 p. s. l. n. d. (1764).

495. Mémoire au sujet de l'édit des collèges dans la Pro-

vince d'Artois. Pièce in-4° de 7 et 8 p. s. l. n. d. — Mémoire analytique émané des Etats.

496. CHOISEUL (duc de). Copie d'une lettre de M. le duc de Choiseul, ministre de la guerre, à MM. les Etats d'Artois, au sujet des réclamations des Etats, concernant l'administration des collèges. Placard in-folio s. l. n. d. 23 octobre 1764.

497. Mandement de Mgr l'illustrissime et révérendissime évêque de Saint-Omer De Conzié, en prenant le gouvernement de son diocèse. Pièce in-4° de 7 p. Saint-Omer. F.-D. Fertel. 1766.

498. Poëme aux très nobles et vertueux de Conzié, très dignes évêques d'Arras et de Saint-Omer au jour de la possession de leurs évêchés, par P. F. J. D***, natif de Saint-Omer. Pièce in-4° de 19 p. Douai. V. Leclercq. 1769.

499. Mandement de Monseigneur l'Evêque de St-Omer, pour le soulagement des pauvres de cette ville. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Fertel. 1770.

500. Ordonnance de Monseigneur l'Evêque de St-Omer qui défend d'exposer le Saint-Sacrement sur des autels parés de noir, de donner les bénédictions avec le saint ciboire ou autrement, à l'issue des messes d'enterrement et de célébrer des services ou messes de mort, même en présence du corps, en certains jours de grande solennité. Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Fertel. 1770.

501. Mémoire à consulter et consultation pour les abbayes et autres maisons religieuses de la Province d'Artois au sujet des Edits du mois de mars 1768 et février 1773, concernant les réguliers. Vol. in-4° de 70 p. Paris. Brunet. 1774.

502. Décret de Monseigneur Joachim, François Mamert de Conzié, Evêque de Saint-Omer, portant suppression des Vicairies, Ecoteries et de plusieurs chapelles de l'Eglise cathédrale de Saint-Omer, avec érection de douze nouveaux bénéfices en la dite Eglise (10 juin 1770). Pièce in-4° de 47 p. St-Omer. Boubers. 1774.

503. Mandement de Monseigneur l'Evêque de Saint-Omer qui ordonne des prières publiques pour le repos de l'âme du feu Roi (25 mai 1774). Pièce in-4° de 10 p. s. l. n d. Le mandement est suivi de la lettre de Louis XVI qui notifie à l'Evêque la mort de son prédécesseur.

504. Vers adressés à Mgr de Puységur nommé à l'Evêché de Saint-Omer, par M. B (Bachelet). Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Boubers. 1775.

505. Eglogue à Mgr L'illustrissime et Reverendissime de Chastenet de Puysegur, à son avénement au siège épiscopal de Saint-Omer. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Boubers. 1775.

506. Mémoire pour les Etats de la Flandre maritime, joints à eux ceux de la Flandre Wallone, servant de réponse aux mémoires publiés contre eux sous le titre de très humbles et très respectueuses représentations faites au Roi par MM. les Cardinaux d'Yorc et de Gèvres, par M. l'Archevêque de Cambrai, MM. les Evêques d'Arras, Saint-Omer, de Boulogne et les autres décimateurs de Flandre sur les lettres patentes du 13 avril 1723, qui soumettent les dîmes aux réparations des Eglises paroissiales et des presbytères. Vol. in-4° de 54 p. Paris. Cellot. 1774.

507. Arrêt de la Cour du Conseil supérieur d'Arras, concernant les comptes des biens des fabriques et pauvretés (11 juillet 1774). Pièce in-4° de 3 p. Arras. Delasablonnière. (1774).

508. Arrêt du Conseil d'Etat qui déboute les décimateurs de leurs demandes, et ordonne l'exécution des lettres patentes du 13 avril 1773 (26 décembre 1775). Pièce in-4° de 3 p. Lille. Peterinck-Cramé. 1776.

509. Arrest de la Cour du Conseil supérieur d'Arras qui ordonne que les registres curiaux déposés au greffe de la dite Cour pour l'année 1771 seront remis en partie au greffe de la gouvernance d'Arras, partie en celui du bailliage de S. Omer, eu égard à l'arrondissement de ces deux sièges et enjoint à tous curés et supérieurs

des maisons religieuses de déposer exactement leurs registres, conformément à la déclaration du 9 avril 1736 (20 août 1774) Pièce in-4° de 3 p. Arras. G. Delasablonnière. 1774.

510. Déclaration du Roi concernant les monastères situés en Flandre et en Artois (17 décembre 1774). Pièce in-4° de 12 p. Saint-Omer. Boubers. 1775. Ce règlement a été également imprimé à Douai chez Willerval. Pièce in-4°. 1775.

511. Mémoire pour Nicolas, François Toulotte, bourgeois vivant du revenu de ses biens contre M° Charles-Auguste Leleu, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Pont-à-Mousson, chanoine gradué de l'Eglise cathédrale de Saint-Omer. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Boubers. 1775. Contestation née en chasse entre un laïque et un prêtre que le mémoire tourne en ridicule.

512. Jugement de MM. les commissaires du Conseil qui réunit à l'Evêché de St-Omer les biens de la fondation de Waten à la charge de l'acquit des fondations et d'employer les revenus à des établissements utiles au diocèse. 19 décembre 1775. Pièce in-4° de 20 p. Paris. V° Hérissant (1775).

513. Consultation sur l'aggrégation des abbayes de St-Vaast et de Saint-Bertin à la congrégation de Cluny. Pièce in-4° de 44 p. Paris. Knapen. 1776. Il s'agissait de savoir si les évêques d'Arras et de St-Omer pouvaient s'opposer à l'agrégation des deux abbayes à leur chef d'ordre.

514. Précis sur l'aggrégation des abbayes de St-Vaast et de St-Bertin à la congrégation de Cluny. Pièce in-4° de 9 p. Paris. Knapen. 1776. Le mémoire est signé par M° de Courbeville, avocat.

515. Précis pour les abbayes de Saint-Vaast et de Saint-Bertin contre Messieurs les Evêques d'Arras et de St-Omer. Pièce in-4° de 8 p. Paris. V° Ballard. 1778.

516. Mémoire contre l'agrégation projettée des abbayes

de Saint-Waast d'Arras et de St-Bertin en la ville de Saint-Omer, ordre de St-Benoît, à la congrégation de Cluny. Pièce in-4° de 3¼ p. Paris. Knapen. 1777.

517. Précis pour MM. les Evêques d'Arras et de Saint-Omer. – Contre les abbayes de St-Vaast à Arras et de Saint-Bertin à St-Omer. Pièce in-4° de 28 p. Paris. Simon. 1778.

518. Observations pour MM. les Evêques d'Arras et de Saint-Omer, sur les titres de l'exemption prétendue par les abbayes de Saint-Vaast et de Saint-Bertin et sur la position respective des parties. Pièce in-4° de 27-8 p. Paris. Cellot. 1778.

519. Nouvelles Observations pour MM. les Evêques d'Arras et de Saint-Omer sur le véritable état de la cause, sur la nécessité de produire un titre pour établir une exemption et sur les dispositions du Concile de Trente. Pièce in-4° de 23 p. Paris. Cellot. 1778.

520. Mémoire pour les Abbés, Grands Prieurs et Religieux des abbayes de Saint-Vaast d'Arras et de Saint-Bertin, de Saint-Omer intimés, défendeurs et demandeurs. — Contre M. l'Evêque d'Arras, appelant comme d'abus et demandeur, et contre M. l'Evêque de Saint-Omer, demandeur et défendeur. Pièce in-4° de 91 p. Paris. V° Ballard. 1778.

521. Lettres patentes du Roi, interprétatives de celles du mois de mai 1775, données sur le décret d'agrégation des abbayes de Saint-Vaast d'Arras et de Saint-Bertin de Saint-Omer à l'ordre de Cluny, en ce qui concerne les droits et priviléges des habitans, relativement aux lettres de *Committimus*. Pièce in-4° de 8 p. Paris. Imp. Royale. 1778.

522. Consultation pour les Abbé, Grand'Prieur et Religieux de l'abbaye de Saint-Bertin — et les Grand Prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Vaast défendeurs; contre MM. les Evêques d'Arras et de Saint-Omer, demandeurs en cassation. Pièce in-4° de 59 p. Paris. Chardon. 1782.

523. Récapitulation sommaire des assertions contenues dans les défenses de MM. les Evêques d'Arras et de Saint-Omer et des réponses des abbayes de Saint-Vaast et de Saint-Bertin. Pièce in-4° de 28 p. Paris. Knapen, 1785.

524. Précis pour les abbayes de Saint-Vaast d'Arras et de Saint-Bertin de Saint-Omer, ci-devant de la congrégation des exempts de Flandre, aujourd'hui réunies à l'ordre de Cluny en vertu des édits de 1768 et 1773. — Contre MM. les Evêques d'Arras et de Saint-Omer. Pièce in-4° de 14 p. Paris. Cellot. 1785.

525. Mandement pour le Carême de l'année 1775. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Fertel. 1775.

526. Instructions et Prières pour le Jubilé universel, célébré à Rome en 1775, accordé à toute l'église catholique par N. S. P. le Pape Pie VI, imprimées par ordre de Monseigneur l'évêque de Saint-Omer. Pièce in-12 de 23 p. Saint-Omer. Fertel. 1776.

527. Bulle d'extension du Jubilé universel, célébré à Rome en 1775, avec le Mandement de Mgr l'Evêque de Saint-Omer (10 mai 1776). Pièce in-4° de 20 p. Saint-Omer. Fertel. 1776.

528. Consultation pour M°J.-B. Depape, prêtre du diocèse de Saint-Omer, gradué nommé de l'Université de Paris, pourvu de la cure de Chocques-lez-Béthune, défendeur en complainte et demandenr. — Contre M° Alexis Delehelle, prêtre du diocèse de Boulogne, gradué nommé de la même Université et bénéficier en l'Eglise collégiale de Lillers, prétendant droit à la même cure (signée : Delys). Pièce in-4° de 31 p. Arras. M. Nicolas. 1778. Curieux détails sur l'expectative des gradués et sur la nature des titres des bénéfices.

529. Consultation pour M. L.-Alexis Delehelle, prêtre du diocèse de Boulogne, etc. Pièce in-4° de 16 p. Arras. G. de la Sablonnière. 1778.

530. Messieurs les Grand Doyen, Dignitaires, Chanoines et Chapitre de l'Eglise cathédrale de Saint-Omer, as-

semblés capitulairement, le 15 mars 1778. Pièce in-4° de 7 p. Saint-Omer. Boubers. 1778. Demande d'un étudiant pour l'obtention d'une bourse.

531. Ordo divini officii juxta Breviarium ac missale Romanum pro anno Domini 1779, de mandato illustrissimi et reverendissimi Domini D. Alexandri Josephi Mariœ Alexii de Bruyères Chalabre, Audomarensium Episcopi ; ad usum Ecclesiœ cathedralis et totius diœcœsis S. Audomari. Pièce in-8° de 39 p. Audomari. V. Fertel. 1779. Il existe un livret semblable pour l'année 1781. Mgr de Chalabre avait été nommé évêque de Saint-Omer en 1778.

532. Plaidoyer pour J.-Fr Lepestre, ménager, demeurant en la ville de Lillers, demandeur en nullité de mariage. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d. L'auteur de ce factum est l'avocat Liborel.

533. Mandement de Monseigneur l'évêque de Saint-Omer pour permettre l'usage des œufs pendant le Carême. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. 1781. M. de Chalabre fit sensation dans le monde catholique par son mandement. (Voir *Nouvelles Ecclésiastiques,* n° du 11 sept. 1781).

534. Carte du diocèse de Saint-Omer dédiée à Monseigneur de Bruyères-Chalabre, Evêque de Saint-Omer, premier aumônier de Monseigneur le Comte d'Artois, etc., par Spitallier de Seillans, prêtre de l'oratoire, présenté à Monseigneur l'Evêque de Saint-Omer par M. l'abbé Mevolhon, chanoine de la cathédrale et préfet du séminaire Episcopal. Pièce gravée in-folio s. l. n. d. En marge se trouvent les noms des Evêques de Thérouane et de Saint-Omer. Ce curieux document a été reproduit de nos jours. Pièce in-4°. Arras. Desavary, lith.

535. Règlement du Conseil provincial et supérieur d'Artois, concernant les demandes en réparation de maisons presbytérales (19 janvier 1781). Pièce in-4° de 3 p. Arras. G. Delasablonnière. 1781.

536. Lettre pastorale sur les études ecclésiastiques. Pièce in-4° de 35 p. Cette lettre est suivie d'un règlement

pour les conférences ecclésiastiques du diocèse pour l'année 1781. — A été réimprimée à Paris en 1787.

537. Mandement de Monseigneur l'Evêque de Saint-Omer qui ordonne que le *Te Deum* sera chanté dans toutes les Eglises de son diocèse en actions de grâces du rétablissement de la paix. Pièce in-4° de 7 p. Saint-Omer, V^e^ Fertel. 1783. Le Traité de Versailles (3 sept. 1783) venait d'être signé.

538. Matières des Conférences ecclésiastiques ordonnées par M. l'évêque de Saint-Omer pour l'année 1784. Pièce in-4°. s. l. n. d.

539. Mémoire pour les Ministres et Chanoines réguliers de l'ordre de la Très-Sainte Trinité et Rédemption des captifs de la Maison du Clair-Vivier, lez-la-ville d'Hondschoote. — Contre les abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont en la ville d'Ypres et les archidiacres et chanoines gradués de l'Eglise cathédrale de la ville de Saint Omer (demandeurs et intimés d'autre part. Pièce in-4° de 52 p. Douay, Derbaix. (Questions de dîme).

540. Graduale Parisiense illustrissimi et Reverendissimi in Christo patris D. D. Alexandri, Josephi, Mariœ, Alexis de Bruyères Chalabre. Audomarensis Episcopi, Serenissimi principis. Vol. in-4° 1786.

541. Mandement de Monseigneur l'évêque de Saint-Omer pour le carême de l'année 1789. (20 janvier 1789). Pièce in-4° de 28 p. Saint-Omer. V^e^ Fertel. 1789.

542. Lettre du Roi à Monseigneur l'évêque de Saint-Omer (Versailles 3 sept. 1789). Suivie du Mandement de l'Evêque de Saint-Omer au sujet de la lettre précédente. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. V^e^ Fertel. (1789). La lettre du Roi est relative aux troubles qui ont éclaté dans le royaume et le mandement de l'évêque ordonne des prières.

543. Avis au bas clergé de l'Artois. Pièce in-8° de 3 p. s. l.

n. d. (1789). On l'invite à choisir des représentants dignes de prendre part aux réformes.

544. Avis aux curés. Pièce in-8° de 16 p. s. l. n. d. Cette pièce a pour but de démontrer que les membres du clergé d'Artois, admis aux Etats de la Province, n'ont pas soutenu les intérêts du clergé du second ordre et ont tout préparé pour se faire nommer représentans aux Etats Généraux au détriment du bas clergé. Les électeurs par leurs votes donnèrent plus tard raison au clergé inférieur. Cet avis est attribué à M. Behin, curé d'Hersin-Coupigny qui fut nommé député aux Etats Généraux.

545. Observations sur les dixmes et la portion congrue pour servir à la rédaction des plaintes des bons et utiles pasteurs de la province d'Artois. Pièce in-8°. Arras. Wignon. 1789.

546. Avis d'un habitant de la campagne de la province d'Artois à un cultivateur. Pièce in-8° de 12 p. s. l. n. d. (1789). Contre les dîmes.

547. VANTOUROUT (F. I.) Manière avantageuse de vendre les biens du clergé et du domaine du Roi, notamment dans la Flandre Walone et maritime, le Hainaut, le Cambrésis et l'Artois, par F. I. Vantourout, ingénieur géographe du domaine du Roi attaché au bureau des finances de la généralité de Lille (5 janv. 1790). Pièce in-8° de 15 p. Lille. de Boubers. (1790).

548. Calcul important aux Provinces Belgiques. Pièce in-8° de 15 p. Arras. 1790. (Sur les biens ecclésiastiques) est attribuée à Lenglet.

549. Le Préservatif ou lettre patriotique aux Belges sur la situation actuelle de leurs provinces par un citoyen d'Arras. Pièce in-8° de 18 p. Arras. Cette lettre qui s'adresse à la Flandre et à l'Artois est une longue critique des projets financiers de l'Assemblée et surtout des décrets relatifs aux biens du clergé.

550. Réflexions sur le projet de vendre les biens ecclésiastiques, surtout, relativement aux provinces Bel-

giques. Pièce in-8° de 15 p. s. l. n. d. Cette défense du clergé provoque une réponse.

551. Réponse aux réflexions sur le projet de vendre les biens ecclésiastiques, surtout relativement aux provinces Belgiques. Pièce in-8° de 8 p. s. l. n. d.

552. Le Réveil de l'Artois ou réflexions sur les droits et intérêts des Artésiens et autres habitans des provinces Belgico-françaises. Pièce in-8° de 48 p. s. l. n. d. Cette brochure paraît écrite par l'auteur du *Préservatif* et dans le même esprit. Il a pris cette fois pour devise cette phrase de Rousseau, le patron des novateurs : « Le prétexte du bien public est toujours le plus dangereux fléau du peuple. » Cette maxime a eu plusieurs fois de l'à-propos dans notre pays.

553. Réflexions d'un habitant des provinces Belgiques sur la suppression des ordres religieux et la liberté accordée à tous les individus de l'un et de l'autre sexe de sortir de leurs monastères. Pièce in-8° de 8 p. s. l. n. d. (1790.)

554. Jugement du bailliage royal de Saint-Omer (du 27 avril 1790). Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. (1790). Condamnation de deux brochures dont l'une intéresse l'histoire révolutionnaire de la province. Le Bailliage supprime une lettre pastorale de l'évêque de Blois et la fameuse brochure intitulée : *le Réveil de l'Artois.*

555. Délibération prise par le conseil général de la commune de Saint-Omer. Décret de l'Assemblée nationale et Lettre de son président adressée aux officiers municipaux de la dite ville. Pièce in-4° s. l. n. d. Le titre de ce recueil ne le fait pas assez connaître. Il commence par une délibération des citoyens catholiques d'Alais, communiquée au chapitre de St-Omer et qui demandent à l'Assemblée nationale de ne rien innover dans la constitution religieuse du pays. Suivent deux pièces émanées du chapitre et adressées au bureau de la commune de St-Omer et au conseil de la garde nationale par lesquelles le chapitre appelle l'attention publique

sur la démarche des Alaisiens. La commune de Saint-Omer, le 23 avril 1790, délibère sur cet objet, elle se décide à donner l'approbation la plus complète aux décrets et aux projets de l'Assemblée nationale, et à la séance du 29 avril l'Assemblée instruite de cette délibération, loue le patriotisme éclairé des Audomarois. Après la partie du procès-verbal de la séance relative à cet incident on trouve en plus une lettre du président de l'Assemblée qui félicite les officiers municipaux de St-Omer. Enfin ce recueil est terminé par la *Réponse de MM. les officiers municipaux de la ville d'Alais à ceux de St-Omer au sujet de la délibération prise le vingt-trois avril par le conseil général de la commune de cette ville.* Les officiers municipaux d'Alais partagent l'opinion des Audomarois, ils protestent aussi contre la délibération prise par leurs concitoyens, se qualifiant les catholiques d'Alais. En résumé de ce recueil il résulte que le chapitre de St-Omer a voulu engager la commune à s'opposer aux projets de l'Assemblée nationale sur les matières ecclésiastiques et que la commune a manifesté une tendance toute contraire.

556. Lettre du curé de St-Jacques de Lyon au curé de St-Jean de St-Omer sur la théologie de Lyon, ou suite des observations sur un livre intitulé : *Institutiones theologicæ.* Vol. in-12 de 135 p. Liège. Tutot. 1790. La théologie de Lyon avait été introduite au séminaire de St-Omer. L'auteur anonyme en discute les doctrines et les accuse de tendances jansénistes.

557. Dissertation sur l'origine, la nature et la nécessité de la juridiction dans les ministres de l'Eglise, où l'on prouve, par la pratique des Pères, par les discussions des Conciles et par l'opinion constante de tous les théologiens anciens, que la juridiction, surajoutée au pouvoir d'ordre, n'est point essentielle, mais d'institution humaine, par M. Behin, curé d'Hersin-Coupigny, député du département du Pas-de-Calais. Pièce in-8°. Paris. Onfroy (1790).

558. Eclaircissements historiques sur le clergé régulier et séculier, par M. H. C. D. S. O. Pièce in-8° de 31 p.

(juin 1790). Ce factum écrit en faveur du clergé paraît être d'origine artésienne.

559. Le citoyen de St-Amand au citoyen de St-Omer, auteur du pamphlet intitulé : *Le moine et l'Anti-moine.* Pièce in-8° de 16 p. s. l. n. d. Défense de la propriété ecclésiastique.

560. Crachet (Paul-M.) *Argumentum ad hominem,* ou avis charitable aux curés et vicaires qui n'ont pas prêté le serment civique. Pièce in-8° de 4 p. s. l. n. d. Crachet était de Nielles-lez-Bléquin; il écrivit ce factum comme membre de la Société des Amis de la Constitution.

## § 4. — Evêques constitutionnels.

561. Deramecourt (l'abbé). Les clergés du diocèse d'Arras, Boulogne et Saint Omer pendant la Révolution (1789-1802) 4 vol. in-8°. Arras. Laroche. 1884.

562. Ballin (abbé). Mémoires pour servir à l'histoire de la ville et du Comté de Boulogne pendant la Révolution par M. Ballin, prêtre du diocèse de Boulogne datés de Werdin en Westphalie (1794). Ms. de la bibliothèque de Boulogne.

563. Instruction pastorale de M. l'Evêque de Boulogne sur l'obligation de s'attacher aux pasteurs légitimes. (Ypres, 8 août 1791). Vol. in-8° de 64 p Paris. Guerbart. 1791. — Quoique datée du 8 août 1791, cette instruction fut publiée à Boulogne dans les premiers jours de l'année 1791.

564. Copie d'une lettre écrite par MM. les administrateurs composant le Directoire du département du Pas-de-Calais à ceux composant celui de Saint-Omer. (Arras 20 janvier 1791). Pièce in-4° de 2 p. s. l. n. d. Mesures à prendre contre les prêtres qui ont refusé le serment.

565. Réfutation de l'instruction pastorale, de l'Evêque de Boulogne sur l'autorité spirituelle, relativement aux affaires présentes de l'église et des principales allégations qui ont été opposées à la constitution civile du clergé, ainsi qu'à la prestation du serment exigé de ses ministres par l'abbé Charrier de la Roche, député du clergé de Lyon à l assemblée nationale. Pièce in-8°. Lyon. Los. Rios. 1791. La réfutation de l'abbé constitutionnel fut elle-même réfutée.

566. Lettres sur l'écrit de M. Charrier de la Roche, député de Lyon à l'assemblée nationale intitulé : *Réfutation de l'instruction pastorale de M. l'Evêque de Boulogne.* Pièce in-8° de 39 p. Paris. Crapart. (1791). Les auteurs anonymes qui paraissent être deux ecclésiastiques du diocèse de Boulogne avaient formé le projet de publier cinq lettres sur cette discussion. Nous pensons que trois seulement ont paru.

567. Daunou. Accord de la foi catholique avec les décrets de l'assemblée nationale sur la constitution civile du clergé par M. Daunou, prêtre de l'Oratoire, membre de la Société des Amis de la Constitution à Boulogne-s-Mer. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Fertel. 1791. Autre édition. Boulogne. Dolet. 1791. 8 p. in-4°. L'opuscule du P. Daunou, quoique émané d'un homme encore inconnu, produisit un grand effet. Le district de Boulogne prit, le 12 janvier 1791, un arrêté pour en féliciter l'auteur et la société à laquelle il était affilié : le district y vit un moyen de rassurer les consciences troublées par l'impression qu'aurait pu faire sur elles, l'instruction pastorale de Mgr Asseline l'ancien évêque de Boulogne. Mais le parti catholique ne se considéra pas comme battu et, peu après, parut la brochure dont la désignation suit : *(Questions,* par M. M. F. P.).

568. Questions proposées au R. P. Daunou [sur son écrit : *de l'Accord de la foi catholique avec la constitution civile du clergé*], par M. F. P. (?) 16 janvier 1791. Pièce in-4° de 8 p. à deux colonnes. s. l. n. d. (Paris). Daunou

répondit aux questions posées par son contradicteur anonyme.

569. Réponse du P. Daunou, prêtre de l'Oratoire, aux questions de M. M. F. P. ***. (Montmorency 31 janvier 1791). Pièce in 4° de 8 p. Boulogne. Dolet. 1791). La Société des Amis de la Constitution fit à cette réponse un accueil empressé : le 7 février 1791, elle écrivit à Daunou pour le complimenter *sur la manière modérée et péremptoire avec laquelle il avait répondu à des questions captieuses* et elle ordonna le dépôt de la brochure dans ses archives. Mais la discussion n'était pas terminée : il parut presque immédiatement deux nouvelles critiques.

570. Lettre de M. Blin, prêtre du diocèse de Boulogne, à M. l'abbé Allan de S. Léonard, au sujet d'un écrit intitulé : *Accord de la foi catholique sur les décrets, etc., par M. Daunou, prêtre de l'Oratoire.* Pièce in-4°. Boulogne. 1791.

570 *bis*. Lettre, — Boulogne, 10 février 1791, — de M. B., M. [Bonvarlet, missionnaire ?] au R. P. Daunou, prêtre de l'Oratoire, sur sa *Réponse aux questions d'un anonyme.* Pièce in-8° de 8 p. s. l. n. d. (Boulogne. 1791). Daunou crut devoir répondre par l'écrit suivant.

571. Lettre de M. Daunou de l'Oratoire, membre de la Société des Amis de la Constitution de Boulogne-sur-Mer à M. B. M. (Montmorency. 23 février 1791). Pièce in-4° de 15 p. Boulogne. Dolet. 1791.

572. Observations sur un imprimé ayant pour titre : *Accord de la foi catholique avec les décrets de l'Assemblée nationale sur la constitution civile du clergé par M. d'Aunou, prêtre de l'Oratoire, membre de la Société des Amis de la Constitution à Boulogne-s-Mer.* Vol. in-8° de 104 p. Paris. Blanchon. (1791). — Nous connaissons une note ms. de Daunou de 4 p. qui était préparée par l'Oratorien pour réfuter les *observations* de son contradicteur anonyme.

573. Déclaration des Doyens, Curés et autres Ecclésiasti-

ques de plusieurs districts du diocèse de Boulogne sur la constitution prétendue civile du clergé. Pièce in-8° de 8 p. s. l. n. d.

574. MICHAUD (l'abbé) Réponses à quelques lettres sur l'instruction pastorale de M. Asseline, évêque du ci-devant diocèse de Boulogne (9 janvier 1791). Pièce in-8° de 44 p. Paris. Moindro. 1791. Michaud était curé de Bomy et député à l'assemblée nationale

575. BÉHIN. Observations de M. Béhin, curé d'Hersin-Coupigny, député du département du Pas-de-Calais à l'assemblée nationale sur un libelle intitulé : *Réponse aux libelles de M. Michaud et de M. Béhin.* Pièce in-8° de 8 p. Béthune. Van Costenoble.

576. Sermon sur l'accord de la constitution française avec la religion pour la fête de Jésus enseignant, prononcé le 16 janvier 1791, dans l'Eglise du Collège de Saint-Omer, par François Detorcy, prêtre de la doctrine chrétienne, recteur de ce collège. Pièce in-8°. Saint-Omer. Fertel. 1791. A la suite se trouve le discours du même prononcé avant le serment prêté par les doctrinaires du collège le 16 janvier 1791.

577. L'Eglise Gallicane vengée de toute accusation de schisme ; premier sermon pour la fête de l'Epiphanie, second sermon pour la fête de Jésus enseignant. Pièce in-8° de 63 p. s. l. n. d. (H. Boubers. 1791).

578. Principes de l'unité catholique appliqués aux circonstances présentes et en forme de catéchisme pour servir de développement à l'Eglise Gallicane vengée de toute accusation de schisme. Vol in-8° de 138 p. Saint-Omer. Boubers. 1791.

579. Eclaircissemens sur la constitution civile du clergé de France, par M. François de Torcy, prêtre de la doctrine chrétienne et recteur du collège de Saint-Omer. Vol. in-8° de 50 p Paris. Le Clerc. 1791.

580. Lettre pastorale de M. l'Evêque de St-Omer (1er février 1791). Pièce in-4° de 11 p. Paris (1791). Mgr de

588. Lettre pastorale de M. l'Evêque du département du Pas-de-Calais (Porion). Pièce in 4° de 16 p. Boulogne. Dolet. 1791. Autre édition : St-Omer. Fertel. 1791. Les amis de la Constitution de St-Omer la publièrent aussi dans le format in-8°. Cette lettre porte la date du 1er mai 1791. En même temps et dans le même esprit, les amis de la Constitution publièrent la brochure suivante.

589. Réponse à différentes questions sur les affaires présentes. Pièce in-8° de 8 p. Saint-Omer. Boubers. (1791). Justification de l'Eglise constitutionnelle sous forme de catéchisme. Au même temps, parut à Arras : *Petit catéchisme pour les temps de révolution*. Pièce in-8° de 24 p. Arras. Leclercq-Cauriez. s. d. C'est une réfutation de la *Réponse*.

590. Mandatum DD. Episcopi Morino Boloniensis (Asseline), non nulla complectens à Clero Morino-Boloniensi, in presentibus rerum adjunctis observanda (3 mai 1791). Pièce in-8° de 16 p. Parisiis. 1791.

591. Remontrances et protestations que font les abbés réguliers, les chapitres, les abbayes et communautés ecclésiastiques de la Province d'Artois. Pièce in-8° de 13 p. s. l. n. d.

592. Jugement du tribunal de Saint-Omer du 28 mai 1791 ordonnant la lacération par l'exécuteur des œuvres de justice d'une ordonnance de l'Evêque de Saint-Omer (de Bruyères-Chalabre) au sujet des élections faites par les électeurs du Pas-de-Calais et du Nord des sieurs Porion et Primat, en qualité d'évêques constitutionnels de ces deux départements. Pièce in 4° de 8 p. Saint-Omer. Boubers. 1791.

593. Proclamation de MM. les curés du district de S. Omer faite par M. C. M. Carnot, président de l'assemblée électorale, suivie du discours de M. l'Evêque du département du Pas-de-Calais (Porion), avant la célébration de la messe. (1er juin 1791). Pièce in 4° de 8 p. S. Omer. Fertel. (1791).

594. Loi relative à la circonscription des paroisses du

district de Boulogne. (19 octobre 1791). Pièce in-4° de 6 p. Arras. J. B. Vicogne. 1791.

595. Homélie sur l'hymne *Vexilla regis* à l'usage des oisifs et Gobe-Mouches de l'Atrébatie. Pièce in-8°. s. l. n. d.

596. Mandement de M. l'Evêque de Boulogne (Asseline) pour le carême (donné à Ypres le 3 janvier 1792). Pièce in-4° de 16 p. s. l. n. d. Seconde édition : Pièce in-8° de 38 p. Paris. Guerbart. (1792).

597. Lettre pastorale (de Porion) sur l'uniformité à établir dans l'office divin. Pièce in-4°. Saint Omer. 1791.

598. Mandement de M. l'Evêque du département du Pas-de-Calais (Porion) pour le carême de l'année 1792. (24 janvier 1792). Saint-Omer. Fertel.

599. Almanach de Milan, ou le pescheur fidèle pour l'an 1792. Vol. in-12. Arras. 1792. On peut attribuer cet écrit à Mgr de Bruyères-Chalabre qui était encore à Milan à cette époque et qui ne se rendit à Coblentz qu'au mois de juin 1792.

600. Crachet (François-Robert). Considérations sur les espérances des contre-révolutionnaires. Imprimées pour la première fois en janvier 1792. Pièce in-8° de 16 p. Saint-Omer. Boubers. 1792. Crachet était curé constitutionnel de Nielles-les-Bléquin.

601. Discours sur l'obéissance due à la loi, prononcé le 2 février 1792, dans l'église cathédrale de St-Omer, par F. Saupique, vicaire épiscopal (de Porion). Pièce in-8° de 19 p. Saint-Omer. Boubers. 1792.

602. Extrait du régistre aux délibérations du Directoire du Pas-de-Calais (16 février 1792). Pièce in-4° de 6 p. Arras. Vicogne. 1793. Mesures à prendre contre les prêtres qui n'ont pas prêté le serment.

603. Lettre d'un prêtre catholique à M. Porion, se disant évêque du Pas-de-Calais (18 février 1792). Pièce in-8° de 28 p. s. l. n. d. (Signée : Alethophile, prêtre catholique).

604. Lettre pastorale et ordonnance de M. l'Evêque de Boulogne (Asseline) pour la publication et l'exécution des lettres monitoriales de N. S. P. le pape Pie VI, en date du 19 mars 1792. Pièce in-8° de 32 p. Paris. Guerbart. (1792).

605. Lettre pastorale et ordonnance de M. l'Evêque de Boulogne, Jean-René, par la miséricorde divine et l'autorité du Saint-Siège apostolique, Evêque de Boulogne, au clergé séculier et régulier et à tous les fidèles du diocèse (26 mai 1792). Pièce in-4° de 18 p. (s. l. n. d.). Cette lettre pastorale est datée de Bruxelles.

606. Lettre pastorale et ordonnance de Monseigneur l'Evêque de S. Omer (de Bruyères-Chalabre) pour la publication et l'exécution du bref monitorial de N. S. P. le Pape du 19 mars 1792. (Coblentz, 25 juin 1792). Pièce in-8° de 7 p. s. l. n. d.

607. Extrait des régistres aux arrêtés du Conseil général du Pas-de-Calais (26 juin 1793). Pièce in-4° de 3 p. Arras. Leducq. (s. d.). Le Conseil félicite l'Evêque Porion d'autoriser le mariage des curés et d'admettre à la prêtrise des hommes mariés.

608. Préservatif pour ma famille contre les dangers du schisme. Pièce in-8°. Paris. Laurens. 1792. (C'est une réponse de l'abbé Proyart aux Mandements de Porion).

609. Discours à la 31e et 32e division de la gendarmerie nationale parisienne, prononcé par P. J. Porion, Evêque du département du Pas-de-Calais, à l'occasion de la bénédiction des drapeaux qui a eu lieu dans l'Eglise cathédrale et paroissiale de Saint-Omer, le dimanche 21 octobre 1792, l'an 1er de la république française. Pièce in-8° de 7 p. Saint-Omer. Goujeon. 1792.

610. Extrait des registres aux arrêtés du département du Pas-de-Calais (séance du 3 mai 1793). Pièce in-4° de 3 p. Arras. Leducq. 1793. Arrêté contre les prêtres non assermentés : conformément au décret du 23 avril 1793, ils seront transférés à la Guyane française.

611. Lettre pastorale de M. l'Evêque de Boulogne (Asseline)

au clergé expatrié de son diocèse, donnée à Bruxelles le 18 décembre 1793. Pièce in-4° de 9 p. s. l. n. d.

612. Au nom du peuple français, Joseph Lebon représentant du peuple dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (6 pluviôse an 2.) Pièce in-8 de 8 p. Arras. Saumon (an 2). Lebon ordonne l'impression d'un vaudeville intitulé : *L'inutilité des prêtres* par Piis, et en effet, à la suite de son ordonnance, se trouvent les vers dont le proconsul proclamait la haute moralité.

613. Arrêté de Joseph Lebon qui défend aux compagnons des cultivateurs, appelés ci-devant valets de charrue, de célébrer les fêtes et dimanches. Placard in-folio. Arras. Associés. Cet arrêté a été imprimé au nombre de 4000 exemplaires : il porte la date du 30 ventôse, an 2.

614. Adresse du citoyen Berlier, représentant du peuple, envoyé dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, aux habitans des campagnes (21 fructidor an 2). Pièce in-8° de 7 p. Douay. Wagrez. an 2. Berlier engage les habitants à ne pas se laisser séduire par les fanatiques qui voudraient les engager à célébrer le dimanche et à abandonner le *décadi*.

615. Le Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale à l'agent national du district d'Arras (19 brumaire, an III). Pièce in-4° de 4 p. Arras. Associés. an III. Recommande l'observation des fêtes décadaires et dément le bruit que les dimanches vont être rétablis.

616. Avis concernant l'exercice du saint ministère dans les circonstances présentes adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse par M. l'Evêque de Boulogne (Asseline) (Hildesheim 1er juin 1795). Pièce in-8 de 32 p. s. l. n. d. Ce manuel, répandu clandestinement en France, ne contribua pas peu à y maintenir les traditions du catholicisme. Il était le guide des prêtres que l'evêque de Boulogne avait envoyés dans son diocèse pour y constituer le noyau d'une église gouvernée par les principes du catholicisme.

617. Arrêté des représentans du peuple dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais (7 messidor an 3). Pièce in-8° de 3 p. Douai. Wagrez. an III. Mesures de surveillance à prendre contre les prêtres qui s'introduiraient en France sans avoir préalablement promis par écrit soumission aux lois de la république.

**Asselin (Mathieu) 2e évêque constitutionnel. 1795-1802.**

618. Instruction, du 15 août 1798, sur les atteintes portées à la religion par les cardinaux, archevêques et évêques (émigrés), aux fidèles de leurs diocèses (rédigée par Mgr Asseline, évêque de Boulogne), in-folio de 46 p.

619. Extrait des registres de l'administration centrale du Pas-de-Calais (16 frimaire, an VI). Pièce in-4° de 7 p. Arras. Lemaistre. an VI. Sur la fête du décadi et les sentiments de morale qu'il convient de donner au peuple.

620. Lettre de Monseigneur l'évêque de Boulogne. (Hildesheim, 28 avril 1801). Pièce in-8° de 8 p. s. l. n. d. L'orage s'était enfin dissipé et les prêtres n'étaient plus inquiétés dans l'exercice du saint ministère; seulement l'autorité administrative exigeait d'eux une promesse vague de soumission à la constitution de l'an 8. Un certain nombre d'évêques admettaient qu'on pouvait licitement faire cette promesse. Mgr Asseline, qui partageait l'opinion contraire, en fait une règle pour les prêtres du diocèse de Boulogne et leur défend de signer la promesse, avant que le Pape n'ait prononcé entre les opinions contraires des évêques et prescrit la conduite que le clergé devrait tenir dans cette délicate circonstance.

621. Feller (Xav. de). Réflexions sur l'instruction de M. l'Evêque de Boulogne touchant la déclaration exigée des ministres du culte catholique. Pièce in-8°. Liège. Descer. 1800.

622. Instruction pastorale pour le carême de l'an 1800. Pièce in-8° de 12 p. s. l. n. d. (Par Asselin).

623. Instruction pastorale pour le carême de l'an 1801. Pièce in-8° de 11 p. s. l. n. d. Nous pensons pouvoir

attribuer ces deux mandements à l'évêque Asselin. L'exemplaire que nous possédons de l'instruction de 1801 porte la note manuscrite suivante : « Les fidèles pourront satisfaire au devoir paschal depuis le 1er dimanche de carême jusqu'à la très sainte Trinité. » Cette note est de la main d'Asselin qui y a ajouté son paraphe. Si ces deux instructions ne sont pas de lui, il les a autorisées dans son diocèse.

## CHAPITRE III

# VILLE DE SAINT-OMER. — HISTOIRE RELIGIEUSE

## PAROISSES

### § 1. — Paroisse Notre-Dame. Notre-Dame des Miracles.

624. QUENSON. Notre-Dame de Saint-Omer ou recherches sur cette église contenant un aperçu de son histoire, de ses monumens et ses débats surtout avec l'abbaye de Saint-Bertin autour de la châsse de son patron, suivi de notes, explications et développement du texte. Vol. in-8° de 117 p. Douai. Wagrez aîné. (s. d.).

625. HERMAND (Alex.). Notice sur l'ancienne cathédrale de Saint-Omer Pièce in-4° de 12 p. et 3 pl. Arras. Tierny. 1859. Tiré à part du 1er vol. de la statistique monumentale du Pas-de-Calais.

626. BIBLIOPHILE ARTÉSIEN (Le). L'Eglise Notre-Dame. Pièce in-8° de 22 p. Saint-Omer. D'Homont. 1879. Description des richesses artistiques réunies dans cette église publiée sous le pseudonyme du Bibliophile Artésien par L. Deschamps de Pas.

627. LEGRAND (Albert). Réjouissances des écoliers de Notre-Dame de Saint-Omer, le jour de saint Nicolas leur glorieux patron (6 décembre 1417). Pièce in-8° de 42 p. Saint-Omer. Chanvin. 1847. (Se trouve aussi dans les Mémoires de la Morinie, t. 7).

628. Hermand (Alex.). Epoques de construction des diverses parties de l'Eglise de Notre-Dame à Saint-Omer. Vol. in-8° de 55 p. Saint-Omer. Chanvin. 1859 Ouvrage posthume publié par les soins de son fils aîné M. Octave Hermand.

629. Wallet (Emmanuel). Description du pavé de l'ancienne cathédrale de Saint-Omer, consistant en dalles gravées et incrustées de mastic de couleurs variées suivie de la description de deux autres pavés de carreaux de terre cuite vernissés, découverts l'un aux archives de l'ancienne cathédrale en 1838, l'autre lors des fouilles faites à l'Eglise Saint-Bertin en 1843. Vol. in-4° de 148 p. et un atlas de 10 feuilles. Saint-Omer. Tumerel. 1847.

630. Hermand (A.). Notice historique et archéologique sur les dalles sculptées qui servaient de pavé dans l'église de Notre-Dame, ancienne cathédrale de Saint-Omer. Vol. in-8° de 87 p. et deux planches. Saint-Omer. Chanvin. 1845. (Notice insérée aussi dans les Mémoires des Ant. de la Morinie, t. V p. 77).

631. Deschamps de Pas (L.). Essai sur le pavage des églises antérieurement au xv^e^ siècle. Vol. in-4° de 49 p. Paris. V. Didron. 1851. 5 belles planches reproduisent le pavage de l'Eglise de Saint-Omer. Ce livre contient en outre de nombreux renseignements sur la cathédrale.

632. Eudes. Dissertation sur le tombeau de saint Omer. (Mémoires des Antiq. de la Morinie, t. 3).

633. Piers. Le tombeau de saint Omer. (Mémoires des Antiq. de la Morinie, t. 3, p. 159).

634. Deschamps de Pas (L.). Le reliquaire du chef de Saint-Omer, dans l'Eglise collégiale de ce nom, aujourd'hui Eglise Notre Dame à Saint-Omer. Pièce in-8° de 12 p. Saint Omer. D'Homont. 1855.

635. Pagard d'Hermansart. L'ancienne chapelle de saint Omer dans l'Eglise N.-Dame de Saint-Omer et le cha-

noine Guilluy. Pièce in-8° de 14 p. Saint-Omer. D'Homont. 1883.

636. Office de S. Omer, précédé de sa vie et suivi de plusieurs hymnes et pièces qui se chantent en différents temps de l'année. La vie de S. Omer est extraite de Bulter; des notes y ont été jointes, et à la suite se lit la *Table chronologique des évêques de Saint-Omer*. Vol. in-12. Saint-Omer. J.-B. Lemaire. 1822.

637. Couvreur (P. Martin). Histoire de Nostre Dame des Miracles à Sainct Omer. Vol in-12 de 14 p. limin. et 176 p. et une gravure. St Omer. vesve Ch. Boscart. 1647. On lit sur le titre dans un écusson : « Cette histoire « contient le commencement de la religion chrétienne « en ces quartiers et son progrés sans interruption « iusques à la deliurâce de la ville du siége dernier « l'an 1638, par le culte et l'intercession de la B. V. « Marie, mère de Dieu. » On trouve en effet à la fin du livre le vœu fait par le magistrat de Saint-Omer qui s'engage à assister à une procession solennelle à chaque anniversaire de la délivrance de la ville, entendre une messe d'actions de grâce, y communier et offrir trois cierges blancs qui devront être brûlés devant les images de Notre-Dame de la chapelle du Marché, le corps de saint Omer et celui de saint Bertin. — Ce livre étant d'une grande rareté, il a été réimprimé en 1859 par les soins de M. l'abbé Robitaille, chanoine d'Arras. Vol. in-12. Arras. Rovsseau-Leroy. 1859.

638. Les six premiers chapitres de l'histoire de Notre-Dame des Miracles, honorée en sa chapelle, bâtie sur le grand marché de la cité de St-Omer, par Martin Couvreur. Vol. in-8 de 48 p. Saint-Omer. Fertel. 1779.

639. La confrérie de la Miséricorde envers les âmes du Purgatoire, érigée en l'église paroissiale de Notre-Dame à St-Omer. Pièce in-18 de 16 p. Saint-Omer. Fertel. (s. d.)

## § 2. — Paroisse de Sainte-Marguerité.

640. Exercices journaliers pour la dévotion particulière des confrères et consœurs de l'archi-confrérie de la T. S. Trinité de la rédemption des captifs, érigée en l'église paroissiale de Sainte Marguerite à Saint-Omer, ensemble ses amples grâces et indulgences. Vol. in-18 de 333 p. Saint-Omer. Th. Guebels. 1666. Ce livret a été réimprimé plusieurs fois, notamment en 1764 et 1789.

641. Petit abrégé contenant les motifs pour exciter un chacun à se faire enregistrer dans l'illustre confrérie de Notre-Dame de Charité, érigée et établie par Mgr l'Evêque de Saint-Omer dans l'église paroissiale de Ste Marguerite (2e édition). Vol. in-12 de 48 p. Saint-Omer. Carlier. 1693.

642. Mémoire pour les abbé, grand prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Bertin contre M. Jacques-Joseph Sockel, prêtre, curé de la paroisse de Sainte Marguerite en la ville de Saint-Omer. Pièce in-4° de 21 p. Arras. M. Nicolas (1691) — sur la portion congrue du curé.

643. Statuts et indulgences octroyées par le Saint-Siège apostolique à la confrérie du Saint-Viatique, érigée en l'église paroissiale de Sainte Marguerite en la ville de Saint-Omer, rétablie dans l'église succursale de Sainte Elisabeth du Haut-Pont, faubourg et commune dudit Saint-Omer. Vol. in-18. Fertel. 1806.

644. Requête de l'abbé Delerue à MM. les juges du tribunal du district de Saint-Omer. Pièce in-4° de 16 p. s. l. n. d. (St-Omer. 1790). Troubles religieux au sujet du schisme de 1790. Curieux renseignements.

## § 3. — Paroisse de Sainte-Aldegonde.

645. Confrérie de l'adoration quotidienne du Très Saint Sacrement de l'autel et la société du Saint Viatique canoniquement établies en l'église paroissiale de Sainte Aldegonde dans la ville de Saint-Omer, par Mgr François de Valbelle de Tourves, révérendissime évêque de Saint-Omer, le 14 mars 1714. Vol. in-12 de 201 p. Saint-Omer. (Dom. Fertel. 1716).

646. Statuts et règlement des confrères et consœurs de la confrérie de Saint Léonard, érigée en l'église paroissiale de Sainte Aldegonde avec un abrégé de la vie de saint Léonard. Vol. in-8° de 88 p. Saint Omer. Boubers. 1784. Ce manuel a été réimprimé en 1837 et en 1866.

## § 4. — Paroisse du Saint-Sépulcre.

647. Origine de la confrérie de Saint-Roch, canoniquement érigée en l'église paroissiale du Saint-Sépulcre à Saint-Omer, l'an 1493, avec les indulgences, devoirs et œuvres de piété que peuvent faire ceux de ladite confrérie. Vol. in-18 de 36 p. Saint-Omer. Fertel. 1768. Une nouvelle édition de ce manuel a été publiée en 1834. Pièce in-18 de 36 p. Calais. Le Roy. (s. d.)

648. Exercices spirituels de la confrérie sous le titre de N. S. J. C. flagellé, érigée en l'église paroissiale du St-Sépulcre en la ville de Saint-Omer. Vol. in-18 de 36 p. Saint-Omer. Boubers. 1779. Une nouvelle édition a été publiée en 1858. Vol. in-18 de 36 p. Arras. Brissy.

649. Livret de la confrérie du Saint Sacrement ou du St-

Viatique de la paroisse du Saint-Sépulcre de St-Omer. Vol. in-18 de 44 p. Saint-Omer. Guermonprez. 1863.

650. Offices propres de fondation ou d'usage de l'église paroissiale du Saint-Sépulcre en la ville de Saint-Omer, présentés aux paroissiens par les clercs de la même paroisse. 2 vol. in-12. Saint-Omer. Boubers. 1770.

## § 5. — Paroisse de Saint-Denis.

651. Deschamps de Pas (Louis). Notice sur l'église paroissiale de Saint-Denis à Saint-Omer. (Mém. des Antiq. de la Morinie. t. V.

652. Deschamps de Pas (Louis). L'église de Saint-Denis. Notice. Pièce in-12 de 35 p. Saint-Omer. Guermonprez. 1869.

653. Deschamps de Pas et de Linas. Tour et église Saint-Denis à Saint-Omer. Pièce in 4° de 4 p. et 1 planche. Arras. Tierny. 1859. Tiré à part du 1er volume de la *Statistique monumentale du Pas-de-Calais.*

654. A Monseigneur Alex. J. M. de Bruyères Chalabre, illus. et rever. évêque de Saint-Omer. remontrent très humblement MM. les curé et Marguilliers de l'église paroissiale de Saint-Denis en la ville de Saint-Omer, etc. Pièce in-4° de 39 p. Saint-Omer. Boubers. 1774. La paroisse de Saint-Denis soulève contre celle du Saint-Sépulcre un debat sur les limites de deux paroisses. A cette occasion. Me Legrand de Castelle, avocat, entreprend l'élucubration de quelques difficultés historiques. On remarque. entr'autres dans ce mémoire. un paragraphe relatif a Suger : « Ce grand ministre etait fils d'Etienne Suger et de Catherine Legrand, frere d'Alcuin, évêque d'Arras en 1131. »

CHAPITRE IV

# VILLE DE SAINT-OMER. — HISTOIRE RELIGIEUSE

## § 1. — Abbaye de Saint-Bertin.

655. Cartularium monasterii Sancti-Bertini Sithiensis, etc. Ce volume a été tellement mutilé que les documents qu'il contient sont presque tous incomplets. On y trouve deux brefs d'Alexandre IV à Guilbert, abbé de Saint-Bertin. Voici quelques pièces qui sont restées complètes : n° C. Donatio Willelmi de Clarques, Militis de ruagio de Arkes, septembre 1265 ; — n° CVI, Robertus comes Atrebatensis pro sancto Bertino contra Scabinos Audomarenses, février 1269 ; — n° CXIV, confirmation Karoli regis super privilegio Johannis, Ducis Burgundi et comitis Flandriarum pro fortalicio Domus nostræ de Arques, 22 décembre 1415. Les dernières pièces sont en français mais incomplètes, elles appartiennent à la première moitié du XIVe siècle. Vol. in-4°. Ms. n° 474 de la biblioth. d'Arras.

656. Cartularium Folquini et Simonis. Ms. du XVIe siècle. N° 50 de la bibliothèque de Saint-Omer. Cette compilation est due à Dom Allard-Tassard, moine de l'abbaye.

657. Le grand cartulaire de Saint-Bertin, ou recueil général et chronologique des chartes et titres de l'abbaye depuis sa fondation (648) jusqu'en 1790 inclusivement, le tout tiré et copié sur les originaux mêmes, reposant

aux archives de ladite abbaye de Saint-Bertin, par Dom Charles de Witte, religieux. Ms. 11 vol. in-folio. (Voir sur ce cartulaire, le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Omer, n° 803 qui en donne une complète description).

658. Les chartes de Saint-Bertin, d'après le grand cartulaire de Dom Charles-Joseph Dewitte, dernier archiviste de ce monastère publiées ou analysées avec un grand nombre d'extraits textuels par M. l'abbé Daniel Haigneré. Vol. in-4° de 471 p. Saint-Omer. D'Homont. 1886. Savante analyse du grand cartulaire de Saint-Bertin qui comprendra plusieurs volumes. Cette publication fait le plus grand honneur à l'érudition de M. Haigneré.

659. Guérard (B.). Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin. Vol. in-4°. Paris. Imprimerie royale. 1841.

660. Morand (François). Appendice au cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin. Vol. in-4°. Paris. Imprimerie impériale. 1861. Ces deux ouvrages ont été publiés dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France.

661. Morand (F.). Sur un manuscrit du XII[e] siècle, contenant le texte original du cartulaire de Simon, abbé de Saint-Bertin. Pièce in-8° de 8 p. Boulogne. Aigre. 1856.

662. Recueil des chartes du prieuré de Saint-Bertin à Poperinghe et de ses dépendances à Bas-Warnêton et à Couckelaere, déposées aux archives de l'Etat à Gand, édité par F.-H. d'Hoop. Vol. in-4° de 32-324 p. Bruges. Vande-Casteele-Wesbrouck. 1870. Ce recueil comprend 178 chartes originales (745-1632) déposées aux archives de l'Etat à Gand.

663. Johannes Yperius. Chronica sive historia monasterii Saint-Bertinii. Ms. du XV[e] siècle, n° 739, bibliothèque de Saint-Omer. Jean d'Ypres, abbé de Saint-Bertin (1356-1383) écrivit l'histoire de l'abbaye depuis son origine jusqu'à l'an 1297. Cette chronique a été continuée jusqu'à l'année 1481 par un autre annaliste, Jean

Wala, sous-prieur de l'abbaye. La chronique d'Yperius a été imprimée au t. 3, du *Thesaurus novus anecdotorum* de D. Martene qui a aussi donné un abrégé de la continuation dans son *amplissima collectio,* t. VI. Les bibliothèques d'Arras et de Boulogne possèdent chacune un exemplaire manuscrit de la chronique d'Yperius.

664. Laplane (Henri de). Les abbés de Saint-Bertin d'après les anciens monuments de ce monastère. 2 vol. in-8°, avec planches. Saint-Omer. Chanvin (1854-55).

665. Hermand (Alex.). Recherches sur la question d'antériorité et de paternité entre les deux monastères primitifs de la ville de Saint-Omer, dans ses rapports avec l'histoire des commencemens de cette ville. Vol. in-8° de 144 p. Saint-Omer. Chanvin. 1851.

666. Vita vel miracula Sancti Bertini. Ms. n$^{os}$ 764 et 819 de la biblioth. de Saint-Omer.

667. Vita Sancti Bertini confessoris et Abbatis. Ms. in-folio de 52 ff. n° 367 de la biblioth. d'Arras.

668. Vita Sancti Bertini metrica prior ab anonymo Auctore conscripta. Pièce in-4° de 39 p. Paris. Imp. nationale. 1876. Document édité par M. Morand.

669. Simon. Vita S. Bertini metrica Simone Auctore. Pièce in-4° de 43 p. Paris. Imp. nationale. 1872. Cette vie a été également éditée par M. Morand d'après le Ms. n° 107 de la bibliothèque de Boulogne.

670. Dupont (P.). Bertinias ou vie de Saint-Bertin, poëme en quatre livres. Vol. in-8°. Paris. N. de Pratis. 1510.

671. Rœns (D. Joannes Barth.). Bertiniis, hoc est divi Bertini abbatis gesta et encomia, varii generis carmine concinnata, quibus accesserunt Patrocinii Bertiniani imploratio versù Elegiaco et Lyrico, arx virtutis sive tranquillitatis animi munimentum atque in capitales ejus adversarios satyr et epigrammata. Vol. in-12 de 152 p. Ipris. Jonnes Baptista. Moerman. 1691. L'ouvrage est dédié à Desplanque, abbé de Saint-Bertin. A la

suite de ce livre on place la brochure du même auteur qui a pour titre « Prolis quatri — Duanœ è tumulo renascentis miraculum, nudi solennis supplicatio Poperingana originem ducit, imparibus tibiis canebat I. B. R. (Rœns). I. V. L subumbrâ alarum aquilœ Bertinianæ subditam sibi Poperingam protegentis. Pièce in-12 de 20 p. Ipris. J. B. Moerman. 1688.

672. Wenis (Silvin). Epigrammatum libri duo Bertinianis Jesum-Esum, sacerdotem et hostiam, Deo Deum ad aras primun offerentibus oblati per Juvenes poetas. Vol. in-4° de 63 p. Audomari. J. Carlier. 1673. Ces poésies furent dédiées par l'auteur, religieux du monastère, à l'abbé de Lières qui en ordonna l'impression.

673. Jean d'Ypres. Vie de Saint Erkembode, 4e abbé de Saint-Bertin. (Bollandistes, t. 2, d'avril).

674. Oratio funebris habita in obitu Gerardi Hamericurtii, abbatis Bertiniani, Johanne Malpautio medico auctore. Ms. in-folio, n° 364 du catalogue de la bibliothèque d'Arras (XVI° siècle).

675. L'abbé de Marolles contre Saint-Bertin — Ms. in-folio du XVIe siècle, n° 503 du catalogue des Mss. de la bibliothèque de Saint-Omer. Recueil de documents sur la contestation élevée entre l'abbé de Marolles postulant la dignité abbatiale après la mort de G. d'Hamericourt et les religieux qui nommèrent en 1580 Dom Vaast Grenet, ancien prieur.

676. Couvreur (André). Oraison fvnèbre faicte et prononcée aux obsèques de feu d'heureuse mémoire, sire Nicolas Mainfroy, très digne Prélat du très célèbre et très religieux monastère de Saint-Bertin. Pièce in-12 de 68 p. Saint-Omer. Ch. Boscart. 1612. Plaquette très rare. L'auteur est né à Aire : Il était, en 1612, gardien des Cordeliers de Saint-Omer et définiteur de la Province de Flandre.

677. Relation véritable de ce qui s'est passé jusqu'à présent touchant la réforme du monastère de Saint-Bertin, ordre de Saint Benoît, en la ville de Saint-Omer : le tout représenté par les religieux réformez

dudit lieu à Monseigneur le Révérendissime Evesque de Saint-Omer et Monseigneur le Révérend prélat de Saint-Vaast, députez commissaires par sa Majesté pour reconnaître ce qui est de la dite réforme. (Archives du Nord de la France. 2e S. T. 4. p. 306).

678. Sacré (Gérard). Relation véritable de ce qui s'est passé touchant la réforme du monastère de Saint-Bertin, ordre de Saint-Benoît, en la ville de Saint-Omer, le tout déduit par les religieux dudit lieu, l'an 1635 et 1636 et un peu augmenté par F. G. S. (frère G. Sacré) ms. bibliothèque de Mons.

679. Disputatio particularis circa habitum et coronam reformatorum. Utrum reformati Bertiniani virtute decreti anno 1637, in abbatiâ S, Amandi facti, teneantur habitum et coronam reformationis jàm assumptœ deferre. Pièce in-4° de 15 p. s. l. n. d. (1643).

680. Rcsolutiones eximiorum et clarissimorum dominorum universitatis Lovaniensis circà inutilitatem quarumdam excommunicationum a R. D. Nicola O, Abbate sancti Amandi, in religiosos S. Bertini reformatos fulminatarum. Pièce in-4° de 19 p. Bruxellœ. Schovartius. 1643.

681. Resolutiones eximiorum et clarissimorum dominorum Universitatis Duacenœ, circa potestatem Abbatis A, in qualitate prœsidis et visitatoris monasteriorvm exemptorvm ordinis B. Benedicti per Belgium. Pièce in-4° de 35 p. Duaci. J. de Spira. 1643. S. Nepveu répondit à ce mémoire par le factum suivant.

682. Nepveu (S.). Examen anatomicæ errorum, facti, juris, praxeos et styli qui continentur in consultatione editâ, pridiè Kalend. Maii, 1643. Pièce in-4° de 75 p. Duaci. de Spira. 1644.

683. Continuatio examinis anatomicæ errorum facti, iuris, praxeos et styli qui continentur in consultatione editâ pridiè Kal. maii 1643, perquosdam doctores universitatis Duacenœ super controversiâ quœ est inter Dominos Bertinianum et Amandinum Abbates a Si-

mone Nepveu l. v. doctore, ac in Duacensi academiâ pontificii antecessore. Pièce in-4° de 79 p. Duaci. de Spira (1644).

684. Histoire et droictz de Monseigneur le Prélat de Saint-Bertin, en Saint-Omer, sur le Comté de Guisnes. Ms. in-folio du XVII^e^ siècle, n° 579 du catalogue des mss. de la bibliothèque de Saint-Omer. L'abbé de Saint-Bertin demanda en 1660 la restitution des droits et redevances du comté de Guisnes. Ce volume comprend les principales pièces de la procédure.

685. Lettres patentes portant concession et confirmation du privilège qu'a l'abbaye de St-Bertin de pouvoir faire contraindre ses fermiers, censitaires et redevables au paiement de ce qui lui est dû dans les comtez de Flandre et d'Artois à cause des possessions, rentes et revenus de sa fondation, comme pour les propres deniers et affaires de Sa Majesté, en qualité de comte de Flandre. Pièce in-folio de 3 p. s. l. n. d.

686. Mémoire signifié pour l'abbaye de St-Bertin, — Contre les bailly, échevins, cuers-heers, notables, manans, habitans et paroissiens de St-Folquin appelans et intimez. Pièce in-folio de 10 p. s. l. n. d. (1694). Logement du curé. Contestation sur les obligations de l'abbaye à cet égard. Curieux renseignements sur le pays de Langle.

687. MONNIER DE RICHARDIN. Mémoire sur les différents élevés en 1699 entre l'université de Douay, les jésuites et l'abbaye de St-Bertin. Ms. 2 vol. in-4°. (Voir *Archives du Nord*, 2^e^ série, t. 3, p. 169 et 320.)

688. Factum pour les abbé et religieux de St-Bertin, — Contre M^e^ François Jacquemont, prestre. curé de Ste-Marie-Kerke appelant d'une sentence du Conseil d'Artois du 2 may 1703. Pièce in-folio de 4 p. s. l. n. d. Portion congrue du curé due par l'abbaye.

689. Mémoire pour le s^r^ abbé de St-Bertin à Saint-Omer défendeur et demandeur contre le s^r^ Encoignard, chapelain de la chapelle Royale de St-Germain-en-Laye,

pensionnaire de la dite abbaye de St-Bertin. Pièce in-folio de 9 p. Paris. Hugnier. 1715. Curieux renseignements sur les redevances payées au pouvoir royal par l'abbaye.

690. Mémoire pour Dom Momelin le Riche, abbé régulier de l'abbaye de St-Bertin, démandeur en requête civile contre l'arrêt du Conseil du 24 juillet 1671 ; les religieux de la même abbaye, tiers opposans et Jacques Delloy, docteur et maitre-ès-arts en l'université de Douai, intervenans, — Contre M. l'Evêque de Boulogne et Me Frédéric Foinard, son pourvu. Pièce in-f° de 10 p. Paris. Le Mercier. 1721. Nous connaissons aussi le mémoire en réponse. Pièce in-folio de 8 p. Paris. Knapen. 1721. Il s'agissait de décider qui avait droit de patronage sur l'église de Calais.

691. Theses theologicœ de actibus humanis, eorumq. regulis, necnon de virtutibus theologicis quas, Deo duce, Auspice Deiparâ, Preside R. Dom. Mauro Donchet, religioso monasterii S. Bertini, ordinis S. Benedicti, sacræ theologice professore, propugnabit in abbatiâ S. Bertini Audomari, Dom. Benedictus Ansart prædicti monasterii religiosus. Pièce in-4° de 12 p. Aŭdomari. Fertel. 1730.

692. Mémoire signifié pour les abbé, prieur et religieux de S. Bertin de St-Omer appelans, — Contre le sr Friquet, curé de la paroisse d'Heuchin et hameaux en dépendans, gros décimateurs en partie de la dite paroisse, — Contre les habitans du bourg d'Heuchin, du hameau de Fontaine-lez-Boullens et du hameau de Predefin. Pièce in-folio de 25 p. Paris. Brunet. 1748. Sur les honoraires du vicaire d'Heuchin que l'abbaye refuse de payer, attendu qu'elle n'est pas le seul gros décimateur de la paroisse.

693. Mémoire servant de contredits, de productions nouvelles pour les abbé et religieux de St-Bertin appelans — Contre Ant. d'Esquinemus, Ecuyer, intimé. Pièce in-folio de 14 p. s. l. n. d. (1749). L'abbaye réclame du hameau de Quindal la rente seigneuriale connue sous le nom de *chiens d'avoine.*

694. Ordinarium Sanctorum Ecclesie Stⁱ Bertini ordinis Sancti Benedicti, sanctæ sedi apostolicæ immediatè subjectæ. Vol. in-12 de 236-26 p. Audomari. D. Fertel. 1750.

695. Au Roi, a Nosseigneurs de son Conseil, les magistrats des chefs colléges de la Flandre maritime, représentans les Etats de la Province et Jacques Colombat sous fermier du domaine de Flandre, Hainaut et Artois, — Contre les Etats d'Artois, les abbés et religieux des abbayes de St Bertin et de Clermaretz et les habitans des seigneuries et hameaux de St Momelin, Hams, Hauvels, Clermaretz, Widebroucq, Garlinghem et de la paroisse de Blaringhem défendeurs. Pièce in-4° de 77 p. Lille. Cramé. 1752. Curieux mémoire qui cherche à démontrer que les seigneuries désignées plus haut font partie de la Flandre. Renseignements et extraits de documents disparus ou difficiles à rencontrer.

696. Mémoire pour le sieur Alb. Decocq, appelant d'une sentence rendue au Conseil provincial d'Artois — contre les religieux de Saint-Bertin et le sieur Guislain Verdevoie, curé d'Houlle, intimé. Pièce in-4° de 35 p. Paris. Cellot. 1767. Le sieur Decocq qui exploitait un four à chaux à Moulle, s'adresse au Parlement de Paris pour être maintenu dans son industrie que jalouse l'abbaye de Saint-Bertin, propriétaire à Moulle d'une ferme et de plusieurs autres fours à chaux.

697. Observations pour les grand prieur et religieux de l'abbaye de St-Bertin à St Omer intimés, anticipants et demandeurs en instruction sommaire contre les Directeurs de la paroisse de Broxeele appelans. Pièce in-4° de 23 p. Douay. Derbaix. 1771. — Réflexions finales de 17 p. Douay. Derbaix 1771.

698. Mémoire pour les habitans, corps et communauté du village de Mametz, etc., contre les abbé et religieux de Saint-Bertin et les abbé et religieux de Saint-Jean-Mont. Pièce in-4° de 16 p Arras. M. Nicolas (1770). Sur la dîme du tabac prétendue par les deux abbayes. Curieux détails.

699. Recueil de pièces concernant le procès soulevé en 1774 entre l'abbaye de Saint-Bertin et l'abbaye d'Auchy sur la question de savoir si l'abbaye de Saint-Bertin a le droit de donner à l'abbaye d'Auchy un abbé, pris parmi ses religieux. Vol. in-4°. Paris. 1774-1778. Des nombreuses controverses soulevéec par ce procès, il résulte que les prétentions de Saint-Bertin avaient leur fondement dans une charte de 648 qui les avait mis en possession de la terre d'Auchy. Après avoir établi un couvent de filles, saint Bertin y institua définitivement un couvent d'hommes, et le premier abbé, Sulger, fut nommé par l'abbaye de Saint-Bertin qui usait en cela des prérogatives accordées aux fondateurs. Les moines d'Auchy ont souvent cherché à échapper à cette suzeraineté, ils ont invoqué la règle de l'ordre qui leur donnait, disaient-ils, le droit d'élire parmi eux un abbé : mais cette prétention a toujours été repoussée, notamment en 1229 par Innocent III, en 1418 par l'évêque de Thérouanne, en 1540 par Charles-Quint, en 1677 par Louis XIV. Cette fois l'abbaye d'Auchy réclame et fonde sa demande sur de nouvelles raisons ; elle conteste à saint Bertin le titre de fondateur et présente au Conseil du Roi une charte de 1079 de laquelle il résulterait que l'abbaye a été fondée par le comte d'Hesdin et que ce seigneur a concédé aux moines le droit d'élection. Cette pièce paraît sincère et exacte à quelques diplomatistes qui l'ont examinée.

A ce nouveau moyen, Saint-Bertin oppose la charte de 648 par laquelle Adroalde a donné à saint Bertin, saint Momelin et saint Ebertrand le territoire de Sithieu et ses dépendances, c'est-à-dire, entr'autres territoires, le territoire d'Auchy. Depuis ce temps, l'abbaye de St-Bertin a exercé maintes fois les droits de suzeraineté.

Quant à la charte de 1079, il y a tout lieu de croire qu'elle est fausse. Sans parler des institutions d'abbés antérieurs à cette époque, il est incontestable que, cette année-là même, Lambert, abbé de Saint Bertin, institue Eudes quatrième abbé d'Auchy. Ajoutez que la charte parle de Gauthier, comte d'Hesdin, et d'Enguerrand, son fils. Or en 1079, le comté d'Hesdin appartenait à la Flandre et n'en fut détaché qu'en 1180 pour faire partie

de la dot d'Isabelle de Hainaut, femme de Philippe-Auguste. Cette erreur grossière prouve la fausseté de ces documents.

Ce procès qui semblait s'appuyer sur des pièces apocryphes excita une grande sensation dans la province et ce fut à son occasion que s'éleva une discussion fort intéressante sur la question de savoir s'il y avait eu des comtes d'Hesdin. Les divers mémoires qui ont été publiés sur cette difficulté historique sont des pièces annexes du procès et on peut les consulter utilement.

Nous donnons l'indication des documents que nous avons pu réunir, en commençant par plusieurs mémoires, écrits en 1727, époque à laquelle surgit la difficulté entre les deux abbayes, pour aboutir au grand procès des années 1778 et suivantes.

*a.* Mémoire pour les Prieur et Religieux de l'abbaye de Saint-Silvin d'Auchy, ordre de Saint-Benoist, demandeurs. — Contre les abbé et religieux du monastère de Saint-Bertin, du même ordre, défendeurs. Pièce in-folio de 28 p. Paris. Grou. 1727.

*b.* Réponse des abbé et religieux de Saint-Bertin à une requête imprimée des religieux d'Auchy, présentée à la fin de juillet 1727. Pièce in-folio de 11 p. Paris. Rondet. 1727.

*c.* Réponse pour les abbé et religieux de Saint-Bertin, ordre de Saint-Benoist, immédiatement sujets au Saint-Siège apostolique, contre un certain mémoire qui parait au nom de soy disant religieux de St-Silvin d'Auchy en Artois contre les religieux de Saint-Bertin de Saint-Omer. (Signée Portebois, religieux de Saint-Bertin.) Pièce in-folio de 4 p. s. l. n. d.

*d.* Requête au Roi et à nosseigneurs de son conseil par les abbé et religieux de Saint-Bertin. — Contre l'abbaye d'Auchy. Pièce in-4° de 18 p. Paris. Simon. 1775.

*e.* Mémoire à consulter pour les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Bertin. — Contre l'abbaye d'Auchy. Pièce in-4° de 33 p. Paris. Simon. 1775.

*f.* Réponse pour l'abbaye de Saint-Bertin aux différens mémoires et consultations des religieux de l'abbaye d'Auchy. Pièce in-4° de 26-4 p. Paris. Lambert. 1775.

*g* Mémoire à consulter et consultation pour les abbé et

religieux de Saint-Bertin. — Contre les prieur et religieux de l'abbaye d'Auchy. Vol. in-4° de 56 p. Paris. Pierres. 1776 A la suite de ce mémoire on trouve la charte de fondation de Saint-Bertin (648) et copie de la prétendue charte d'Auchy de l'an 1079.

*h.* Précis pour les abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Bertin en Artois. — Contre les religieux d'Auchy. Pièce in-4° de 23 p. Paris. Ballard. 1773.

*i.* Mémoire à consulter pour les prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Silvin d'Auchy, diocèse de Boulogne. — Contre les abbé et religieux de Saint-Bertin. Pièce in-4° de 29 p. s. l. n. d (Paris. 1776).

*j.* Seconde consultation pour l abbaye d'Auchy, servant de réponse aux critiques élevées contre la charte de 1079. Pièce in-4° de 32 p. Paris. Simon. 1775.

*k.* Consultation sur les moyens de forme opposés aux religieux d'Auchy. Pièce in-4° de 12 p. Paris. Simon. 1777.

700. Mémoire pour François-Joseph Deswazière, écuyer, seigneur d'Inguehem et autres lieux, demeurant au château de Mussem, défendeur. — Contre MM. les abbé, grand'prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Bertin. Pièce in-4° de 28 p. Saint-Omer. Boubers. 1780. Procès de chasse curieux par ses détails.

701. Lettre de M. l'abbé de Saint-Bertin à MM. les administrateurs du district de Saint-Omer, dattée de Poperingue, le 15 février 1791 (Dallennes, abbé de Saint-Bertin). Pièce in-8° de 6 p. s. l. n. d. Protestation contre l'aliénation des biens de l'abbaye.

702. WALLET (L.) Abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Texte in-4°, atlas in folio.

703. DENEUVILLE (E ) Rapport présenté au Conseil municipal de Saint-Omer dans sa séance du 7 avril 1845 au nom de la commission chargée d'examiner les plans et devis de M. Lefranc et de M. Mory pour la consolidation de la tour de Saint-Bertin. Pièce in-8° de 15 p. St-Omer. Lemaire. 1845.

704. LAPLANE (Henri de). Compte-rendu des fouilles

faites sur le sol de l'ancienne église abbatiale de Saint-Bertin en 1844. Vol. in-8° avec planches. Saint-Omer. Chanvin. 1846. M. Vallet de Viriville a analysé cet ouvrage dans la *Revue archéologique,* t. IV, p. 75.

705. Laplane (Henri de). Quelques mots sur les fouilles historiques faites sur le sol de l'ancienne église abbatiale de Saint-Bertin. Pièce in-8° de 15 p. Saint-Omer. Lemaire. 1846. Cet opuscule a été imprimé à vingt exemplaires, mais il se trouve aussi dans les Mémoires des Antiquaires de la Morinie, année 1846.

706. Laplane (Henri de). Un mot sur les ruines de St-Bertin à Saint-Omer. 1851. Lu à la séance annuelle de la Commission des Monumen's historiques du Pas-de-Calais, à Arras, le 25 juillet 1851 Pièce in-8° de 22 p. Saint-Omer. Chanvin. 1851.

707. Deschamps de Pas. L'abbaye de Saint-Bertin à St-Omer. Pièce in-12 de 42 p. St-Omer. Guermonprez. 1868.

708. Inventaire des reliques de l'abbaye de Saint-Bertin (1465). *(Archives du Nord de la France,* 2 S. t. IV, p 127).

709. Hermand (A.) Essai sur la mosaïque de Saint-Bertin, lu à la Société des Antiquaires de la Morinie dans sa séance du 5 octobre 1832. Pièce in-8° de 22 p. St-Omer. Chanvin. 1834.

710. Dubois de Forestelle. Les ruines de Saint-Bertin, poésie. *(Mém de l'Académie d'Arras,* t. XXII, p. 307.)

711. Le Sergeant de Monnecove (F.) Inventaire analytique des registres de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, existant au dépôt des Archives départementales du Pas de-Calais. Pièce in 8° de 32 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1874.

712. Annales Santi Bertini. Ms. n° 706 de la bibliothèque de Saint-Omer (X° siècle). C'est le plus ancien texte connu. Elles se trouvent aussi parmi les Mss des bibliothèques de Douai et de Bruxelles. Ces annales ont été rédigées par trois auteurs : on attribue la seconde partie à saint Prudence, évêque de Troye, et la troi-

## CHAPITRE V

# MÉLANGES HISTORIQUES

724. Mémoires de la société des Antiquaires de la Morinie. 1833 et années suivantes. 20 vol. in-8°.

725. Bulletin historique trimestriel de la société des Antiquaires de la Morinie. 1852 et années suivantes. 5 vol. in-8°. Ces deux recueils qui se continuent, comprennent un nombre considérable de documents sur l'histoire de la Morinie et, principalement, de Saint-Omer. Quelques-uns de ces mémoires, lorsqu'ils ont été tirés à part et forment une brochure ou un volume particuliers ont été indiqués dans les diverses sections auxquelles ils se rapportent.

726. Piers (H.). Biographie de la ville de Saint-Omer. Vol. in-8° de 283 p. avec portraits. Saint-Omer. Lemaire. 1835.

727. Piers (H.). Variétés historiques sur la ville de Saint-Omer. Vol. in-8° de 254 p. Saint-Omer. Van Elslandt. 1832. Volume rempli de notices diverses et recherches intéressantes.

728. Piers (H ) Anecdotes anglaises sur la ville de Saint-Omer. Les d'Orléans à Saint-Omer. Variétés historiques. Vol. in-8° de 80 p. Aire. Poulain. 1841.

729. Eudes. Recherches étymologiques, ethnographiques et historiques sur la ville de Saint-Omer. Vol. in-8°. (Extr. des Mém. des Antiq. de la Morinie. T. 2, 2° partie,

p. 1). En 1865, le travail, publié par M. Eudes, a été revu et augmenté par le bibliophile artésien. Vol. in-12 de 226 p. Saint-Omer. Guermonprez. 1867.

730. Dufaitelle. Etude archéologique sur la topographie ancienne de Saint-Omer. *Archives du Nord de la France.* 3e série. T. 2.

731. Courtois (A.). Coup-d'œil sur Saint-Omer à la fin du 17e siècle. Pièce in-8°. (Extrait des Mémoires des Antiq. de la Morinie. T. 7).

732. Pagart d'Hermansart. Statistique de Saint-Omer en 1730. Pièce in-8° de 22 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1880.

733. Lachevre-Chanvin. Anciennes coutumes. Le feu de malheur. Pièce in-8° de 15 p. Saint-Omer. Chanvin. (s. d.).

734. Lefevre. Droit de propriété sur la butte Sithieu et sur la maison de Justice qui y est érigée. Rapport fait à la Commission des prisons de Saint-Omer. le 19 août 1837. Pièce in-4° de 15 p. Saint-Omer. Chanvin. 1837.

735. Courtois A.). L'ancien idiôme Audomarois. Le roman et le théotisque Belge. Preuves de l'existence de cette dernière langue à Saint-Omer. Pièce in-8° de 70 p. Saint-Omer. Chanvin. 1856.

736. Noëls nouveaux sur la naissance de N. S. Jésus-Christ sur des airs vieux et nouveaux (3e recueil). Vol. in-12 de 64 p. Saint-Omer. D. Fertel. 1742.

737. Bibliophile Artésien. La chanson de Gilles Dindin. Pièce in-12 de 32 p. Saint-Omer. Guermonprez. 1871.

738. Deschamps de Pas. Les processions à Saint-Omer avant 1770. Pièce in-8° de 15 p. Saint-Omer. Guermonprez. 1865.

739. Pharmacopeia Audomarensis correcta nobilissimi atque æquissimi ejusdem urbis senatus jussu edita. Vol. in-4° de 160 fl. Audomaropoli. L. Carlier. 1664.

740. Deschamps de Pas. Note sur un manuscrit relatif à la hanse de Saint-Omer Pièce in-8° de 12 p. Bulletin historique de la Soc. des Antiq. de la Morinie. Année 1856. Cet intéressant travail consiste dans l'analyse du registre qui servait au receveur de la hanse pour inscrire le nom des membres et les règlements. La hanse fut instituée en 1240.

741. Pagart d'Hermansart. Les anciennes communautés d'arts et métiers à Saint-Omer. 2 vol. in-8°. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1881.

742. Deschamps de Pas (L.). Notes sur un manuscrit provenant de la corporation des poissonniers de Saint-Omer. Pièce in-8° de 15 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1867.

743. A messieurs, messieurs les mayeur, lieutenant-mayeur et échevins des villes et cité de Saint-Omer. (Supplique du sieur Adrien-Patrice Jourdain, bourgeois, juré crieur, pour obtenir l'autorisation d'établir dans cette ville une commission pour porter les lettres à la poste, paquets, meubles et toutes autres choses). Saint-Omer. Boubers. s. d.

744. Pagart d'Hermansart. Les cygnes de Saint-Omer. Fiefs et hommages. La garenne du Roi. Pièce in-8° de 21 p. Saint-Omer. D'Homont. 1887.

745. Piers (H.). Notice historique sur les camps de Saint-Omer. Pièce in-8° de 15 p. Saint-Omer. Van Elslandt. (1833).

746. Richard (Jules). Notice historique pour servir à l'histoire du camp de Saint-Omer, en septembre 1788. Pièce in-8° de 23 p. Arras. Planque. 1874.

747. Les manœuvres du camp de Saint-Omer en octobre 1789, trouvées parmi les papiers d'un général Autrichien qui y avait été envoyé par le général d'Alton. Pièce in-8° de 8 p. Saint-Omer. 1790.

## CHAPITRE VI

# LES DEUX CANTONS DE SAINT-OMER

### § 1. — Canton nord.

748. Piers (H.) Petites histoires de l'arrondissement de Saint-Omer. Cantons nord et sud de Saint-Omer. Vol. in-8° de 64 p. Lille. V° Libert. 1840.

749. **Abbaye de Clairmarais.** Chronicon breve Clarismarisci ab anno 1098 ad annum 1286. D. Martenne. nov. thesaurus, p. 1385. t. III. Cette chronique est attribuée à Hugues de St-Victor, moine de l'abbaye.

750. Bertin de Vissery (Dom). Synopsis historiæ cronologicæ perantiqui ac celeberrimi Monasterii Beatæ Mariæ de Claromarisco, ordinis Cisterciensis, filiationis Clarævaltis, juxtà Audomarum in Artesiâ. 3 vol. in-4°. Ms du 18° siècle. Le 1er volume se trouve à la bibliothèque de Saint-Omer, n° 850; le 2e est dans une collection particulière; le 3e paraît perdu.

751. Laplane (H. de). L'abbaye de Clairmarais d'après ses archives. 2 vol. in-8°. St-Omer Fleury-Lemaire. 1863.

752. Laplane (H. de). La bibliothèque de l'ancien monastère de Clairmarais. Pièce in-8° de 15 p. (*Bulletin historique* de la Société des Antiq. de la Morinie. année 1856.)

753. Mémoire pour le sieur Guillaume Butzel. — Contre les sieurs Prieur et religieux de Clairmarest deffendeurs. Pièce in-folio de 3 p. s. l. n. d. Au sujet de la cense de Quierval.

754. Deschamps de Pas. Orfèvrerie du 13e siècle. La croix de Clairmarais. Pièce in-4e de 11 p. Paris. Didron. 1855.

755. Van Drival (l'abbé). La croix de Clairmarais et autres monuments analogues dans le Pas-de-Calais. Pièce in-4e de 7 p. Arras. De Sède. 1878. (Tiré à part du t. III de la *Statistique monumentale du Pas-de-Calais.*)

756. **Rihoult.** Hermand (Alex.) Notice historique sur le château de Rihoult, ancienne résidence des comtes de Flandre. Pièce in-8e de 51 p. Saint Omer. Chanvin.

757. **Moulle.** Liberté. Egalité. Haine aux tyrans. — Discours prononcé par le citoyen Fenet, greffier de la justice de paix du canton de Moulle, à la fête nationale du 2 pluviôse an VII, anniversaire de la punition du dernier roi des Français. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Ve Gougeon. an VII.

758. **Saint-Martin-au-Laërt.** Leconte (E.) La paroisse de Saint-Martin hors les murs, ancien faubourg de Saint-Omer. Pièce in-8 de 48 p. Saint-Omer. Chanvin. 1852. Cette notice est attribuée à M. Courtois, membre de la Société des Antiq. de la Morinie.

759. Eudes. Relation du pas d'armes près la croix pèlerine (1477). Pièce in-8e de 36 p. (Mém. des Antiq. de la Morinie, t. I.)

760. Piers (H ) Appendice à la relation de M Eudes. (Mém. des Antiq. de la Morinie, t. I.)

761. Quenson. La croix pèlerine. Notice sur un monument des environs de Saint-Omer. Pièce in-4° de 44 p. Douai. Wagrez. 1835.

762. **Salperwick.** Herman (Liévin). Le charitable confrère de Nostre Dame de bonne fin, faisant offre de ses services aux malades et à ceux qui sont en santé, ou exercice jour-

nalier présenté à vn chacun pour se préparer à une bonne mort. Recueillié par Maitre Lieuin Herman, prestre, pasteur de N. Dame de bonne fin en Sobruick lez-Saint Omer. Seconde édition. Vol. in-12 de 192-8 p. Saint Omer. Joachim Carlier. 1673. Une analyse de ce manuel a été publiée récemment : on y joint une image lithographiée en l'honneur du pèlerinage que fit à Sobruick Mgr l'évêque d'Arras, visite rappelée selon l'usage ancien par ce chronogramme :

ESPERONS EN LA VIERGE DE BONNE FIN
ELLE CONCEDE A NOS DÉSIRS BONNE FIN.

763. **Serques.** HERMAND (A.) Notice sur Serques. (Mémoires de la Morinie, t. I.)

764. Mémoire pour P. A. Marcotte, Ecuyer, seigneur de Serques, héritier de Dame Cochard, veuve de feu Guillaume Marcotte, Ecuyer, seigneur de Roquetoire, Serques, etc, contre frère N. Corbault, religieux de l'ordre de Prémontré, curé du village de Serques Pièce in f° de 21 p. Paris. Montalant. 1740 Au sujet d'un legs pieux, discussion intéressante sur les droits respectifs du curé et du seigneur de Serques.

## § 2. — Canton sud.

765. **Arques.** LAPLANE (H. de). Arques près de Saint-Omer. Notice. Pièce in 8 de 7 p. Saint-Omer. F. Lemaire. 1865.

766. Leges villœ de Arkes a Jacobo abbate S. Bertini concessœ. Dachery. t. 2 p. 607.

767. HARBAVILLE. Les communiers d'Arques. (Mémoires de l'Acad. d'Arras. t. 26 p. 153.)

768. Précis pour Anne Marie Baurain, accusée contre le Procureur fiscal de la justice d'Arcques. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Boubers. 1769. Curieux spécimen de la justice des seigneuries et de l'ignorance des juges.

769. **Le Neufossé.** EUDES. Notice sur le Neuf-Fossé. (Mém. de la Morinie. t. IV, p. 33.)

770. Eclaircissements et Mémoire démonstratif de propriété sous forme de réclamation pour Me André François Marie Le Grand de Castelle, avocat au Parlement, demeurant en la ville de St-Omer, en exécution de l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 24 août 1876. Pièce in-4° de 24 p. Saint-Omer. Boubers. 1777. Documents sur le nouveau canal d'Aire à Saint Omer appelé le *Neufossé*.

771. Arrêt du Conseil d'Etat sur le rétablissement de la navigation dans les rivières de Flandre, Hainaut et Artois, la création du canal d'Aire à St-Omer et le curement de l'Aa. Ces dépenses sont supportées moitié par le trésor royal, moitié par les provinces intéressées (7 mars 1753). Pièce in-4° de 4 p. Lille. Cramé (1753). La part afférente à l'Artois fut fixée à 666.666 livres.

772. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi (17 juillet 1767). Pièce in-folio de 2 p. s. l. n. d. Autorise un emprunt de 250.000 livres pour achever les travaux du canal de St-Omer à Aire.

773. Arrêt du Conseil d'Etat (1er avril 1768). Pièce in-f° de 3 p. s. l. n. d. Autorise un emprunt de 150.000 livres qui seront employées à terminer le canal de Saint-Omer à Aire. En 1769, nouvel arrêt autorisant pour le même objet un nouvel emprunt de 200.000 livres.

774. **Blendecques.** Réflexions succintes sur l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 25 juillet 1784 qu'on suppose autoriser une vente à la manufacture au fer blanc, établie à Blandecques. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1784. Renseignements sur l'importance de cette manufacture.

775. Mémoire concernant la manufacture de fer blanc de Blendecques. Pièce in-4°. Saint-Omer. 1794.

776. Adreche à la Convintion nationale par les habitans de l'commeune de Blendecques, assemblée den l'salle des séances de l'société populaire, dite montagnarde (27 brumaire an 2). Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Gougeon (an 2).

777. Adresse aux habitans de la commune de Blendecques. Pièce in-8° de 3 p. Morin la Montagne. J. B. Gougeon (s. d.) Blendecques possédait une société populaire dite Montagnarde et cette adresse, qui est son œuvre, a pour but d'échauffer le zèle républicain de la population qui n'était pas à la hauteur des vrais sans-culottes.

778. Rapport fait par Daunou (du Pas-de-Calais) au Conseil des Cinq-Cents sur un échange entre la commune de Blendèques et le citoyen Herbout. Pièce in-8° de 4 p. Paris. Imp. Nationale. Brumaire an VIII.

779. **Abbaye de Ste-Colombe.** Diploma fundationis abbatiæ monialium ordinis cisterciensis in Blendecâ, vulgo Blendeque, propè Sanctum Audomarum in Artesiâ, à Desiderio, Morinensi Episcopo, confirmatæ. (Dachery. t. 2. p. 548.)

780. Mémoire pour les Dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Sainte-Colombe à Blendecques opposantes. — Contre Messire Gillon Othon François de Lens, comte de la sénéchaussée et soiette de Blandecq, engagée en 1628 et érigée en comté en 1664, demandeur par requête du 6 avril 1731. Pièce in-folio de 5 p. Paris. V° Knapen. 1731.

781. Mémoire signifié pour les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Ste-Colombe de Blandecque, ordre de Cyteaux, intimées et appelantes. — Contre Messire F. J. de Lens appelant et intimé. Pièce in-folio de 28 p. Paris. V° Knapen. 1741.

782. Réponse au second mémoire et aux observations du sieur de Lens. — Pour les Dames abbesse et religieuses de Blandecques. Pièce in-folio de 4 p. Paris. V° Knapen. 1743.

783. Sommaire pour les dames abbesse et religieuses de l'abbaye de Sainte-Colombe de Blandecques. — Contre Messire François Joseph de Lens. Pièce in-folio de 9 p. Paris. V° Knapen. 1743.

784. Mémoire pour le comte de Blendecques, demandeur.

— Contre les abbesse et religieuses de Sainte-Colombe en Blendecque, deffenderesses. Pièce in-folio de 22 p. Paris. Montalant. 1736.

785. Réflexions pour le sieur comte de Blendecque, contre les abbesse et religieuses de Sainte-Colombe à Blendecques. Pièce in-folio de 6 p. Paris Robustel. 1743.

785 *bis*. Observations pour Messire François Joseph de Lens, comte de Blendecque, contre les abbesse et religieuses de Ste-Colombe en Blendecques. Pièce in-folio de 4 p. Paris. Robustel. 1743.

785 *ter*. Deuxième mémoire pour Messire François Joseph Delens, chevalier, comte de Blendecque, seigneur d'Halluin et autres lieux, appellant et intimé; contre les abbesse et religieuses du couvent de Sainte-Colombe, ordre de Cîteaux, établies à Blendecque, intimées et appellantes. Pièce in-folio de 24 p. Paris. Robustel. 1743. Ces divers mémoires examinent à qui appartient la haute justice de l'église de Blendecque. Les origines de la seigneurie sont discutées avec soin et font de ces mémoires un véritable document historique.

786. **Helfaut.** Mémoires et instructions que je, Louis Palfart curé de Hellefaut supplie Messieurs les archidiacres et archipretres de l'Eglise cathédrale de St-Omer à l'adjonction du curé du dit Hellefaut agréer pour la direction de la Charité Notre Dame que je prétends fonder en l'Eglise du dit lieu cejourd'hui dernier d'aoust mil septante huit. Copie ms. du testament de l'abbé Palfart qui lègue sa fortune aux pauvres de sa paroisse et fonde la Charité Notre-Dame d'Helfaut. Ce legs important qui a survécu aux révolutions, rapportait encore 3000 francs de rente en 1848.

787. Compte que fait et rend le citoyen Maurice Albert Lépine, demeurant en la ville de St-Omer, de la recette qu'il a faite des biens et revenus de la fondation ditte Charité de N. Dame, en l'Eglise d'Helfaut, faite par feu le citoyen Louis Palfart, vivant pretre curé et doyen du dit Helfaut. Pièce ms. qui constate qu'en l'an 3 la

recette de l'année s'élevait à 2.165 livres 2 sols, les dépenses à 2.044 livres, 6 sols, 6 deniers.

788. Eudes. Notice sur le château d'Edequines, les franches vérités de Saint-Omer et la chapel'e de Notre-Dame de Lorette sur les bruyères de cette ville. (Mém. de la Morinie. t. IV. p. 267.)

789. **Longuenesse.** Notice sur le val Sainte-Aldegonde, couvent de chartreux à Longuenesse. (Voir l'*Histoire de la chartreuse de Notre-Dame des-Prés,* par l'abbé Lefebvre, p. 465-471.)

790. Mémoire pour Messire N. Palissot, chevalier, seigneur d'Athies, receveur général des domaines et bois de Flandres, Artois et Cambrésis, Demandeur, et le sieur Antoine Vast, ci-devant fermier du domaine d'Artois — Contre les R. P. chartreux du val de Ste-Aldegonde près la ville de St-Omer, ayant pris le fait et cause de Dominique Roels... et autres défendeurs. Pièce in-folio de 4 p.

790 *bis.* Précis du procès des R. P. chartreux de la vallée de Ste-Aldegonde près de St-Omer contre le sous fermier des domaines d'Artois. Héritage à St-Omer mouvant du Roi et tenu en roture des Chartreux à cause de leur seigneurie d'Ecoust. Pièce in-folio de 9 p. St-Omer. Carlier. Ce précis a été suivi d'un mémoire supplémentaire de 14 p. in-folio. Saint-Omer. Carlier.

791. **Wizernes.** Legrand de Castelle. Compte et éclaircissements touchant l'exemption et privilèges des citoyens de St-Omer et de sa banlieue de l'entretien des chemins situés dans sa dépendance et particulièrement de celui de Wizernes, conformément à la jurisprudence et à l'usage de la province d'Artois, à l'occasion de la demande intentée de la part des gens de loi et habitans de Wizernes, présentés à l'assemblée des notables de St-Omer le 23 mars 1768. Pièce in-4° de 24 p. St-Omer. Boubers. 1768.

CHAPITRE VII

# VILLE D'AIRE. — HISTOIRE CIVILE

## § 1. — Histoire générale.

792. Campion (Georges). Petit narré de la fondation et fondateurs d'Aire avec ses autres princes souverains et bienfaiteurs jusqu'à présent. Ms. du 17e siècle dont il existe un grand nombre de copies à Aire, Lille, Saint-Omer, Paris. Campion, à qui on attribue cet ouvrage, est né à Aire, il fut abbé de Ruisseauville ; en 1725 il abdiqua en faveur d'Etienne Loiselle.

793. Origine et description de la ville d'Aire. Noms des prévosts de la Collégiale depuis sa fondation jusqu'à ce jour, 1764. Noms des baillis, capitaines et gouverneurs de la ville d'Aire depuis 1202 jusqu'à 1764. Ms. in-folio du 18e siècle appartenant à la biblioth. d'Aire. On connaît plusieurs copies de cette compilation qui est attribuée à M. Legay. La bibliothèque historique du P. Lelong signale sous le n° 39.004 un ms. de la Société littéraire d'Arras qui est une copie de celui que nous venons d'indiquer. Ce ms. fait actuellement partie de la bibliothèque de Boulogne n° 155. Le Bulletin de la Morinie t. 3, p. 247 et suiv a imprimé la partie de l'ouvrage consacrée aux grands baillis d'Aire.

794. Mémoires anciens concernant la ville d'Aire copiés sur un manuscrit de l'an 1669 par M. Cleugniet (1783).

Ce ms. fait actuellement partie de la bibliothèque de M. d'Hericault de Paris. Il comprend des recherches sur la Collégiale, le collège, un recueil de chartes, une narration des sièges de 1641 et 1710, la liste des curés de Notre-Dame, etc., etc.; ce recueil est très intéressant.

795. Caboche. Légendes Artoises. (1845). Ces histoires ont paru successivement dans *l'Echo de la Lys;* on les trouve dans les numéros du 11 avril 1845, 25 avril, 2 mai, 16 mai, 6 juin, 13 juin, 27 juin, 4 juillet, 18 juillet, 10 octobre, 17 octobre, 24 octobre, 14 novembre, 5 décembre, 26 décembre.

796. Dard (baron). Le canton d'Aire-sur-la-Lys, notice historique. Vol. in-8° de 286 p. Arras. Schoutheer. 1876. (Voir le Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais). Ce volume a été tiré à cinquante exemplaires.

797. Cavrois (Louis). Les mayeurs et les maires de la ville d'Aire, notice suivie de notes biographiques sur les hommes remarquables nés à Aire. Pièce in-8° de 46 p. Saint-Omer. Fleury. 1874.

798. Extrait du registre au renouvellement du magistrat de la ville d'Aire en Artois, commençant en l'an 1422 et suivants avec les armoiries des maieurs, recueilli par M° Jean-Nicolas-Joseph d'Assenoy, avocat et échevin de la ville en 1748. Ms. in-4°. La série des mayeurs et échevins commence en 1422 et s'arrête en 1789. Précieux volume qui fait partie de la bibliothèque de l'auteur de la bibliographie de l'arrond. de Saint-Omer.

799. Plan d'Aire, place forte du comté d'Artois, situé à vingt degrés 10 minutes de longitude, etc., gravé par Mulin. Carte 1/2 in-folio. Paris. De Beaurin.

800. Aire. Vue de cette ville. Plan de la ville d'Aire en Artois. Carte du gouvernement d'Aire. Gravures in-8° par Beaurain.

## § 2. — Histoire particulière (641-1789).

801. Bernard (Eugène). Légende de Lyderick, fondateur de la ville d'Aire en 641. Vol. in-12 de 39 p. Aire. Guillemin. 1847. La légende de Lyderik a donné lieu à la publication d'un roman intitulé : *Histoire de Lidéric, premier comte de Flandre, nouvelle historique et galante.* 2 vol. in-12. Paris. Didot. 1737.

802. Coûtumes de la ville et banlieue d'Aire du vingt deux septembre 1507 et trente juillet 1509, avec un arrest du Conseil d'estat du Roy qui règle la majorité des enfans dans la dite coutume et un autre arrest aussi du Conseil d'estat, concernant la police sur le fait des bâtimens. Vol. in-12 de 86 p. Arras. U. César Duchamp. 1724.

803. Auffaigne (Jean d'). Bref narré de Madame sainte Isbergue, vierge et de saint Venant, son directeur spirituel. Vol. in-12 de 128 p. St-Omer. Ve Boscart. 1627.

804. Van Drival (l'abbé). Vie abrégée de sainte Isbergue, vierge. Vol. in-16 de 126 p. Arras. Lefranc. 1855. L'auteur a publié, en outre, à l'appui de son récit, quelques documents intéressants. Ce recueil de preuves n'a pas été terminé.

805. Haigneré (l'abbé). Examen historique et critique de la vie de sainte Isbergue. Pièce in-8° de 16 p. Boulogne. De la Hodde. 1850.

806. Vie de saint Venant. (Acta Sanctorum. 5 maii.)

807. Charte de Philippe, comte de Flandre, qui approuve et confirme les franchises et coutumes de la ville d'Aire (1188). Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d. Imprimée sans doute au dernier siècle pour les besoins d'un procès intéressant la ville et son échevinage. Cette charte se trouve aussi dans Dachery. t. II. p. 553.

808. Charte concédée à la ville d'Aire en 1374 par la com-

tesse Marguerite. Pièce in-4° de 6 p. s. l. n. d. Cette copie est littérale ; les baillis d'Artois, dans le grand mémoire que nous signalerons, ne l'ont reproduite qu'en partie et par extraits.

809. Extrait d'une enquête en rouleau de parchemin reposante aux archives de l'hôtel de ville d'Aire (13 février 1440). Pièce in-4° de 4 p s. l. n. d. Sur les mesures des marchands et la police à exeercer par les Eswards à ce commis.

810. Charte de Philippe de Bourgogne concernant la composition de l'échevinage de la ville d'Aire (1467). Pièce in-4° de 8 p. s. l. n. d.

811. Capitulation de la ville d'Aire (1482). Pièce in-4° de 12 p. s. l. n. d.

812. Advielle (Victor). Le chevalier Bayard, ses prouesses et ses exploits chevaleresques dans le nord de la France. Pièce in-12 de 25 p. Aire. Guillemin (1860). Il s'agit dans cet opuscule des événements militaires qui se sont passés autour d'Aire, de 1491 à 1514 et auxquels Bayard a pris part.

813. Charte du Roi d'Espagne conférant la charge de conseiller au bailliage d'Aire à Gabriel Dermin, par résignation de Martin Broude, précédemment investi de cette fonction. Pièce in-4° de 8 p. s. l. n. d.

814. Arrêt rendu par les Président et Gens du Conseil d'Artois sur les différents qui se sont élevés au Conseil. privé de S. M. entre les gouverneur, lieutenant et officiers du Bailliage d'Aire d'une part et les mayeur et échevins (24 novembre 1589). Pièce in-4° de 16 p. s. l. n. d. Document d'un grand intérêt.

815. Mémoire sur la question : Si l'on a dù attaquer Aire après l'avoir reconnu. Ms. reposant dans la bibliothèque Abot de Bazinghem. (Recueil de pièces pour servir à l'histoire de France.)

816. Relation de ce qvi s'est passé entre l'armée dv Roy

et celles dv cardinal Infant deuant Aire (23 juin 1641). Pièce in-12 de 8 p. Paris. En l'Isle du Palais. 1641.

817. Iournal de ce qvi s'est passé au siège d'Aire jusques à présent. Pièce in-8° de 8 p. Orléans. Maria Paris (1641).

818. L'enlèvement d'vn quartier des ennemis qui alloiet renforcer le siége d'Aire par l'armée du Roy. Pièce in-8° de 7 p. Paris. En l'Isle du Palais. 1641.

819. Nouvelles de ce qui s'est passé au siège devant Aire (7 et 8 juillet). Pièce in-8°. Paris. En l'Isle du Palais. 1641.

820. La prise d'Aire par le Maréchal de la Mesleraye (26 juillet). Pièce in-8° de 6 p. Paris. En l'Isle du Palais. 1641.

821. Articles accordés à MM. les ecclésiastiques nobles, magistrats, corps et communautez des ville, banlieues et bailliage de la ville d'Aire par nous seigneur de la Mesleraye, grand maitre de l'artillerie, maréchal de France, général de l'armée du roi au Pays-Bas, et promis d'être ratifiés dans un mois par Sa Majesté (26 juillet). Pièce in-8° de 8 p. Orléans. Fremont. 1641.

822. Relation de ce qvi s'est passé en la défaite des Espagnols près d'Aire, auec la prise de plusieurs enseignes, cornettes et trois cens chariots de bagage par le Mareschal de la Meilleraye. Pièce in-8 de 8 p. Paris. En l'Isle du Palais. 1641 (11 août).

823. Relation de ce qui s'est passé à Bapaume, Aire et à l'Isle en Flandres. Pièce in-8° de 8 p. Paris. En l'Isle du Palais. 1641 (1er septembre).

824. Le refvs dv Dvc Charles fait au cardinal infant devant Aire et autres particularitez (27 août). Pièce in-8° de 8 p. Paris. En l'Isle du Palais. 1641.

825. Le rapport fait au Roi de l'état de ses troupes et du siège d'Aire (15 octobre). Pièce in-8°. Paris. En l'Isle du Palais. 1641.

826. La défaite des troupes de l'armée des ennemis de devant Aire par le Gouverneur de Hesdin et autres particularitez (19 octobre). Pièce in-8° de 8 p. Paris. En l'Isle du Palais. 1641.

827. Récit de ce qvi se passe dans Aire et au camp des ennemis. Pièce in-8° de 8 p. Paris. En l'Isle du Palais et Orléans. René Fremont. 1641 (1er novembre).

828. Brief et véritable narration, latin et françois, de ce qui s'est passé durant le siège de la ville d'Ayre. Escrit par un gentil-homme allemand, tesmoin oculaire. Pièce in-4° de 4 p. Lille. 1641.

829. Déclaration de ce qui s'est passé de plus remarquable en la sortie des françois hors de la ville d'Aire, reprinse par les justes armes de Sa Majesté catholique le septiesme de décembre MDCXLI. Pièce in-4° de 4 p Lille. Simon Le Francq (1641).

830. Capitulation arrestée entre S. E. de Francisco de Melo et M. D'Ayguebers, gouverneur pour S. M. T. C., de la ville d'Aire. Pièce in-4° de 8 p. (1641). Voir aussi le journal du bureau d'adresse. année 1641. *passim*.

831. Remarqves journalières des actions militaires les plvs signalées veves dvrant les devx sièges de la ville d'Aire en l'an 1641, dédiées à Nostre Dame de Rvisseavville, particvlière protectrice de ce liev. Pièce in-4° de 27 p. et un plan. Douay. Vefue Marc Wyon. (1642). Ce volume par sa rareté et les détails qu'il donne, mérite de fixer l'attention : On y remarque une dédicace à *la Sérénissime Empérière des Anges la Mère de Dieu patrone de la ville d'Aire* par les auteurs anonymes de la relation et un plan gravé par Hatté de Douai, ainsi intitulé : *La ville d'Aire assiégée par Son Altesse Royal(e) le prince cardinal d'austrice le II° d'aovst* 1641. Dans le texte on rencontre la reproduction des pièces obsidionales frappées à Aire au nom de Philippe pendant le 1er siège et au nom de Louis XIII pendant le second.

832. Iulius Chiffletius, Crvx Andreana victrix, sev de

crvce Bvrgvndicâ cœlitùs in Ariensi obsidione visâ, commentarius. Vol. in-12 de 43 p. et fig. Antverpiœ. B. Moretus. 1642. Opuscule très rare.

833. Humetz (Jean). Bellum septimestre, sive Aria à Gallis obsessa et capta, mox que ab Hispanis recuperata, anno 1641, Auctore M. Joanne Humetzio Presbytero Ariensi et quondam apud Nervios rhetorices professor. Vol. in-4°. Audomari. Viduæ C. Boscardi Typis. 1644. L'ouvrage est dédié à Guill. Berwovt, gouverneur de la ville et aux officiers royaux.

834. Plan de la ville d'Aire assiégée par les armées du Roy de France Louis XIII ièsme, commencé le 28 may, l'an 1641. Pièce in-folio. Amiens. Bastien Gaute. (1641).

835. Wehre Abbilding der vesten stalt Arien velagert und crobert Durch Ludwig den XIII Konig zu Franchrënch und Navarza Im Jahr. 1641. Pièce in-folio (s. l. n. d.).

836. Plan d'Ayre avec ses forts, lignes de circonvalutions et attaques de la ville, assiégée par Loys le 13 roy de France et Navarre, l'année 1641. Carte in-folio.

837. Rouyer (J.). Preuves numismatiques des sièges d'Aire-sur-la-Lys des 17e et 18e siècles. Pièce in-8° de 15 p. avec une planche de monnaies obsidionales. Blois. Dezairs. 1847. Ce travail est aussi inséré dans la revue numismatique de 1847.

838. Sièges de la ville d'Aire. 1641-1710. Vol. in-18 de 46 p. Aire. Guillemin. (1853).

839. La prise de la ville d'Aire par l'armée du Roy sous le commandement du maréchal de Humières, avec la liste des officiers généraux. Pièce in-4° de 8 p. (Ext. du recueil des Gazettes nouvelles ordinaires et extraordinaires pour l'année mil six cent septante six, n° 72 p. 561. La Gazette de 1676 rend compte dans différens numéros des circonstances du siège d'Aire ; puis dans le n° 72 elle résume tous les faits mémorables de cet événement. C'est ce résumé qui devait se vendre séparément du journal, se crier peut-être dans les rues de

Paris que nous indiquons. « Le n° 71 raconte en ces » termes la prise de la ville : « Le roy apprit dimanche » deux de ce mois (août 1676) la réduction d'Aire. Cette » place si importante et si bien fortifiée n'a tenu que » cinq jours de tranchée ouverte devant l'armée du » Roy commandée par le m[al] de Humières. Le cheva- » lier de Nogent porta à Sa Majesté cette nouvelle et » le *Te Deum* fut solennellement chanté avec la pompe » et les cérémonies ordinaires dans l'église Notre- » Dame le 5 de ce mois. » On connaît aussi une édition de la même pièce imprimée à Poitiers par R. Courtois. 1676.

840. Articles proposez au Roy par les Ecclésiastiques nobles, officiers du Roy, magistrat, corps et communauté, banlieux et Bailliage d'Aire (31 juillet 1676). Pièce in-4° de 9 p. s. l. n. d.

841. Profil d'Aire, gravé par N. Cochin d'après Beaulieu. Pièce in-folio.

842. Prise de la ville d'Aire le 31 juillet 1676, gravée par Chatillon d'après Leclerc. Pièce in-folio.

843. Prise de la ville d'Aire (31 juillet 1676). Gravée par Aubert d'après Martin. Musée de Versailles. Gravure in-folio. Paris. Gavart.

844. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi (23 avril 1680). Pièce in-folio de 2 p. s. l. n. d. Les Etats d'Artois qui avaient construit de nombreuses casernes dans diverses villes de la Province, ayant été invités à faire les mêmes travaux dans la ville d'Aire, obtiennent du Roi l'autorisation de lever pendant cinq ans dans le Bailliage un impôt extraordinaire de 12 sols sur chaque tonneau de bière et de deux sols par chaque lot de vin, ainsi que cela s'était déjà pratiqué dans les dernières années du Gouvernement du Roi Catholique.

845. Affiche de Martin Gautran et Fr. Leleu par laquelle ils font savoir qu'ils se sont rendus acquéreurs de dix offices héréditaires de jurés brasseurs en ville, faubourg et quartier champêtre d'Aire et défense de

brasser sans leur permission. Placard in-folio Aire. J. F. G. Haccart, imprimeur, rue de St-Omer. (1696). Pièce qui ne nous est connue que par l'inventaire des Archives communales.

846. Requête à Messeigneurs les Etats généraux d'Artois assemblez par ordre du Roy en la ville d'Arras, le présent mois de décembre 1709. Piéce in-folio de 11 p. s. l. n. d. Les bourgeois et habitants de la banlieue d'Aire demandent à être exemptés à l'avenir des charges et centièmes imposés au plat pays : faisant partie de la communauté de la ville, ils en supportent les charges et les impôts, il n'est pas juste qu'ils aient à payer en outre les centièmes imposés au plat pays pour tenir lieu de ces mêmes impôts. Une ordonnance provisionnelle accueillit cette réclamation.

847. Duhou (le major). Journal du siège de la ville d'Aire en 1710 par les alliés. Ms. qui existe en original à la bibliothèque de la ville. Ce document a été imprimé dans le t. 4 du Bulletin des Ant. de la Morinie. La copie qui a servi à cette publication, appelle l'auteur *Dutron*.

848. Plans du siège de 1710. Trois cartes in-folio par F. H. Weber, capitaine-ingénieur de S. A. S. Mons. le Land. Grave de Hesse. Cassel. Bruxelles. H. Fricx, imprimeur. 1712.

849. Articles proposez par le magistrat et autres corps et communautez Ecclésiastiques et séculières de la ville d'Aaire (sic) à Nosseigneurs les députez de leurs hautes puissances, Nosseigneurs les Estats généraux des Provinces unies. (102 articles). Pièce in-4° de 21 p. s. l. n. d. (1710).

850. Relation de la campagne de l'année 1710, contenant un journal exacte de tout ce qui s'est passé aux sièges de Douay, Béthune, St-Venant et *de Airre*. Vol. in-12 avec plans. La Haye. Pierre Husson (s. d.) Ouvrage anonyme : L'épitre dédicatoire au Prince de Hesse est signée J. V. S.

851. Complainte de la ville d'Aire sur la ruine de la tour de l'Eglise Saint-Pierre qui tomba dans la nuit du 20 au 21 février 1711. Pièce in-8° de 4 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1867.

852. Mémoire pour Robert Caboche, Robert Salome et Marc Vanackre, batteliers de la ville d'Aire, appellans joints à eux le corps des batteliers et les mayeur et échevins de la ville d'Aire intervenans — Contre Pierre Colpart, facteur des batteliers voiturans de la ville de Lille en celle d'Aire, intimé — et contre le Procureur syndic de lad. ville de Lille, intervenant dans la cause dudit Colpart. Pièce in-folio de 11 p. s. l. n. d. Curieux détails sur le commerce qui se faisait par eau entre les villes de Lille et d'Aire et sur l'organisation de la corporation des bateliers de cette dernière ville.

853. Reconstruction de l'hôtel de ville. 1715. Nous ne connaissons aucun document imprimé sur cette reconstruction : mais on trouve aux archives de la commune l'autorisation d'entreprendre les travaux accordée par le Roi le 27 mai 1715 et d'en assurer la dépense par un impôt sur la bière. Ce dépôt possède encore quelques-unes des trente-trois feuilles qui composaient le plan général de l'édifice.

854. Mémoire important pour les Mayeur et Echevins de la ville d'Aire en Artois appellans, intimez, demandeurs et défendeurs — Contre Antoine Courtier chastelain de la ville d'Aire, intimé appellant, défendeur et demandeur. Pièce in-folio de 23 p. Paris. Quillau 1721.

855. Arrest du Conseil d'Estat du Roy qui ordonne que l'adjudication de l'office de chastelain de la ville d'Aire, faite par le sieur Chauvelin au profit de Louis-Gaspard Imbona demeurera nulle et comme non faite et rétablit le s[r] Courtier dans le dit office (23 janvier 1725). Pièce in-4° de 4 p. Paris. V[e] Sangrain. 1725.

856. Arrest de la Cour du Parlement de Paris qui règle les fonctions et droitz attachez à la charge de chatelain du Roy des ville et chatellenie d'Aire (18 juin 1721). —

Autre arrest de la Cour sur le même sujet (17 août 1731). Pièce in-4° de 12 p. Arras. Duchamp. 1732.

857. Arrest du Conseil d'Etat du Roi du 2 juin 1750 portant réunion de l'office de chatelain de la ville d'Aire au corps des officiers du magistrat de la même ville et lettres patentes sur le dit arrêt (2 juillet 1750). Pièce in-folio de 9 p. s. l. n. d (1750). Cette réunion est obtenue par le magistrat moyennant 4.000 livres d'indemnité pour les héritiers Courtier et 4.500 livres de supplément de finances.

858. Confirmation par le roi du règlement fait le 17 août 1722 par l'échevinage d'Aire sur le fait de la police des bâtiments. Pièce in-4° de 8 p. St-Omer. L. Carlier. 1722.

859. Règlement pour les logemens (10 janvier 1728). Pièce in-4° de 4 p. Aire. de Beaussart. 1728.

860. Ordonnance du Roi sur la police des bâtiments et le logement des gens de guerre dans la ville d'Aire (13 juin 1730). Pièce in-4° de 4 p. Aire. H. de Beaussart. 1730.

861. Factum pour les Prevot, Doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre à Aire deffendeurs — Contre les Maire et Echevins de la même ville demandeurs, touchant la police et jurisdiction dans le hameau de Lenglet, banlieue d'Aire. Pièce in-folio de 13 p. s. l. n. d. (1731).

862. Mémoire pour les Mayeur et Echevins de la ville d'Aire appelans — Contre les Prévost, Doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre de la ville d'Aire intimez (affaire de Lenglet). Pièce in-folio de 10 p. Paris. Lamesle. 1731.

863. Arrêt de la Cour du Parlement du 16 mars 1731. Pièce in-folio de 4 p. s. l. n. d. Le chapitre eut gain de cause (Affaire de Lenglet).

864. Arrest du Conseil d'Estat du Roy portant suppression du tour observé par les bateliers des villes de Lille et d'Aire pour le transport des marchandises et

denrées par la rivière de Lys (26 sept. 1730). Placard in-folio s. l. n. d.

865. Sommaire d'instance signifié par les Mayeur et Echevins de la ville d'Aire en Artois, appelans contre le sr Joseph Verbiez, grand bailly du bailliage de la même ville et Me Loctemberg, procureur fiscal dudit bailliage. Pièce in-folio de 3 p. Paris. Ve Knapen. 1735. Question de préséance.

866. Ordonnance du Roy qui règle les limittes de la chasse, conservée à titre de plaisirs de Sa Majesté dans les environs de la ville d'Aire en Artois. (Fontainebleau, 1 r octobre 1738.) Pièce in-4° de 3 p. Paris. Imp. roy. 1738. La même ordonnance a été imprimée à Aire en 1738, chez H.-F.-B. de Corbeville.

867. Mémoire que les officiers du Bailliage royal d'Aire en la province d'Artois, présentent très respectueusement à Monseigneur le Chancelier pour le supplier de leur faire connoître ce qu'ils doivent juger dans les questions qui dépendent de l'exécution des coutumes dudit Bailliage. Pièce in-folio de 14 p. Aire. Boubers de Corbeville. 1738.

868. Extrait des registres du Conseil d'Etat du Roy (25 juin 1740). Pièce in-folio de 4 p. s. l. n d. Arrêt qui reconnaît à la Province le droit de ne pas être traduit en première instance ailleurs que par-devant ses juges naturels. Cette décision, qui a été plus tard renouvelée, fut rendue à l'occasion d'une contestation élevée entre l'abbaye de St-Augustin-lez-Thérouanne et les échevins d'Aire sur la cote morte du curé de Rincq, frère Godefroy Briche, religieux de l'abbaye, mort le 25 novembre 1738. Malgré cette décision, l'abbaye de Saint-Augustin publia le mémoire suivant.

869. Observations des abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Augustin, ordre de Prémontré, sur un arrêt du Conseil d'Etat du 25 juin 1740. Pièce in-folio de 6 p. s. l. n. d.

870. Extrait des registres du Conseil d'Etat du Roi. Arrêt

par lequel le Roi décharge les mayeur et échevins de la ville d'Aire et les habitans et communauté de Rincq de l'assignation à eux donnée au grand Conseil à la requête des religieux de St-Augustin-lez-Thérouanne qui, dans une contestation avec le magistrat d'Aire sur l'administration de la bourse des pauvres de Rincq avaient décliné la juridiction du Conseil d'Artois et invoqué des lettres de *committimus* (31 août 1748). Pièce in-folio de 4 p. Arras. H.-F. de Boubert (1748).

871. Précis pour les prévôt, doyen et chapitre de l'Eglise collégiale de Saint-Pierre de la ville d'Aire en Artois contre les mayeur et échevins de la même ville. Pièce in-4° de 8 p. Paris. Ch. Osmont. (1741).

872. Mémoire en réponse pour les mayeur et échevins de la ville d'Aire, contre les prévost, doyen et chapitre de l'église collégiale de Saint-Pierre de la dite ville. Pièce in-4° de 8 p. Arras. M. C. Ducamp. 1741.

873. Recueil de plusieurs chartes d'un ancien cartulaire qui se trouve dans les Archives des prévôt, doyen, chanoine et chapitre de la Collégiale royale de S. Pierre d'Aire en Artois, concernant leurs droits et privilèges. Pièce in-folio de 10 p. s. l. n. d. (1741). Procès curieux : la ville surchargée d'impôts et de dettes demandait à frapper de nouvelles taxes sur les privilégiés et les non privilégiés. La Collégiale résiste et invoque ses anciennes immunités.

874. Ordonnance des mayeur et échevins de la ville d'Aire pour prévenir les incendies. Placard in-folio. s. l. n. d. (1742).

875. A Messieurs, Messieurs mayeur et échevins de la ville d'Aire, supplient très humblement les doyen, peneurs et confrères portefaix, érigés sous le nom de Monsieur St-Christophe en cette ville d'Aire et les fermiers de l'assise des grains de cette ville. (1742). Placard in-folio. La Confrérie réclame le privilège de porter les sacs de blé et autres grains. Le Magistrat renouvelle par une ordonnance la défense de se servir d'autres personnes que des portefaix privilégiés, sous peine de dix livres d'amende.

876. Règlement concernant les salaires des portes-faix, arrêté en l'hôtel de ville, le 3 octobre 1746. Placard in-folio (1746). Ce règlement a pour but d'apporter un terme aux fréquentes contestations qui s'élevaient entre les marchands et les portesfaix à l'occasion des salaires.

877. Homologation de la coutume d'Aire. Arrêt du Conseil d'Etat du Roi qui permet la levée de 4.562 livres pour les frais de la dite homologation. Homologation de la coutume et comptes y relatifs rendus par MM. Berode et J.-Bapt. d'Assenoy, commissaires. Ces deux documents mss. se trouvent aux Archives de la commune.

878. Ordonnance de Monseigneur Chauvelin intendant qui condamne plusieurs particuliers en 50 livres d'amende pour avoir acheté et vendu des grains hors le marché public (d'Aire) avec défenses sous peine de prison aux particuliers qui ont des héritages adjacens à la rivière de la lise (sic) de faciliter par iceux le transport desdits grains. (21 mars 1747). Placard in-folio s. l. n. d.

879. Arrest du Conseil d'Etat du Roy, concernant l'octroi des fortifications (d'Aire) du 30 juillet 1747. Placard in-folio s. l. n. d.

880. Extrait des régistres du Conseil d'Etat du 15 juillet 1749. Pièce in-4° de 12 p. Saint-Omer. Boubers. 1754. Arrêt du Conseil qui autorise les mayeur et échevins d'Aire à prélever, malgré l'opposition des brasseurs de la ville, sur les houblons vendus une assise de quatre deniers par livre, du prix de chaque vente.

881. Au Roi. Requête des mayeur et échevins de la ville d'Aire. Pièce in-folio de 8 p. Arras. Boubert. 1750. Les religieux de Ham avaient demandé que le magistrat d'Aire achetât la maison de refuge qu'ils possédaient dans cette ville. Cette acquisition eut été très onéreuse pour ses finances. En conséquence, requête est présentée au Roi afin que le refuge de l'abbaye de Ham soit affecté au logement du lieutenant du Roi et que le loyer

en soit fixé à 300 livres. Cette demande fut accueillie.

882. Règlement pour les corps et communautés des marchands de la ville d'Aire. Pièce in-12 de 26 p. Aire. Boubert de Corbeville. 1751. Les archives de la commune possèdent un grand nombre de règlements mss. pour les différents corps de métiers. Nous pouvons citer celui des couturiers (tailleurs), 1508; des saietteries, 1516; des chapeliers, 1588; des chausseleurs, 1594; des tanneurs, 1607; des poissonniers, 1641; des brasseurs, 1643; des gantiers, 1644; des savetiers et des cordonniers, 1663; des cuisiniers et cabaretiers, 1701; des lardiers, 1703; des barbiers et des étuvistes, 1760, etc., sans compter les nombreuses prescriptions de police imposées aux bateliers et aux portefaix.

883. Ordonnance concernant la navigation sur la rivière du Lys (entre Aire et le radier de l'écluse). Placard in-folio. s. l. n. d. (1752). L'ordonnance est rendue par l'intendant Daligre.

884. Mémoire signifié pour Me Jean Abraham Blanquart, licencié en médecine en l'université de Douay intimé et appellant — Contre Mes Ambroise Flour, Ch. Louis Joseph Lochtemberg, Amable Venant Dufour, médecins demeurant dans la ville d'Aire, intimés — Et la prétendue communauté des médecins de la même ville, appellante et intimée. Pièce in-folio de 15 p. Paris. Brunet. 1751. Il n'y avait point de communauté de médecins en la ville. L'arrêt rendu le 27 août 1751 permit à M. Blanquart d'exercer son art à Aire malgré l'opposition de ses trois confrères.

885. A Messieurs, Messieurs les Mayeur et Echevins de la ville d'Aire d'un bancq et d'autre, les doyen, Peneurs, et confrères porteurs aux sacqs privilégiez de cette ville. Placard in-folio. Les ordonnances de l'échevinage sur le privilège des portefaix ayant été infirmées par le bailli, il en fut appelé au Conseil provincial d'Artois qui par sa sentence maintint provisoirement les portefaix dans leurs privilèges, « en leur ordonnant toute« fois de se retirer dans l'an par devers Sa Majesté pour

« avoir lettre de ses intentions sur la prévôté avec le
« à leur corps par lettres patentes de Philippe II du 26
« juin 1591. » L'arrêt du Conseil est du 25 février 1732.

886. Mémoires signifiés pour Pierre François Ribaut, marchand en la ville d'Aire, appellant — Contre François Joseph Papegay intimé. Pièces in-folio de 28 et 21 p. Paris. Knapen. 1756. Sur le droit de cheveronne, servitude reconnue à Aire.

887. Mémoire signifié pour les notaires royaux de la ville d'Aire en Artois, demandeurs en renvoi contre les Mayeur et échevins de la même ville, en qualité de propriétaires, à titre de réunion, de l'office de châtelain dont est décédé pourvu Antoine François Courtier ; deffendeurs au dit renvoi. Pièce in-4° de 24 p. Paris. J Lamesle. 1757. A qui appartenait le droit de vendre les meubles aux enchères ? Les notaires pensent qu'ils ont le droit de faire les ventes volontaires. Le châtelain prétend de son côté qu'il a le droit exclusif de faire conjointement avec les mayeur et échevins toutes les ventes publiques de meubles. L'arrêt du 9 juin 1750 ayant réuni l'office de châtelain au corps de magistrat, c'est contre ce dernier que les notaires continuent le procès commencé avec Courtier et qu'ils publient le mémoire que nous venons d'indiquer.

888. Mémoire pour les notaires Royaux de la ville d'Aire en Artois contre les Mayeur et Echevins de la même ville (ventes mobilières). Pièce in-4° de 24 p. 1757.

889. Requête pour les Mayeur et Echevins de la ville d'Aire. Pièce in-4° de 19 p. Saint-Omer. Boubers. 1758. Même affaire.

890. Arrest du Conseil d'Etat du Roi concernant l'octroi du chemin de Saint-Omer. (Donné à Versailles le 1er mars 1757). Pièce in-folio de 4 p. Saint-Omer. Boubers. 1757. Un arrêt du 5 août 1738 avait accordé la permission de lever, comme par le passé, certains droits sur les marchandises et denrées passant sur le chemin d'Aire à Saint-Omer, le produit de cet impôt servant du reste à l'entretien de ce chemin. Une exemption

avait été accordée à l'abbaye de Clairmarais et aux Chartreux près de Saint-Omer. En 1756, l'abbé de Ham prétend au même avantage, s'appuyant sur une charte donnée par Philippe d'Alsace qui n'avait pas sur l'Artois les droits régaliens. Un procès s'engage au Conseil d'Artois et le magistrat d'Aire demande au Roi d'évoquer l'affaire et de maintenir la ville dans un droit consacré par l'arrêt de 1738. Le Roi condescend à la demande du magistrat et ordonne l'apport des pièces en son Conseil. On trouve aux archives de la commune de nombreux documents sur le chemin d'Aire à Saint-Omer et les droits qui s'y percevaient antérieurement pour l'entretien et la réparation de ce chemin (1587-1678).

891. Ordonnance de police qui enjoint aux Bourgeois de la ville d'Aire d'illuminer les fenêtres de leurs maisons, en réjouissance de la naissance de Monseigneur le comte d'Artois (15 octobre 1757). Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Boubers. 1757.

892. A Nosseigneurs, Nosseigneurs les Présidents et trésoriers de France, généraux des finances, juges des domaines et grands voyers de la généralité de Lille, supplient humblement les Mayeur et Echevins de la ville d'Aire et le procureur du Roi, syndic de la ditte ville, etc. Pièce in-4° de 19 p. St-Omer. H.-F. Boubers. 1758. Un grand nombre de propriétaires d'héritages cotiers, situés dans la banlieue de la ville d'Aire et aux environs, se trouvaient poursuivis à la requête du procureur du Roi en vertu de commissions émanées du grand Bailli, tendantes à la saisie desdits héritages, faute par lesdits détenteurs de donner des rapports et déclarations desdits héritages tenus et mouvants cotièrement de Sa Majesté, à cause de son château d'Aire. L'administration de la ville réclame contre cette procédure qui ne tend à rien moins qu'à la confiscation de ces domaines cotiers au profit du Roi. L'échevinage prend ainsi fait et cause pour de nombreux habitants d'Aire et de la collégiale elle-même qui se trouvait saisie dans plusieurs de ses fermes.

893. Jugement des Présidents et Trésoriers de France, généraux des finances, juges des domaines et grands voyers de la généralité de Lille (23 mai 1759). Pièce in-folio de 4 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1759. La trésorerie donne main-levée des saisies faites et ordonne la restitution des droits et frais induement perçus.

894. Mémoire pour Louis Joseph Werbier, Ecuier, s^r du Hamel, grand bailli des ville et Bailliage d'Aire demandeur — Contre le sieur Adrien Joseph Charles, Bourgeois, marchand tanneur en la même ville et Marie Thérèse Hanon, sa femme, défendeurs. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Fertel. 1760. Sur la police des établissements insalubres, tanneries, etc.

895. Mémoire signifié pour les grand Bailli, Lieutenant général et autres officiers du Bailliage d'Aire défendeurs ; — contre les grand Bailli, Lieutenant général et officiers du Bailliage de Lillers — Et Messire Albert François, comte de Carnin, marquis de Lillers. Pièce in-folio de 16 p. Paris. Didot. 1761.

896. Arrêt Lu Conseil d'Artois qui fait défense aux Echevins de la ville d'Aire de lever des impôts sur les habitans de la dite ville sans, au préalable, avoir fait procéder aux enregistrements des arrêts et lettres-patentes, après assemblée régulière de la communauté de la dite ville, à peine de concussion (21 juillet 1763). Pièce in-4° de 3 p. s. l. n. d.

897. Ordonnance du Prince de Robecq, sur la chasse réservée dans son gouvernement d'Aire. Placard in-folio. Dunkerque. N. Weins. 1770.

898. Projet de transférer la paroisse Saint-Pierre dans l'église du collége (église Saint-Jacques) et de percer une rue à travers le collège, de la rue du Bayard (rue du Doyen) au marché aux bestiaux. 1770. Curieux documents qui n'ont pas été imprimés mais qui reposent mss. aux Archives de la commune.

899. Mémoire pour Maximilien Augustin et Jean-Baptiste Joseph Gamblain intervenans et deffendeurs — Contre

Pierre Joseph Lecorné, appellant, en présence de Louis Lemièvre en sa qualité intimé. Pièce in-4° de 14 p. Arras. Delasablonnière (1772). Sur la majorité reconnue par la coutume d'Aire.

900. Requête à Nosseigneurs de la Cour du Conseil supérieur d'Arras par la veuve Dupont. Pièce in-4° de 2 p. Arras. M. Nicolas (1773). Meurtre.

900 *bis*. Précis pour P. François Vanoulshoorn, Ecuyer, ancien capitaine au régiment de Saxe, appelant — Contre le Procureur du Roi des ville et Bailliage d'Aire. Pièce in-4° de 7 p. Saint-Omer. Boubers (1773). Histoire curieuse et reflétant les mœurs du temps. Une rixe s'élève aux portes d'Aire entre passants pris de vin : l'un d'eux meurt de ses blessures ; arrestation de ses adversaires et discussion des faits.

901. Ordonnance de l'intendance de Flandres et d'Artois, qui fait très expresses inhibitions et défenses tant aux bateliers de Lille, Douay et Aire, qu'autres naviguant sur les rivières de la Lys, de la Scarpe et de la Haute et Basse-Deûle, de faire aucun concordat entre eux, sans y être par lui autorisés. Pièce in 4° de 3 p. Lille Petterynck. 1774.

902. Règlement et tarif concernant les droits et salaires des ventes de meubles qui sont faites dans la ville et banlieue d'Aire, homologué et enregistré au Conseil supérieur d'Arras, le 4 février 1774, pour être exécuté selon sa forme et teneur. Pièce in-12 de 12 p. St-Omer. Fertel. 1774.

903. Règlement de messieurs les mayeur et échevins de la ville d'Aire concernant la vente du pain (9 mars 1774). Pièce in-8° de 12 p. Saint-Omer. Fertel. 1774.

904. Règlement de la communauté des marchands de la ville d'Aire (28 mai 1774). Pièce in-8° de 15 p. Saint-Omer. Fertel. 1774.

905. Règlement concernant la mouture des grains propres à faire du pain dans la ville et banlieue d'Aire.

(6 octobre 1775.) Pièce in-8° de 22 p. S. Omer. Fertel. 1775.

906. Arrest du Conseil d'Etat du Roy qui casse un règlement des officiers du Bailliage d'Aire et un arrêt du parlement de Paris qui l'a homologué, ordonne l'exécution d'un règlement fait par les mayeur et échevins de la dite ville concernant les moulins et fait défenses aux dits officiers du Bailliage de plus, à l'avenir, les troubler dans l'exercice de la police dans l'étendue de la dite ville et banlieue d'Aire. (9 avril 1776.) Pièce in-4° de 8 p. Paris. Simon. (1776.)

907. Précis pour le sieur Louis-Joseph Primorin, fermier, demeurant en la ville d'Aire appellant et demandeur; — Contre Joseph Blanchet, cabaretier en la même ville intimé et défendeur; — Et contre Philippe-François Vanverwick, fermier, demeurant au dit Aire, défendeur. Pièce in-4° de 4 p. Arras. M. Nicolas. (1776.)

908. Précis servant de réponse pour le sieur Joseph Blanchet, marchand cabaretier en la ville d'Aire, intimé et défendeur; — Contre Louis-Joseph Primorin, fermier, demeurant en la même ville appellant et demandeur, en présence du sieur Philippe François Vanverwick, fermier au dit Aire, défendeur. Pièce in-4° de 8-4 p. Arras. G. Delasablonnière. 1776. Au sujet du droit de consommation établi sur la bière, qu'on appelait droit de *retrouve* ou plein.

909. Mémoire à consulter et consultation pour les grand bailli, lieutenant général et officiers du Roi des bailliage et ville d'Aire contre les mayeur et échevins. Vol. in-4° de 166 p. Arras. M. Nicolas. (1775.)

910. Mémoire pour les mayeur et échevins de la ville d'Aire contre le grand bailli d'Aire. Pièce in-4° de 50 p. Paris. Simon. 1776. De nombreux documents relatifs à la constitution municipale de la ville sont joints à ces deux factums qui sont d'un grand intérêt pour l'histoire d'Aire.

911. Arrest du Conseil d'Etat du Roi qui reçoit l'interven-

tion des maire et échevins de la ville d'Aire en Artois contre les grands baillis des bailliages et gouvernances des villes de cette province. (6 juillet 1776.) Pièce in-4° de 30 p. Paris. Simon. 1776.

912. Grand chemin entre Saint-Venant et Lillers. Réclamation de l'Echevinage d'Aire. (V° Bibliogr. de Saint-Omer, n° 102 à 108.)

913. Ordonnance des députés généraux des Etats d'Artois sur la Lys supérieure (entre Moulins-le-Comte et Lisbourg) pour rectification de ce cours d'eau qui sera exécutée aux frais des riverains. La Lys était sujette sur ce point, à de fréquents débordements. Placard in-folio s. l. n. d.

914. Lettres patentes du Roi qui règlent que, dans la ville et banlieue d'Aire, les levées de cadavres ainsi que les dessaisines et saisines d'héritages, se feront désormais par trois officiers municipaux seulement. (19 juin 1777.) Pièce in-4° de 3 p. Paris. Simon. 1777. Un arrêt du 15 juillet 1768 avait réduit à sept le nombre des échevins d'Aire. Il convenait donc de réduire proportionnellement le nombre des officiers municipaux nécessaires à la levée des cadavres et aux saisines. Sous la coutume de 1509 et celle de 1743 (art. 8 et 12) la présence de cinq officiers municipaux était exigée.

915. Jugement du bailliage royal d'Aire qui ordonne aux premiers officiers des justices seigneuriales du ressort dudit bailliage, de s'y faire recevoir et d'y prêter le serment à peine de nullité des procédures, même de faux et de 500 livres d'amende, conformément à l'édit du mois de mars 1693, régistré au Conseil supérieur de cette province (7 avril 1781). Pièce in-4° de 7 p. Saint-Omer. Boubers. 1781.

916. Mémoire sur la fièvre putride maligne qui a régné dans la ville d'Aire depuis la fin de septembre 1782, rédigé par des médecins de la ville de Lille (MM. Boucher, Saladin, Merlin, Warambourg) publié par ordre de Monsieur l'intendant. Pièce in-4° de 18 p. Lille. Peterinck. Cramé. 1783.

917. Mémoire sur la question de savoir s'il est plus avantageux d'aliéner 90 mesures de la prairie commune d'Aire que de faire un emprunt pour liquider les dettes de la ville, suivi de la lettre de M. M*** à M. Lemaire, Procureur du Roi, veteran au bailliage royal d'Aire, actuellement procureur syndic de la même ville sur le mémoire précédent. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d.

918. Précis pour le sieur Capelle contre la communauté des maitres perruquiers en Artois. Pièce in-4° de 21 p. Paris. V° D'Houry et Debure. 1789. La communauté des perruquiers d'Aire conteste au sieur Capelle le droit de vendre sa charge de perruquier. Le châtelain, l'intendant d'Artois se prononcent pour la communauté et ses privilèges ; la question est portée au comité du contentieux des finances qui probablement n'a pas statué, la révolution s'étant chargée de ce soin.

## § 3. — Révolution (1789-1800).

919. Liste de MM. les électeurs du département du Pas-de-Calais, assemblés à Aire, le 30 du mois de juin (1790) et jours suivants. Pièce in-4° de 16 p. Saint-Omer. V° Fertel. 1790.

920. Liste par ordre alphabétique de MM. les administrateurs du département du Pas-de-Calais, nommés dans l'assemblée électorale tenue à Aire les 30 juin (1790) et jours suivants Pièce in-4° de 3 p. St-Omer. V° Fertel. 1790.

921. Réflexions d'un électeur à l'Assemblée électorale d'Aire. Pièce in-4° de 3 p. Saint-Omer. Boubers. (1790.)

922. Discours prononcé le 2 juillet 1790 dans l'assemblée des électeurs du département du Pas-de-Calais par Ferdinand Dubois, maire d'Arras, nommé président de la dite assemblée électorale (suivi d'une adresse des

électeurs à l'assemblée nationale). Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. V° Fertel. 1790.

923. Discours de M. Ferdinand Dubois, président de l'assemblée électorale du département du Pas-de-Calais, après sa nomination à une des places d'administrateurs de ce département (6 juillet 1790). Pièce in-4° de 3 p. S. Omer. V° Fertel. 1790.

924. Discours prononcé le 10 juillet 1790 dans l'assemblée des électeurs du département du Pas de-Calais par Ferdinand Dubois, maire d'Arras et président de cette assemblée. Pièce in-8° de 4 p. S. Omer. Fertel. 1790.

925. Discours de M. Garson, maire de la ville d'Aire, lors de la prestation de serment pour la confédération du 14 juillet 1790. Pièce in-8° de 3 p. St-Omer. Fertel. 1790.

926. Extrait du procès-verbal de l'assemblée électorale du district de Saint-Omer (21 juillet 1790). Pièce in-4° de 4 p. S. Omer. Fertel. 1790. Le chef-lieu du département sera-t-il fixé à Arras ? MM. Joly de la Viéville et Hermand sont chargés par l'assemblée de demander au gouvernement de donner la préférence à Aire.

927. Adresse de la Société des amis de la Constitution de la ville d'Aire aux citoyens actifs relativement aux nouvelles élections qui doivent avoir lieu pour la seconde législature. Pièce in-8° de 4 p Saint-Omer. Bobers. (1790.)

928. Opinion sur l'éducation républicaine par J.-B. Couraux, médecin de l'hôpital militaire d'Aire. Pièce in-8°. Saint-Omer. Fertel. 1793.

929. Hymme à l'Être suprême imprimé aux frais de la Société montagnarde et révolutionnaire de la commune d'Aire. Placard in-8°. Saint-Omer. Fertel.

930. Réclamation de la commune d'Aire pour l'établissement d'une école centrale. Pièce in-4° de 4 p. Paris. Guffroy. an III. Les pétitionnaires, représentés par les citoyens Papegay et Dassenoy, sollicitent cette faveur comme compensation de la situation faite à la ville

qui, quoique centrale, n'a obtenu aucun établissement public et se trouve privée du district et du tribunal attribués à Saint-Omer.

931. Les citoyens de la commune d'Aire, département du Pas-de-Calais, réunis en société populaire régénérée le 4 ventôse, 3e année de la République une et indivisible à la Convention nationale. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Fertel. an IV. Lebon est arrêté : la commune reprend courage et demande justice contre ceux qui l'ont secondé dans ses actes arbitraires et terroristes. Le Comité de surveillance de la commune est mis en cause; il répond par le mémoire suivant.

932. Mémoire justificatif des membres du comité de surveillance de la commune d'Aire (10 prairial, an 3). Pièce in-4° de 12 p. St-Omer. Fertel. an 3.

933. Réponse au mémoire des membres du comité de surveillance d'Aire. Pièce in-4° de 14 p. Saint-Omer. Fertel. an 3.

934. L'ex-agent national près la commune d'Aire à ses concitoyens. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Fertel. an III. Ces trois mémoires contiennent toute l'histoire révolutionnaire de la Commune.

935. Mémoire et délibération de l'administration municipale de la commune d'Aire, concernant l'établissement de l'école centrale. Pièce in-folio. Paris. Bertrant. an IV.

936. Pétition à la Convention nationale pour les quatre enfants mineurs de M. E. G. B. Locthemberg, veuve de Charles, Joseph Delaforge, cultivatrice à Racquinghem. Pièce in-4° de 7 p. Bergues. Debaecker (an VI.) Mme De Laforge avait été arrêtée et condamnée à mort révolutionnairement.

937. Précis pour Louis-Valentin Demailly, vivant de ses biens, demeurant à Lille ; Marie, Isabelle, Alexandrine et Françoise, Isabelle Demailly, aussi vivantes de leurs biens, demeurantes à Aire. Pièce in-4° de 12 p. Saint-Omer. Boulanger. an VI.

938. Extrait des registres aux délibérations de l'administration municipale du canton d'Aire, département du Pas-de-Calais. Séance du 30 vendémiaire, l'an sixième de la République française, une et indivisible. Pièce in 8° de 8 p. Saint-Omer. Fertel. (an VI.) Fête en l'honneur du général Hoche.

939. Discours prononcé au cercle constitutionnel de la commune d'Aire par le citoyen Delalleau, médecin. Pièce de 8 p. in-8°. Saint-Omer. Fertel. an VI. Discours prononcé à l'occasion des élections de germinal.

940. Extrait des registres aux délibérations de l'administration municipale du canton d'Aire, département du Pas-de-Calais. Séance du 30 frimaire, l'an sixième de la République française, une et indivisible. Pièce in-8° de 6 p. Saint-Omer. Fertel. (an VI.) L'administration municipale d'Aire avait été destituée par arrêté du directoire exécutif. Le 30 frimaire eut lieu l'installation de la nouvelle municipalité qui assurait à la ville des jours meilleurs. Le citoyen Delalleau, présidant, prononça un discours et l'assemblée, considérant que ce discours était propre à revivifier l'esprit public, trop longtemps perverti, ordonna l'impression à 600 exemplaires du procès-verbal de la séance.

941. Epître d'un anarchiste du département du Pas-de-Calais sortant de l'assemblée primaire de son canton à un autre anarchiste, son ami, résidant à Béthune. Cette pièce est datée d'Aire, 5 germinal, an VI. Pièce in-8° de 6 p. Paris. an VI.

## § 4. — Instruction publique.

942. Décision d'Albert et d'Isabelle, archiducs, du 30 juillet 1613, autorisant la construction d'un collége des jésuites à Aire et autorisant les ventes d'immeubles et la création des impôts nécessaires pour subvenir à cette

dépense. Copie ms. des lettres reposant jadis aux archives de la ville. Ces lettres sont suivies du contrat passé entre la Société de Jésus et la ville d'Aire et de la copie d'une requête adressée par le Provincial des Jésuites au seigneur de Thiennes pour lui demander collation de la chapelle qui lui appartenait audit lieu.

943 La vie et les vertus de saint Florent, martyrizé pour la querelle de J. Christ, proche de la ville d'Aquila, au royaume de Naples, protecteur des affligez et qui peut estre invoqué comme patron bien particulier des pères et mères qui désirent de réussir en la bonne éducation de leurs enfants, dont les sacrées reliques sont honorées en l'église du collége de la Compagnie de Jésus en la ville d'Aire, par le Père Pierre Desnourrices, de la Compagnie de Jésus. Vol. in-12 de 166 p. Saint-Omer. Th. Guebels. 1654. L'évêque d'Arras Ottembergue avait obtenu pour sa cathédrale le corps du saint martyr. Les jésuites de cette ville lui avaient déjà voué un culte particulier et en 1614 le Père Bernardin, l'un d'eux, avait écrit sa vie. (Arras. G de la Rivière. vol. in-18.) Les jésuites d'Aire qui avaient obtenu une parcelle de ses reliques suivirent l'exemple de la maison d'Arras. Ce livre est d'une extrême rareté.

944. Théodore, tragédie dédiée à M. Messieurs les Mayeur et Echevins de la ville d'Aire, représentée par les écoliers du collège de la Cie de Jésus. Aire. 5 sept. 1721.

945. Roussel de la Tour. Compte-rendu aux Chambres assemblées concernant le collège que les ci-devant soi-disant jésuites, occupaient à Aire (11 février 1765). Pièce in-4° à 2 colonnes avec deux tableaux. s. l. n. d.

946. Edit du Roy portant confirmation du collège Wallon de Saint-Omer et suppression de ceux d'Aire et d'Hesdin. Pièce in-4° de 12 p. Paris. Simon. 1769.

947. Lettres patentes concernant le collège d'Aire (1777). (V. Bibliogr. de Saint-Omer, n° 262 et suivants.)

948. Règlement concernant le collége d'Aire. Pièce in-4° de 4 p. Saint-Omer. Fertel. 1781. Un exemplaire de ce règlement se trouve aux Archives de la commune et il

contient les prescriptions les plus minutieuses sur la tenue des classes, les congés et même les heures d'étude imposées aux élèves demeurant chez leurs parents.

949. Rétablissement de l'ancien collège d'Aire érigé en école secondaire. Pièce in-4°. 1803.

950. Archives de l'ancien collège des Jésuites d'Aire. (Voir les Archives départementales.) Ces archives déposées au bureau d'enregistrement de la ville d'Aire depuis l'époque de la Révolution, ont été remises par l'administration des domaines aux Archives du département en 1879. Elles comprennent vingt-neuf liasses renfermant des pièces d'un grand intérêt pour le collège, la ville et les communes voisines Les documents relatifs à l'établissement du collège, les nombreuses donations qu'il a reçues, les pièces de la procédure qui a précédé sa suppression, se trouvent en grand nombre dans ces archives.

951. Registre concernant l'école de charité, dirigée par les sœurs de la Providence de Rouen à Aire-sur-la Lys. Ms. in-folio déposé aux Archives de la commune ; il comprend les pièces relatives à l'administration de cette école, depuis 1751 jusqu'en 1777.

## Hôpitaux. Bourse des pauvres. Dévotaires.

952. Deschamps de Pas. Notes sur quelques chartes concernant l'hôpital d'Aire-sur-la-Lys. Pièce in-8° de 23 p. (s. l. n. d.)

953. Registre des redevances, terres et rentes de l'hôpital de Saint-Jean d'Aire (xv^e^ s.) Ms. n° 858 de la biblioth. de Saint-Omer.

954. Reglement et status qui s'observent en l'hospital de St Jean Baptiste à Aire après l'adionction à iceluy des biens de la maladrerie de la dicte ville (26 août 1672). Ms. déposé aux archives de l'hôpital.

955. **Mémoire signifié pour les Doyen, chanoines et chapitre de l'Eglise collégiale de Saint-Pierre de la ville d'Aire en Artois et les mayeur et échevins de la même ville, supérieurs et administrateurs perpétuels de l'hôpital de Saint-Jean Baptiste de la même ville, appelans et demandeurs — Contre Demoiselle Pétronille Duflos, cidevant sœur hospitalière dans le dit hôpital de Saint-Jean, intimée.** Pièce in-4° de 50 p. Paris. Brunet. 1761. Mémoire curieux sur les droits des administrateurs de l'hôpital d'Aire. Les administrateurs peuvent-ils renvoyer une sœur hospitalière ? On discute longuement cette question qui est résolue affirmativement par le Parlement de Paris. (Arrêt du 19 janvier 1762.)

956. Mémoire signifié pour Messire François de Valbelle de Tourves, conseiller du Roy en tous ses conseils, Evêque de St-Omer, appellant — Contre les Doyen, chanoines et chapitre de l'Eglise collégiale de Saint-Pierre et les Mayeur et Echevins de la ville d'Aire, intimez. Pièce in-folio de 8 p. Paris. Du Mesnil. 1724. L'évêque a la prétention d'exercer le droit de visite et d'inspection des comptes. Si ce mémoire nous montre l'évêque recherchant une autorité temporelle sur l'hôpital, il semblait y être autorisé par les abus qui s'étaient glissés dans son administration. Les administrateurs, disait-il, reçoivent des honoraires pour l'audition des comptes, et les vins des baux leur sont abandonnés.

957. Au Roy et à Monseigneur le comte d'Argentin, ministre secrétaire d'Etat de la guerre. Pièce in-4° s. l. n. d. (1744 env.) Les administrateurs de l'hôpital d'Aire réclament contre les conditions nouvelles que le gouvernement se proposait d'imposer pour la fourniture des aliments et autres choses nécessaires aux militaires admis à l'hôpital. Détails intéressants sur sa fondation et les services qu'il rendait.

958. Requête de Nicolas Delbende, maitre en pharmacie, à Monseigneur Esmangart, intendant de Flandre et d'Artois. Pièce in-4° de 6 p. Saint-Omer. Boubert (1784). Les denrées achetées pour l'hôpital d'Aire (en tant

qu'hôpital militaire) étaient exempts de tous droits dus au Roi, aux seigneurs et aux villes : en conséquence Me Delbende obtient l'autorisation de prendre, sans payer les droits réclamés par la ferme, les quantités nécessaires d'eau-de-vie pour le besoin des militaires malades et l'intendant fait défense aux adjudicataires de la ferme de saisir les drogues et denrées affectées à leur usage.

959. Mémoire pour les grand bailli, lieutenant général et autres officiers du Bailliage d'Aire, les mayeur et échevins de la dite ville, administrateurs de la pauvreté d'icelle intimés — Contre Damoiselle Marie-Isabelle Marcotte, fille majeure demeurant à St-Omer, appellante — Et contre Me Benoit-Isidore Muchembled avocat en la Cour et procureur sindic de la ville d'Aire, intimé. Pièce in-folio de 38 p. Arras. de Boubert. 1748.

960. Arrêt de la Cour de Parlement qui confirme un legs fait aux pauvres garçons orphelins de la ville et banlieue d'Aire en Artois du 7 août 1748. Pièce in-folio de 4 p. Arras. de Boubert. 1748. On contestait aux administrateurs de la pauvreté un legs fait par Mlle Barbault. Curieux détails sur les revenus de la bourse commune de la pauvreté de la ville d'Aire et de ses charges. Il y avait alors à Aire 235 pauvres et la bourse touchait un revenu annuel de 5968 livres 10 sous 7 deniers qui était toujours insuffisant : en 1746 la ville y avait ajouté 3616 livres 5 sous 1 denier. Les immeubles légués furent vendus et convertis en rentes.

961. Motifs des principaux administrateurs de la pauvreté d'Aire pour proposer l'emploi du legs de la demoiselle Le Mire. Pièce in-4° de 4 p. St-Omer. Boubert. 1762. Curieux renseignements sur la bourse des pauvres de la ville qui n'avait alors que trois mille livres de revenu.

962. Dard (Bon). Notice sur la maison des Dévotaires d'Aire-sur-la-Lys. Pièce in-8° de 56 p. St-Omer. D'Homont. 1885.

963. Factum signifié par Charles Francois Deschamps,

sieur de L'Escade, demeurant en la ville de S[t] Omer intimé, contre le sieur J. Allard Deschamps, pretre, demeurant en la même ville, appellant. Pièce in-4° de 11 p. S[t] Omer. Carlier. 1709.

964. Mémoire signifié par les Grand Bailly, officiers du Roi, Mayeur et Eschevins de la ville d'Aire et Charles Francois Deschamps de L'Escade, appellans d'une sentence rendue au Conseil provincial d'Artois le 7 octobre 1730 — Contre les filles dévotaires dites de S[t] Francois en la ville d'Aire ; Francois Deschamps, sieur de Pas, et consors, intimez. Pièce in folio de 8 p. Paris. Lamesle. 1733.

965. Mémoire signifié pour le chapitre de la collégiale d'Aire représenté par les Prevot, doyen et trésorier de la dite collégiale, administrateurs de la communauté des filles devotaires de la ville d'Aire, appellans, demandeurs et intimez — Messire Alphonse de Valbelle, Eveque de S[t] Omer, appellant et intimé — Contre Charles Francois Deschamps, intimé, deffendeur et appellant comme d'abus. Pièce in-folio. Paris. Claude Simon. 1742. Nous ne connaissons ce mémoire que par des copies manuscrites. L'une d'elles qui est contemporaine du procès, est déposée aux archives de la commission administrative de l'hôpital d'Aire.

966. Arrest de la Cour du Parlement du 30 août 1742. Pièce in-folio de 3 p. s. l. n. d.

967. Arrest du Conseil d'Etat du Roi qui permet aux dévotaires de S[t] Francois, établies à Aire, de continuer à tenir un bac sur la rivière de Lys, au lieu d'Houleron (22 août 1752). Placard in-folio s. l. n. d.

968. Reglement de la Maison des dévotaires (18 juin 1826). Pièce in-4° de 3 p. s. l. n. d.

## § 6. — Archives. Imprimerie. Premiers livres imprimés à Aire.

969. MORAND (Fr.) Rapport sur les archives municipales

de la ville d'Aire, adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique. Pièce in-8° de 24 p. Aire. Poulain. 1839. Il existe au dépôt des archives plusieurs inventaires mss. qui, malgré quelques erreurs, facilitent les recherches des curieux. Les archives d'Aire sont encore très riches ; elles possèdent notamment une partie des comptes des argentiers de la ville dans lesquels on retrouverait tous les éléments de son histoire.

970. Inventaire des archives de la commune d'Aire, par M. D'Assenoy, avocat et échevin à Aire. 2 vol. in-4° mss. XVIII° siècle. Travail intéressant. M. D'Assenoy a dressé cet inventaire à une époque où les archives d'Aire possédaient encore un grand nombre de documents qui depuis ont disparu. M. D'Assenoy, en faisant ce travail, paraît avoir voulu préparer la discussion du grand procès entre le bailliage et l'échevinage d'Aire.

971. MORAND (Fr.) Notice sur l'établissement de l'imprimerie dans la ville d'Aire aux 17° et 18° siècles. Pièce in-8° de 16 p. Aire. Poulain. 1845. Le premier imprimeur de la ville d'Aire fut Claude-François Tulliet. Le premier livre qu'il a publié porte le titre suivant : *Sommaire ou abrégé des Indulgences accordées par les Souverains Pontifes à la confrérie de l'ordre de la très sainte Trinité et rédemption des captifs, confirmées par N. S. P. le Pape Innocent XI, à présent séant, avec quelques prières convenables aux dévots à la très sainte Trinité et à N. Dame de Pitié, honorée dans le couvent de Préavain situé lez le château de la Mote, au bois de Nièpe.* Vol. in-12 de 62 p. Aire. Claude-François Tulliet, imprimeur juré sur le Marché. 1684. M. Morand cite dans l'opuscule que nous venons d'indiquer un autre ouvrage imprimé aussi en 1684 par Tulliet : *The Christian Duy.* Vol. in-4° de VIII-306-7 p., ouvrage pieux qui doit avoir été composé à l'usage des Clarisses anglaises, établies à Aire depuis 1629. Si, avant Tulliet, il n'existait pas à Aire d'imprimerie, il y avait une librairie assez importante pour que son propriétaire, Jean Bouschot, vendit des livres qui portaient son

nom. Nous en connaissons plusieurs, notamment l'ouvrage suivant : *Manvel contenant des dévotes méditations sur tous les Evangiles, par le R. P. Iean Bvsœvs de la compagnie de Iesus, traduit par les Pères de la mesme compagnie.* Vol. in-12. Aire. chez Jean Bovschot. MDCXII. Cet ouvrage a été imprimé à Douai par Jean Bogart et notre exemplaire appartient à un tirage spécial fait pour la librairie d'Aire. Cette édition n'est pas indiquée dans la *Bibliographie Douaisienne* qui cite une édition latine de ce manuel, imprimée en 1619 par Balthazar Bellère.

## CHAPITRE VIII

# VILLE D'AIRE. — HISTOIRE RELIGIEUSE

### § 1. — Collégiale de Saint-Pierre.

972. ROUYER (Jules). Recherches historiques sur le chapitre et l'église collégiale de Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys. Vol. in-8 de 331 p. Saint-Omer. Fleury. 1860.

973. ROUYER (Jules). Observations sur le chronogramme commémoratif de la fondation de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Aire sur-la-Lys. Pièce in-8 de 14 p. St-Omer. Chanvin. 1849. *(Tiré à part des Mémoires des Antiquaires de la Morinie)*

974. Esquisse scénographique et historique de l'église de Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys, publiée par Mgr Scott, camérier secret de Sa Sainteté, vicaire général d'Arras, curé-doyen d'Aire. Vues, perspectives, plans et coupes lithographiés d'après les dessins de M. L.-A. Boileau, architecte. Notice historique sur cette église, par M. F. Morand, archiviste. Vol. in-folio avec huit lithographies. Cambrai. Levêque. 1844.

975. VAN DRIVAL (abbé). Description de l'église de Saint-Pierre à Aire. Pièce in-8° de 57 p. Arras. Schoutheer. 1865.

976. CAMÉLÉON. Guide cicérone pour visiter l'église Saint Pierre d'Aire-sur-la-Lys. Pièce in-8°. Aire. Guillemin.

1866. L'imprimeur Guillemin est l'auteur de ce guide.

977. Archives de la collégiale d'Aire. Sont déposées depuis quelques années au dépôt des archives du département. Malgré les pertes qu'elles ont faites, ces archives sont d'un grand intérêt par l'ancienneté et l'importance des documents qu'elles comprennent. On y trouve une série volumineuse des procès-verbaux des assemblées capitulaires depuis 1445 jusqu'à la suppression de la collégiale.

978. Breviarium Ariense. 1514. Ce bréviaire ne nous est connu que par les archives de la collégiale qui nous apprend qu'il fut imprimé en 1514. Aucun exemplaire n'est parvenu jusqu'à nous et cette perte est bien regrettable pour l'histoire locale. Locrius a pu consulter le bréviaire d'Aire et l'a signalé à l'attention des érudits.

979. Cartabelles. Nous ne connaissons les premiers calendriers de la collégiale que par les archives du chapitre. On y rencontre en effet dix-neuf délibérations ordonnant l'impression des cartabelles. La première porte la date du 16 juillet 1653. Quelques années ont échappé à la destruction. Nous avons sous les yeux les livrets de 1760, 1785, 1786, imprimés à Saint-Omer par Boubert, puis par la Ve Fertel dans le format in-12. Les cartabelles ou calendriers liturgiques ont été continués jusqu'en 1789.

880. Ordinarium sanctorum insignis ecclesiæ collegiatæ Sancti Petri in oppido Ariensi, redactum ad formam Breviarii Romani, sedis apostolicæ auctoritate, recogniti. Vol. in-8° de 43 p. Audomari. P. Guebels. 1675. Volume très rare et qui supplée au *Breviarium*.

981. Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'Eglise collégiale de Saint Pierre d'Aire, intimez et appelans; Contre Messire Francois Duchateau de la Barre, abbé de Saint Sevère de Rostain et prévôt de la dite Eglise d'Aire, appelant d'une sentence rendue au Conseil provincial d'Artois le 14 juin 1704, et intimé. Pièce in-folio de 5 p. s. l. n. d.

982. Arrêt du Parlement du 28 avril 1706, confirmant la sentence du Conseil d'Artois rendue le 14 juin 1704 dans le procès entre les Doyen chanoines et chapitre de l'Eglise collégiale de Saint-Pierre d'Aire — et Messire Francois Duchâteau de la Barre, prévot de la dite collégiale. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d.

983. Factum signifié servant de supplément d'écritures pour M. Philippe Guislain Cuvillier, prestre, chanoine royal de l'insigne Eglise cathédrale de Saint Pierre en la ville d'Aire — Contre Messire Philippe Hémart, Prieur du Prieuré d'Aubigny et contre Messire Eugène Francois de Béthune, dit Desplanques, marquis d'Hesdigneuil, au sujet des droits honorifiques dans l'Eglise d'Izel-lez-Avesnes le-Comte. Pièce in-folio de 20 p. s. l. n. d.

984. Factum signifié pour Me Georges le Cigne, curé de St Pierre à Aire en Artois intimé — Contre les Prévot, Doyen, chanoines, tant des XIV, qu'autres et chapitre de l'église collégiale du même Saint Pierre, appelans. Pièce in-folio de 4 p. s. l. n. d. (1709). Le 24 mars 1708, le Conseil d'Artois avait condamné les chanoines des XIV, comme gros décimateurs de la paroisse, à payer au demandeur la somme de 300 livres par an pour sa portion congrue et canonique depuis le jour de la signification par lui faite de l'abdication des gros fruits de sa cure. Le chapitre devait aussi laisser jouir le curé des oblations en cire ou autrement qui pourraient être faites dans la dite paroisse. Me Le Cigne était curé de Saint-Pierre depuis l'an 1683, époque à laquelle l'évêque de Saint-Omer avait mis Me Coind, curé et chanoine de Saint-Pierre, en mesure d'opter pour l'un ou l'autre titre conformément aux règles canoniques.

985. Mémoire pour maître Louis François Bertin, prêtre, bachelier en théologie, contre Maitre Gilles Ignace Martel, aussi prêtre et maitre ès arts en l'université de Paris. Pièce in-folio de 6 p. Paris. C.-F. Simon. 1743. Les deux plaideurs se disputent un canonicat des quatorze Le premier en a été pourvu par M. de Monchy, prévôt et collateur ordinaire ; le second s'appuie sur

des provisions obtenues de l'évêché de Saint-Omer.

986. Mémoire pour Messire Alexandre Francois Ignace, comte de Brandt de Marconne, seigneur de Galamez — Contre le chapitre d'Aire, seigneur d'un fief dans la paroisse de Wail. Pièce in-folio de 16 p. Paris. Knapen. 1762. Sur le droit de chasse dans la garenne d'Hesdin.

987. A Monsieur l'abbé de Chastenet de Puysegur nommé le 18 décembre 1774 à la prévôté de l insigne église collégiale d'Aire. Pièce in 4° de 3 p. s. l. n. d. (1775). Poésie.

988. Atlas des differens cantons sur lesquels Messieurs les Prévot et chanoines du nombre des XIV de la collegiale d'Aire perçoivent et recueillent la disme avec la subdivision de ces cantons, leur étendue par listes et abouts, leur coutume, l'estimation de chaque canton à la mesure de disme et leurs charges annuelles, fait par M. Pirmet, selon les indications de M. Gouliart, chanoine dudit nombre. MDCCLXXII. Cet atlas comprend le plan et le mesurage des dîmes perçues par la collégiale dans toute l'étendue de la châtellenie d'Aire. Vol. in-folio d'une très belle exécution matérielle.

989. Atlas des differens cantons de la Paroisse de St Venant sur lesquels Messieurs les Prevot et chanoines du nombre des XIV de la collegiale d'Aire perçoivent et recueillent la dime a raison de la douzième et treizième gerbée ; avec la subdivision de ces cantons, leur étendue par listes et abouts, leur contenance selon le mesurage fait le VI fevrier MDCCLXV par Genelle arpenteur ; l'estimation de chaque canton à la mesure de dime et leurs charges annuelles, à raison de dix sols pour petits vins, trente sols pour grands vins et d'une demie rasière de bled, mesure d'Aire, à la mesure de dime et de cinq centièmes pour chaque carreau, fait par M. Camus, selon les indications de M. Gouliart, Ecolatre et chanoine du dit nombre MDCCLXXVII. Vol. in-folio de 117 ff. Plans nombreux et très soignés. La collégiale percevait la dîme sur 2923 mesures de terres à labour et sur 926 mesures de manoirs et prés sises sur le territoire de Saint-Venant.

## § 2. — Confréries diverses de la Collégiale de Saint-Pierre.

990. MORAND (F.) Lettres inédites du Pape Alexandre III. Pièce in-8° de 7 p. Paris. Imp. nationale. 1875. Ces lettres concernent la relique de saint Jacques, conservée à Aire.

991. VAN DRIVAL (l'abbé). Histoire du chef de saint Jacques le Majeur, relique insigne conservée dans la cathédrale d'Arras, avec explication d'une peinture murale sur le méme sujet conservée dans l'église de St-Pierre, d'Aire. Pièce in-8° de 27 p. Arras. Tierny. 1860.

992. MORAND (Fr.) Un opuscule de Guiard des Moulins. Pièce in-8° de 20 p. Paris. Dupont. 1861.

993. ROUYER (Jules). Notre-Dame Panetière. Notice historique airienne. Vol. in-8° de 32 p. Douai. Adam d'Aubers. Août 1844. Excellente notice qui avait paru d'abord dans cinq numéros du journal d'Aire (septembre-novembre 1843).

994. TOPPING (l'abbé). Souvenir de la neuvaine et de la procession de Notre Dame Panetière à l'occasion du choléra. Vol. in-12 avec gravure de 61 p. Cambrai. Levêque. 1849.

995. Notice sur N.-D. Panetière. Pièce in-8 de 16 p. Aire. Guillemin. 1874. à l'occasion du pèlerinage régional de 1886, l'abbé Van Drival vient de publier une nouvelle notice sommaire qui gardera le souvenir de la dévotion dont les populations du Nord entourent Notre-Dame d'Aire.

996. La confrérie de la Sainte Agonie de Jesus, mourant en la croix. Erigée en l'Eglise collégiale de St Pierre en la ville d'Aire, par feu M. Lancelot Jonnart, évêque

de Sant-Omer, confirmée par la bulle apostolique d'Alexandre VII et reconnue par l'illustrissime et rèvérend. Joseph, Alphonse de Valbelle. 4e édition. Vol. in-18 de 66 p. St-Omer. Fertel. 1740. (Par le chanoine Fayolle.) Cet opuscule contient *in fine un calendrier général des jours où il y a solennité en l'église collégiale de Saint-Pierre d'Aire, des saints dont les reliques y reposent avec les indulgences qui y sont attachées.* Ce calendrier est très intéressant au point de vue de l'histoire religieuse de la ville. Le livret dont nous parlons a eu de nombreuses éditions. Nous en connaissons une de 1759, mais on y a supprimé le calendrier.

997. Manuel des stations dans l'église de Saint-Pierre. On lit p. 44 du manuel de la *Confrérie de la Sainte-Agonie* : « Il y a indulgence tous les premiers jours de « chaque mois à cause des stations selon *qu'il est dé-* « *claré dans les petits livres qui se distribuent à ce* « *sujet.* »

998. Hennebert (abbé). Manuel des confrères de Saint-Adrien institués dans l'église collégiale d'Aire. Vol. in-12. 1776. « Saint Adrien fut spécialment honoré à « Aire depuis 1646. La peste ravageant cette ville, Mes- « sire Jérôme de France, évêque de St-Omer, permit « l'érection d'une confrérie en l'honneur de ce saint, « octroyant 40 jours d'indulgence pour les confrères... » L'an 1660, ses os furent transférés dans un buste d'argent, pesant 233 onces avec ce chronogramme : HIC TRANSLATA SVNT OSSA ADRIANI MARTIRIS.

999. Registre de la confrérie de Sainte-Dorothée. Vol. in-folio ms. 17e siècle. On lit sur le titre : Ce livre at esté donné à la confrerie de Saincte Dorothée par Francois Caris, Bailly général du chapitre, receveur des Estats d'Artois, Eschevin de cette ville d'Aire et Doyen de la dite confrérie en l'an 1685. Ce curieux volume commence par le règlement de l'association rédigé en 1682 et la liste des confrères avec leurs signatures, Une page est consacrée à chaque doyen : au-dessous de leurs armoiries se trouvent pour chacun d'eux des chronogrammes, des anagrammes et des pièces de vers.

On passe ainsi en revue la série de toutes les personnalités marquantes de la petite ville depuis 1682 jusqu'en 1732. Le doyen qui donna ce livre à la confrérie, François Caris, n'en est pas la moins intéressante. Il composa pour l'agrément de ses amis un éloge de sainte Dorothée fort originale qui est inséré dans notre manuscrit. Nous connaissons aussi de Caris un sermon facétieux sur la goutte. Ainsi qu'il résulte du règlement de la confrérie, la société de jardiniers amateurs qui avaient pris sainte Dorothée pour patronne, existait à Aire depuis longtemps. Dissoute à l'époque des guerres qui désolèrent l'Artois et à la suite du siège désastreux de 1641, elle se reconstitua en 1682 et notre ms. est son histoire jusqu'en 1732, époque où il s'arrête.

1000. Procès-verbaux de la confrérie de Sainte-Dorothée (1737-1759). Registre ms. Ce deuxième registre, quoique moins intéressant que le précédent contient aussi de curieux détails. Les procès-verbaux continuent à mentionner les doyens élus et ils ne manquent pas de relater les repas pris à frais commun par les confrères à l'occasion des différentes fêtes de l'association. Les menus et le prix que coûtaient les plats servis dans ces banquets présentent un véritable intérêt de curiosité. Ce registre s'arrête à l'année 1759. Il est probable que la confrérie s'est dissoute peu après. Le premier registre fait partie de la bibliothèque de l'auteur de cette bibliographie ; le second est déposé à la bibliothèque communale de la ville d'Aire.

## § 3. — Paroisse Notre-Dame. Chapelle échevinale.

1001. Dard (B$^{on}$). Notice sur l'église Notre-Dame d'Aire-sur-la-Lys. Pièce in-8°. Saint-Omer. D'Homont. 1887. *(Tiré à part du 21$^{e}$ vol. des Mémoires des Antiq. de la Morinie.*

1002. Mémoire à consulter pour les héritiers de Marie-Françoise Hannotte, veuve Engrand. Pièce in-4° de 15 p. Saint-Omer. Boubert. Ce mémoire intéresse aussi l'histoire de la ville ; il constate que la veuve Engrand fit plusieurs legs pieux à l'église Notre-Dame d'Aire et affecta divers immeubles à sa fondation. Une note des mémoires indique que la dame Hannotte était la fille de Marie Gazet, nièce de Guillaume Gazet, « vivant « prêtre, chanoine d'Aire, ainsi qu'il est prouvé par les « extraits baptistaires. »

1003. Fàctum signifié qui servira de contredit pour les marguilliers et paroissiens de l'église Notre-Dame en la ville d'Aire, administrateurs d'icelle, demandeurs contre Me François, Gabriel Laveh, prêtre, licencié en théologie de la faculté de Paris, Doyen de chrétienté et curé de la dite paroisse en la dite ville d'Aire, défendeur. Pièce in-folio de 11 p s. l. n. d. (1721).

1004. Arrêt du Conseil d'Artois sur le procès intenté au curé de Notre-Dame par ses paroissiens. Placard in-folio. Aire. De Beaussart. 19 mars 1728. Ce procès en fit naître un second entre les curé, marguilliers et paroissiens de Notre-Dame d'une part et les mayeur et échevins de la ville qui soutinrent leur droit souverain d'administration comme étant les fondateurs de cette paroisse. Ce procès donna lieu à de nombreux mémoires qui sont restés manuscrits, mais qu'il convient de signaler. Ces mémoires en effet contiennent de nombreux documents intéressant non seulement l'histoire de l'église Notre-Dame, mais aussi de la ville d'Aire. Le 20 septembre 1734, le Conseil d'Artois donna gain de cause aux mayeur et échevins, fondateurs de la paroisse, et qui, à ce titre, furent admis à concourir à l'administration de la fabrique, avec les curé, marguilliers et paroissiens de l'église.

1005. Mémoire du Marguillier perpétuel de la paroisse de Notre-Dame d'Aire à Messieurs les administrateurs de cette église. Pièce in-folio de 6 p. s. l. n. d. Sur l'administration temporelle de la paroisse.

1006. L'association du Très Saint Sacrement de l'autel,

érigée dans l'église paroissiale de Notre-Dame en la ville d'Aire sous le titre de Saint-Viatique, par Mgr l'illustris. et révérend. Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer. Vol. in-18 de 133 p. Aire. Boubert de Corbeville, libraire. 1747.

1007. Livret de la confrérie de Notre-Dame du Johel, d'Aire. Saint-Omer. veuve Ch. Boscart. 1649. Cet opuscule nous est connu par l'*Histoire du Saint-Cierge d'Arras,* par le P. Fatou. Ce livret avait été imprimé pour la confrérie de Notre-Dame du Johel d'Aire, érigée dans la chapelle échevinale.

## § 4. — Couvents divers.

1008. Statuts des religieuses du couvent de la Présentation en la ville d'Aire. Pièce in-8 de 8 p. s. l. n. d. (1525). On lit dans les prescriptions imposées aux sœurs : « Item, chacune sœur doit mettre peine de « dire ses heures canoniales, grandes et petites, à « l'usage collégial de St-Pierre de la dite ville d'Aire, « et non autrement. »

1009. Mémoire pour les Prieure et religieuses du couvent de la Présentation de la ville d'Aire, dites *Béguines,* prenant le fait et cause de sœur Angeline Palfart, religieuse de ce couvent; contre sœur Austreberthe Kispotter, religieuse du même couvent, appelante comme d'abus; en présence de M. l'évêque de Saint-Omer, intimé sur cet appel. Pièce in-4° de 20 p. Paris. Ch.-Est. Chenault. 1763.

1009 *bis.* Mémoire pour les Clarisses anglaises, domiciliées à Aire, contre les arrêtés confisquant leur maison et ses dépendances au profit de la nation. Pièce in-4° (an IV). Nous ne connaissons pas d'autres documents imprimés sur les Clarisses, mais il existe aux archives de la commune un dossier sur leur installation à Aire. 1629.

## CHAPITRE IX

# VILLE D'AIRE. — VARIÉTÉS

1010. ADVIELLE (Victor). Nécrologie du fort Saint-François d'Aire-sur-la-Lys. Pièce in-12. Aire. Guillemin. s. d. (1873).

1010 *bis*. Mémoire sur l'ordre de la chevalerie de la Genette à Aire, suivi du nom des mayeurs et échevins pendant le 14e siècle. Ms de la biblioth. de M. Quenson.

1010 *ter*. ROUYER (Jules). Lettre à M. A. Hermant sur quatre monnaies ou plombs des fêtes folles de Térouane et d'Aire-sur-la-Lys. Pièce in-8° de 10 p. Blois. Dezairs. 1844. (tiré à part de la revue de numismatique française.)

1011. MORAND (F). Des chronogrammes. Recueil de ceux qui ont été composés dans la ville d'Aire. Pièce in-8° de 18 p. Boulogne-sur-Mer. Deligny. 1865.

1011 *bis*. ROUYER (Jules) Notice sur quelques plombs des fêtes des innocents, ou d'autres divertissements analogues, intéressant la ville d'Aire. Pièce in-8° de 14 p. Bruxelles. Devroye. 1860.

1012. ROUYER (Jules). Aperçu historique sur deux cloches du Beffroi d'Aire, le Bancloque et le Vigneron. Trahison du seigneur de Cohem en 1482. Pièce in-8° de 23 p. Saint-Omer. Chanvin. 1846. Extrait du 7e volume des mémoires des Antiquaires de la Morinie).

1013. DARD (B$^{on}$). Les fiefs de Beaulieu et de Sergenterie à Aire-sur-la-Lys. Pièce in-8° de 16 p. Aire. Guillemin. 1878.

1014. DARD (B$^{on}$). Notice sur le refuge de l'abbaye de Ruisseauville à Aire. (1632-1785). Pièce in-8° de 30 p. Arras. P. Laroche. 1878.

1015. V. DRIVAL. Le bailliage d'Aire. Pièce in-4° de 48 p. avec grav. Arras. De Sède. 1873.

1016. DESCHAMPS DE PAS (L.). Le bailliage d'Aire-sur-la-Lys. Pièce in-4° de 4 p. avec grav. s. l. n. d. (tiré de la statistique monumentale du Pas-de-Calais).

1017. DESCHAMPS DE PAS. Les églises des jésuites à Saint-Omer et à Aire-sur-la-Lys. Pièce in-4° de 17 p. Arras. Extrait des mémoires de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais.

1018. WAILLY (N. DE). Recueil de chartes en langue vulgaire provenant de la collégiale de St-Pierre-d'Aire. Pièce in-8° de 42 p. (tiré à part du T. 31 de la bibliothèque de l'école des Chartes).

1019. WAILLY (N. DE). Observations grammaticales sur des chartes françaises d'Aire-en-Artois. Pièce in-8° de 30 p. (tiré à part du T. 32 de la biblioth. de l'école des Chartes.

## CHAPITRE X

# ANCIENNE VILLE DE THÉROUANNE

### § 1. — Histoire civile.

1020. Piers (H). Histoire de la ville de Thérouanne, ancienne capitale de la Morinie et notices historiques sur Fauquembergues et Renti. Vol. in-8° de 115 p. St-Omer. J. H. Lemaire. 1833.

1021. Godmond (Christophe). Memoir of Therouanne, the ancient capital of the Morini in Gaul. Witts an account of its principal calamities frem the tim of the invasion of Gaul by Julien Cesar, to its final destruction by the emperor Charles V in 1553. Also a Discourse on the Portus Itius of Cesar, With historical, and explanatory notes. Vol. in-12 de VII-93 p. London. Bull. 1836.

1022. Legrand (Albert.) Recherches historiques sur l'origine de Thérouanne et le développement de cette cité sous la période romaine. Mémoires de la Morinie. T. v. p. 61.

1023. Longnon. Etudes sur les *pagi* de la Gaule. Ce travail est inséré dans la bibliothèque de l école des hautes études et il comprend les recherches de l'auteur sur le *Pagus Bononiensis* et le Pagus *Taruanensis* Paris. Franck. 1869.

1024. Incendie de Thérouanne par les anglais (1513). Pièce

de vers inédite, extraite des mémoires d'Antoine Affreingues. Bulletin histor. de la Société des Antiquaires de la Morinie. 3e année p. 204-209.

1025. La Rota de Francciosi à Terroana novamento facta. Vol. in-4°. London. Roxburghe-Club. 1825. Cet ouvrage a été composé par P. L'Arétin sur la demande de Léon X. Il est entendu qu'il célèbre cet événement comme un grand succès remporté sur les Français. Le poème comprend 94 stances. Dans une brochure intitulée : *Nouvelle édition d'un poème sur la journée de Guinegate. Paris. Fournier.* 1825. *in-4° de* 22 *p.* M. de Fortia oppose aux emphatiques paroles de L'Arétin les *mémoires du Logal serviteur* (chapitre 57) dans lesquels l'événement est raconté et apprécié comme simple escarmouche.

1026. Recueil daucunes lectres et escriptures, par lesquelles se comprend la vérité des choses passées entre la majesté de l'empereur Charles Cinquiesme et François, roi de France, premier de ce nom et dont par icelles se peult tesmoigner, iustifier et clèrement cognoistre que ledict roy de Frâce est seul occasion de la guerre, présentement meue. Vol. in-8°. Anvers. V. M. Lempereur. 1536.

1027. Le Sergeant de Monnecove. Le siège de Thérouanne et la trève de Bomy en 1537. Documents inédits. Pièce in-8° de 51 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1878.

1028. La prise de Tournehan et de Montoyre et de plusieurs aultres chasteaux et forteresses avecques la fuitte de Môsieur du Reulx faicte par Monsieur de Vandosme, lieutenant général pour le Roy au pays de Picardie. (15 août 1542). Pièce in-8° de 4 ff. Paris. J. Real. (1542). Cette pièce rare a été réimprimée en fac simile avec notes par M. le Sergeant de Monnecove, en 1873.

1030. La descente des Angloys et combat de six diceulx contre six gentilz hommes Francoys faict près la ville de Thérouenne, avecque la prise du neuf Fossé. (1543). Vol. in-16 de 16 p. Tholose. Guyon Boudeville. (sans

date). Cet opuscule se trouvait parmi les livres de M. Cailhava. Sa rareté excita vivement les amateurs : Il fut vendu 152 francs. La bibliothèque impériale en possède aussi un exemplaire du format in-8°, imprimé à Paris, chez Gauthier. (1543). (n° 92 Lb[36]).

1031. HÉRICOURT (C[te] Charles D'). Noms des villages et hameaux d'Artois ravagés pendant la guerre de 1537 à 1545 d'après deux enquêtes faites à Arras par les élus d'Artois. Pièce in-8°. Arras. de Sède. 1877. (Tiré à part du bulletin de la Commission des monuments historiques du Pas de-Calais. T. IV.)

1032. BASILICUS (Jacobus) Marchetus, Despota Sami. De Morini quod Terouanà vocant atque Hedini expugnatione, deq. prœlio apud Rentiacum et omnibus ad hunc vsquè diem vario eventu inter Cœsarianos et Gallos gestis brevis et verâ narratio Jacobo Basilico, Marcheto, Despotâ Sami, Authore. Pièce in-8° de 32 p. Antuerpiœ I. Bellerius. 1555.

1033. BASILIC (Jaques). Marchet, signeur de Samos. Un brief et vray récit de la prinse de Terouane et Hedin avec la bataille faitte à Renti : et de tous les actes mémorables, faits depuis deux ans en ça, entre les gens de l'Empereur et les François. Vol. in-8°. Anvers. Christophe Plantin. 1555.

1034. Un brief et vray récit de la prinse de Térouane et Hedin avec la bataille de Renti par J. Basilic, Marchet, publié avec une introduction par M. L. Alvin, conservateur en chef de la bibliothèque royale de Belgique. Vol. in-8° de 64 p. A la suite se trouvent les vues de la bataille de Renti et du siège de Thérouanne tirées du ms. 22089 de la bibliothèque royale de Bruxelles. Bruxelles. Olivier. 1872. Ce volume imprimé pour la Société des bibliophiles belges est précédé d'un avant-propos très intéressant, et sur ce livre dont on ne connaît qu'un exemplaire qui se trouve à la bibliothèque nationale de Paris et sur l'aventurier qui l'écrivit. L'édition latine que nous avons aussi indiquée se rencontre très difficilement et en 1874, M. Le Sergeant de

Monnecove réunit ces deux pièces rarissimes et en publia une nouvelle édition. Vol. in-8°. Paris. Claye. 1874.

1035. Nieu Waerachteghe tedinghe vander Victorie des Keysers volchoch des Sterche stade Terruvanen beleghê hadden inde no ghewonnen vechtender haut. Pièce in 4° de 8 p. Gedruckt tot Hantwerpen inde Boecrstede by Fras Fract, mets consente. 1553. Plaquette rarissime de la bibliothèque de Gand.

1036. LEGRAND (A.). Notice explicative du plan d'un siège de Thérouanne, découvert aux archives militaires de la tour de Londres. Pièce in-8° de 45 p. et plan. Saint-Omer. Chanvin. (1841). Se trouve aussi dans le 5° v. des Mémoires des Antiquaires de la Morinie.

1037. Correspondance inédite des généraux de l'armée de l'empereur Charles-Quint avec les mayeur et échevins de la ville de Saint-Omer, à l'occasion du siège, prise et destruction de Thérouanne, en 1553. Pièce in-8° de 41 p. Saint-Omer. Lemaire. 1859. Tiré à part des 32° et 33° livraisons du bulletin des Antiquaires de la Morinie.

1038. Cornelis Anthoniszoon. Siège de Thérouanne en 1553. 4 feuilles in-folio oblong. On trouve l'indication de cette gravure, peut-être unique, dans le catalogue d'estampes et de cartes historiques représentant l'histoire des Pays-Bas collectionnées par F. Muller d'Amsterdam. Elle a été achetée en 1860, 112 florins par M. Muller.

1039. SILVIUS (Balduinus). Excidium oppidi Morini quondam bellicosissimi, carmine elegiaco. Vol. in-8° de 26 p. Ypris Ind. Destresius (s. d.). Cet ouvrage rare a été reproduit de nos jours. Vol. in-4°. Bruges. 1847.

1040. PIGAULT DE BEAUPRÉ. Chanson ancienne sur la destruction de la ville de Thérouanne en 1553. (Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie. année 1855.

1041. Poeme par les habitans d'Hesdin sur la prise de Thérouanne. Ms. bib. de Lille, n° 22.

1042. Chanson ancienne sur la destruction de Thérouanne. Placard in-folio. s. l. n. d. (18e. S.)

1043. Saint-Maurice (de). La ruine de Térouane, poème couronné dans la séance publique de 1820. Mémoires de l'académie d'Arras. T. 3, p. 146.

1044. Pagart d'Hermansart. Le sol de Thérouanne de 1553 à 1776. Pièce in-8e de 4 p. Saint-Omer. D'Homont. 1885. (Tiré à part du bulletin des Antiquaires de la Morinie.)

1045. Arrêt qui met sous la sauvegarde du Roi et celle particulière de la communauté de Thérouanne les biens de Liévin Saison, fermier de l'abbaye de St-Jean au Mont et la ferme par lui occupée. Pièce in-4e de 3 p. Arras. 1770.

1046. Mémoire signifié pour le S. Victor Caron, marchand et receveur en la ville de St-Pol, demandeur et défendeur, contre Pierre-Antoine Delpouve et autres — Et contre les habitants, corps et communauté du village de Thérouanne, intervenants et prenant fait et cause des particuliers ci-dessus nommés, défendeurs et demandeurs. — En présence de Dlle Lesenne, Ve Leclercq, demeurant en cette ville, associée audit Sr Caron et demanderesse en intervention. Pièce in-4o de 55 p. Saint-Omer. Boubers. 1774. Détails sur l'histoire de Thérouanne et particulièrement sur la propriété de l'enceinte de la ville qui appartenait aux évêques de Saint-Omer et de Boulogne.

1047. Hermand (Alex.). Observations sur les armoiries données à Terrouane par l'auteur de l'histoire de cette ville. (M. Piers.) Mémoires des Antiquaires de la Morinie. T. I.

1048. Piers (Hector). Observations sur la notice de M Hermand. (Mémoires de la Morinie. T. I.)

1049. Recherches historiques sur la Leulène, voie romaine de Thérouanne à Sangatte et à Wissant. Pièce in-8o s. l. n. d.

1050. Deschamps de Pas. Notice descriptive des méreaux trouvés à Thérouanne, et que l'on peut attribuer à cette ville. Vol. in-8°. Bruxelles. Gobbaerts. 1871.

1051. Rouyer (Jules). Les maréchaux ferreurs d'Oies. Pièce in-8° de 3 p. tirée à part de la numismatique belge, année 1882. Cet article complète la description d'une monnaie des innocents gravée dans l'ouvrage publié par M. Deschamps de Pas, sur les méreaux de Thérouanne.

## § 2. — Histoire religieuse de Thérouanne évêché.

1052. Series et historiœ Episcoporum Morinensium. *Gallia Christiana.* T. II. p. 1527 et suiv.

1053. Despretz (Math.). Antiquitates Ecclesiœ Morinensis, ex archivis Teruanensis Basilicœ, auctore Mathœo Despretz, archidiacono Morinensi seu Teruanensi (1533-1552). Ms. de la bibliothèque d'Arras qui a disparu. Ce ms. ainsi que le suivant paraissent être, suivant M. Desnoyers (topographie ecclésiastique de la France) une copie de la *Chronicon Morinense* composée au XI^e^ siècle par Balderic, chantre et chanoine de la cathédrale de Thérouanne, auquel on doit aussi la Chronicon Cameracense et Atrebatense que publia Colvenere en 1615.

1054. Chronicon Ecclesiœ cathedralis quondam Morinensis, descriptum per Marcum Vassorem, Presbyterum ejusdem Ecclesiœ, anno 1522; ex originali descriptum jussu R. D. Francisci de Mamez prothonotarii F. U. Doctoris, canonici Morinensis Ipris translati, anno 1638... cui adjicitur initium Ecclesiœ cathedralis Yprensis cùm notitia Episcoporum .. usquè ad Montmorency de Laval, decimum quintum Episcopum. Ms. qui a été acheté par la bibliothèque de Saint-Omer en 1860. Ce

volume appartenait précédemment à M. de Givenchy et il est inscrit au catalogue de sa collection sous le n° 882.

1055. Catalogus beneficiorum existentium in diocesi Morinensi ante delegationem et nomina patronorum, collatorum et collatricum. Ms. Archives de l'évêché d'Arras.

1056. Trois recueils de privilèges concernant l'Eglise cathédrale de Therouane de 1220 à 1841. Mss. déposés aux archives de l'Evêché de Bruges.

1057. S'ensuivent informations faites par Mess. Jehan Miquel, prestres, Capellans en l'Eglise de Terouanne, par Mess. Doyen et cap. dudit lieu sur les droiz des dismes et rentes qu'ils ont ès-lieux ci-après declairez (1422). Ms. déposé aux archives de l'évêché de Bruges.

1058. Pouillé du diocèse de Thérouanne. (V. Alliot recueil des Pouillés de France. Province ecclésiastique de Reims.) Ce Pouillé paraît remonter au XIV^e^ s.

1059. HALLÈNES (l'abbé d'). Tradition de l'Eglise de Therouenne et églises voisines, touchant la supériorité des conciles et de l'Eglise, sur les évêques de Rome, successeurs de St-Pierre. Vol. in-4°. Armentières. de Beaussart. 1730. François-Barthelemy d'Hallènes, né à Merville, docteur en droit et protonotaire apostolique, mourut curé de Wittes. Plusieurs ouvrages de cet auteur se trouvent à la Bibliothèque de Saint-Omer qui possède notamment le ms. de celui que nous venons d'indiquer (n° 330).

1060. Carte historique de l'ancien diocèse de Terouanne avant MDLIII et des trois diocèses qui ont été érigés dans sa circonscription : Boulogne, Saint-Omer et Ypres, par A. Lipsin. Pièce in-folio. Douai. Robaut. 1857.

1061. FRECHON (l'abbé). Mémoire sur l'introduction du christianisme dans la Morinie. (Mémoires des Antiq. de la Morinie. T. 4).

1062. THEROUDE (J.). Abrégé de la vie de Saint-Maxime ou Max, évêque de Riez, en Provence, apostre du Therouennois. Vol. in-8° de 43 p. Paris. M. Charles. 1635.

1063. VAN DRIVAL. Mémoire liturgique et historique de S. Maxime. Pièce in-8° de 24 p. Paris. Maisonneuve. 1883.

1064. Vitæ sancti Audomari. Mss. des 12e et 14e siècles, nos 698 et 699 de la bibliothèque de Saint-Omer.

1065. CUVILLIER. Histoire de saint Killien, évêque missionnaire de l'Artois au VIIe siècle. Vol. in-12 de 168 p. Lille. Lefort. 1861. Cette notice a été publiée d'après une vie de saint Killien composée par Ansart du Fiesnet et trouvée manuscrite dans ses papiers. Saint Killien est particulièrement honoré à Aubigny et à Warlincourt.

1066. Vie de saint Erkembode, 7e évêque de Thérouanne (723-737). (Voir P. Lelong. T. I, n° 9774).

1067. Vita Sancti Folcuini. Ms. du XIe siècle de la bibliothèque de Boulogne.

1068. Vita Sancti Folcuini, Episcopi Morinensis. (V. acta du P. Mabillon. T. V. p. 622.

1069. DE WITTE (G.). Vie miraculeuse de Monseigneur saint Folquin, évesque de Thérouanne, extraite des archives de Saint-Bertin. Vol. in-16 de 71 p. Saint-Omer. Ch. Boscart. 1618. (Saint Folquin fut le 16e évêque de Thérouanne + 855.

1070. BERGEROT. Vie de saint Folquin. Article inséré dans les Mémoires de la Société Dunkerquoise, année 1855, p. 90. Cet opuscule est, en ce qui concerne saint Folquin, une analyse de l'ouvrage de De Witte, mais il comprend, en outre, de curieux renseignements sur la vénération dont saint Folquin fut l'objet et sur l'histoire de ses reliques.

1071. Vie de saint Hunfrid, 17e évêque de Thérouanne (856-869). V. P. Lelong. T. I, n° 9778.

1072. GIRY (A.). Grégoire VII et les évêques de Thérouanne. Pièce in-8°. Nogent-le-Rotrou, Gouverneur. (s. d.). (Extrait de la revue historique).

1073. Vie de Jean, 30e évêque de Thérouane par Jean de Colmieu, archidiacre. Bollandistes. 27 janvier.

1074. VAN DRIVAL (l'abbé). Vie de saint Jean, évêque de Thérouanne. Vol. in-12 de 109 p. Arras. Schoutheer. 1864. Cette biographie s'est inspirée exclusivement de la notice composée par Jean de Colmieu, archidiacre de Thérouanne, neuf mois après la mort du saint évêque. Jean de Colmieu devint évêque de Thérouanne en 1208.

1075. HAIGNERÉ (l'abbé). Deux chartes inédites du chapitre de Thérouanne (1119-1157). Pièce in-8° de 40 p. Boulogne. Le Roy. 1879. (Tiré à part du t. 12 des Mémoires de la Société Académique de Boulogne.

1075 *bis*. HAIGNERÉ (l'abbé). Deux chartes inédites des évêques de Thérouanne. Pièce in-8° de 6 p. Saint-Omer. D'Homont. 1885. (Tiré à part du bulletin des Antiquaires de la Morinie). Ces chartes portent les dates de 1143 et 1179.

1076. CARTON (l'abbé). Biographie du bienheureux Jean de Warneton, évêque de la Morinie. Gr. in-4 de 24 p. Bruges, imp. de Wandecasteele-Werbrouck. 1849. Jean de Warneton fut le 35e évêque de Thérouanne (1208-1213). Il est aussi connu sous le nom de Jean de Colmieu.

1077. Statuta ecclesiœ Morinensis. Vol. in-folio, ms. de la bibliothèque Abot de Bazinghem. Ces statuts sont du mois de janvier 1274 : ils sont rédigés en 64 articles.

1078. Martyrologe des églises de Thérouanne et de Boulogne et partition de l'ancien diocèse de la Morinie d'après les mss. des archives communales de Boulogne. Ce volume édité par M. Lipsin pour la Société académique de Boulogne s-Mer est du plus haut intérêt pour l'église de Thérouanne. Les 164 premières pages reproduisent les statuts de ce diocèse arrêtés par le chapitre

de la cathédrale en 1440. Quant à la *partition* qui la complète, elle doit être consultée concurremment avec la publication faite en 1873 par la Société des Bibliophiles Belges. (V. n° 1085).

1079. HAIGNERÉ (l'abbé). Le testament de Messire Jehan de Wyssoc, doyen de Thérouanne. Pièce in-8° de 47 p. Saint Omer. D'Homont. 1886. Curieux renseignements au point de vue des établissements religieux et de la cathédrale de Thérouanne. Ce testament fut rédigé en 1456.

1080. Statvta sinodalia ad usum Morinensem. Pièce in-4° de 17 p. s. l. n. d. (1495). Cette rarissime brochure se trouve dans le ms. n° 580 de la bibliothèque de Saint-Omer. Le même volume contient aussi un recueil de statuta nova sinodalia postérieurs à ceux de 1495. Ms. in-4° de 5 p

1081. Heures de Thérouane. Les psentes heures a lusaige de Terouêne furent acheuez lan mil CCCC IIII$^{xx}$ et XVIII, le IX jour de juin pour Simon Vostre, libraire, demourât à Paris à la rue Neuve Nostre Dame, à lenseigne Sainct Jehan Levangeliste. Vol. in-8°, chiff. de Ai — Miiii., suivi de 8 ff. comprenant les prières de la commémoration des morts. Il porte la marque de Pigouchet, imprimeur à Paris et commence par un almanach pour 21 ans à partir de 1498. Après la figure anatomique qui orne un certain nombre des livres d'heures, on rencontre un calendrier dont chaque mois se termine par un quatrain. Les diverses parties du livre sont ornées de 16 grandes planches et les bordures de chaque page sont à compartiments et encadrées de suites variées de petits sujets, notamment de la danse des morts. Ce livre d'heures qui est de la meilleure manière de Pigouchet, paraît avoir échappé aux recherches des bibliographes : il ne contient il est vrai, aucun renseignement particulier sur Thérouane, mais il constate l'importance de cet évêché à la fin du XV$^{e}$ siècle.

1082. Brevarivm ad vsvm insignis Ecclesie Morinensis

Jehan Petit nuper impressvm Parisiis, anno millesimo quingentisimo septimo. Vol. in-8° de 406 p. *In fine :* Brevariû insignis Eccl. Morinen novissimè castigatum, in meliusq reformatû finit feliciter impressum, Paris. P. Mgtm Andream Bocard, impèsis vero Joannis Petit, librarii jurate, desiderii Maheu et Johannis de Bosco Yvonis. Anno quingentisimo septo, suprà millesimû, sexti kal. Martii. Vol. petit in-4°. Le bréviaire de l'évêché de Thérouanne a été réimprimé en 1542 à Anvers. 2 vol. in-18. On lit sur le titre de ce bréviaire : Excudebat Henricus Petri Antuerpiœ, sub intersignio Talpe MCCCCCXLII.

1083. Missale ad usum insignis Ecclesie Morinensis — Venundantur Atrebati in papiro et pergameno in edibus Johannis Pice vel Anthonii filii ejusdem in parvo foro juxta carnarium ad intersignum sancti Joannis evangeliste commoran. Entre le titre et l'indication du libraire d'Arras est une gravure représentant saint Jean l'évangéliste, assis, écrivant, l'aigle est devant lui tenant l'encrier. Dans le haut à droite, la bête de l'Apocalypse. Derrière saint Jean, un diable marchant. Au-dessous de cette représentation, mais dans l'intérieur de l'encadrement se trouve en forme de rébus l'indication suivante :

J. et A. 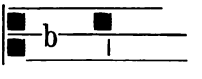 gache

Cette image est accompagnée de quatre lignes coupées par elle en deux comme suit :

Jésus — Maria
Sancte — Joannes
Evan — gelista
Ora pro — nobis.

Dans la note à la fin du volume il est indiqué qu'il a été imprimé aux frais de Jean et Antoine Lagache, libraires à Arras, le 12 novembre 1516. Au verso du dernier feuillet se trouve la marque de l'imprimeur entourée de cette légende : *Imprimé à Rouen devant Sainct Lo.* Au dessous, le nom dudit imprimeur :

*Magister Martinus Morin,* des presses duquel étaient déjà sorties pour les frères Lagache le Missel et le bréviaire d'Arras.

1083 *bis.* Missale ad vsum insignis ecclesie Morinen peroptime ordinatû ac diligeti cura castigatû cû situatiõe prosarû in suis locis : necnõ cû additione plurium missarum : quequidê misse nunquâ in eodem usu fuerât impresse. Scilicet etc. Voi. in-4°. On les vent à Paris en la maison Jehan de Laporte, à l'enseigne de la chayre. — On lit *in fine.* Impressum Parisi per Nicolaû de Pratis, expenso ejusdem de Pratis et Joanis de Laporte Parisius sub signo cathedre commoratis. Anno Dni MDXVIII Die vero XI mêsis septêbris. Vol. curieux : La marque de l'imprimeur de Laporte porte en cimier une femme nue faisant vis-à-vis à un fou. Suit un calendrier : à la fin de chaque mois on lit des conseils d'hygiène dans lesquels la saignée tient une grande place. Quelques gravures sur bois ornent les principaux offices.

1084. Acta et monumenta concernentia suppressionem Antiqui Episcopatûs Morinensis sive Terruanensis, necnon divisionem limitum et fructuum ejus inter reges Hispaniœ et Franciœ ab anno 1553 ad annum 1559. On connaît plusieurs copies de ce traité et la bibliothèque royale de Bruxelles en possède deux. L'une d'elles qui appartenait précédemment au chanoine Poppius, a été imprimée par les soins de cet érudit, à la fin du t. IV des *Opera diplomatica de Mirœus.*

1085. La partition de l'Evêché de Terouane (1559). Vol. in 4° de 60 p. Bruxelles. Olivier. 1873 Ce partage fut accompli le 29 juin 1559 par les députés des Rois de France et d'Espagne qui se réunirent en la ville d'Aire. Les députés du Roi catholique furent Pierre Asset, président du Conseil d'Artois, Max. Morillon, prévôt de la Collégiale de St-Pierre d'Aire, Me Rolin, conseiller au Conseil d'Artois, J. de Wisque et Jean Vandenbeck, maîtres des comptes de la chambre de Lille. Le Roi de France de son côté, fut représenté par deux conseillers

au Parlement de Paris, MMes N. Prevot et J. Verjus. Ce volume a été publié par la Société des Bibliophiles Belges, avec une exactitude et une critique qui font défaut à la publication de Mirœus.

1086. Bled (l'abbé). Un reliquaire de l'ancienne cathédrale de Thérouanne. Pièce in-8° de 3 p. Saint-Omer. D'Homont. 1885. (Tiré à part du bulletin des Antiquaires de la Morinie).

## § 3. — Abbaye de Saint-Augustin.

1087. Cartulaire de Saint Augustin lez Terouanne de 1413 à 1486. Ms. in-4° du xve siècle. n° 572 du catalogue des mss. de la bibliothèque de Saint-Omer.

1088. Piers (H.) Notice sur l'abbaye de Saint-Augustin-lez-Thérouanne. Archives du Nord de la France. *Hommes et choses.* p. 341. et Mémoires des Antiq. de la Morinie. t. 2. p. 199.

1089. 1740. Affaire de la cote morte du curé de Rincq. (Voir Aire, n°s 868-870.)

1090. Observations générales pour les magistrats des chefs colléges de la Flandre maritime, intervenans en la cause du Bailli, Echevins, Notables et plus grands occupeurs des cinq tenances du chateau de la Motte au bois, appellans de la sentence rendüe par les officiers du Présidial de Flandre en date du 7 juillet 1761 d'une part — Contre les Prévot, Doyen et chanoines de l'église collégiale de Saint-Pierre à Cassel, tant pour eux que pour les abbé et religieux de l'abbaye de Saint-Augustin-lez-Therouanne intimés. Pièce in-f° de 35 p. Douay. Derbaix (1762 ?) On trouve à la suite de ce factum une consultation délibérée à Bailleul le 11 juillet 1761 par quatre avocats.

1091. Reflexions pour les Bailli, Echevins, Notables et

plus grands occupeurs des cinq tenances du chateau de la Motte-au-bois appellans de la sentence rendüe par les officiers du Présidial de Flandres le 7 juillet 1761 et les magistrats des chefs-colléges de la Flandre maritime, intervenans en cause — Contre les Prevôt, Doyen et chanoines de l'Eglise collégiale de Saint-Pierre à Cassel et les abbé et religieux de l'abbaye de St-Augustin lez-Thérouanne, intimés. Pièce in-folio de 11 p. Douay. Derbaix. Il s'agissait de la dîme de sang; l'arrêt du Parlement de Flandre (1er février 1764) dit que l'abbaye de Saint-Augustin n'est pas fondée à la prélever sur les tenances de la Motte-au-Bois.

1092. Mémoire pour les abbé et religieux de l'abbaye de St-Augustin lez Therouane, les abbé et religieux de l'abbaye de Clairmarais, le chapitre de la cathedrale de St Omer et le chapitre de St-Pierre à Cassel appellans de la sentence rendue par les officiers du Présidial de Flandres, le 24 octobre 1772 — Contre les bailli, échevins, notables et grands occupeurs de la paroisse de Winnezeele, chatellenie de Cassel, intimés. Pièce in-4° de 23 p. s. l. n. d. (1772). Sur la portion du vicaire de la paroisse de Winnezeele.

## § 4. — Abbaye de Saint-Jean-au-Mont.

1093. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont. n° 5460, des manuscrits latins, de la Bibliothèque nationale. 16e siècle.

1094. Luto (Philippe). L'abbaye de Saint-Jean-au-Mont. (Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie. T. IV, p. 69.)

1095. Robert (l'abbé). Histoire de l'abbaye des Bénédictins de Saint Jean-au-Mont-lez-Thérouanne, son transfert à Ypres, ses phases diverses sous la domination de la France et de l'Autriche. Vol. in-8° de 216 p. Saint-

Omer. D'Homont. 1883. (Est insérée aussi dans le T. 18 des Mémoires de la Morinie.)

1096. Mémoires des raisons de complainte à l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, de l'abbé Colomban Limnander, abbé régulier de St-Jean au Mont, au sujet du trouble à lui causé par l'évêque de Boulogne dans la jouissance des biens et revenus de son abbaye. Ms. in-folio. n[os] 13.180 et 13181 de la bibliothèque des ducs de Bourgogne à Bruxelles.

1097. Les droits du Roi sur l'abbaye de Saint-Jean de Térouenne, éclaircis et défendus contre l'injuste prétention de l'Espagne pour servir de mémoire et d'instruction à MM. les commissaires qui seront députés par Sa Majesté pour terminer le différend qui est entre les deux couronnes de France et d'Espagne pour cette abbaye et la régale de Thérouane (par Germain, abbé de cette abbaye). Vol. in-4° de 5-48 pp. Paris. Sevestre. 1663.

1098. Requeste servant de réponse pour Messire François de Chaliveau, abbé commendataire de l'abbaye de St-Jean au Mont lez Therouanne — Contre les religieux de l'abbaye de St-Jean au Mont de la ville d'Ypres. Au Roy et à Nosseigneurs de son conseil. Pièce in-folio de 32 p. s. l. n. d. Ce mémoire est du plus haut intérêt, il retrace à peu près toute l'histoire de l'abbaye. Chaliveau, abbé de Saint-Jean-au-Mont (France) demande que, par suite de la prise d'Ypres, l'abbaye au Mont de cette dernière ville soit mise sous sa dépendance, comme étant un annexe de celle que le Roi lui a donnée.

1099. Factvm pour Messire Alexandre Louis de Gouy de Cartigny, prêtre, docteur de Sorbonne, abbé régulier de l'abbaye royale de St-Jean au Mont et les Prieur et religieux de ladite abbaye — Contre Messire Claude Boucher, clerc du diocèse de Paris. Pièce in-folio de 18 p. s. l. n. d. A l'occasion de l'abbaye de la Capelle qui dépendait jadis de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont et dont elle demande la réunion à ses domaines, L. de Cartigny publie un mémoire intéressant et qui résume

l'histoire de la Capelle et de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont. L'abbaye de la Capelle avait été fondée à Marck près Calais par la mère de Godefroid de Bouillon et réunie par la suite à celle de Jean-au-Mont (1419) sous le titre de prieuré.

1100. Voir Saint-Bertin. année 1770.

1101. Dîme du tabac à Mametz.(Voir Saint-Bertin. n°698.)

1102. Arrêt de la Cour du Conseil provincial et supérieur d'Artois (19 avril 1776). Procès criminel curieux : la Cour condamne plusieurs habitants des villages voisins de Théronanne pour menaces et voies de fait commises aux enchères de diverses dîmes appartenant à l'abbaye de Saint-Jean. L'abbaye reçut des dommages intérêts fixés à 200 livres et l'arrêt de la Cour fut imprimé à 50 exemplaires pour être affiché.

1103. Mémoire à consulter pour Fr. Jean Caudron, prêtre, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, prieur curé de Marck près de Calais — Contre Me Esprit, révérend prêtre séculier, curé de Guemp, prétendant droit à la dite cure de Marck. Ms. in-folio de 1788. Ce manuscrit se divise en trois parties : 1° Mémoire explicatif de 39 p. 2° Pièces justificatives au nombre de 18. 3° Correspondances diverses à l'occasion du procès. Le Frère Caudron avait été nommé à la cure de Marck par l'abbaye des Saintes-Larmes, son adversaire par celle de Saint-Jean-au-Mont : on discute dans le mémoire la preuve de l'attribution de la cure de Marck à l'abbaye de Saintes-Larmes : en 1147 Milon, évêque de Thérouanne, lui en faisait don et on retrouve sept confirmations de ce fait dans divers pouillés du diocèse de Boulogne. Frère Caudron cite, en outre, à l'appui de sa demande, une sentence du Présidial de Calais rendu le 17 juillet 1670. Quant à l'abbaye de Saint-Jean, elle s'appuyait particulièrement sur une charte de 1100, d'Eustache III, comte de Boulogne, donnant ce bénéfice à l'abbaye de la Capelle, réunie plus tard à celle de Saint-Jean : mais

ce titre est unique. Du reste, à l'époque du procès, Caudron pouvait invoquer une fin de non-recevoir contre l'abbaye de Saint-Jean : transportée dans les Etats autrichiens, elle ne pouvait plus conférer une cure française. Avant 1789, ce bénéfice rapportait 6.000 livres.

1104. Requête au Roi (Ypres, 28 octobre 1789). Pièce in-4° de 15 p. Paris. Baudouin. 1789. Les évêques de Tournai, Gand, Ypres et plusieurs communautés religieuses parmi lesquelles figure l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont, adressent au Roi de France leurs réclamations sur la suppression des dîmes. Si l'Assemblée nationale la prononce, elle doit réserver celles qui appartiennent aux étrangers en vertu des traités. Cette requête est signée par C. Herdebault, abbé de Saint-Jean-au-Mont.

1105. Desplanque (A.) Recherches sur l'abbaye de la Capelle en Calaisis. Pièce in-8° de 53 p. Lille. Lefebvre. L'abbaye de la Capelle ruinée par les Anglais avait été réunie à l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont sous le titre de prieuré.

1106. Factvm pour Maistre David Guodequin, abbé commendataire de l'abbaye de la Chapelle, demandeur — Contre Messire Claude Dormi, Euesque de Boulogne ; Pierre Poncet et Maistre Charles de la Fée, curé de Bresmes, deffendeurs. Pièce in-4° de 8 p. s. l. n. d. (1622). Curieux renseignements sur la ruine de cette riche abbaye et la prise de possession de ses biens par l'évêque de Boulogne.

## CHAPITRE XI

# CANTON D'AIRE

1107. **Ecques.** Précis pour P. Philippe Dupond fermier, demeurant au village d'Ecques contre les bailli,mayeur et échevins du même lieu. Pièce in-4° de 14 p. Arras. Nicolas (1764). Discussion sur l'assiette établie en 1763 que le demandeur déclare être inutile.

1108. Corps législatif. Conseil des Cinq Cents. Rapport fait par Duflos, sur la demande en réunion de la commune de Westecques à celle d'Ecques, canton de Thérouanne, département du Pas-de-Calais. (Séance du 14 prairial an 7.) Pièce in-8° de 3 p. Paris. Imp. nationale (an 7).

1109. **Inghem.** Voir abbaye de St-Bertin (n° 700).

1110. **Racquinghem.** Cantiques à l'honneur de Notre-Dame de Consolation, vénérée dans sa chapelle au village de Racquinghem, diocèse de St-Omer, à l'usage des confrères et consœurs. Pièce in-8° de 8 p. St Omer. H. Boubers. (s. d.)

1111. Réclamation des enfants mineurs de Madame de Laforge. (v[r] Bibliogr. d'Aire n° 936.)

1112. **Mametz.** Indulgence plénière et statuts pour les confrères et consœurs de Notre-Dame de Bruchine au village de Mametz-lez-Aire. Vol. in-16. Saint-Omer. Carlier. 1740. Ouvrage très rare.

1113. **Mametz.** Voir Saint-Bertin. n° 698.

1114. **Roquétoire.** LEROY (l'abbé). Histoire d'une chrétienté (Roquétoire) depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Vol. in-8°. Arras. Planque. 1871.

1115. Le culte de la Vierge sous le titre de Notre-Dame de Saint-Amour. Vol. in-12. Saint-Omer. 1667.

1116. **Wardrecques.** Reflections importantes pour le curé de Wardrecq et Campagne sur le long mémoire imprimé sous le nom de la communauté des dits lieux, pour soutenir plus que jamay la vérité de celui imprimé pour lui. Pièce in-folio de 4 p. Arras. C. Duchamp. 1730.

1117. **Wittes.** Procès entre l'abbaye de Molesme et le collège des jésuites au sujet du prieuré de Cohem.

*a.* Mémoire pour D. Fr. Du Clere, prêtre religieux profes de l'ordre de Saint-Benoist, congrégation de Saint-Maur, pourvu du prieuré de Notre-Dame-de-Cohem, dépendant de l'abbaye de Molesme et encore pour Messire Alexandre de la Rochefoucauld, abbé de Molesme, intervenant, contre les Pères jésuites du collège de St-Omer défendeurs et demandeurs. Pièce in-folio de 5 p. Paris. Vincent (1730 environ).

*b.* Factum pour Messire de la Rochefouchauld, abbé commendataire de l'abbaye de Molesme et pour Dom. Fr. Du clerc prêtres, religieux de la congrégation de Saint-Maur, prieur de Notre-Dame-de-Cohem, appelant comme d'abus contre le syndic des pères Jésuites du collège de Saint-Omer. Pièce in-folio de 6 p. s l. n. d.

*c.* Mémoire pour Dom. Fr. du clerc contre les Jésuites de Saint-Omer sur la question partagée au sujet de l'union du Prieuré de Cohem. Pièce in-folio de 6 p. s. l. n. d.

1118. Requête présentée au bailliage de Saint-Omer par Legrand de Castelle, avocat, contre M^e^ Antoine Hiecq, prêtre du diocèse de St-Omer, Principal du collége François, ayant pris le fait et cause de Gabriel Lefevre, sieur Duprey, son fermier au dit lieu, en présence de Messire Doncker de Moyenneville, prêtre, seigneur de

Cohem et Blaringhem en Artois. Pièce in-4° de 36 p. Saint-Omer. Boubers. 1774. Renseignements sur le prieuré de Saint-Jean-en-Cohem qui recevait de prétendues censives et exerçait la justice sans droits réguliers.

## CHAPITRE XII

# CANTON D'ARDRES

1119. **Ardres.** GODEFROY-MENILGLAISE (de). Chronique de Guînes et d'Ardres par Lambert d'Ardre (908-1203) revue sur huit manuscrits avec notes, cartes géographiques, glossaires et tables. Vol. in-8°. Paris. J. Renouard. 1855. Ouvrage important pour l'histoire locale : Lambert était curé d'Ardres, reçu chez le comte et au courant des événements qui se passaient autour de lui.

1120. DESCHAMPS (Docteur). Précis historique sur Ardres. Mémoires des Antiquaires de la Morinie. T. 4. p. 379.

1121. RAIFF (Victor). Notice historique sur Ardres et ses environs. Pièce in-8° de 20 p. Calais. Le Roy. 1859.

1122. PAGART D'HERMANSART. Les lieutenants généraux au bailliage d'Ardres. (1568-1790). Pièce in-8° de 20 p. St-Omer. D'Homont. 1885. Tiré à part du bulletin de la Morinie. 134e livraison.

1123. Topographie médicale d'Ardres et de l'Ardrésis. Vol. in-8°. Ce volume ne nous est connu que par le catalogue de la bibliothèque de M. Haigneré d'Ardres. Il y est indiqué sous le n° 1673.

1124. DUCHESNE (André). Histoire généalogique des maisons de Guînes, d'Ardres, de Gand et de Coucy. Vol. in-folio. Paris. Cramoisy. 1631.

1125. Capitvlations et artieles de la ville d'Ardres, rendüe au très illustre et très victorieux archiduc et cardinal d'Austriche, le 23 may l'an MDCXVI, avec autres particularités touchant le siège. Pièce in-12 de 7 p. Douay. Ch. Boscard, au Missel d'or. L'erreur de date commise sur le titre, est rectifiée dans la première page de la plaquette et on y lit non pas 1616, mais bien 1596.

1126. Capitulatie ende articvlen van de stadt van Ardres, inde handè vanden alder doorluchtichsten, en victorieusten-hortoch ende cardinal van Oistenryck. Den XXIII Mey MDXCVI. Pièce in-12 de 6 p. Naer de copye ghedrucht to Atricht by Jan Borios inden Gulden Bybel. met consent. Pièce rare de la bibliothèque de Gand, qui doit être la traduction du n° précédent : nous ne connaissons pas de relation du siège d'Ardres imprimée à Arras.

1127. Plan du siège d'Ardrés. Gravure petit in-folio. Voy icy le dernier, le plus parfaict et véritable portraict de l'assiégement de la ville d'Ardres par son alt. ser^me^ le cardinal Albert au 7 may 1596 et depuis par apoinctement pris le 23 dudit mois. Asuberti excudit cum priv. Regis. Enghien et Lombaerts.

1128. Prise de la ville d'Ardres. In-folio oblong. Eauforte par P. Uffenbach.

1129. Siège d'Ardres. 1596. In-folio oblong. Eau-forte dédiée par Dom Custodis à Antoine Fugger.

1130. Eroberung der Stadt Ardres durch den Erzherzog und cardinal von Oesterreich den 23 may. anno 1596. Pièce signée C. P. V. et B.

1131. Ardres sauvée ou les Ranbures, mélodramme héroïque et historique en trois actes, à spectacle ; Paroles de I. G. A. Cuvelier, associé correspondant de la Société philotechnique et de Pierre Villiers, musique de L. Morange, citoyen de Calais. Représenté sur le théâtre de la Gaieté le 23 pluviose an XI (1803). Pièce in-8° de 40 p. Paris. An XI. Souvenir d'une attaque tentée con-

tre la ville par les Espagnols. Voir aussi sur cet événement : *Delaplace. Mélanges.*

1131 *bis.* Mémoire touchant le siège d'Ardres du 29 août 1657. Ms. in-folio. Biblioth. du président Lamoignon. Ce mémoire est aussi indiqué par le P. Lelong n° 23.816.

1131 *ter.* VAILLANT (V. J.). Le siège d'Ardres en 1657 d'après une relation contemporaine inédite, ou Ardrésiens et Boulonnais, avec un plan d'Ardres en 1657. Vol. in-8° de 78 p. Boulogne-sur-Mer. Simonnaire. 1884.

1132. La levée du siège d'Ardres et la honteuse retraite des Espagnols de devant la place avec perte de plus de 1,500 des leurs tuez ou faits prisonniers et de la plus-part des choses qui leur servoyent à cette entreprise. Pièce in 4° de 8 p. N° 111 du journal du bureau d'adresse. (7 septembre 1657.)

1132 *bis.* Arrêt du 20 février 1715 qui règle les droits des officiers du bailliage de Montreuil avec ceux de la chatellenie d'Ardres. Pièce in-4° de 6 p. s. l. n. d.

1133. Arrest du conseil d'estat du Roy qui déclare nulle la procédure extraordinaire faite au bailliage de Saint-Omer : ensemble le décret décerné contre les employez de la brigade d'Ardres, comme de juge incompétant. (3 octobre 1724). Pièce in-4° de 4 p. Paris. Prault. 1730.

1134. Arrest du conseil d'estat du Roy qui ordonne qu'en payant par les habitans de la ville et gouvernement d'Ardres la somme de 15,000 livres par chacune année, tant que le dixième aura lieu, ils demeureront deschargez de l'exécution de la déclaration du 17 novembre 1733. (11 mai 1734.) Pièce in-4° de 4 p. Paris. Imp. royale. 1734.

1135. Mémoire pour les officiers du bailliage d'Amiens, établis à Montreuil-sur-Mer contre le sieur de Saint-Just, seul officier de justice d'Ardres. Pièce in-4° de 28 p. Paris. Didot 1762.

1136. Mémoire signifié pour le comte de Bretoncelles, lieutenant pour le Roi au gouvernement de la ville

d'Ardres, demandeur contre Monsieur Chaumont de la Galisière, commissaire départi en Lorraine et le sieur Beauvais, son cessionnaire. Pièce in-folio de 18 p. Paris. L. Bellot. 1763.

1137. Déclaration du Roi qui fixe le ressort des bailliages de Montreuil et d'Ardres. Pièce in-4° de 3 p. Paris. Imp. royale. 1778.

1138. Lettres patentes du Roi, concernant les officiers du bailliage de Montreuil et ceux du bailliage d'Ardres. Pièce in-4° de 3 p. Paris. Imp. royale 1783. Ces lettres statuent provisoirement sur la compétence des officiers des deux bailliages, compétence qui n'avait jamais été réglée et avait souvent donné lieu à des conflits entre les justices de Montreuil et d'Ardres.

1139. Immeubles que la ville d'Ardres tient du Roi à cause de son château d'Ardres, reste de l'ancien comté de Guînes. (Inventaire du 19 décembre 1788.) Ms. in-folio de 53 p. (N° 1700 du catalogue de M. Haigneré d'Ardres).

1140. Cahier général du tiers état des bailliages de Calais et Ardres. Pièce in-8° de 36 p. Paris. Denné. 1789.

1141. **Audrehem.** Mémoire pour Messire Louis Godefroy, chevalier, marquis d'Estrades, seigneur de Fouquerolles et d'Audrehem, gouverneur et maire perpétuel de la ville de Bourdeaux, appelant — Contre J. Baptiste Royer, maître menuisier, entrepreneur de bâtimens à Saint-Omer. Pièce in-folio de 8 p. Paris. Grangé. 1755. Qui doit payer les réparations à faire à l'Eglise d'Audrehem ?

1142. **Balinghem.** Mémoire signifié pour M. Antoine Thomas Le Secq, chevalier, seigneur de Saint-Martin, ancien conseiller du Roi, procureur général des eaux et forêts au siège général de la table de marbre du palais à Paris, intimé et défendeur — Contre A.-J. Donion, fils et héritier d'Antoine Donion, secrétaire du Roi, trésorier des fortifications d'Artois, appelant et demandeur. Pièce in-folio de 7 p. Paris. P. Du Mesnil.

1738. Renseignements sur la terre de Balinghem qui dépendait du Roi, à cause de son comté de Guines et sur la seigneurie de Saint-Martin qui relevait de ce comté.

1143. **Brêmès.** Mémoire pour les curé, syndic, propriétaires et habitants de la paroisse de Brêmes contre les régisseurs du domaine. Pièce in-4° 1779.

1144. **Eperlecques.** DELOZIÈRE (Louis). Histoire d'Eperlecques. Vol. in-8° de 53 p. Dunkerque. Hubert. 1861.

1145. LAPLANE (H. de). Eperlecques (Pas-de-Calais). Ses seigneurs, son ancien château, son église, sa vieille tour. Vol. in-8° de 194 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1872.

1146. Mémoire pour Casimir d'Egmont Pignatelly, par la grâce de Dieu, duc de Gueldre et de Juliers, comte d'Egmont, prince de Gavre et du Saint Empire romain, seigneur châtelain d'Eperlecque, l'un des quatre seigneur haut justiciers des châtellenies de Lille, Douai et Orchies, grand d'Espagne, etc , demandeur et défendeur et prenant le garant, fait et cause de M° Jean, François, Varlet, prêtre, curé d'Eperlecque — Contre le sieur P. Henry Le Roy du Prey, défendeur et demandeur. Vol. in-4° de 124 p. s. l. n. d. (1771).

1147. Mémoire pour Messire Casimir d'Egmont de Pignatelly, prince de Gaves et du Saint Empire romain, etc., intimé et appellant — Contre M° Philippe-Henri Le Roi du Prey, conseiller au bailliage de Saint-Omer appellant et intimé. Pièce in-4° de 107 p. Paris. P.-G. Simon. 1778.

1148. Mémoire pour M° Philippe-Henry Leroy, seigneur du Prey, de Bracpot, de l'hoir d'Eperlecque, de Coiselin, de Nordhout-Oostoucq et de Northout-Westrove, conseiller du Roi au Bailliage de Saint-Omer ; — Contre Messire Casimir d'Egmont-Pignatelly, grand d'Espagne, etc., engagiste de la seigneurie domaniale d'Eperlecque, tant en son nom que comme prenant le fait et cause de Chrétien, Joseph Roels et autres. Pièce in-4° de 82 p. Paris. Walleyre. 1778.

1149. Lettre du connétable de la confrérie de Saint-Sébastien d'Eperlecques pour inviter les confréries voisines à un grand tir à l'oiseau. Pièce in-4° s. l. n. d. (16 mai 1785).

1150. Discours prononcé par le citoyen Delaleau, administrateur du district de Saint-Omer, à la fête célébrée à l'être suprême et à la nature, en la commune d'Eperlecques, le 30 messidor, an 2. Pièce in-8° de 4 p. Omer. J.-B. Goujeon. An 2.

1151. Rapport fait par F. Limon au conseil des cinq cents sur l'établissement de l'administration municipale du canton d'Eperlèques. (Séance du 17 prairial, an V). Pièce in-8° de 3 p. Paris. Imp. natio. An V.

1152. Almanach d'Eperlecques pour 1855, contenant un abrégé historique de l'histoire de ce village par L. Delozière (facteur de la poste aux lettres). Pièce in-16 de 16 p. Paris. Cordier. 1854.

1153. **Journy.** Précis pour M^e^ Louis Coquelin, curé de Journy, diocèse de Boulogne. Contre le sieur Charles Clippet prenant la qualité de Procureur fiscal de la justice de Journy, accusateur. Pièce in-4° de 8 p. Saint-Omer. Boubers. (1771.) Discussion intéressante et démontrant les abus qui pouvaient se commettre dans les justices des petits villages. La procédure du Procureur fiscal fut déclarée nulle par le Conseil d'Artois qui évoqua l'affaire.

1154. A nosseigneurs des Etats de la Province d'Artois assemblés en 1775 sur la construction d'un chemin de Saint-Omer à Journy. Pièce in-4°. Saint-Omer. Boubers. 1775.

1154 *bis*. **Recques.** RENIEZ (l'abbé). Histoire de la Vierge du bois de Recques, dite Notre-Dame du Salut. Vol. in-16 de 35 p. Saint-Pierre-lès-Calais. Imp. des Orphelins. 1882. Histoire écrite en vers d'une image vénérée de la Sainte Vierge.

1155. **Tournehem.** PIGAULT DE BEAUPRÉ. Notice sur le château de Tournehem. (Mémoires de la Société de la Morinie. T. I).

1156. Arrêt du grand Conseil de Malines du 22 juin 1532 qui ordonne que les appellations des sentences et jugements rendus par les bailly, lieutenant-général et hommes de fief de la terre et seigneurie de Tournehem se porteront au bailliage de Saint-Omer. Pièce in-4° de 9 p. s. l. n. d.

1157. Prise de Tournehem et de la Montoire. Episode du XVI^e^ siècle. Réimpression fac-simile, suivie de lettres inédites et de notes. Pièce in-12. Chartres. Durand. 1873. M. Félix de Monnecove est l'éditeur de cette plaquette qui comprend deux pièces rares conservées à la bibliothèque nationale et des notes intéressantes sur les personnages qui prirent part à cette expédition (1542).

1158. Sentence rendue au Conseil provincial d'Artois le 10 janvier 1578, par laquelle, sans avoir égard à l'adjonction des mayeur et échevins de Tournehem, la procédure criminelle faite par les officiers du Bailliage de Saint-Omer contre la demoiselle de Brunobois, demeurant audit Tournehem, pour rebellion à justice, a été confirmée avec amende et dépens. Pièce in-4° de 6 p. s. l. n. d. (1578).

1159. Arrêt rendu au Parlement au profit de François Anetin, portant confirmation d'un jugement rendu au bailliage de Saint-Omer contre le greffier de Tournehem, le 25 avril 1738. Pièce in-4° de 7 p. s. l. n. d.

1160. Arrêt de la Cour de parlement du 16 janvier 1753, qui confirme les ordonnances du Bailliage de 1751 sur l'appel interjeté par les officiers de Tournehem. Pièce in-4° de 4 p. s. l. n. d.

1161. Mémoire pour P. F. J. Bouchel, garde général de la forêt de Tournehem, y demeurant, appellant d'un jugement rendu par les officiers de la Maitrise des eaux et forêts dudit Tournehem le 6 avril 1771 — Contre le sieur A. J. Détœuf, bourgeois, négociant demeurant en la ville de Saint-Omer et contre M. Ogier Debray, Procureur du Roi de la dite maitrise. Pièce in-4° de 20 et 8 p. Arras. M. Nicolas. Curieux renseignements sur l'administration de la forêt de Tournehem.

## CHAPITRE XIII

# CANTON D'AUDRUICK

1162. **Audruick.** PIERS (H.) Petites histoires du canton d'Audruick. Vol. in-8o de 80 p. Aire. Poulain. 1843. Le canton d'Audruick comprend l'ancien pays de Brédenarde et de Langle.

1163. Coustvmes dv pays de Langle qvi se comprend en quatre paroisses. Sainctz Nicolas, Omercapelle, Mariekercke, Folquin. Vol. in-4°. Bruges. Ant. Janssuenne. 1587. En 1598, Gilles Bauduyn, d'Arras, publia une nouvelle édition de ces coutumes.

1164. Coutumes du pays de Langle, qui se comprend en quatre paroisses : Saint Nicolas, Sainte Mariekerke, S. Omercappelle et S. Folquyn, confirmées et décrétées par Sa Majesté. Vol. in-12 de 27 p. Arras. Duchamp.

1165. Arrêt du Conseil d'Etat du Roy (4 mars 1730). Pièce in-folio de 4 p. s. l. n. d. Etablissement et règlement d'un watergrave au pays de Langle. « Les fréquentes « inondations qui arrivent dans ce canton ruinent tous « les ans les moissons, rendent inutiles les cultures des « terres et réduisent souvent les habitans à la der- « nière misère. »

1166. Mémoire pour les Bailli, gens de loi, Manans et habitans des quatre paroisses du Pays de Bredenarde situées dans l'étendue du Bailliage de St-Omer — Contre Jean Vincent René, administrateur général des Do-

maines du Roi, subrogé au sr Palissot de Beauvais, ancien Receveur général des Domaines de Flandre et d'Artois. Pièce in-4° de 56 p. Paris. Valade. 1780. A l'occasion d'un procès sur les impôts à percevoir au pays de Bredenarde, le Mémoire donne la nomonclature des propriétaires du marais d'Audruick qui, dans l'origine, comprenait plus de cinq mille mesures. Le premier possesseur de ce domaine fut le seigneur de Croï et de Renty qui l'obtint, comme récompense de ses services, de la générosité du duc de Bourgogne Philippe le Bon.

1167. Mémoire pour Me J. F. N. L. Marie Bachelet, avocat et Echevin à St-Omer appelant — Contre Messire J. B. Ciprien de Lauretan, seigneur vicomtier en partie par engagement du Pays de Brédenarde, demeurant à Gand, intimé. Pièce in-4° de 11 p. St-Omer. Boubers. 1787. Droits honorifiques. Discussion curieuse sur les prétentions réciproques des officiers de justice.

1168. Courtois. Mémoire à l'appui du recours de la commission administrative de la 1re section des Wattringues du Pas-de-Calais, concernant le Mardick. Pièce in-4° de 60 p. Saint-Omer. Fleury-Lemaire. 1861. Renseignements historiques sur le Mardick recueillis à l'occasion d'une discussion de la commission des Wattringues avec l'administration. M. Courtois montre le Mardick constamment entretenu, sous l'administration des Etats d'Artois, par le pays de Langle ou par les Etats eux-mêmes, comme étant une annexe du canal de St-Omer à Calais.

1169. **Bouret.** Cappe (C.) Notre-Dame de Bon-Secours à Bouret-sur-Canche. Vol. in-16 de 45 p. Saint-Pierre-lez-Calais. Imp. des Orphelins. 1884. Le culte de la Vierge de Bon-Secours remonte au 14e siècle. Cet opuscule contient de curieux renseignements sur la commune de Bouret.

1170. **Vieille-Eglise.** Mémoire pour le comte Thomassin et demoiselle Françoise Devérité et pour le sieur Tellier, ancien échevin de Calais, contre le sieur F. Belle.

— Mémoire pour le sieur Belle, trésorier à Boulogne-sur-Mer. Paris. 1781. in-4°. Procès relatif au domaine et à la seigneurie de Vieille-Eglise.

1171. **Neuve-Eglise.** Rapport fait au Conseil des Anciens par Lenglet, sur la résolution du 19 thermidor an 7, relative au curement d'une rivière et d'un canal arrosant le canton de Neuve-Eglise, département du Pas-de-Calais. Pièce in-8° de 3 p. (Séance du 12 fructidor an 7.) Paris. Imprimerie nationale. an 7.

1172. **Mont-Hulin.** COUSIN. Notice sur le château-fort du Mont-Hulin. (Extr. des Mém. des Antiq. de la Morinie. t. 4. p. 237.)

1173. **Oye.** Précis pour Me Antoine François Cousin, prêtre, curé d'Oye, appellant — Contre Jean Hubert, fils, intimé et autres fermiers en la paroisse d'Oye, intervenans et intimés. Pièce in-4° de 15 p. Arras. M. Nicolas (1772). Procès sur la dime des cottes de laine. Le curé invoque plusieurs faits anciens, intéressant l'histoire de cette commune.

CHAPITRE XIV

# CANTON DE FAUQUEMBERGUES

1174. **Fauquembergues.** PIERS (H.) Histoire de Fauquembergues. (vr Thérouanne. nº 1020.)

1175. ROBERT (abbé). Notice historique sur l'ancienne ville et comté de Fauquembergues. Vol. in-8° de 164 p. Saint-Omer. Van Elslandt. 1844.

1176. BBASSART. Le duel judiciaire du comte de Fauquembergues et du seigneur de Sorel (Mons, 29 juin 1372) avec des notes sur les comtes de Fauquembergues. (Mémoires de la Morinie. t. 19. p. 1 à 41.)

1177. Mémoire signifié, servant de dénonciation que donne et présente à M. le Procureur du Roi des ville et baillage de St-Omer Mᵉ Jean Jacques Vallour, procureur fiscal des ville et comté de Fauquembergue, intimé — Contre Hubert Delepouve, laboureur, demeurant à Audinctun, appellant. Piece in-4° de 7 p. Saint-Omer. H.-F. Boubers. 1758. Delepouve a été condamné pour avoir enfreint les réglements de police concernant la tenue du marché de Fauquembergues : il a appelé de cette premiere sentence devant le bailliage de Saint-Omer. A cette occasion, le procureur fiscal de Fauquembergues écrit ce mémoire où il démontre que les magistrats avaient le droit de faire des réglements de police. A ce point de vue et en raison des détails historiques qu'il contient, ce mémoire ne doit pas être omis.

1178. LAPLANE (H. de). L'église de Fauquembergues. Pièce in-4° de 8 p. et 2 planches. Arras. Tierny. 1869. Tiré à part de la Statistique monumentale du Pas-de-Calais. t. I. Cette notice avait été précédemment publiée à St-Omer. Pièce in-8° de 15 p. St-Omer. Fleury-Lemaire. 1854.

1179. RICHARD (Maurice). Confrérie des archers de Saint-Sébastien de Fauquembergues. Pièce in-8° de 23 p. St-Omer. Fleury. 1877. Tiré à part du Bulletin des Antiquaires de la Morinie. année 1777.

1180. SALMON (Ph.) Notice sur une monnaie inédite de Fauquembergues. Pièce in-8° de 5 p. s. l. n. d. Tiré à part de la *Revue de numismatique belge.* t. 4. 2e série.

1181. **Avroult.** ROBERT ( abbé ). Notice historique sur Avroult. Pièce in-8° de 34 p. St-Omer. Van Elslandt. 1846.

1182. **Bomy.** EUDES. Notice sur Bomy. (Mémoires de la Morinie. t. V. p. 161.) L'abbé Robert a aussi publié une notice sur Bomy, dans le bulletin de la commission des Antiquités du Pas-de-Calais. t. III. p. 30.

1183. Précis pour Messire A. P. Joseph chevalier, Marquis de Trazeignies, seigneur de Bomy intimé et défendeur — Contre Jacques et Joseph Gallet appellans et demandeurs. Pièce in-4° de 10 p. Paris. d'Houry (1761). Procès de braconnage qui était allé jusqu'au Parlement de Paris et qui est intéressant.

1184. BOSQUET (Ph.-Ign.) Mémoire pour Philippe Ignace Bosquet cultivateur détenu et poursuivi pour fait d'émigration au tribunal criminel du Pas-de-Calais. Pièce in-4°. Bomy. 1793.

1185. Vie de sainte Frewisse, vierge, religieuse bénédictine, honorée dans une chapelle de son nom au village de Bomy, par De Neufville, curé de l'église paroissiale de Ste-Aldegonde. Vol. in-12 de 110 p. (Saint-Omer. 1720 environ). L'abbé Le Heudre a également écrit à la même époque une vie de sainte Frewisse. Ces deux ouvrages sont très rares.

1186. **Forest.** Lettres patentes du Roi portant permission à la communauté de Forest en Artois d'emprunter jusqu'à concurrence de six mille livres, pour la reconstruction d'une église (18 juin 1766.) Pièce in-4° de 3 p. Paris. Simon. 1766.

1187. **Merck-Saint-Liévin.** ROBERT (abbé). Notice historique sur Merck-Saint-Liévin. Vol. in-8° de 52 p. St-Omer. Van Elslandt. 1842.

1188. LE CLERCQ (R. P. Liévin). L'histoire de la vie de S^t^ Liévin, apostre de la Flandre, patron de la ville de Gand, Esck, Hauthem et de Marque en Artois, honoré présentement en la ville de Lille. Vol. in-12 de 149 p. Lille. T. Le Clercq. 1651. On trouve à la fin un poëme latin en l'honneur de saint Liévin et une oraison. Ce livre fut plusieurs fois réimprimé, notamment, à St-Omer en 1782, sous forme d'abrégé.

1189. ROBERT (abbé). Vie abrégée de saint Liévin, archevêque d Ecosse et martyr, honoré au village de Merck-Saint-Liévin, canton de Fauquembergues, le 28 juin et le 12 novembre, suivie d'une notice sur son pèlerinage. Pièce in-16 de 23 p. Saint-Omer. Chanvin. 1850. Autre édition : Arras. Lefranc. 1856.

1190. BERTRAND (de). Pèlerinage de Merck-Saint-Liévin. Pièce in-8° de 8 p. Dunkerque. Drouillard. 1842.

1191. LAPLANE (Henri de). Les matelots boulonnais à Merck-Saint-Liévin. Pièce in-8° de 11 p. Saint-Omer. Chanvin fils. 1850.

1192. Compte original du terroir de March fait par Echevins, par Cormans et par ses sept hommes. 1327. Pièce in-4° en parchemin de 5 feuilles. Ms. provenant de la bibliothèque de M. Monteil.

1193. **Renty.** LAPLANE (DE). Renty en Artois, son vieux château et ses seigneurs. Vol. in-8° de 98 p. et planches. St-Omer. Fleury-Lemaire. 1858.

1194. B.... curé de Renty. Notice historique sur Renty, ancienne petite ville d'Artois, extraite de l'ouvrage de M. Piers sur cette ville, mise par ordre de demandes

et de réponses et augmentée de plusieurs particularités intéressantes. Pièce in-8° de 23 p. Arras. Tierny. On attribuo ce livre à M. l'abbé Beyard.

1195. Le Sergeant de Monnecove (Félix). Chartes inédites du prieuré de Renty. Pièce in-8° de 24 p. St-Omer. Fleury-Lemaire. 1881. Ces documents se trouvent aussi dans la 119° livraison du bulletin historique de la Morinie.

1196. Dénombrement du fief de Renty Ms. de 253 ff. de la bibliothèque de Valenciennes. Ce dénombrement porte la date de 1504.

1197. Rentias, Seu versus Henrici d'Oultremanni Valencenensis, in honorem Emanuelis à Lalaing, Marchionis Rèntii. Ms. in-4° du 16e S. de 34 ff. Biblioth. de Valenciennes. Recueil de diverses pièces de vers en l'honneur d'E. de Lalaing, marquis de Renty.

1198 Chanson sur la bataille de Renty. Chansonnier Ms. de Maurepas. T. I. p. 91.

1199. Chanson nouvelle sur la deffaicte des Bourguignons devant Renty. Se trouve dans le recueil des plus belles chansons de ce temps... Vol. in-16. Lyon. Jean d'Ogerolles. 1549.

1200. Les regretz et complaincte de la Royne de Hongrie, avec la deffaicte des Bourguignons devant Renty. Même recueil. (Voir aussi la bibliographie de Thérouanne. n° 1034.)

1201. **Thiembronne.** Robert (Abbé). Notice historique sur Thiembronne, canton de Fauquembergues. Pièce in-8° de 13 p. St-Omer. Van Elslandt.

1202. Corps législatif. Conseil des Cinq-Cents. Rapport fait par Bénard-Lagrave, au nom d'une commission spéciale, composée des représentans du peuple Gaivernon, Gantois et Bénard-Lagrave ; sur un message du directoire exécutif, concernant la commune de Thiembronne, département du Pas-de-Calais. Séance du 26 messidor, an V. Pièce in-8° de 4 p. Paris. Imp. nationale. Messidor an V.

## CHAPITRE XV

# CANTON DE LUMBRES

1203. **Esquerdes.** Requête à MM. les lieutenant-général et conseillers du Roi au bailliage de Saint-Omer par H.-J. Vidor, laboureur, demeurant à Fersinghem, paroisse d'Esquerdes — Contre Marie-Joseph Sandelin, Dame d'Hallines, Hellefaut et autres lieux, veuve douairière de Messire Pierre Sandelin, chevalier, comte de Chaumont, vicomte de Fruges, baron d'Enne etc. Pièce in-4° de 24 p. Saint-Omer. Boubers. 1778. On connaît encore sur cette affaire un mémoire de 4 p. in-4° imprimé à Saint-Omer par Boubers en 1778. Discussion entre un propriétaire cottier et son seigneur. Détails intéressans sur les rapports de vassalité. Les bourgeois commencent à regarder fièrement leurs seigneurs. « Louis XVI en montant sur le trône a assuré » tous les pauvres de son royaume de la protection de » sa puissance royale et sous cet asile sacré je n'ai » rien à redouter de votre courroux. » Ainsi finit le mémoire de Vidor. Au reste cette affaire se termina par une transaction.

1204. **Leulinghem.** Précis pour M. L. Joseph de Pan, écuyer, seigneur de Wisques, de Leullinghem et autres lieux, demandeur et défendeur — Contre P. J. F. Gaillart, écuyer, seigneur de Blairville et du fief dit d'Etrehem en Etrehem défendeur et demandeur. Pièce in-4° de 28 p. Saint-Omer. Boubers. 1769. Il s'agissait de décider lequel des deux plaideurs pouvait se qualifier

fondateur de l'Eglise de Leulinghem et y recevoir les droits honorifiques. A ce sujet le mémoire énumère des faits curieux, se rapportant à l'histoire de cette paroisse.

1205. **Pihem.** Consultation en faveur des décimateurs de la paroisse de Pihem — Contre les habitants de la même paroisse au sujet de la dîme du lin et du colsat. Pièce in-folio de 28 p. Dunkerque. N. Weins. 1773. Le même mémoire a été imprimé à Paris dans le format in-4° et comprenant 38 p. chez Hérissant.

1206. **Seninghem.** HERMAND (A.). Notice historique sur Seninghem. (Mémoires de la Morinie. T. VII).

1207. Discours prononcé en l'église paroissiale de Seninghem le 14 juillet 1792, jour de la fédération par J.-B. Delengaigne, de la même paroisse. Pièce in-8° de 15 p. s. l. n. d.

1208. **Surques.** LECLERCQ DE NEUVILLE (Félix) Notice sur Surques. (Mémoires de la Morinie. T. VIII p. 421).

1209. COURTOIS et DELMOTTE. Rapport sur les fouilles faites en 1847 et en 1848 au Mouflon, territoire de Surques. (Mémoires de la Morinie. T. 8).

1210. **Vaudringhem.** Registre concernant les causes soit civiles ou crimineles, saisies, dessaisines, deshéritances, hypotecques, bancs de mars et d'aoust, jugements, visites, escauwages et autres actes judiciaires faits et passés par devant Mrs les bailly et hommes de fiefs de la terre et seigneurie de Floyecques et de Vaudringhem en partie... à commencer de l'an 1759. Registre in-folio de 146 p. Ce ms. contient les actes les plus importans de la vie municipale de la commune. En ce temps là, la seigneurie de Vaudringhem appartenait à Jérôme de Bersacques, écuyer, qui avait épousé Adrienne Houvenaghel. Antoine-Joseph de Hanon, écuyer, possédait la seigneurie de la Motte dans la même commune.

1211. **Wismes.** QUENSON (P.). Notice historique et archéo-

logique sur l'Eglise de Wismes Pièce in-4° de 20 p. avec planches. (Tiré à part de la statistique monumentale du Pas-de-Calais).

1212. **Zudausque** (V. Evêché de Saint-Omer, n° 431.).

1213. Mémoire à consulter. Pièce in-4° de 7 p. Saint-Omer. Boubers. 1774. Contestation entre les villages de Zudausque et de Cormettes sur la question de savoir laquelle des églises des deux villages est église paroissiale et matrice. Le procès est conduit dans l'intérêt de Cormettes par la d^lle^ de Surmont, propriétaire de la terre de Cormettes et, au nom de Zudausque, par son seigneur, M. de Noircarmes.

# TABLE DES MATIÈRES.

## A


AA. Bassin de l'Aa. N° 12.

AIRE. Histoire générale. N°s 792 à 800.
Histoire particulière de la ville. N°s 801 à 918.
Révolution à Aire. N°s 919 à 941 et 209.
Instruction publique. N° 942 à 951.
Hôpitaux. N°s 952 à 968.
Archives. Imprimerie. N°s 969 à 971.
Histoire religieuse. N°s 972 à 1009.
Mélanges historiques. N°s 1010 à 1019.
Voir aussi. N°s 163 et 209.

ALAIS. Correspondance des catholiques d'Alais avec la ville de Saint-Omer. N° 555.

ALDEGONDE (Paroisse Ste-) à St-Omer. Histoire. N°s 645 et 646.

ALDEGONDE (Couvent de Ste-). Documents sur cette chartreuse. N° 790.

ANTIQUAIRES DE LA MORINIE. Mémoires et Bulletins. N°s 724 et 725.

ANSART (Benoît), moine de St-Bertin. Sa thèse. N° 691.

APÔTRES (Hôpital des) à St-Omer. Document. N° 336.

ARBALÉTRIERS-ARCHERS. Archers de Fauquembergues. N° 1179.
Archers de Saint-Omer. N°s 133 et 134.
Arbalétriers d'Eperlecques. N° 1149.

ARCHIVES d'Aire. N°s 969 et 970.
Archives de la Collégiale d'Aire. N° 977.
du chapitre de St-Omer. N° 386.

ARDRES (Commune d'). Documents. N^os 1119 à 1140.
ARMOIRIES de Thérouanne. N^os 1047 et 1048.
de Saint-Omer. N^os 370 à 372.
ARQUES. Documents sur cette commune. N^os 765 à 768.
ARRAS (Traité d'). 1482.
St-Omer après ce traité. N^os 38 et 39.
ARTS ET MÉTIERS à St-Omer. N° 741.
ASSELIN (Mathieu). 2e évêque constitutionnel de St-Omer (1795-1803). Instructions pastorales. N^os 622 et 623.
ASSELINE. Evêque de Boulogne. Instructions pastorales. N^os 563, 565, 566, 573, 574, 604, 605.
Mandements. N^os 590 et 596.
Lettres pastorales N^os 611, 616, 619 et 621.
ASSEMBLÉES ÉLECTORALES à St-Omer. N^os 164, 170, 242, 247.
à Aire. N^os 919 à 924, 927.
ARTOIS (Comte d'). Fêtes à l'occasion de sa naissance.
A Saint-Omer. N° 101.
A Aire. N° 891.
AUCHY (Abbaye d'): Nomination de l'abbé. N° 699.
AUDREHEM (Commune d'). Document. N° 1141.
AUGUSTIN (Abbaye de Saint-). Documents. N^os 1087 à 1092.
Cote morte du curé de Rincq. N^os 868 à 871.
AYGUEBERRE (Général d'). Siège d'Aire. N° 830.
AUDRUICK (Commune d'). Documents. N^os 1162 à 1168.
AVROULT (Commune d'). Notice. N° 1181.

## B

BALINGHEM (Commune de). Terre de Balinghem. N° 1142.
BAILLIAGE de St-Omer. N^os 17, 20, 22, 92, 125.
Bailliage d'Aire. N^os 793, 814, 865, 909, 910.
Bailliage d'Aire (Monument). N^os 1015 et 1016.
BANLIEUE de St-Omer. N^os 375, 377.
BARBIERS. BAIGNEURS. Règlement des Barbiers et Baigneurs de St-Omer. N° 140.
Communauté des Perruquiers d'Aire. N° 918.
BATELIERS d'Aire. N^os 852 à 864.
Règlement. N° 901.
BAYARD (Le chev.). Ses exploits autour de Thérouanne. N° 812.
BEAUMONT (Jean de), maréchal de France. Lettres. N° 33.
BÉGUINES d'Aire. N^os 1008 et 1009.
BELLET (François). 1er imprimeur de St-Omer. N° 349.

BERTIN (Saint). Sa vie. Nos 666 à 672.
Drame représenté par les élèves du Collège wallon de Saint-Omer. No 312.
BERTIN (Abbaye de Saint-). Voir Hôpital-Général. Nos 331-333 et Haupont. Nos 381, 382, 385.
Thèses des religieux. No 458.
Agrégation à la Congrégation de Cluny. Nos 513 à 524.
Portion congrue du curé de Ste-Marguerite. N° 642.
Documents généraux sur l'abbaye. Nos 655 à 716.
Procès de l'Abbé contre l'Evêque de St-Omer. Préséance des processions. No 461.
BÉTHUNE (Benoit de), abbé de St-Bertin. Pièces représentées en son honneur par le Collège wallon de Saint-Omer. Nos 318, 319.
BIBLIOTHÈQUE des Jésuites anglais de St-Omer. No 261.
de la ville de St-Omer. Nos 342 à 345.
BIENFAISANCE PUBLIQUE. Bourse des pauvres d'Aire. Nos 959 à 961.
BIOGRAPHIE de la ville de St-Omer. No 726.
BLAZE (Jacques). 6e Evêque de St-Omer (1600-1618).
Pastorale. No 397.
Ordinarium. No 398.
Statuts. No 399.
BLENDECQUES. Manufacture de fer-blanc. Nos 774-775.
Documents révolutionnaires. Nos 776-777.
Echange. N° 778.
BLENDECQUES (Abbaye de). Nos 452 et 454. Censure.
BOMY (Commune de). Trêve de Bomy. No 1027.
Documents divers. Nos 1182 à 1185.
BOUBERS DE CORBEVILLE (Famille de). Procès à Saint-Omer. Nos 110-112.
BOUCAULT (François), abbé de St-Bertin.
Vers en son honneur. No 317.
BOUCHERIES DE SAINT-OMER. Vente. Nos 252-253.
BOUDOT (Paul). 7e Evêque de St-Omer (1618-1627).
Oraisons des temps de guerre. No 400.
BOULANGERS.
Règlement des boulangers de St-Omer. Nos 84 et 116.
Règlement des boulangers d'Aire. N° 903.
Mouture du blé. No 905.
BOURBOURG. Paroisse de Bourbourg. Nos 421-422.

Bouret (Commune du). Document. N° 1169.
Bournonville (Prince de). Association religieuse. N° 316.
Brédenarde (Pays de). Documents. N°s 1166 et 1167.
Brasseurs. Règlement des brasseurs de St-Omer. N° 88.
Brêmes (Commune de). Document. N° 1143.
Bretigny (Paix de). Otages de St-Omer. N° 36.
Bréviaire de St-Omer. N° 465.
Bréviaire d'Aire. N° 978.
Bréviaire de Thérouanne. N° 1082.
Brias (Jacques-Théodore de). 12e Evêque de St-Omer (1672-1675). Directorium. N° 405.
Brouckerque. Dîme de cette paroisse. N° 480.

## C

Cadavres (Levée des). Règlement d'Aire. N° 914.
Calais (Paroisse de). Droit de patronage. N° 690.
Calmon (Martin). Sa trahison. N° 67.
Camps de Saint-Omer. N°s 745-747.
Cantons de l'arrondissement de Saint-Omer.
Canton nord de Saint-Omer N°s 748 à 764.
— sud de Saint-Omer. N°s 765 à 791.
— d'Aire. N°s 1107 à 1118.
— d'Ardres. N°s 1119 à 1161.
— d'Audruick. N°s 1162 à 1173.
— de Fauquembergues. N°s 1174 à 1202.
— de Lumbres. N°s 1203 à 1213.
Capucines (de Saint-Omer). Histoire. N°s 719-720.
Cartulaires.
De Saint-Bertin. N°s 655 à 662.
De l'abbaye de Saint-Augustin. N° 1087.
De l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont. N° 1093.
Catéchismes du diocèse de Saint-Omer. N° 486.
Catherine (Couvent de Sainte-) à Saint-Omer. Manuscrit en provenant. n° 717.
Cave du chapitre de Saint-Omer. Règlement. N° 451.
Casernes (Construction des).
A Saint-Omer. N° 70.
A Aire. N° 844.
Chalabre (Joseph-Alex.-Marie-Alexis de Bruyère de), 22e évêque de Saint-Omer. (1778-1790).

Mandements. Nos 533, 537, 541, 580.
Lettres. Nos 536, 542, 606.
Condamnation. Nos 586-592.
Almanach. N° 599.

CHAROST (Comte de), gouverneur de Calais. Siège de Saint-Omer. 1638. N° 62.

CHARTES. Chartes d'Aire en langue vulgaire. Nos 1018-1019.

CHASSE.
D'Aire. Ordonnance royale. N° 866.
Réserve. N° 897.

CHATELAINS.
De Saint-Omer. N° 23.
D'Aire. Nos 854 à 857.

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT. Proposition de le fixer à Aire. N° 926.

CHEMINS.
Chemin de Béthune à Saint-Venant. Nos 102 à 108.
Chemin de Saint-Omer à Boulogne. Nos 127-129.
Chemin d'Aire à Saint-Omer. N° 890.

CHEVERONNE (Droit de). Servitude reconnue à Aire. N° 886.

CHIENS D'AVOINE. Rente réclamée par l'abbaye de Saint-Bertin au hameau de Quindal. N° 693.

CHOCQUES-LEZ-BÉTHUNE. Cure de Chocques. N° 528.

CLAIRMARAIS (Commune de) fait partie de la Flandre. N° 695.

CLAIRMARAIS (Abbaye de). Histoire. Nos 749-755.

CLARISSES anglaises à Aire. N° 1009.

CLITON (Guillaume), comte de Flandre. Charte accordée à St-Omer. Nos 26-27.

COFFIN, agent national au district de Saint-Omer.
Justification. Nos 240-241.

COLIGNY (Gaspard de), maréchal de France.
Siège de Saint-Omer (1638). N° 52.

COLLÈGES.
Réclamations des Evêques de Saint-Omer et d'Arras. Nos 480-496.
Collèges de Saint-Omer. Collège des jésuites anglais. Nos 259 à 278.
Livres imprimés par les jésuites anglais. Nos 279 à 311.
Collège des jésuites wallons. Nos 312 à 326.
Collège français. Nos 326 à 328.
Collège des jésuites d'Aire. Nos 942 à 950.

Collégiale d'Aire.
Histoire. Nos 793, 972 à 1000.
Patronage de Lenglet. Nos 862-863.
Immunités de la collégiale. Nos 871 à 873.
Colombe (Abbaye de Sainte-).
Documents sur l'abbaye. Nos 779 à 785.
Confédération. Discours du maire d'Aire. No 925.
Conzié (Louis-François-Marc-Hilaire de), 19e évêque de Saint-Omer. (1766-1769.)
Mandement. N° 497.
Poëme offert à l'évêque. No 498.
Conzié (Joachim-François-Mamert de), 20e évêque de St-Omer. (1769-1774.)
Mandements. Nos 499-503.
Ordonnances. Nos 500-503.
Procès contre les jésuites. Nos 271 à 276.
Cordonniers-savetiers de Saint-Omer : Règlement. No 140.
Cormettes. (Hameau de.)
Logement du curé. No 431.
Eglise de Cormettes. No 1213.
Coutumes.
De Saint-Omer. Nos 13 et 14.
D'Aire. Nos 802, 867, 877 et 899.
Du pays de Langle. Nos 1163 et 1164.
Crachet (R.), administrateur du Pas-de-Calais.
Plaintes de Saint-Omer. No 255.
Chronogrammes. Chronogrammes d'Aire. N° 1011.
Croix-Pélerine. Histoire. Nos 759-761.
Croix (Porte Sainte-) à Saint-Omer. No 373.
Croix (Duc de). Fiefs de Varnèque et de Piquendal. No 462.
Croix de Saint-André. Miracle à Aire. No 832.
Curés. Déclaration du Roi. No 459.
Cygnes de Saint-Omer. No 744.

## D

Dallènes, abbé de St-Bertin.
Aliénation des biens de l'abbaye. N° 701.
Delrue, curé de Ste-Marguerite à St-Omer.
Troubles religieux au Haut-Pont. N° 644.
Denis (Paroisse de St-) à St-Omer. Histoire. Nos 651-654.

DÉPARTEMENTS. (Organisation des). N^os^ 168, 176, 177.
Nouveaux projets. N° 243.
Démarcation du Pas-de-Calais. N° 257.
DETORCY, recteur du Collège français de St-Omer.
Discours N° 328.
DÉVOTAIRES (Maison des) à Aire.
Documents divers. N^os^ 962 à 968.
DEWISME (Ad.). Numismate. N^os^ 361-363.
DIMES. Discussion entre les évêques d'Arras et de St-Omer et les Etats de la Flandre sur les dîmes et réparations des églises. N° 506.
DINDIN (Gilles). La chanson. N° 737.
DOROTHÉE (Confrérie de Sainte-) à Aire. N^os^ 999 et 1000.
DUCHATEAU DE LA BARRE, prévôt de la collégiale d'Aire. N^os^ 981 et 982.
DUMOURIEZ (Général). Sa trahison. N° 198.
DAME (Paroisse Notre-) à St-Omer. Histoire. N^os^ 624 à 638.
Dalles sculptées. N^os^ 629 à 631.
à Aire. Histoire de cette paroisse. N^os^ 1001 à 1007.
DAME DES MIRACLES (Chapelle de Notre-) à St-Omer. Histoire. N^os^ 637 et 638.
DAME BRUSCHINE (Confrérie de Notre-) à Mametz. N° 1112.

## E

ECCLÉSIASTIQUES incorporés dans l'armée. N° 213.
ECHEVINAGES de Saint-Omer. N^os^ 18, 19, 20, 21, 22, 25, 37, 40, 41, 43, 45, 50, 68, 72, 73, 74, 91, 94, 95, 96, 97, 113, 141, 148, 149, 152.
d'Aire. N^os^ 807 à 810.
ECLUSES de Gravelines. N^os^ 155 et 174.
ECOLES PUBLIQUES à Saint-Omer. Gouvernement des écoles. N° 258.
Ecole du St-Sépulcre. N° 223.
Ecoliers de Notre-Dame. N° 627.
à Aire. Ecole de charité. N° 951.
Ecole centrale. N^os^ 930 et 935.
ECQUES (Commune d'). Documents N^os^ 1107 et 1108.
EDEQUINES (Château d'). Notice. N° 788.
EPERLECQUES (Commune d'). Documents. N^os^ 1144 à 1152.
EMIGRÉS. Réclamation de M^me^ Cuvelier. N° 188.

Arrêté de Lebon. N° 214.
Confiscations. N° 230.
ETAT CIVIL. Registres de baptêmes, mariages, sépultures, vêtures. N^os 460 et 509.
ERKEMBODE (Saint). Légende. N^os 461, 673, 1066.
ESQUERDES (Commune d'). Seigneurie d'Esquerdes. N° 1203.
EVÊCHÉS de Saint-Omer. N^os 386 à 623.
de Thérouanne. N° 1052 à 1086.

F

FAUQUEMBERGUES. Histoire. N^os 1020, 1174 à 1180.
FENEZ (J.-F.) vicaire au Mont-Bernanchon. Justification. N° 481.
FÊTES RÉVOLUTIONNAIRES à St-Omer.
Fêtes à l'être suprême. N° 202.
Temple de la raison. N° 202 *bis*.
Fête du 10 août. N° 203.
Fête du nouveau calendrier. N° 204.
Chômage du dimanche. N° 220.
Fête à l'être suprême. N° 221.
Fêtes décadaires. N° 222.
Fêtes de la liberté. N° 246.
Fêtes des époux. N° 249.
Fêtes de la souveraineté du peuple. N° 250.
Fêtes de l'agriculture. N° 253.
à Aire. En l'honneur d'Hoche. N° 938.
FIEFS de Beaulieu et de Sergenterie à Aire. N° 1013.
FIÈVRE PUTRIDE à Aire. N° 916.
FLORENT (Saint). Patron du collège des Jésuites d'Aire. N° 943.
FOIRES à Saint-Omer. N° 29.
FOLQUIN (Paroisse de St-). Logement du curé. N° 686.
FOLQUIN (Saint). Evêque de Thérouanne. Sa vie. N^os 1067 à 1070.
FOREST (Commune de). Reconstruction de l'église. N° 1186.
FORT SAINT-FRANÇOIS à Aire. N° 1010.
FORTIFICATIONS d'Aire. Octroi. N° 879.
FOUARD DE GRANDCOURT, chanoine à St-Omer. Procès contre le chapitre. N^os 469-479.
FRANCE (Christophe de). 10e évêque de St-Omer (1635-1656). Statuts. N° 402.
FRÈRES PRÊCHEURS de Saint-Omer. Histoire. N° 721.

FREWISSE (Sainte). Honorée à Bomy. N° 1185.

G

GARDES NATIONALES de St-Omer. Règlement. N^os 157-158.
Fédération. N^os 161-162.
Règlement. N° 171.
GRADUÉS. Expectative des gradués à St-Omer. N^os 426 à 429.
GUARLINGHEM (Hameau d'Aire). Fait partie de la Flandre. N° 695.
GUET ET GARDE à St-Omer. N^os 48, 66, 110.

H

HAM (Abbaye de). Refuge de l'abbaye à Aire. N° 881.
HAMERICOURT (Gérard de). 2e Evêque de St-Omer (1562-1577). Oraison funèbre. N° 390.
HAMÉRICOURT (d'), abbé de St-Bertin. Oraison funèbre. N° 674.
HANSE de St-Omer. N° 740.
HAUTPONT (Faubourg du) à St-Omer. N^os 380-385.
HELFAUT. Fondation du curé Palfart. N^os 786-787.
HÉRITAGES COTIERS. Saisie. N^os 892 et 893.
HEUCHIN (Paroisse d'). Vicaire de la paroisse. N° 692.
HEURES. Livre d'heures de Thérouanne. N° 1081.
HOCHE (Général). Fête en son honneur à Aire. N° 938.
HOSPICES. HÔPITAUX de St-Omer. — Documents. N^os 329 à 338.
d'Aire. Hôpital d'Aire. N^os 952 à 958.
HÔTELS DE VILLE de St-Omer. N^os 368, 369 et 374.
d'Aire. N° 853.
HOUBLONS. Impôt établi à Aire. N° 880.
HUMIÈRES (M^is d'). Siège d'Aire. N° 839.
HUNFRID (Saint), évêque de Thérouanne. Sa vie. N° 1071.

I

IDIOME audomarois. N° 735.
ILES FLOTTANTES à St-Omer. N^os 378, 379.
IMPRIMERIE à St-Omer. N^os 348 à 351.
à Aire. N° 971.
INCENDIES à St-Omer. Règlement. N^os 80, 81, 98.
à Aire. Règlement. N° 874.
INGHEM (Commune d'). Chasse d'Inghem et de Mussem. N° 700.
Document historique. N° 1109.

ISBERGUE (Sainte). Histoire. N^os 803-805.
IZEL-LEZ-AVESNES-LE-COMTE. Droits honorifiques. N° 983.

J

JACQUES (Confrérie de Saint-) à Aire. N^os 990 à 992.
JEAN (Hospice Saint-) à St-Omer. N^os 334 et 335.
JEAN (Abbaye de Saint-). Documents sur l'abbaye. N^os 1093 à 1106.
Visite de l'évêque de St-Omer. N° 432.
Dîmes de l'abbaye. N^os 539 et 695.
JEAN, évêque de Thérouanne. Sa vie. N^os 1073 et 1074.
JEAN DE COLMIEU, évêque de Thérouanne. Sa vie. N° 1076.
JÉSUITES. Procès. N^os 262 à 267 (Voir *Collèges*).
JONNART (Lancelot). 11^e Evêque de St-Omer (1656-1671).
Ordinarium. N° 403.
Carte de l'évêché de St-Omer. N° 404.
JOURNY (Commune de). Documents. N^os 1153 et 1154.
JUBILÉ de 1759. N° 488.
de 1775. N^os 526 et 527.
JURÉS BRASSEURS d'Aire. N° 845.
JUSTICES SEIGNEURIALES. Serment de leurs officiers dans le bailliage d'Aire. N° 915.

K

KILLIEN (Saint), évêque de Thérouanne. Sa vie. N° 1065.

L

LA BAUME (Armand-Anne-Tristan de), 14^e évêque de St-Omer. (1677-1684). Ordinatio. n^os 406-407.
LA CAPELLE (Abbaye de). Documents. N^os 1099, 1103, 1105 et 1106.
LA FORCE (Maréchal de). Siège de Saint-Omer. 1638. N^os 56-61.
LALAING (E. de). Seigneur de Renty. N° 1197.
L..NGLE (Pays de). Coutumes. N^os 1163 et 1164.
LAURETAN (de), Maire de Saint-Omer. Biographie. N^os 159-175.
LEBON (J.)
Arrêtés. N^os 213-214.
Queue de Lebon. N^os 236-237.
LENGLET. Juridiction sur ce hameau. N^os 861 à 863.
LENS (François de). Seigneur de Blendecques : ses démêlés avec l'abbaye de Sainte-Colombe. N^os 780 à 785.

Léonard (Saint-). Confrérie du saint à Saint-Omer. N° 645.
Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche. Vers en son honneur. N° 315.
Lermont (de), gouverneur d'Ardres. Siége de St-Omer. N° 64.
Leulinghem (Commune de).
Droits honorifiques à l'église. N° 1204.
Levesque (Adrien), fabricant de faiences à Saint-Omer. N°s 381-384.
Loemele (Guill. de), abbé de Saint-Bertin. Drame représenté sous son patronage. N° 312.
Longuenesse. Documents sur cette commune. N°s 789-790.
Lyderick, forestier de Flandre. Légende. N° 801.
Lysel (faubourg de) à Saint-Omer. N°s 376, 379, 385.

**M**

Madeleine (La). Hospice de Saint-Omer. N° 330.
Maison forte. Répression de la débauche. N° 88.
Mainfroy (Nicolas), abbé de Saint-Bertin.
Oraison funèbre. N° 676.
Maisons presbytérales. Construction et réparation. N°s 421, 422, 431, 440, 487, 535.
Mametz (Commune de).
Dîme du tabac. N° 698.
Autres documents. N°s 1112 et 1113.
Marchés et marchands.
De Saint Omer. Circulation restreinte. N° 172.
Opinion contraire. N° 173.
Troubles dans les marchés. N° 229.
Règlement de ses marchands. N° 146.
D'Aire. Règlement. N° 878.
Règlement des marchands. N°s 882 et 904.
Marck. Curé de Marck. 1103.
Mardick (Rivière du). Wattringues du Mardick. N° 1168.
Marguerite (Paroisse Sainte-) à Saint-Omer.
Histoire de la paroisse. N°s 640 à 644.
Dîmes. N° 385.
Marguerite (Couvent de Sainte-) à St-Omer. Histoire. N° 723.
Marie-Kerke (Paroisse de Sainte-).
Portion congrue du curé. N° 688.
Marolles (L'abbé de). Ses démêlés avec l'abbaye de Saint-Bertin. N° 675.

MARTIN-AU-LAERT (Saint-).
Histoire de cette commune. N^os^ 758 à 761.
MASSE DE BOURETZ, procureur du Roi à Saint-Omer.
Procès contre les échevins. N^os^ 149-152.
MAXIME (Saint-). Sa vie. N^os^ 1062 et 1063.
MAYEURS D'AIRE. Histoire. N^os^ 797-798.
MÉDECINS. Communautés des médecins à Aire. N° 884.
MELO (Francisco de). Siège d'Aire. N° 830.
LA MEILLERAYE (M^al^ de). Siège d'Aire. N^os^ 820, 821, 822.
MERCK-SAINT-LIÉVIN (Commune de).
Documents. N^os^ 1187 à 1192.
MÉREAUX.
De Saint-Omer. N^os^ 353, 359, 361.
De Thérouanne. N^os^ 1050 et 1051.
MERVILLE (Collège de). N^os^ 450, 467, 468.
MISSELS.
Le missel d'Odoard de Bersacques. N° 388.
Les missels de Thérouanne. N^os^ 1063 et 1063 *bis*.
MOLESME (Abbaye de).
Revendication du prieuré de Cohem. N° 320.
MOMMLIN (Saint-).
Construction d'un pont. N° 139.
Autre document. N° 695.
MONNAIES.
Monnaies de Saint-Omer. N^os^ 352 à 357.
Monnaies de Fauquembergues. N° 1180.
Monnaies obsidionales d'Aire. N° 837.
MONNAILLY et sa femme. Procès et réhabilitation. N^os^ 118 à 124.
MONT-HULIN. Notice sur ce château. N° 1172.
MONTLOUET (François-Joseph de Brunes de). 18^e^ évêque de St-Omer. (1755-1765.) Hommage à l'évêque. N° 485.
MONTROUGE (Château de la). Siège. N° 1157.
MOULINS. Police des moulins à Aire. N° 906.
MOUTTE (Commune de).
Four à chaux. N° 696.
Pêne nationale. N° 757.

N

NEUFOSSÉ (de). Notice. N° 769.
Construction du canal. N^os^ 770 à 772.

Neuve-Eglise (Commune de). Curement de la rivière. N° 1171.
Notaires d'Aire. Ventes mobilières. N° 887 à 889.

O

O'Connel. Son séjour à Saint-Omer. N° 360.
Ogier (Simon) de Saint-Omer. Ses vers sur le siège de 1394. N° 47.
Omer (Ville de Saint-). Histoire générale. N° 1 à 23.
Histoire particulière. N° 24 à 155.
Révolution. N° 156 à 257.
Instruction publique. N° 258 à 328.
Hôpitaux de Saint-Omer. N° 329 à 338.
Archives. Bibliothèques. Imprimerie. N° 339 à 351.
Monnaies, médailles, jetons. N° 352 à 366.
Monuments civils. N° 367 à 374.
Banlieue de St-Omer. N° 375 à 385.
Histoire religieuse. N° 386 à 654.
Mélanges historiques. N° 724 à 747.
Cantons nord et sud de St-Omer. N° 748 à 791.
Omer (Saint). Tombeau du saint dans l'église N.-D. de Saint-Omer. N° 632-634.
Chapelle du saint dans la même église. N° 635.
Office du saint. N° 636.
Sa biographie. N° 1064.
Oye (Commune d'). Dîme des cottes de laine. N° 1173.

P

Palfart (Louis), curé d'Helfaut. Ses fondations. N° 786-787.
Pamèle (Jacques). 4e évêque de St-Omer (1587). Avènement et mort. N° 394-395.
Panetière (Confrérie de Notre-Dame) à Aire. N° 993 à 995.
Paroisses. Administration de leurs biens. N° 463 et 507.
Patriots. Troubles à Saint-Omer (1578). N° 46.
Paunet (Pierre). 8e évêque de St-Omer (1628-1631). Mandement. N° 401.
Personne. Procureur de la commune de St-Omer, puis député. Adresse. N° 168 et 193.
Pierre (Eglise de Saint-) à Aire. Chute de la tour. N° 850.
Paroisse de St-Pierre. Projet de la transférer en l'église des Jésuites. N° 898.

PIGNATELLY (Casimir d'Egmont). Seigneur d'Eperlecques. N^os 1146 et 1147.
PIHEM (Commune de). Dîme du colzat et du lin. N° 1205.
PHARMACOPÉE Audomaroise. N° 739.
PHILIPPE II, roi d'Espagne. Entrée à St-Omer (1549). N° 44.
POISSONNIERS à Saint-Omer. N^os 94 et 742.
POLLINCHOVE (François de). Ses obsèques. N° 350.
PORION (Pierre-Joseph). 1^er évêque constitutionnel de Saint-Omer (1791-1793).
Le clergé constitutionnel. N° 561.
Election. N^os 581-583.
Lettres pastorales. N^os 588, 597, 598.
Félicitations du Conseil général. N° 607. Discours. N° 609.
PORTEFAIX de Saint-Omer. Règlement. N° 114.
d'Aire. Police. N° 875.
Privilèges. N° 885.
PRIEURÉS de Cohem. N^os 1117 et 1118.
de Renty. N° 1195.
de Poperinghe. N° 662.
PROCESSIONS à Saint-Omer. N° 738.
PUYSÉGUR (Jean-Auguste de Chastenet de). 21^e évêque de St-Omer (1774-1778).
Poésies adressées à l'évêque. N^os 504 et 505.
Mandement. N° 525.

## Q

QUIERVAL (Cense de). Contestation. N° 753.

## R

RACQUINGHEM (Commune de). Documents. N^os 1110 et 1111.
RAVENSBERGUES (Abbaye de). N^os 452 et 454. Censure.
RECQUES (Commune de). Document. N° 1154 *bis*.
RENTY (Commune de). Documents. N^os 1193 à 1200.
Bataille de Renty. N^os 1032 à 1034.
Document. N° 1020.
RETROUVE OU PLEIN (Droit de). Droit de consommation sur la bière. N° 908.
RIHOULT (Château de). Histoire. N° 756.
RINCQ. Cote morte du curé. N^os 868 à 871.
RITUELS de St-Omer. N° 444.

ROBESPIERRE (Mr Max. de). Procès du paratonnerre de St-Omer. N° 144.
Mort de Robespierre, n° 235.
ROBINS (Jacqueline) de St-Omer. Campagne de 1710. N"" 75-76.
ROQUETOIRE (Commune de). Documents. N"" 1114 et 1115.
ROUSSEL DE LA TOUR. Conseiller au parlement de Paris.
Procès des Jésuites de St-Omer et d'Aire. N° 323.
RUISSEAUVILLE (Abbaye de). Son refuge à Aire. N° 1014.

S

SALLE DE SPECTACLE A SAINT-OMER. Construction. N° 147.
SALPERWICK. Confrérie de N.-D. de Bonne-Fin. N° 762.
SAVOIE (Prince Th. de). Siège de St-Omer (1638). N"" 53-56.
SÉMINAIRE de St-Omer. N"" 391, 434-439.
SENINGHEM (Commune de). Documents. N"" 1206 et 1207.
SÉPULCRE (Paroisse du Saint-) à St-Omer.
Histoire. N"" 647 à 650.
SERGENS à St-Omer. Règlement. N° 130.
Jurés vendeurs de meubles. N° 140.
SERQUES. Notice. N° 763.
Droits féodaux. N° 764.
SIÈGE de St-Omer de 1071. N° 24.
— de 1594. N° 47.
— de 1638. N"" 51 à 64.
Siège d'Aire de 1482. N° 811.
— de 1641. N"" 815 à 838.
— de 1676. N"" 839 à 843.
— de 1710. N"" 847 à 851.
Siège de Thérouanne. N"" 1024 à 1043.
Siège d'Hesdin. N° 1034.
Siège d'Ardres. N"" 1125 à 1132.
Siège de Tournehem. N° 1157.
SITHIEU (Butte de). Droit de propriété. N° 734.
SIX (Jean). 3e Evêque de St-Omer (1581-1586).
Statuts. N° 392.
Oraison funèbre. N° 393.
SOCIÉTÉS RÉPUBLICAINES. St-Omer.
Sans-culottes hollandais. N"" 184, 191, 192, 216.
Société populaire. N"" 185-86, 197, 206, 207-208-210, 212, 215, 219, 228, 234, 235, 236, 237.
Fermeture. N° 251.

SOLEIL (Dames du) à St-Omer. Exercice spirituel. N° 718.
SUGER (L'abbé). Sa naissance. N° 654.
SURQUES (Commune de). Documents. N^os 1208 et 1209.

## T

TAFFIN (Françoise). Sa vie. N° 720.
TALBOT est chargé du collège anglais de Saint-Omer. N° 263.
TANNERIES à Aire. Police. N° 894.
TATINGHEM (Commune de).
Compétence du bailliage de Saint-Omer. N° 93.
THÉROUANNE.
Histoire civile. N^os 1020 à 1051.
Histoire religieuse. N^os 1052 à 1086.
THIEMBRONNE (Commune de). Notice. N^os 1201 et 1202.
TILQUES (Commune de). Document. N° 385.
TOULOTTE de Saint-Omer.
Attaque contre Toulotte. N° 225.
Réponse. N° 226.
TOURNEHEM (Commune de).
Contestation avec la justice de Saint-Omer. N^os 85 et 86.
Documents divers. N^os 1155 à 1161.
TOURNEURS. Règlement des tourneurs de Saint-Omer. N° 140.
TULLIET (Cl.-Franç.), premier imprimeur d'Aire. N° 971.

## U

URSULINES (de Saint-Omer). Confrérie. N° 722.

## V

VAAST (Abbaye de Saint-). Réunion à la congrégation de Cluny. N^os 513 à 524.
VALBELLE (Louis-Alphonse de). 15° évêque de Saint-Omer. (1684-1708).
Les trois Valbelle. N° 408.
Poëme en l'honneur de Louis-Alphonse. N° 409.
Mandements. N^os 413, 416, 430.
Ordonnances. N^os 415, 417, 423, 424.
VALBELLE DE TOURVES (François de). 16° évêque de Saint-Omer. (1708-1727.)
Mandement. N° 430.
Mort de l'évêque. N^os 445-447.

VALBELLE (Joseph-Alphonse de). 17e évêque de Saint-Omer. (1727-1754).
Mandement. N° 448.
Hommage à l'évêque. N° 449.
Lettre. N° 457.
Mort et obsèques. N°s 482-484.
VANOST, chanoine à Saint-Omer. Bourses du chanoine. N° 137.
VARNÈQUE. Fief. N° 462.
VAUDRINGHEM (Commune de). Documents judiciaires. N° 1210.
VENANT (Saint). Sa vie. N° 806.
VENTES MOBILIÈRES. Tarif pour Aire. N° 902.
VERNOIS (Jean du). 5e évêque de Saint-Omer (1591-1599). Oraison funèbre. N° 396.
VIEILLE-EGLISE (Commune de). Document. N 1170.
VIERSKAIRES (Tribunal des). Compétence. N° 117.
VISSERY (Ch.-Dominique de). Procès du paratonnerre. N°s 143-145.

## W

WAIL (Paroisse de). Droit de chasse. N° 986.
WATTEN. Fondations de Watten réunies à l'évêché de Saint-Omer. N° 512.
WIDEBROUCQ (hameau d'Aire) fait partie de la Flandre. N° 695.
WINOCQ (Abbaye de Saint-). N° 453. Censure de l'abbé.
WINNEZEELE (Paroisse de).
Droits du vicaire de cette paroisse. N° 1092.
WISMES (Commune de). Eglise de Wismes. N° 1211.
WITTES (Commune de). Documents. N°s 117 et 118.
WIZERNES. Chemin de Wizernes. N° 791.
WYSSOC (Jean de), doyen de Thérouanne.
Son testament. N° 1079.

## Z

ZOENE. Composition pour homicide. N° 15.
ZUDAUSQUE (Commune de). Documents. N°s 431, 1212 et 1213.

# TABLE DES AUTEURS CITÉS.


ADVIELLE (Victor).
Le chevalier Bayard. N° 812.
Nécrologie du fort St-François d'Aire. N° 1010.
ALLENT.
Topographie. N° 12.
ASSENOY (d').
Les mayeurs d'Aire. N° 798.
Inventaire des archives d'Aire. N° 970.
AUBIN (Abbé).
Manuscrits de Saint-Omer. N° 342.
AUFFAIGNE (J. d').
Vie de saint Isbergue. N° 803.
BALIN (D. Jean).
Promptuaire. N° 3.
BALLIN (L'abbé).
Mémoires sur Boulogne. N° 562.
BASILIC (Jacques).
Siége de Thérouanne. N°s 1032 à 1035.
BEHIN (L'abbé).
Sur l'église constitutionnelle. N° 557.
Réponse. N° 575.
BERGEROT.
Vie de saint Folquin. N° 1070.
BERNARD (E.).
Légende de Lyderik. N° 801.
BERTIN DE VISSERY.
Synopsis monasterii de Claromarisco. N° 750.
BERTRAND (de).
Pèlerinage de Merck. N° 1190.

BLED (L'abbé).
Le zoene. N° 15.
Un reliquaire de Thérouanne. N° 1086.
BLIN (L'abbé).
Sur Daunou. N° 570.
BOLARD (L'abbé).
Election à Saint-Omer. N° 50.
BRASSART.
Duel du comte de Fauquembergues. N° 1176.
CABOCHE.
Légendes artoises. N° 795.
CAMP (Ambroise).
Expeditio gallorum. N° 59.
CAMPION (G.).
Fondation d'Aire. N° 792.
CARTON (L'abbé).
Biographie de J. de Colmieu, év. de Thérouanne. N° 1076.
CAVROIS (Louis).
O'Connell et le collège de Saint-Omer. N° 260.
Les mayeurs d'Aire. N° 797.
CHIFFLET (Jules).
Audomarum obsessum. N° 51.
Crux Andreana. N° 832.
COLLET (P.).
Notice sur Saint-Omer. N° 6.
COURTOIS (A.).
Dictionnaire. N° 1.
Usages locaux. N° 14.
Placard de Charles-Quint. N° 42.
Coup d'œil sur Saint-Omer. N° 731.
L'ancien idiome audomarois. N° 735.
Paroisse de St-Martin-au-Laërt. N° 758.
COUSIN.
Notice sur le Mont Hulin. N° 1172.
COUVREUR (Martin).
N.-Dame des Miracles. N°s 637 et 638.
COUVREUR (André).
Oraison funèbre de N. Mainfroy. N° 676.
CRACHET (Paul. M.).
Argumentum ad hominem. N° 560.

CUVILLIER.
Histoire de saint Killien. N° 1065.
DARD (B^on).
Bibliographie de St-Omer. N° 340.
Le canton d'Aire. N° 796.
Maison des Dévotaires d'Aire. N° 962.
Eglise N.-Dame d'Aire. N° 1001.
Fiefs de Beaulieu d'Aire. N° 1013.
Refuge de Ruisseauville. N° 1014.
DAUNOU.
Accord de la foi. N^os 567 à 572.
DAUSQUE (Claude).
Terra et aqua. N° 378.
DENEUVILLE (E.).
Rapport sur St-Bertin. N° 703.
DERAMECOURT (L'abbé).
Le clergé d'Artois pendant la Révolution. N° 561.
DERHEIMS (Jean).
Histoire de St-Omer. N° 7.
DESCHAMPS (Docteur).
Précis sur Ardres. N° 1120.
DESCHAMPS DE PAS.
Procès du bailliage de Saint-Omer. N° 22.
DESCHAMPS DE PAS (L.)
Histoire de St-Omer. N° 9.
Sac de St-Omer. N° 24.
L'enceinte de St-Omer. N° 34.
Engagement de St-Omer. N° 39.
Les patriots de St Omer. N° 46.
Attaque de St-Omer. N° 47.
Siège de St-Omer. N° 58.
Révolution à St-Omer. N° 156.
Etablissements hospitaliers de St-Omer. N° 329.
Hôpital des Apôtres. N° 336.
Histoire sigillaire de St-Omer. N° 358.
Méreaux d'Artois. N° 359.
Eglise Notre-Dame de St-Omer. N° 367.
Hôtel de ville de St-Omer. N^os 368 et 369.
Porte Sainte-Croix. N° 373.
Banlieue de St-Omer. N° 375.
Découverte d'objets gaulois. N° 376.

Cérémonies religieuses. N° 387.
Missel de Bersacques. N° 388.
Ornements de l'église de St-Omer. N° 389.
L'église Notre-Dame de St-Omer. N° 626.
Pavage des églises. N° 631.
Reliquaire du chef de St-Omer. N° 634.
Eglise St-Denis. N°s 651 à 653.
L'abbaye de St-Bertin. N° 707.
Couvent de Ste-Catherine. N° 717.
Gilles Dindin. Les processions. N°s 737-738.
Hanse de St-Omer. N° 740.
Poissonniers de St-Omer. N° 742.
Croix de Clairmarais. N° 754.
Chartes de l'hôpital d'Aire. N° 952.
Bailliage d'Aire. N° 1016.
Eglises des jésuites de St-Omer et d'Aire. N° 1017.
Méreaux de Thérouanne. N° 1050.

DESNOURRICES (Pierre).
Vie de saint Florent. N° 943.

DESNOYERS (Charles).
Monbailly. Drame. N° 124.

DESPLANQUE (A.)
Recherche sur l'abbaye de La Capelle. N° 1105.

DESPRETZ (Mathieu).
Antiquitates ecclesiæ Morinensis. N° 1053.

DESSAUX-LEBRETHON. Armoiries de St-Omer. N°s 371 et 372.

DEWISMES (Ad.)
Méreaux de St-Omer. N° 361.
Son cabinet. N°s 362 et 366.

DIÉGÉRICK (Jean).
St-Omer en 1482. N° 38.

DUCHESNE (André). Généalogie de la maison d'Ardres. N° 1124.

DUFAITELLE.
Billets de confiance. N° 363.
Topographie de St-Omer. N° 730.

DUPONT (P.)
Bertinias. N° 670.

EUDES.
Tombeau de saint Omer. N° 632.
Recherches ethnographiques. N° 729.
Notice sur le Neuf-Fossé. N° 769.

Château d'Edequines. N° 788.
Notice sur Bomy. N° 1182.
Coutumes de Saint-Omer. N° 16.
FABER (Adrien).
Oraison funèbre de l'évêque de Vernois. N° 396.
FELLER (Xav. de).
Sur l'instruction de l'évêque de Boulogne. N° 621.
FRECHON (L'abbé).
Introduction du christianisme en Morinie. N° 1061.
GAILLON.
Ordonnances et règlements. N° 19.
GIRY (A.).
Histoire de Saint-Omer. N° 8.
Châtelains de Saint-Omer. N° 23.
Archives communales de Saint-Omer. N° 339.
Les évêques de Thérouanne. N° 1072.
GIVENCHY (L. de).
Chartes de Saint-Omer. N 25.
Guillaume Cliton. N° 26.
GODMONT (Christ.).
Memoir of Therouanne. N° 1021.
GUÉRARD (B.).
Cartulaire de St-Bertin. N° 659.
HAIGNERÉ (L'abbé).
Les chartes de St-Bertin. N° 658.
Vie de sainte Isbergue. N° 805.
Chartes de Thérouanne. N°s 1075 et 1075 *bis*.
Testament de J. de Wyssoc. N° 1079.
HALLÈNES (L'abbé d').
Tradition de l'église de Therouenne. N° 1059.
HARBAVILLE. Les communiers d'Arques. N° 767.
HENDRICQ (Jean).
Recueil historique. N° 4.
HENNEBERT (L'abbé).
Confrérie de saint Adrien à Aire. N° 998.
HERICOURT (Comte Charles d').
Enquête. N° 1031.
HERMAN (Liévin).
Confrérie de Salperwick. N° 762.
HERMAND (Alexandre).
Entrée de Philippe d'Espagne à Saint-Omer. N° 44.

Genealogia. N° 346.
Monnaies et médailles de St-Omer. N°s 352 et 354, 355 à 357.
Méreaux de Saint-Omer. N° 353.
Histoire sigillaire de Saint-Omer. N° 358.
Armoiries de Saint-Omer. N° 370.
L'ancienne cathédrale de Saint-Omer. N° 625.
Construction de la cathédrale. N° 628.
Dalles de la cathédrale. N° 630.
Antériorité de l'église de St-Omer. N° 665.
Mosaïque de St-Bertin. N° 708.
Château de Rihoult. N° 756.
Notice sur Serques. N° 763.

HOIUS (A.).
Sur l'évêque Pamèle. N° 394.

HOOP (F.-H. d').
Cartulaire du prieuré de Poperinghe. N° 662.

HUMETZ (Jean).
Siège d'Aire. N° 833.

JAMOT (Fréd.).
Sur l'évêque Pamèle. N° 394.

LACHEVRE-CHANVIN.
Anciennes coutumes. N°s 81 et 733.

LA HAYE (G. de).
Couvent de Ste-Marguerite. N° 723.

LAPLANE (Henri de).
Les mayeurs de St-Omer. N° 21.
Les trois de Valbelle. N° 408.
Les abbés de St-Bertin. N° 664.
Fouilles de St-Bertin. N°s 704 à 706.
Abbaye de Clairmarais. N°s 751 et 752.
Arques. N° 766.
Eperlecques. N° 1145.
Eglise de Fauquembergue. N° 1178.
Les matelots à Merck. N° 1191.
Notice sur Renty. N° 1193.

LAUWEREYNS DE ROOSENDAELE.
Les baillis de St-Omer. N° 20.
Paix de Bretigny. N° 36.
Lettre de Louis XI. N° 41.
Année terrible. N°s 75 et 76.

Gazette d'un échevin. N° 77.
Ecoles de St-Omer. N° 258.
Procès des Jésuites de St-Omer. N° 262
LE CLERCQ (R. P.).
Vie de saint Liévin. N° 1188.
LEFEVRE.
Butte de Sithieu. N° 734.
LEGRAND (Albert).
Origine de Thérouanne. N° 1022.
Plan du siège de Thérouanne. N° 1036.
Ecoliers de N.-Dame de St-Omer. N° 627.
LENORT (G.).
Polygraphie. N° 11.
LE SERGEANT DE MONNECOVE (F.).
Inventaire de St-Bertin. N° 711.
Le siège de Thérouanne. N°s 1027 et 1034.
Prise de Tournehem. N° 1028.
Chartes du prieuré de Renty. N° 1095.
LINAS (Charles de).
Vie de saint Omer. N° 347.
LOGNON.
Pagus Taruanensis. N° 1023.
LUTO (Philippe).
L'abbaye de St-Jean-au-Mont. N° 1094.
LUCAS (Fr.).
In obitu Six. N° 393.
MALPŒUS (J.)
Oraison funèbre de G. d'Haméricourt. N° 390.
MATHIAS (P.)
Vie de sœur Françoise de St-Omer. N° 720.
MICHAUD (L'abbé).
Réponse à Mgr Asseline. N° 574.
MOLAND (Louis).
Saint Omer en Morée. N° 28.
Siège de St-Omer. N° 51.
MONTMORENCY (François de).
Prata de Batavis. N° 60.
MORAND (François).
Appendices au Cartulaire de St-Bertin. N°s 660 et 661.
Vies de saint Bertin. N°s 668 et 669.
Archives municipales d'Aire. N° 969.

Imprimerie à Aire. N° 971.
Esquisse scénographique de l'église St-Pierre d'Aire. N° 974.
Reliques de saint Jacques à Aire. N°s 990 et 992.
Chronogrammes d'Aire. N° 1011.

NEPVEU (S.)
Sur St-Bertin. N°s 682 et 683.

NEUFVILLE (L.-F. de).
Annales. N° 2.

NEUFVILLE (L'abbé de).
Vie de sainte Frévisse. N° 1185.

PAGART D'HERMANSART.
Le Tiers-Etat de St-Omer. N° 31.
L'Artois réservé. N° 65.
Les Montgolfières. N° 145.
M. de Lauretan, maire de St-Omer. N° 159.
Ancienne chapelle de St-Omer. N° 635.
Statistique de St-Omer. N° 732.
Anciennes communautés des métiers. N° 741.
Les cygnes de St-Omer. N° 744.
Le sol de Thérouanne. N° 1044.
Les lieutenants généraux d'Ardres. N° 1122.

PIERS (H.).
Calais et St-Omer. N° 10.
Guillaume Cliton. N° 27.
Martin Calmon. N° 67.
Collège anglais de St-Omer. N° 259.
Bibliothèque de St-Omer. N° 343.
Manuscrits de St-Omer. N°s 344 et 345.
Origines de l'imprimerie à St-Omer. N° 348.
Flamands du Haut-Pont. N° 379.
Le tombeau de saint Omer. N° 633.
Biographie de saint Omer. N° 726.
Anecdotes anglaises et variétés. N°s 727 et 728.
Camps de St-Omer. N° 745.
Petites histoires. N° 748.
La croix pèlerine. N° 760.
Histoire de Thérouanne. N° 1020.
Armoiries de Thérouanne. N° 1048.
Notice sur l'abbaye de Saint-Augustin. N° 1088.

QUENSON.

Notice sur Notre-Dame de St-Omer. N° 624.
La croix pèlerine. N° 761.
Eglise de Wismes. N° 1211.

RAIFF (Victor).
Notice sur Ardres. N° 1121.

RICHARD (Jules).
Le camp de St-Omer. N° 746.
Confrérie des archers de Fauquembergues. N° 1179.

RICHARDIN (de).
Discussion de saint Bertin avec l'Université de Douai. N° 687.

ROBERT (L'abbé).
Notice sur Fauquembergue. N° 1175.
Notice sur Avroult. N° 1181.
Notice sur Merck. N° 1187.
Vie de saint Liévin. N° 1189.
Notice sur Thiembronne. N° 1201.
Histoire de l'abbaye de St-Jean-au Mont. N° 1095.

ROENS (D.-J.-B.)
Bertini gesta. N° 671.

ROUYER (Jules).
Monnaies communales de St-Omer. N° 364.
Monnaies obsidionales d'Aire. N° 837.
Histoire de la collégiale d'Aire. N° 972.
Chronogramme de sa fondation. N° 973.
Notre-Dame Panetière d'Aire. N° 993.
Monnaies des fêtes folles d'Aire. N°s 1010 et 1011.
Cloches d'Aire. N° 1012.
Les maréchaux ferreurs d'oies de Thérouanne. N° 1051.

SACRÉ (Gérard).
Réforme de St-Bertin. N° 678.

SALMON (Ph.)
Monnaie de Fauquembergue. N° 1180.

SCOTT (Mgr).
Esquisse scénographique de l'église de Saint-Pierre. N° 974.

SERRURE (C.-A.)
Monnaies inédites de St-Omer. N° 365.

SILVIUS (Balduinus).
Excidium Morini. N° 1039.

SIMÉON (Bon).